

LETTRES

DU

P. F.-X. DUPLESSIS

DE LA

COMPAGNIE DE JÉSUS



LETTRES
DU
P. F.-X. DUPLESSIS

DE LA
COMPAGNIE DE JÉSUS

ACCOMPAGNÉES D'UNE NOTICE BIOGRAPHIQUE ET D'ANNOTATIONS

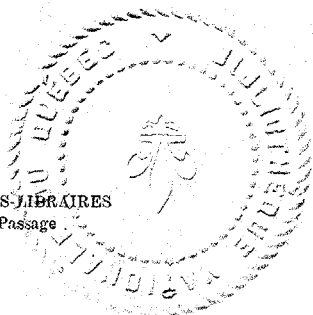
PAR
J.-EDMOND ROY

Membre de la Société Royale du Canada, un des délégués au Canada de
l'Alliance scientifique universelle de France.

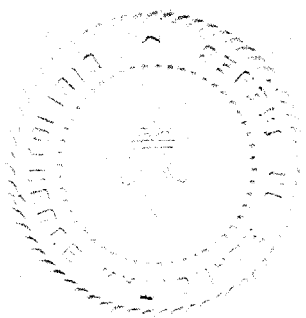


LEVIS
MERCIER & CIE, IMPRIMEURS-LIBRAIRES
17, 19 21 et 23, Côte du Passage

1892



*Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, en
l'année mil huit cent quatre-vingt-douze, par J.-Edmond Roy,
au bureau du ministre de l'Agriculture.*



B. Q. R.
NO. 6387

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR LE

P. FRANÇOIS-XAVIER DUPLESSIS

Sous l'ancien régime le Canada a donné le meilleur de son sang au service de la France. Dans ce pays de frontières et d'avant-postes où la guerre régna en maîtresse pendant un siècle et demi, il n'y avait qu'une carrière ouverte aux fils de famille : celle des armes. Nés entre deux batailles, bercés aux roulements du tambour, dans des manoirs percés de meurtrières, les enfants n'entendaient parler que d'escarmouches, de surprises, d'embuscades, d'aventureuses expéditions à travers les forêts lointaines ou sur des mers inconnues. De temps en temps leurs pères apparaissaient au foyer désert, les soulevaient sur leurs larges poitrines, couvertes parfois du sang

de quelques barbares tués le long des routes, puis repartaient. Comme plus tard on l'a dit de l'époque napoléonienne, ces générations nées au sein de la guerre devaient vivre pour la guerre. La France qui avait besoin de soldats excitait à dessein la passion des armes parmi cette jeunesse ardente. A quinze ans le collégien fermait ses livres et ceignait l'épée. L'armée et la marine de France comptent parmi leurs gloires les plus pures plus d'un fils de cette colonie perdue. Les étonnantes expéditions de d'Iberville sur les mers désolées du nord n'ont de comparables que les exploits et les coups d'audace des Jean Bart et des Duguay-Trouin. Bédout, né à Québec, devenu amiral de France, en combattant pour sa mère patrie, égala au dire d'un fameux homme d'état anglais, les héros de l'antiquité. Les de Vaudreuil, les Denis de Bonaventure, les Martin, tous fils du Canada, ont promené sur les mers le drapeau triomphant de la France.

Le philosophe Raynal qui a tracé un portrait si touchant des mœurs des anciens colons de l'Acadie, alors qu'il croyait cette nation détruite, s'est montré d'une rigoureuse sévérité pour les Français du Canada. "On ne leur trouvait, dit-il, aucune sensibilité pour le spectacle de la nature ni pour les plaisirs de l'imagination, nul goût pour les sciences, pour les arts,

pour la lecture, pour l'instruction" ¹. Si haut que Raynal ait pu s'élever dans ses rêves soit-disant humanitaires, s'il eut mieux connu l'histoire du Canada il n'aurait certainement pas porté ce jugement destiné à faire croire à la postérité que la France n'avait donné que des rejetons abatardis sur les rives du Saint-Laurent. Une colonie naissante ne peut avoir les goûts et les raffinements artistiques des Athéniens. Sous le régime auquel la métropole les soumettait nos ancêtres devaient se faire soldats. Au tomahawk des Iroquois et aux balles des Anglais il fallait répondre par l'épée et le fusil et savoir frapper drû. L'ennemi qui vient s'emparer de vos champs, violer vos femmes et massacrer vos enfants ne se laisse pas arrêter d'habitude part des madrigaux ou des ballades à la lune.

Cependant, malgré la vie de combats que les Canadiens durent mener sous le régime français, quoique toute la population fut pour ainsi dire sans cesse sous les armes, on est étonné, quand on consulte les documents de l'époque, de voir le degré d'instruction que possédaient ces générations. Québec, qui ne pouvait être comparée alors qu'à une bourgade d'une pro-

Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce de Européens dans les deux Indes—édition de 1842. VIII-120

vince reculée de France, avait deux collèges et un couvent où l'on donnait l'instruction la plus soignée. De 1665 à 1759 le séminaire de la petite capitale de la Nouvelle-France donna au clergé national cent six prêtres nés dans le pays, et les Jésuites formèrent des notaires, des magistrats, des fonctionnaires et des praticiens de toutes sortes. On constate par les inventaires de l'époque que le goût de la lecture était répandu d'une façon surprenante. La classe des lettrés s'élargissait de jour en jour, et dans les couches moyennes de 1608 à 1759, sur cent colons, il n'y en avait pas vingt qui ignorassent l'écriture¹. Dans Québec, les principales pièces de Corneille et de Racine furent jouées presque aussitôt après leur apparition en France, et la plupart des seigneuries de la contrée possédaient au commencement du dix-huitième siècle un ou deux maîtres d'écoles.

Les philosophes pouvaient-ils désirer mieux ?

Raynal aurait voulu que le Canada donnât des poètes et des savants à la France. Nos pères avaient, il est vrai, une instruction assez rudimentaire, ce qui ne les empêchait pas d'être de bons négociants, de rudes travailleurs, de braves soldats. Gens pratiques ils

1. Nous pouvons faire cette appréciation avec d'autant plus de certitude que nous avons parcouru et analysé avec attention toutes les études des notaires qui ont pratiqué dans la colonie pendant ce siècle et demi.

avaient appris par les nouvelles qu'ils recevaient de France, que sur les théâtres de Paris l'on se moquait des bourgeois qui affectuaient d'avoir le goût des belles choses et faisaient parade de leur science quand leur métier était de vendre du drap. Personne plus qu'eux n'admiraient les grands spectacles que la nature donne sur cette belle terre d'Amérique, avec ses forêts immenses, aux fleuves superbes comme décors. Ils les chantèrent à leur façon par de rudes combats pour les conserver à la France. C'est ainsi qu'ils écrivirent avec leur sang un poème héroïque.

Mais ces considérations nous entraînent loin du sujet que nous proposons de traiter.

Depuis quelques années nous nous sommes efforcé de faire connaître à nos compatriotes, dans une série de monographies, quelques uns de ceux qui se distinguèrent autrefois sous le régime français soit dans les armes, soit dans les voyages, soit dans la magistrature ou encore comme simples défricheurs. Nous voulons leur présenter aujourd'hui un fils illustre du Canada dans la classe des lettrés, et répondre par des faits aux accusations de Raynal.

Nous voulons rappeler à la mère patrie que le Canada lui a donné au dix-huitième siècle un de ses plus

illustres prédicateurs : le P. Jésuite François-Xavier Duplessis, né à Québec le 13 Janvier 1694, et qui fut le plus grand apôtre, ce semble, de toutes les provinces du nord de la France, durant les trente années qui précédèrent la destruction de la Compagnie de Jésus. par les Parlements.

II

En 1689 M. Georges Regnard, sieur Duplessis, père du prêtre illustre que nous allons nous efforcer de mettre en lumière, vint au Canada pour y exercer un emploi dans les bureaux de la trésorerie coloniale à Québec. Comme c'était un homme de bien, "craignant Dieu" et fort assidu à ses devoirs, il ne tarda pas à s'attirer la confiance de ses supérieurs. Aussi à la mort de M. Jacques Petit de Verneuil, trésorier des troupes de la marine, arrivée au mois de juin 1699, fut-il chargé de lui succéder dans cette position qu'il avait déjà remplie temporairement à la satisfaction générale. L'année précédente, l'intendant de Champigny l'avait déjà choisi comme receveur de l'amirauté ¹. A ces

¹ *Archives coloniales de la marine—Canada—Correspondance générale*
Vol. 16, 27 octobre 1698.

deux fonctions importantes vint se joindre en 1705 celle d'agent général et particulier de la compagnie de la colonie que M. Duplessis exerça conjointement avec M. de Lotbinière¹.

Toute la carrière coloniale de M. Duplessis se borna à la partie financière des affaires de la colonie. Homme d'ordre et bon chiffreur, sa comptabilité put subir l'examen le plus sévère.

Après vingt ans de service le gouverneur de Vaudreuil rendait de lui au ministre le témoignage le plus flatteur. "Le sieur Duplessis, trésorier, écrivait-il, m'a prié de vous rendre compte de sa conduite. Je puis vous dire qu'il remplit ici ses devoirs d'une manière à contenter tout le monde²."

M. Duplessis aurait pu, comme tant d'autres officiers de finance, spéculer avec les fonds du roi et s'enrichir, mais il aima mieux garder une réputation d'honnête homme laborieusement acquise. Comme agent de la compagnie de la colonie il eut souvent maille à partir avec les directeurs de cette institution, marchands âpres au gain, soupçonneux et querelleurs, qui ne pouvaient comprendre qu'un comptable put

¹ Commission d'agent général et particulier de la compagnie de la colonie pour les SS. de Lotbinière et Duplessis.—11 septembre 1705. *Régistre d'ordonnance des intendants*—Vol. I

² *Lettre de Vaudreuil*.—loc. cit. 32, p. 78.

être fidèle, au milieu de tant de transactions compliquées, presque toujours liquidées à long terme par des lettres de change ou du papier monnaie émis suivant le caprice d'un intendant pas toujours scrupuleux.

M. Duplessis dut en appeler souvent aux tribunaux de la colonie pour se protéger contre les exigences de ces marchands avides. Après avoir obtenu gain de cause il n'était pas encore satisfait. La justice pouvait lui avoir donné raison au point de vue stricte des affaires, mais ce qu'il voulait c'était la justification la plus complète auprès de ceux qui avaient mis en lui leur confiance. Fallait-il aller jusqu'au conseil du roi pour éclaircir un démêlé obscur il n'hésitait pas ¹.

Au cours de ses difficultés avec la compagnie les mémoires qu'il envoya à la cour furent si nombreux, si remplis de détails minutieux, qu'à la fin le ministre importuné écrivait à M. de Vaudreuil pour lui demander de supplier son trésorier de ne plus lui adresser d'écritures.

En dépit des misères que la compagnie suscitait à son agent, les administrateurs de la colonie qui le

¹ Cf. : *Régistres d'ordonnance des intendants* vol. I—19 septembre 1705, 26 septembre, 1 novembre; 8 mai 1706, 9 septembre, 4 décembre, 11 décembre; 30 janvier 1707, 5 février, 24 mars, 29 avril, 3 novembre, 9 novembre.—Vol. II—janvier 1708, p. 60, 64, 80, 83, 85.—Vol. III—31 mai 1709, 13 octobre 1709.

voyaient à l'œuvre le confirmèrent chaque année dans sa position de trésorier de la marine ¹. Ce choix vingt fois répété est la meilleur éloge que l'on puisse faire de l'intégrité de M. Duplessis.

III

Le trésorier Regnard Duplessis était originaire de la Champagne. Il avait épousé en France damoiselle Marie Le Roy qui appartenait à une excellente famille de Chevreuse, près de Paris. De ce mariage naquirent huit enfants. La mort en prit la moitié au berceau ² et quatre vécurent pour perpétuer la mémoire du trésorier. L'ainé de la famille, Marie-André, née à Paris le 28 Mars 1687, avait deux ans lorsque ses parents partirent pour le Canada. Elle fut élevée à Chevreuse par sa grande mère. Lorsqu'elle eut quinze ans (1702) madame Duplessis passa en France pour l'amener à Québec. Cette jeune personne, douée d'une grande beauté et d'un esprit fort cultivé, fit sensation lorsqu'elle parut dans les salons du château Saint-Louis et au palais de l'intendant. Plus d'un officier

1 loc. cit. — Vol. IV — 24 septembre 1719, p. 116 ; Vol. V — 8 octobre 1711 — p. 47^a

2. 1^o Louis, filleul de Frontenac, né et mort à Québec le 29 Janvier 1693.

2^o Nicolas-Joseph, né à Québec le 18 Mars 1695, mort le 18 avril 1695.

3^o Joseph, né à Québec le 6 avril 1697.

4^o Antoine-Louis, né à Québec, le 25 Novembre 1699, mort le 16 Mars 1700.

de la garnison en tenta la conquête ; plusieurs personnes de condition la recherchèrent en mariage. Mais la belle Marie-André était déjà promise. C'est dans le cloître de l'Hôtel-Dieu de Québec, que le 2 juillet 1707, son fiancé l'appelait et qu'elle lui jurait fidélité, après deux ans de noviciat ¹ sous le nom de Sainte-Hélène.

Le deuxième enfant de M. Duplessis naquit à Québec le 7 février 1692 et reçut au baptême le nom de Geneviève. A l'âge de vingt et un ans, Geneviève suivait sa sœur au monastère et y prononçait ses derniers vœux le 5 juillet 1714. Elle prit en religion le nom de l'Enfant Jésus.

Le 14 janvier 1694, le curé de Québec, Messire François Dupré, baptisait le quatrième enfant de M. Duplessis, né la veille. Le parrain François Provost, lieutenant de roi à Québec et la marraine dame Louise Elizabeth de Joybert, femme de M. de Vaudreuil, commandant des troupes du roi au Canada, lui donnèrent le nom du grand apôtre des Indes, François-Xavier. C'est lui qui devait devenir un jour un des plus illustres prédicateurs de la France au XVIII^e siècle ².

1. 8 Janvier 1709

2. Acte de baptême de François-Xavier Duplessis (Extrait des *Régistres de la cure de Québec*) :

Le quatorzième jour du mois de janvier de l'an 1694 a été baptisé par moy

Enfin, le 22 juin 1704, M. Duplessis faisait baptiser le cadet de sa famille, Charles-Denis, le seul qui devait perpétuer son nom.

IV

Dans le dessein d'établir un jour sa famille, Georges Regnard Duplessis faisait le 15 octobre 1696 l'acquisition d'une étendue de terre considérable en Acadie sur les bords de la baie et de la rivière de Cocagne. Ce domaine seigneurial de deux lieues de front sur six lieues de profondeur reçut le nom de Duplessis, et ce fut le gouverneur de Frontenac qui le lui donna dans le titre de concession ¹. Il n'appert pas que le trésorier ait jamais fait exploiter cette vaste propriété. Le 14 octobre 1699 ² il achetait de Thomas Bertrand, officier de marine, ³ domicilié à Paris, la seigneurie de Lauzon, bel apanage situé sur la

François Dupré, curé de Québec, François né le jour d'hyer fils de George Regnard du Plessis, trésorier de la marine en ce pays, et d'elle Marie le Roy, sa femme. Le parrain a été François Provost lieutenant de roi de cette ville et la marraine dame Louise Elizabeth de Joybert femme de Monsieur de Vaudreuil, commandant des troupes de Sa Majesté en ce dit pays, lesquels ont signé.

(Signé) Provost, L. E. de Joybert
François Dupré Regnard Duplessis.

¹ *Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale*, p. 427. (Ed. de 1852).

² *Grefte Guillaume Roger*.

L'acte de vente dit : Thomas Bertrand, bourgeois, de Paris, domicilié rue du Temple, paroisse St Germain, mais une procuration de sa femme, Marie de Lesart, datée à Paris du 25 avril 1698, dit qu'il était officier de marine.

rive droite du Saint-Laurent, en face même de Québec. Pour une raison que nous n'avons pu saisir c'est François Magdeleine Ruette, écuyer, seigneur d'Auteuil et de Mousseaux, conseiller du roi et procureur général au conseil souverain de la Nouvelle-France, qui signa comme acquéreur au titre de vente pour le prix de cinq mille cinq cents livres, mais dans un acte du 27 mars 1700 devant le lieutenant général de la prévôté de Québec, il déclara qu'il avait fait cette acquisition pour Duplessis, que celui-ci l'avait payée de ses deniers et qu'il n'avait fait que lui prêter son nom. Dès le 15 octobre 1699 il avait fait une semblable déclaration dans un écrit cacheté de trois cachets à ses armes déposé chez le notaire Roger et qui était demeuré secret au désir de Duplessis.

Duplessis, qui était un homme très soigneux et fort minutieux en affaires, consentit le 27 Mars 1700 une obligation de 3000 livres à son ami Paul Dupuy, lieutenant particulier au siège de la prévôté, dans le but de faire vendre par décret la seigneurie qu'il venait d'acquérir afin de la purger des hypothèques qui pouvaient la grever et obtenir un titre parfait de propriété. (Déclaration de Dupuy 7 Mars 1700.-*Greffe Roger*.)

Une fois entré en possession de sa seigneurie Duplessis commença par étudier les causes qui en avaient empêché le développement. Il voulut savoir pourquoi

le domaine de Lauzon, situé à proximité de la capitale, n'était pas encore colonisé comme les autres propriétés seigneuriales du pays. Il constata que plusieurs de ceux qui y avaient pris des terrains les avaient abandonnés avant d'y avoir tenu feu et lieu et d'en avoir commencé l'exploitation. Duplessis demanda et obtint du Conseil Supérieur la permission de reprendre et de concéder à qui bon lui semblerait toutes les terres où les colons n'avaient pas fait tenir feu et lieu. Cet arrêt fut publié aux portes des églises de la seigneurie et un délai de trois mois fut donné aux concessionnaires pour prendre possession régulière de leurs terres. A l'expiration de ce délai elles devaient retourner au seigneur sans forme de procès ¹.

Au printemps de 1704, M. Duplessis s'occupa d'établir les bornes de sa propriété, et il fit sanctionner par le Conseil l'arpentage qu'il en fit faire ².

Comme à la seigneurie de Lauzon était attaché le droit de haute, moyenne et basse justice, M. Duplessis nomma d'abord à la charge de juge sénéchal Michel Lepailleur, notaire à Québec. Celui-ci, après avoir occupé cette charge de 1700 à 1701, étant

¹ 24 juillet 1702. *Jugements et délibérations du Conseil Supérieur* IV—733.

² 25 avril 1704—*Ibid.* cit. p. 999.

allé se fixer à Montréal fut remplacé par le notaire Jacques Barbel ¹. Dans le même temps Jean Huard, procureur fiscal depuis un grand nombre d'années, étant devenu vieux et incapable de remplir ses devoirs, Edmond Lefebure prit sa place ², et la garda jusqu'au 15 juillet 1711 où Hilaire Bernard de la Rivière lui succéda ³.

On sait que d'après la coutume féodale qui régissait alors le pays certains honneurs devaient être rendus dans les églises aux officiers des justices seigneuriales. Lors de l'établissement de la paroisse de Saint-Joseph dans la seigneurie de Lauzon, les seigneurs ne s'étaient réservés aucun bien domanial. Le missionnaire desservant et les habitants ne sachant où placer l'église, s'étaient adressés à François Bissot, sieur de la Rivière, et à Etienne Charest, son gendre, pour en obtenir un terrain pour y placer l'église, le presbytère et un cimetière. Ceux-ci ayant accédé à cette demande, en reconnaissance, la fabrique leur donna le premier banc à gauche de la nef de l'église, place qu'on regardait en ce temps-là comme la plus honorable, suivant ce qui se pratiquait dans l'église cathédrale de Québec ⁴.

¹ Nomination du 12 mai 1703.

² Nomination du 15 février 1704 (*Régistre des insinuations de la prévôté de Québec* vol. 4.)

³ *Rég. ins. prévôté*—Vol. 5.

⁴ Voir plan de l'intérieur de l'église de Saint-Joseph en 1690. *Jugements et délibérations du Conseil Supérieur*, vol. 5. p. p. 60-61.

En 1675, Guillaume Couture alors juge sénéchal avait obtenu du Conseil Supérieur que son banc fut placé le premier dans la nef. Quand il mourut (1700), la famille Charest voulut reprendre le privilège que la fabrique lui avait accordé jadis, mais les officiers de justice du seigneur Duplessis réclamèrent et le Conseil Supérieur leur donna gain de cause. Il fut aussi décidé que les officiers de justice auraient après le seigneur un banc ou place particulière dans le lieu le plus honorable de l'église de St-Joseph lorsqu'ils assisteraient au service divin, et qu'ils auraient droit au pain bénit, à la paix, à la quête, aux cierges, aux rameaux et aux autres honneurs tant au dedans qu'au dehors de l'église avant les marguilliers ¹.

Le printemps de l'année suivante (8 mars 1705) les marguilliers ayant fait porter en premier lieu le pain bénit au procureur fiscal de la seigneurie, la famille Charest, fort irrité, s'adressa de nouveau au Conseil Supérieur. Elle manifestait sa surprise qu'on eût donné le pain bénit "à un domestique du sieur Duplessis sous le nom de procureur fiscal de la seigneurie". "Il est visible, disait-elle, que l'oubli que les marguilliers font de la libéralité de ses grand père

¹ *Jugements et délibérations du Conseil Supérieur* vol. IV, p. p. 1029, 1056-30 Juin, 4 et 28 Juillet 1704.

et père est un dessein formé en eux par crainte ou autrement pour gratifier le sieur Duplessis ce qui n'est pas supportable pour la famille Charest qui non-seulement est fondatrice de l'église par le fonds que ses ancêtres ont donné mais encore parce qu'elle souffre toutes les incommodités que cause le voisinage d'une église paroissiale." Le Conseil Supérieur décida de nouveau que les droits honorifiques dans l'église devaient appartenir aux officiers de Duplessis ¹.

M. Duplessis, tout en revendiquant avec vigueur les privilèges et les honneurs que le droit féodal lui attribuait en sa qualité de seigneur, ne mettait pas moins d'ardeur à exécuter les obligations que ce même droit lui imposait.

Ainsi, un des principaux devoirs du seigneur était d'avoir un moulin banal pour l'usage des censitaires de sa seigneurie. La famille de Lauzon, ancien propriétaire du fief qui a gardé son nom, avait toujours négligé de s'acquitter de cette obligation. M. Duplessis en fit bâtir deux, l'un près de l'église de Saint-Joseph dans la baie connue sous le nom d'*Anse des Sauvages* ² l'au-

¹ loc. cit. — vol. v — p. p. 284, 326.

² Dans un billet laissé au notaire Charles Rageot par le curé Boucher, de la Pointe Lévy, sur son départ pour Montréal le 5 juillet 1702, on voit que le 5 juin de cette année M. Duplessis et Michel Guay convinrent de s'en rapporter à Rochon, Bégin, Lecours, Louis Brûlot et Carrier pour estimer le terrain de Michel Guay dans l'anse où était construit le moulin de la Pointe Lévy suivant les bornes qui seraient marquées. Le prix que M. Duplessis se trouverait payer à Guay devait être fixé à l'arpent superficiel.

tre sur les bords de la petite rivière à la Scie qui traverse un fief dont les Religieuses Ursulines de Québec étaient alors propriétaires ¹.

François Bissot, dont a vu les héritiers revendiquer les droits honorifiques du seigneur dans l'église, avait construit dès 1655 avec l'assentiment de la famille Lauzon, un moulin sur sa propriété, où tous les censitaires allaient faire moudre leurs grains. Comme le droit de banalité n'appartenait qu'au seigneur, Duplessis dût encore réclamer devant les tribunaux. La famille Charest, héritière de Bissot, qui se voyait contester les uns après les autres tous les privilèges dont elle avait joui par tolérance depuis tantôt un demi siècle, opposa une résistance opiniâtre aux légitimes prétentions de M. Duplessis. La contestation dura quatre longues années, mais M. Duplessis en sortit victorieux ².

Juste et équitable dans ses relations de chaque jour avec ses censitaires, mais homme d'ordre avant tout, le seigneur Duplessis se montrait impitoyable pour ceux d'entre eux qui manquaient à leurs devoirs envers lui. Quoiqu'il demeurât à Québec où ses charges de trésorier et de receveur de l'amirauté employaient la plus

1. La rivière à la Scie se jette dans le fleuve St-Laurent, à un demi mille environ à l'est de l'Etchemin.

2. *Jugements et délibérations du Conseil Supérieur* Vol. 5, p. 478 et *Edits. ordonnances* vol. II p. p. 146 150.

grande partie de son temps, il suivait de près tout ce qui se passait dans sa seigneurie. Après avoir organisé la justice et revendiqué pour ses officiers les honneurs auxquelles ils avaient droit, après avoir construit des moulins et donné aux habitants toutes les facilités possibles pour y faire moudre leurs grains, il voulut lui-même guider les colons dans le choix de leurs propriétés. Il commença à concéder des terrains sur les bords de la belle rivière Etchemin, qui traverse la seigneurie de Lauzon.

V

Sévère pour lui-même et pour ceux qui étaient sous son contrôle, M. Duplessis possédait cependant un grand fond de bonté. Son penchant naturel le portait à prévenir les besoins de toutes les personnes à qui il pouvait être utile. Ceux qui le connurent dans l'intimité racontent qu'il n'avait jamais goûté en ce monde une joie plus parfaite que lorsqu'il soulageait un malheureux. "C'était un homme très vertueux, craignant Dieu, d'une grande droiture et fort désintéressé," dit de lui la révérende mère Juchereau de Saint-Ignace dans ses mémoires. Ce jugement est d'autant plus précieux qu'il n'était point destiné à franchir les murs du cloître où il fut prononcé.

M. Duplessis avait pour intime ami M. Paul Dupuy qui mourut lieutenant général de la prévôté de Québec. Paul Dupuy, originaire de la ville de Beaucaire en Languedoc, était venu au Canada comme officier du régiment de Carignan. Dès que son régiment fût licencié, il se maria et se retira sur l'île aux Oies. Il y éleva une nombreuse famille et y vécut comme un saint pendant plusieurs années, donnant tous les jours plusieurs heures à l'oraison, s'occupant de lectures pieuses, et faisant toutes les fêtes et dimanches une exhortation à ses domestiques et aux habitants des environs qui se rassemblaient chez lui pour entendre parler de Dieu. Il s'énonçait avec une grande facilité, avait une très belle mémoire et exprimait ses sentiments sur les vérités de l'évangile d'une manière qui touchait ses auditeurs jusqu'aux larmes. Plusieurs témoins assurent que jamais prédicateur ne leur avait fait une si grande impression. M. Dupuy venait rarement à Québec. Tout le bien que l'on disait de lui donna l'idée au gouverneur et à l'intendant de le tirer de sa campagne pour le faire entrer dans la magistrature. Le marquis de Denonville, gouverneur-général et M. de Champigny alors intendant demandèrent pour lui la charge de procureur du roi, ce qui l'obligea à venir demeurer à Québec. Il fut nommé plus tard lieutenant particulier, et, mourut, com-

me nous l'avons dit, lieutenant-général. M. Dupuy ne se départit jamais du genre de vie qu'il avait adopté, édifiant tous ceux qui le connaissaient par sa conversation, son assiduité au service divin et son culte spécial à la Sainte-Vierge.

Les moyens de M. Dupuy ne lui permettant pas de faire tout le bien qu'il désirait, il laissa à M. Duplessis, son fidèle ami, le soin de mener à bonne fin les œuvres que sa piété lui inspirait. C'est ainsi qu'on les voit tous deux, en 1698, prendre une part active à la réorganisation du *bureau des pauvres* qui avait été fondé dix ans auparavant à Québec. M. Dupuy qui avait été le premier trésorier de cette institution charitable établie en 1688 céda alors sa place à M. Duplessis¹.

De quinze enfants qu'il avait eu de son mariage, M. Dupuy ne laissa que deux filles qui se firent religieuses au monastère de l'Hôtel Dieu de Québec. Il ne cessa de combler cette communauté de ses faveurs. M. Duplessis devait le remplacer dans ses œuvres. Pendant vingt-cinq ans qu'il demeura à Québec, il s'employa en effet de tout son cœur à seconder la charité de son ami. " Sa bourse nous était

¹ Nomination de M. Duplessis comme trésorier du bureau des pauvres, le 10 Mars 1698. — *Jugements et délibérations du Conseil Souverain*, Vol. IV, p. 174.

toujours ouverte, écrit l'annaliste de la maison, soit pour nous donner des lettres de change, soit pour nous avancer nos gratifications tant qu'il a été agent ou pour nous prêter sans intérêt des sommes considérables pour autant de temps que nous voulions. Il fallait que la discrétion réglât nos demandes, car il ne nous refusait rien, et se tenait plus satisfait quand il nous avait obligées que nous ne l'étions nous mêmes des secours qu'il nous avait donné ¹."

M. Dupuy était septuagénaire lorsqu'il mourut le 20 décembre 1713. Il avait conservé jusqu'à la fin un esprit fort agréable et il fut regretté de tous ceux qui avaient été à même d'apprécier ses précieuses qualités. M. Duplessis ne survécut que de dix mois à son ami. Il mourut le 30 Octobre 1714 ².

VI

Pendant ses vingt-cinq années de service M. Duplessis avait eu à subir bien des déboires. La Providence lui réservait pour la fin de sa vie ses plus rudes épreuves. Il sut les supporter patiemment.

¹ *Histoire manuscrite de l'Hôtel Dieu de Québec* (p. p. 210-211.)

² Il fut enterré dans l'église cathédrale de Québec le 31 octobre 1714. (registre de Québec).

Au mois de janvier 1713 ¹ une incendie dévorait le palais de l'intendant. C'est là qu'étaient déposés tous les papiers du trésor dont M. Duplessis avait la garde. Tout fut enveloppé dans le désastre. Cet accident fit une très grande brèche au bien de famille qu'il avait péniblement amassé. En effet, les monnaies de carte, les bons sur le trésor, les valeurs en caisse, les pièces justificatives des dépenses, tout fut détruit, et le trésorier dut en porter la responsabilité. Pour s'acquitter envers le roi, M. Duplessis se crut obligé de vendre la seigneurie de Lauzon. Le 28 Mars 1714, il se défaisait de cette propriété qu'il avait payé 5,500 livres pour 3000 livres en faveur d'Etienne Charest ². Il ne toucha rien du prix de cette vente. La mort vint le frapper avant qu'il eût terminé la liquidation de ses affaires. Sa veuve qui avait toujours été sa caution pour toutes ses charges³, dût rendre compte au roi d'une administration d'un quart de siècle. Comment contrôler une gestion aussi compliquée quand toutes les pièces justificatives étaient détruites ? On la tint responsable pour une somme de 1,200,000 livres. Tout

¹ Lettre de Vaudreuil du 13 février 1713

² Greffe Chambalon.

³ Cautionnements de madame Duplessis. Voir : *Régistre d'ordonnance des intendants* : Vol. I, 28 Octobre 1707; vol. III, 27 septembre 1710 ; Vol. V, 9 octobre 1711 ; *Greffe Barbel* 2 mai 1708.

fut payé, sans compter 6000 livres qu'elle dût débours-
ser en plus. Ces sommes énormes pour l'époque ne
comprenaient point les pertes qui ne purent être cons-
tatées ¹.

L'intendant Bégon qui aurait dû porter la respon-
sabilité d'une grande partie de ce désastre fut impi-
toyable pour Madame Duplessis. Tout en l'entourant
des marques d'une grande bienveillance, il la força à
une reddition complète de compte. C'est à peine si,
quelques années après, quand il eût été lui-même rem-
boursé par la Cour des pertes qu'il avait subies dans
l'incendie, il put lui faire une légère remise sur des
droits que le trésorier avait omis de percevoir pour la
bonne raison que la loi qui les ordonnait n'était pas
parvenue à temps dans la colonie ².

C'est vers cette époque critique que la malheu-
reuse veuve, restée seule dans cette ville lointaine où
elle avait connu la vie large et joyeuse, fonda dans la
cathédrale de Québec une messe basse qui devait être
dite tous les ans à perpétuité, le vendredi après le di-
manche de la passion dans la chapelle de Notre Dame
de Pitié. L'acte de fondation porte que le prêtre cé-
lébrant à la fin de la messe, récitera le *de Profundis*

¹ *Lettre de la mère Ste-Hélène*, 21 octobre 1720.

² *Régistre des ordonnances des intendants*. Vol. VI, 17 Mai 1716

et l'oraison *Deus qui nos patrem et matrem et fideli-
um* ¹.

Toute autre que Madame Duplessis se serait senti prise de découragement en face de cette situation pénible. Pour mettre le comble à son infortune des quatre enfants qui lui restaient, pas un seul n'était auprès d'elle pour lui offrir quelques consolations. Ses deux filles étaient dans un cloître, et ses deux fils venaient de passer en France pour y terminer leurs études.

Mais, si M. Duplessis, le trésorier, était d'un tempérament sombre, esclave de la règle, réservé à l'extrême, son épouse, au contraire, avait l'esprit vif, un caractère décidé et un grand usage du monde, qui lui permettait de ne point se laisser abattre par les revers. Malgré toutes les pertes qu'elle avait subies, il lui restait encore de quoi vivre convenablement.

Elle possédait à Limours, en France, une propriété qui ne lui rapportait presque rien, il est vrai, mais quelques rentes sur l'Hôtel de ville de Paris devaient lui donner un bon revenu. Elle confia l'administration de ces biens à un de ses frères qui était curé en

¹ Greffe Barbel. 18 mai 1719, *Régistre des délibérations de la fabrique de Québec* vol. 3 p. 12 : acceptation de cent livres payés comptant par la Veuve de M. Duplessis pour une messe annuelle à être dite à perpétuité dans la chapelle de Notre Dame de Pitié. (4 mai 1719.)

France. Elle avait aussi une des plus belles maisons de Québec ¹, avec un beau jardin, un verger et quelques emplacements dont elle tirait quelques petites rentes. Tout cela cependant aurait été insuffisant pour la faire vivre. Son industrie y suppléa. Comme dans ce pays tout le monde faisait le négoce, elle suivit l'exemple générale. Tous les ans elle faisait venir de France quelques effets dont elle se défaisait si avantageusement qu'elle put bientôt subvenir à toutes ses dépenses, et payer ses dettes ². Elle trouva même moyen de fonder des pensions viagères au bénéfice de ses enfants.

Madame Duplessis aurait beaucoup désiré retourner en France pour y revoir sa famille, mais l'âge vint et avec elle la maladie. Elle fut atteinte de l'asthme qui la tourmentait incessamment. Au mois de juillet 1720, ses filles de l'Hôtel-Dieu qui l'aimaient beaucoup et auxquelles elle donnait mille témoignages d'affection, pensèrent la perdre. Laissons à la mère de Sainte-Hélène le soin de raconter cet incident. " Elle était allée audevant

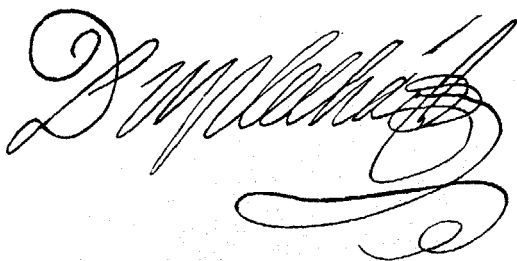
¹ Au recensement de 1716 on voit que madame Duplessis habite une maison sur la rue des Pauvres [maintenant la rue de la Fabrique] avec ses deux fils et une servante.

² C'est ainsi qu'au mois d'octobre 1721, on la voit rembourser à la fabrique de Québec une rente au capital de 580 livres. *Cahier des délibérations de la fabrique de Québec* vol. 3 p. p. 42-44 [14 octobre 1721] Remboursement fait par Mde Duplessis d'une rente au principal de 580 livres en cartes, évalué à 435 livres, argent de France, mis au coffre de la fabrique en attendant qu'on puisse le placer

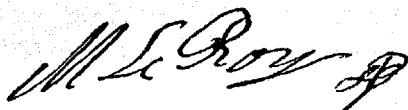
de Mr et Mme l'Intendante qui arrivoient de Montréal jusqu'à une demi lieue de Québec, elle s'en revenait en calèche suivie de toute cette compagnie, lorsqu'étant au haut d'une montagne fort à pique à côté de laquelle le penchant est trop escarpé son cheval perdit haleine et recula de travers en sorte que les roues étoient déjà dans la pente, ma mère effrayée cassa une portière et se jeta à corps perdu sur la terre d'où elle tomba en roulant jusqu'au bas sans se blesser, quoique ce fut dans un endroit plein d'arbres et de halliers, elle fut promptement secourue, on la soigna puis on la ramena couchée dans un canot et on la transporta dans un brancard jusqu'à son lit qu'elle a gardée près de deux mois ; elle fit bien de se jeter hors de sa voiture car la calèche se brisa en tombant sur un arbre qui l'arrêta, le cheval demeura suspendu, et enfin après être remis de la peur que cette chute avoit causée à toute cette troupe, on retira du danger tout ce qui y étoit, ma mère fut quitte pour une légère écorchure et beaucoup de meurtrissures qui lui ont fait bien de la douleur, nous avons regardé cela comme un vrai miracle car il faut que vous sachiez Mde qu'elle tomba de plus de 250 pieds de haut, tout le monde va voir l'endroit par curiosité et on ne peut l'envisager sans frémir."

Echappée comme par miracle à cette chute prodigieuse, Madame Duplessis continua de vivre dans sa

maison de Québec jusqu'à ce que l'âge et les infirmités l'obligèrent à se réfugier auprès de ses filles à l'Hôtel-Dieu. C'est là qu'elle s'éteignit au printemps de 1732 à l'âge de soixante dix ans.

A large, ornate, and highly stylized cursive signature in black ink, featuring elaborate loops and flourishes.

Fac-simile de la signature autographe de M. Duplessis.

A cursive signature in black ink, appearing more fluid and less ornate than the one above, with a distinct ending flourish.

Fac-simile de la signature autographe de Madame Duplessis.

VII

Dès les premières années de sa vie, François-Xavier Duplessis manifesta les sentiments de la plus grande piété. Comme sa famille résidait près de la cathédrale de Québec, il était un des plus assidus

parmi les enfants de chœur ¹. Quand il fut entré au collège son plus grand plaisir était de consacrer ses récréations à converser avec ses deux sœurs, religieuses au monastère de l'Hôtel-Dieu. Oh ! les bonnes heures que nous avons passées ensemble dans la solitude du cloître à parler de Dieu et des choses saintes, s'écriera-t-il plus tard, en se souvenant de ces jours de son enfance. Avec quelle joie encore, il rappellera qu'il fut un des premiers à s'inscrire comme membre de la confrérie du Sacré-Cœur que Monseigneur de Saint-Vallier avait établie dans l'église des Ursulines de sa ville natale ¹.

“ Fervent comme un ange, ne songeant qu'à Dieu et ne s'appliquant qu'à son devoir, ” tel est le portrait que trace de lui sa sœur aînée dans une de ses lettres.

1. Le 29 juin 1708, François Duplessis signe l'acte de sépulture de Françoise Charlotte Bermen de la Martinière, morte à l'âge de cinq ans. *Régistres de la cure de Québec.*

Le 25 août 1701, on voit aux registres de St-Joseph de la Pointe de Lévi que François George Duplessis, fils de sieur Duplessis, seigneur de cette paroisse fut parrain au baptême de Françoise, fille née du mariage de Michel Lemieux et de Marguerite Samson. La marraine était Anne-Françoise Savatier épouse de Charles Bissot. François Duplessis avait alors sept ans et demi. Voici un fac-simile de la signature qu'il apposa à l'acte de baptême :

A large, elegant cursive signature of "François Duplessis" in dark ink, written on a light background.

Quelqu'un lui demandait un jour, alors qu'il était tout petit enfant, ce qu'il ferait quand ses études seraient terminées. Je veux être évêque ou cardinal, répondit-il.

Le jeune ambitieux, ne devait pas porter ses vues si loin puisqu'il entra dans un ordre où l'on fait justement vœu de n'accepter aucunes dignités ecclésiastiques.

Le vingt et un octobre 1716, il s'embarquait à Québec pour la France dans le dessein d'entrer dans la compagnie de Jésus.

Le navire qui le portait aborda le deux décembre à la Rochelle, et le sept janvier 1717, le jeune Duplessis faisait son entrée au noviciat des P.P. Jésuites à Paris. C'est de là qu'il partit au mois de septembre de l'année suivante pour aller commencer sa carrière au collège de Rennes, en Bretagne. Une simple note empruntée à sa correspondance nous le représente, préludant à l'âge de vingt quatre ans avec le zèle et la ferveur d'un saint aux futurs triomphes de ses missions par la surveillance de deux cent quarante élèves, " guère moins éveillés que les Canadiens, " dit-il.

Rien de plus édifiant que les débuts de cette vie religieuse.

“ Ne nous cédon's point le pas les uns aux autres dans le chemin de la perfection, écrit-il à ses sœurs ” (1716.) “ Il n'y a que Dieu qui mérite d'être l'objet de nos pensées et des affections de notre cœur. *Deus meus est omnia.* ” (1717) “ Soyez des Thérèse et que je sois un Xavier. Dieu seul et vous seules. ” Puis il raconte dans l'intimité les douceurs qu'il goûte dans la vie religieuse.

Le deux février 1719, le jeune novice prononçait ses premiers vœux. Il sentait déjà qu'il était appelé à travailler au salut des âmes et il en éprouvait une grande joie. “ Priez Dieu qu'il me donne les dispositions d'un véritable apôtre, écrit-il à ses sœurs. Soyez assurées que vous aurez travaillé au salut de plusieurs milliers d'âmes. Je vois cette vérité plus claire que le jour. ” (1720.)

Après ces paroles qui retentissent comme une prophétie quand on les lit à deux siècles de distance, il continue: “ Dieu veut faire de vous deux Thérèse. . . Le siècle des Thérèse n'est pas passé. . . Aimez ardemment la croix si vous voulez parvenir à la perfection. . . — ”.

Puis, tout à coup, il se répent dans son humilité de les vouloir exhorter à la dévotion. Appartient-il à un novice comme lui de prêcher ses aînées dans la vie

monastique ? “ ô Marie, ô Marthe, priez pour Lazare . . ”

Y a-t-il rien de plus beau que cette noble émulation entre le frère et les sœurs qui ne veulent point se céder le pas dans la voie de la perfection.

Cependant le jeune religieux tout à ses devoirs ne calculait plus ses forces. Se laissant emporter par son zèle il tomba malade, et, incapable de continuer ses fonctions au collège de Rennes, il partait au commencement d'octobre 1720 pour le collège de la Flèche. Puis, en septembre 1721, ses supérieurs le dirigèrent sur Blois “ dans le plus bel air de France ” pour y rétablir complètement sa santé. Ses travaux, dans ce dernier établissement, étant peu absorbants, lui donnèrent des loisirs. Il en profita pour goûter les douceurs de la solitude et se préparer à l'avenir. Le temps approchait où il devait prendre une décision suprême. L'enseignement, le soin des élèves, l'étude des profanes, tout cela ne satisfaisait point son cœur d'apôtre.

“ A vingt cinq ans, a dit Lacordaire, une âme généreuse ne cherche qu'à donner sa vie. Elle ne demande au ciel et à la terre qu'une grande cause à servir par un grand dévouement : l'amour y surabonde avec la force. ” Duplessis en était à cette période de

la vie. A Rennes, à la Flèche, à Blois, rien de ce qui l'entourait n'avait rempli ses aspirations. Dans sa classe pendant qu'il était occupé, en apparence, à corriger les thèses de ses élèves, il vivait ailleurs. Il aurait voulu trouver l'occasion de déployer ses ailes.

Pendant son séjour à Rennes un missionnaire de retour des Indes avait visité le collège. Il se dirigeait vers Rome pour y rendre compte de ses pénibles travaux. Le saint homme avait dit aux novices ses voyages, les incidents de sa mission apostolique, le bien immense qui restait à faire dans ces lointaines régions.

Que d'âmes à sauver qui dormaient dans les ténèbres de l'ignorance ! Ces récits entraînèrent Duplessis qui ne songea plus qu'à se consacrer aux missions du Japon. Il écrivit à ce sujet secrètement à ses sœurs, confidentes de ses pensées les plus intimes ¹.

A la Flèche, tout malade qu'il fût, il s'était essayé à la prédication. Les deux dernières semaines du carême il y avait donné deux retraites où il parlait deux, trois et quelquefois quatre fois par jour, souvent pendant une heure et demie sans discontinuer. Il y mettait tant d'âme que chaque fois qu'il descendait de la chaire il était obligé de changer de linge. " Dieu m'a donné une si grande facilité de parole quand il s'agit

1. Lettre du 15 juin 1721.

de parler des vérités éternelles, écrit-il à ses sœurs, que je le pourrais faire pendant des heures sans fatiguer ma mémoire ou mon esprit. Priez pour faire réussir les desseins que Dieu m'inspire. Je serai missionnaire parmi les infidèles, soit en France soit en province. ”

Duplessis avait trouvé sa voie. Dès le début, celui qui avait pour vocation presque naturelle de prêcher le peuple se sentit dans son élément.

A Blois où il vécut de 1721 à 1724, il ne put monter en chaire, mais un autre aliment s'offrit à son zèle. Les jansénistes avaient établi leurs quartiers dans la ville et y faisaient une active propagande. Le jeune novice mit en pièces un livre du *Nouveau Testament* de Quesnel qu'une dame de ses amies lui avait passé et en envoya porter les morceaux à un des plus fervents sectaires de la nouvelle doctrine. Ce coup d'audace souleva les passions. Une polémique s'engagea. Ceux qui se déclarèrent pour Duplessis furent appelés “ les Canadiens.” Pour répondre aux novateurs il rédigea une instruction qu'il intitula *Instruction familière sur le neuvième article du Symbole*. Cet écrit fut répandu à plusieurs mille exemplaires. On en envoya une copie à l'évêque de Blois qui était alors à Paris. Cet évêque était Jean-François Paul Lefebvre de Caumartin, membre de l'Académie française, très apprécié de Mgr de Noailles, archevêque

de Paris, mais qui avait une tendance au jansénisme quoiqu'il eût adhéré dès 1720 à la déclaration royale destinée à mettre fin aux querelles de la bulle *Unigenitus*. Celui-ci porta l'écrit de Duplessis au Parlement dans l'espérance de le faire condamner. Mais le Parlement passa outre. Il fit publier alors un mandement par lequel il défendait dans son diocèse, l'usage de tous les catéchismes des autres diocèses, surtout ceux qui ne portaient pas de nom d'auteur. L'écrit de Duplessis était dénoncé sans que l'évêque l'attaqua particulièrement. Il n'en fallait pas plus pour piquer la curiosité générale. La polémique se continuait entre les deux camps, lorsque Duplessis fut appelé à Tours en 1725 ¹.

L'archevêque de Tours accueillit le jeune lutteur avec la plus grande bonté. Il voulut lui-même le recevoir dans les ordres. Le 16 mars 1726, il le faisait sous-diacre, le lendemain le recevait diacre, et le 10 mars l'ordonnait prêtre.

Le P. Duplessis alla dire sa première messe au collège de la Flèche, le 25 mars, jour de l'Annonciation.

¹ *Biographie de J. P. Caumartin* publiée à Vannes en 1876. En 1728, fut publié à Blois le *Catéchisme du diocèse de Blois*, puis en 1733 une lettre pastorale sur des propositions à lui dénoncées.

Le jeune prêtre était depuis huit jours à peine dans cette ville lorsque le père qui prêchait dans l'église des jésuites tomba malade. Le recteur du collège demanda à Duplessis de le remplacer. Il accepta, termina la retraite, trouva moyen de prononcer huit sermons dans les diverses communautés de la ville et de prêcher pendant quatre heures de suite le jour du Vendredi Saint, tout cela dans le cours d'une semaine.

Le P. Duplessis passa cette année au collège à poursuivre ses études de théologie tout en se livrant à l'enseignement. Pendant ses vacances il entreprit de prêcher le jubilé à Rouen. C'était la première fois qu'il conduisait une retraite régulière. Il fut étonné de la somme de bien que pouvaient produire ces missions. Il remarqua surtout que les sermons qui avaient le plus touché son auditoire étaient ceux qu'il avait faits sur la Passion de Jésus-Christ pendant qu'il tenait son crucifix à la main. "Je serai le prédicateur de la croix," écrit-il à ses sœurs.

C'est ainsi que d'étape en étape l'apôtre s'acheminait, voyant déjà devant lui la route toute tracée et n'attendant plus que l'ordre de ses supérieurs pour s'y élancer. Il était appelé à la prédication, il le savait. Il sentait tout le bien qu'il y pouvait faire. Mais où serait son champ d'action ? Irait-il aux Indes, ainsi

qu'il l'avait rêvé un jour à Rennes ? Traversant ces mers, retournerait-il vers sa patrie du Canada y continuer l'œuvre des Brébœuf et des Lalemant ? Plusieurs le croyaient. Ne rencontrerait-il pas plus de sauvages en France qu'au Canada, écrivait-il plaisamment à ses sœurs ? Dans les missions à l'étranger on se sanctifiait bien plus sûrement. Mais d'un autre côté dans les quelques missions qu'il avait prêchées en France que de grâces Dieu lui avait déjà accordées.

Telles étaient les méditations journalières du P. Duplessis dans la solitude de Rouen où ses supérieurs l'avaient envoyé faire la retraite obligatoire de trente jours avant de commencer la dernière année de probation au noviciat. Cette retraite, depuis longtemps il la désirait. C'est là que sa vocation devait se décider.

Mais l'heure de l'apôtre n'était pas encore venue.

Des bords lointains du Mississipi on faisait appel à la compagnie de Jésus, on y demandait de nouveaux ouvriers pour travailler à la vigne du Seigneur. Douze jésuites venaient de s'embarquer, il fallait remplir les chaires des collèges qu'ils avaient laissées vacantes par leur départ. Duplessis fut arraché à sa retraite de Rouen, et reçut l'ordre d'aller enseigner la philosophie à Arras ¹.

1. 13 octobre 1727.

C'est dans cette ville que le P. Duplessis prononçait ses derniers vœux, le deux février 1729. Il demanda alors à ses supérieurs de l'envoyer au Canada. Mais ceux-ci jugeant que les prédications de cet orateur déjà fameux produiraient plus de bien en France que dans les forêts d'Amérique décidèrent de le garder à son poste.

Depuis deux ans déjà le P. Duplessis consacrait au salut des âmes les jours de fête et de congé dont il pouvait disposer au gré de son zèle. La Flandre ne connaissait pas encore les grandes retraites publiques, les missions royales organisées pour ramener à la foi les protestants et les indifférents. Il rêvait de les inaugurer. Tout le temps qu'il pouvait dérober aux études arides de la philosophie il l'employait à la conversion des pêcheurs. On le voyait au confessionnal depuis cinq heures du matin jusqu'à huit heures du soir. Il ne lui fallait qu'une demie heure pour préparer un sermon. Il prenait deux ou trois réflexions et il s'abandonnait aux mouvements de l'improvisation dictés par l'Esprit-Saint. Dieu bénissait sa méthode. Dans une seule retraite il entendit sept cents confessions générales.

Le voisinage de la Hollande lui donnait l'occasion de rencontrer souvent des calvinistes et des luthériens, il en ramena plusieurs à la religion catholique.

Les jansénistes, jalousant ses succès, firent imprimer à Amsterdam des pamphlets dans lesquels on l'accusait de prêcher une doctrine anti-chrétienne, et où on le citait comme un des plus hardis défenseurs des jésuites.

Le P. Duplessis qui pendant tout son noviciat avait eu une santé chancelante sentait accroître ses forces à mesure que ses travaux augmentaient. Ses jours se partageaient entre l'enseignement, la prédication et le confessionnal. Il était obligé de réciter son bréviaire pendant la nuit. Il trouvait encore moyen de visiter les prisonniers, les malades et les pauvres. Ses bonnes œuvres ne se comptaient plus. En 1732, il entreprit de faire faire les pâques aux nombreux soldats des régiments en garnison à Arras. Par ses prédications ardentes, douze mille, cette année-là, remplirent leur devoir pascal.

VIII

Jusque là les prédications du P. Duplessis s'étaient bornées à l'enceinte d'Arras. C'est à peine si pendant ses vacances de 1730 il avait pu parcourir quelques villes et villages de la Flandre. Mais sa renommée grandissait. De partout on réclamait ce prédicateur à la parole ardente, mais la population d'Arras ne

voulait pas qu'on lui enleva son apôtre. Plusieurs des premiers magistrats de la ville déclarèrent ouvertement qu'ils craignaient de ne pouvoir prévenir une sédition si le P. Duplessis s'en allait. Le missionnaire fut obligé de profiter de la nuit pour franchir l'enceinte de la ville.

C'est en 1734 que le P. Duplessis, pour répondre à l'appel des populations, commença cette série de grandes missions qui devaient se continuer pendant trente années. Cette date marque le vrai début des courses apostoliques de l'éminent prédicateur. En cette année il fit des retraites à Saint Pol, à Bapaume, à la Bassée, à Douay. A Douay, en un seul jour, 3,000 communians s'approchent de la sainte table. Dans une seule mission, cent cinquante confesseurs furent à l'œuvre pendant six semaines. Les villages se rassemblaient de trois ou quatre lieues à la ronde pour l'entendre.

En 1735, le P. Duplessis prêche à Amiens. M. d'Orléans de la Motte, si célèbre par sa piété, venait d'être nommé au siège épiscopal de cette ville. C'est lui qui y avait appelé le missionnaire. A cette mission, dans une seule matinée, 20,000 personnes communierent. Un autel avait été placé au milieu de la nef sur lequel reposaient dix-sept grands ciboires qui furent remplis trois fois chacun. Douze chanoines

accompagnés de vingt-quatre ecclésiastiques portant des flambeaux furent occupés à donner la communion depuis quatre heures du matin jusqu'à midi. Le sermon de clôture de la retraite fut prononcé sur l'esplanade en présence de 40,000 personnes.

La même année, le P. Duplessis, accompagné de sept de ses confrères, se dirigea du côté du Rhin. Il parcourut trois diocèses d'Allemagne et sept diocèses de France. Les églises, étant trop petites pour contenir la foule qui venait l'entendre, il dut prêcher sur les places publiques ou au milieu de la campagne. Le peuple couchait en plein air afin de pouvoir assister au sermon du lendemain. A Valenciennes, on vint le chercher à trois lieues de la ville en chantant des cantiques et à son entrée dans les murs les canons tonnèrent comme pour un conquérant. En Allemagne les bourgmestres lui présentèrent les clefs de leur ville.

Au cours de ces retraites les ennemis se reconciliaient, les pêcheurs se convertissaient. Jamais on n'avait vu pareille ardeur à venir entendre la parole de Dieu. Dans certaines villes des restitutions se firent au montant de deux cent mille livres.

A Saint-Germain-en-Laye quelques pères jésuites qui s'étaient fait un nom comme orateurs, entre autres le P. Segaud, accompagnèrent le P. Duplessis. L'affluence fut immense. Commencée le 29 avril, cette

retraite ne finit que le 8 juin. Dans une communion générale on compta jusqu'à 4,000 hommes et 3,000 femmes. Le jour de la Fête-Dieu la foule qui s'était porté au sermon était si considérable que le missionnaire dût prêcher dans la cour de l'hôpital, pendant qu'un de ses confrères faisait le sermon dans l'église.

Après avoir fait des missions dans le diocèse d'Amiens, à Abbeville, Mont-Didier, Montreuil, Dour-lens, Roye, Albert, Villers, à Rouen où il prêcha dans quarante cinq églises, parcouru les villes de la Flandre, de l'Artois et de la Picardie, le P. Duplessis revenait au commencement de 1738 dans la ville d'Arras.

IX

C'est pendant cette année 1738 que devait éclater d'une façon extraordinaire la preuve que le P. Duplessis était appelé par la providence à poursuivre la campagne évangélique qu'il avait si brillamment commencée quatre ans auparavant.

Choisi par ses supérieurs pour prêcher à Arras la retraite de Pâques à la garnison de la ville composée d'environ trois mille hommes, le P. Duplessis s'en était acquitté avec son ardeur accoutumée. Il voulut clore ses prédications par une grande cérémonie religieuse.

Sur une des portes des fortifications de l'enceinte

d'Arras la piété des fidèles avait fait ériger autrefois un calvaire surmonté d'une croix qui dominait une grande partie de la ville. La croix très ancienne exposée à toutes les intempéries des saisons était toute vermoulue. Secondé par les libéralités de quelques personnes chrétiennes, le P. Duplessis en fit faire une nouvelle qui fut bénite le 18 mars.

Elle était exposée depuis douze heures à la vénération des fidèles dans l'église des jésuites, lorsqu'une fruitière du nom d'Isabelle Le Grand, qui depuis quatre années, à la suite d'une chute qu'elle avait faite, ne pouvait plus marcher s'y fit transporter. Après avoir embrassé le pied du signe de la Rédemption la malheureuse infirme se sentit subitement guérie. Elle était entrée dans l'église traînant péniblement ses béquilles, elle en sortit sans l'aide de personne, marchant d'un pas ferme et assuré.

Isabelle Le Grand était connue de toute la ville. Depuis longtemps les médecins l'avaient déclaré incurable. Le lendemain de sa guérison miraculeuse on la vit suivre la procession qui se fit pour porter solennellement la croix nouvellement bénite jusqu'au Calvaire.

L'évêque d'Arras, Mgr François Baglion de la Salle, voulant perpétuer la mémoire de cet événement miraculeux, en consigna tous les détails dans un man-

dement resté célèbre. La croix d'Arras devint le but de nombreux pèlerinages. On s'y rendait en processions des provinces les plus éloignées. Avant la fin de l'année 1738 douze à treize cents mille pèlerins avaient déjà été s'y agenouiller. Il en venait jusque d'Allemagne, d'Angleterre, et d'Italie. Le Pape avait fait traduire en italien le mandement de l'évêque d'Arras. Un grand nombre de malades se relevèrent guéris pour prix de leur foi. Plusieurs auteurs du temps racontent les prodiges étonnants qui s'y accomplirent. Un vicaire de Saint-Géry, une des paroisses d'Arras, en composa un livre intitulé : *La dévotion au Calvaire* qui eut de nombreuses éditions.

La gravure s'empara à son tour de ces faits prodigieux et représenta sous tous ses aspects la croix miraculeuse d'Arras. Ces images furent répandues dans toutes les provinces de France. Plusieurs de ces pieux memento sont parvenus jusqu'à nous. On en conserve encore quelques exemplaires au monastère de l'Hôtel-Dieu à Québec.

On y voit la croix fameuse plantée sur les remparts de la ville. Le P. Duplessis revêtu d'un surplis est représenté debout sur le piedestal du calvaire dans l'attitude du prédicateur. Sur le fronton de la porte de la ville, dominée par la croix, on lit l'inscription "CLAMAVI AD TE ET SANATI ME." La

procession défile au pied du rempart. Le clergé marche en tête, puis viennent les chanoines, l'évêque, les magistrats en grands manteaux d'hermine, la garnison sous les armes et la foule immense. Sur quelques unes de ces images on lit cette naïve légende :

O croix crucialeuse où cette âme fidèle
Vient chercher le remède à son infirmité,
Accablé sous le poids de mon iniquité,
Je viens comme elle à vous, guérissez moi comme elle.

Ces images en popularisant la croix d'Arras rendirent célèbre dans toute la France le nom du P. Duplessis. Le graveur de Poilly fit le portrait de l'humble missionnaire. Il le représenta dans le costume de la compagnie de Jésus tenant un crucifix dans sa main droite, avec la légende qui suit : " François-Xavier Du Plessis, missionnaire de la compagnie de Jésus, né à Québec, en Canada, le 13 janvier 1694." Le portrait est entouré d'un cadre ovale supporté par une console sur laquelle on lit ces vers :

Quel est l'apôtre que je vois ?
C'est du Plessis le Héraut de la croix.
Des saints martyrs il a le zèle.
Il trouve dans la croix son espoir, ses douceurs.
Il nous apprend à ne point rougir d'elle,
Il la plante en tous lieux et surtout dans les cœurs.

Le lendemain du jour où la croix fut plantée sur les murs d'Arras le P. Duplessis, voulant se dérober à l'enthousiasme du peuple, sortit secrètement de la



LA CROIX D'ARRAS.

ville pour se rendre à Paris où il devait préparer les élèves du collège des jésuites à la retraite pascalle. De là, après un court séjour à Caen, il revint à Arras quatre mois après en être parti. Arrivé aux portes de la ville il descendit de voiture et se rendit au pied du calvaire. Il ne put retenir ses larmes en y trouvant plus de cent pauvres aveugles, estropiés et paralytiques qui l'ayant reconnu s'adressèrent à lui pour obtenir leur guérison. La croix était toute couverte d'ex-voto d'or, d'argent, de diamants. Deux sentinelles y faisaient la garde jour et nuit.

La nouvelle de l'arrivée du père s'était répandue comme une trainée de poudre. Il fallut appeler la force armée pour lui faire livrer passage.

Trois jours après, pendant que le saint prêtre faisait sa prière à l'église, on lui apporta le corps d'un enfant qui venait de mourir sans baptême. Les parents désolés lui demandèrent avec instance de rappeler le pauvre petit être à la vie afin qu'il pût être baptisé. Le père, après avoir essayé en vain de les consoler, touché de leur douleur et voyant la vivacité de leur foi, leur dit d'aller porter l'enfant au pied de la croix, et fit mettre tous ceux qui étaient dans l'église en prières.

Rendu près du calvaire l'enfant s'agite tout à coup, sa peau devient vermeille. On va chercher de

l'eau bénite à la paroisse la plus proche, le petit ressuscité recoit le baptême, et meurt une heure après. Son cadavre est rapporté à l'église où on l'enterre au son de toutes les cloches de la ville.

X

Les nombreux miracles qui s'opéraient à la croix d'Arras avaient donné une sanction suprême à la mission du P. Duplessis. Les évêques l'appelaient à l'en- vie pour évangéliser les paroisses de leurs diocèses.

Après douze jours passés dans la retraite au collège d'Arras, le P. Duplessis reprenait ses courses apostoliques. Il ne voulait pas rester oisif, écrivait-il à ses sœurs, il craignait le démon du midi.

C'est d'abord en Normandie qu'il alla exercer son zèle, à St-Etienne d'Elbeuf, à Gisors, puis à Rouen même (août 1738).

Jusqu'en 1738, la méthode de prédication suivie par le P. Duplessis avait été à peu près toujours la même. La première semaine était consacrée au renouvellement solennel des engagements du baptême. Après l'exposition du Saint-Sacrement, le missionnaire revêtu de l'étole et portant un cierge à la main se rendait aux fonds baptismaux, d'où il adressait son premier sermon à l'auditoire. La deuxième semaine

était employée à la préparation à la mort. La troisième semaine se composait d'une série d'amendes honorables à Dieu. Pendant la quatrième semaine, le missionnaire s'occupait à consacrer les fidèles à la Sainte Famille. Enfin la cinquième semaine était vouée au culte de Jésus crucifié. Tous les dimanches il y avait des communions générales. C'était ce que le P. Duplessis appelait ses grandes missions.

Après les événements qui s'étaient produit à Arras, le prédicateur, sans abandonner sa méthode primitive, la modifia quelque peu afin de répondre à l'empressement des populations. Il inaugura les retraites de neuf jours.

Pendant qu'il était encore au collège à Québec, le P. Duplessis assistant au sermon de vêture de sa sœur cadette dans l'église de l'Hôtel-Dieu avait été vivement impressionné par la peinture que le prédicateur avait faite de la Passion du Sauveur. Cette pensée l'avait poursuivi depuis et il avait gardé une dévotion toute spéciale à la sainte croix. Au cours de ses premières prédications pendant la retraite qu'il fit à Rouen, il avait lui-même expérimenté l'effet produit sur son auditoire lorsqu'il prêchait un crucifix à la main. De ce moment il résolut de devenir le Héraut de la croix. " Epousons la croix, écrivait-il sans cesse à ses sœurs, pendant ses années de noviciat. C'est sur Jésus cruci-

fié qu'il faut prêcher de préférence. Lui seul et vous seules."

"Le couronnement d'une vie glorieuse est souvent la réalisation d'une pensée du jeune âge," a dit un auteur célèbre. Le P. Duplessis le prouva. Le jeune étudiant inconnu qui avait versé des larmes en entendant prêcher la passion du Sauveur dans un cloître ignoré du Canada devait devenir un jour le plus illustre prédicateur de la croix au dix-huitième siècle. C'est elle qu'il devait prêcher aux populations, par toute la France, c'est elle qu'il devait planter dans toutes les villes, c'est elle qui devait être l'unique sujet de ses sermons dans les retraites de neuf jours qu'il allait inaugurer, c'est elle encore qui devait lui procurer ses plus beaux succès oratoires.

Laissons-le nous raconter comment il fit honorer la croix dans ses missions. C'est le récit de ses retraites à Rouen et à Gisors en 1738.

..... "J'ai arboré l'étendard de la croix dans toutes les villes où j'ai fait des missions et la dévotion à Jésus crucifié y a rappelé la piété et fait revivre la foi des premiers siècles de l'église. Vous serez bien aise de savoir la méthode que je suis pour établir cette dévotion qui consiste dans quatre solennités qui se célèbrent dans l'espace de neuf jours pour honorer les neuf principales stations de Jésus-Christ souffrant et mourant entre les bras de la croix. Le premier jour c'est la solennité de la bénédiction de la croix qui se fait avec l'appareil le plus grand. La croix est étendue sur un long autel au milieu de

l'église toute environnée de cierges qu'on n'allume que quand la croix est bénite. J'y ai vu jusqu'à plus de trois cents cierges à la fois. Le Christ est couvert d'un grand rideau rouge jusqu'au moment que commence la bénédiction, dont les prières sont si belles et le spectacle si touchant que je suis presque toujours obligé d'interrompre le chant par les larmes qui m'échappent et celles que je vois couler des yeux des assistants. Pendant cette bénédiction presque tous les assistants tiennent en main une croix ou un crucifix élevé, afin de participer à la bénédiction générale, de sorte que de la chaire où je fais en chappe la bénédiction je vois une forêt de crucifix élevés au-dessus de la tête de tout le monde. J'en ai béni à Rouen plus de soixante dix mille, l'église, le cimetière, la rue, toutes les maisons des environs étaient pleines de monde tenant en main leur crucifix. Le troisième jour de la neuvaine on fait l'adoration solennelle de la croix comme le vendredi saint la tête de la grande croix étant appuyée sur les marches du grand autel et le reste de la croix étant étendu sur des tapis, tous les corps les plus distingués de la ville viennent après le clergé l'adorer. Le sixième jour de la neuvaine on fait la translation de la croix elle est portée processionnellement dans les plus belles rues de la ville. Voici comme elle fut portée à Gisors. La procession commençait par environ deux cents hommes qui portaient à la main des branches de laurier pour marquer le triomphe de la croix, ils étaient suivis d'environ trois cents portant des flambeaux ou des cierges ou des croix, ensuite la grande croix de vingt cinq pieds de long était portée sur les épaules de vingt-quatre prêtres en surplis et en étole. Le Christ qui est parfaitement beau et qui valait cinquante écus paraissait couché sur la croix élevé au-dessus de la tête de tout le monde formait un spectacle si touchant qu'on ne pouvait le regarder sans être attendri.

Lorsqu'on fut arrivé au milieu de la rue la plus large on plaça la croix à plate terre sur des tapis qui étaient étendus sur le pavé pour honorer la mémoire de Jésus-Christ succombant sous le poids de sa croix, là je fis un discours sur la nécessité de

porter sa croix après Jésus Christ et avec Jésus Christ, ensuite on y fit l'adoration solennelle de la croix, après quoi la croix fut relevée et rapportée à l'église sur les épaules par les gentil-hommes, les officiers en habits noirs et les principaux magistrats en robe de palais, pour rappeler la mémoire de Simon le Cyrénéen qui porta la croix avec Jésus-Christ. Après cette solennité tous les peuples de quatre à cinq lieues à la ronde accoururent avec un si grand concours que l'église ne désemplissait point.

Le neuvième jour qu'elle fut portée et plantée sur le rempart, il fallut avoir du monde sous les armes tout le long du chemin pour empêcher que la foule n'interrompit l'ordre de la procession qui se fit avec plus de magnificence que la première fois. Il fallut faire quatre stations pour contenter tous les états qui voulaient partager l'honneur de porter la croix, jusqu'à la première elle était portée par les prêtres, à la seconde par les officiers et les magistrats à la troisième par les principaux bourgeois, à la quatrième par des ouvriers qui avaient été choisis pour cela, lorsque la croix fut arrivée où elle devait être placée en trois minutes elle fut élevée et plantée dans les degrés de pierre qui étaient préparées par le moyen d'une machine que j'avais fait disposer pour cela pendant quoi on chanta " Vexila Regis prodeunt " ensuite je fis un sermon sur l'excellence et la vertu de la croix pour préparer à l'adoration de la croix qui se fit avec une édification charmante ensuite on revint à l'église en chantant le " Te Deum " et pour recevoir la bénédiction du Saint-Sacrement."

Pendant que ces cérémonies grandioses s'accomplissaient, on répandait au milieu de la foule des images que le missionnaire avait fait graver. Jésus y était représenté chargé d'une lourde croix sur les bras de laquelle on lisait : " *Il s'est chargé de nos douleurs,* " s'avancant péniblement à travers une forêt

de croix portant chacune sa légende : *Souffrances, injures, outrage ; procès et banqueroute, mort de parents et amis, persécutions, opprobres, pertes de biens, procès, calomnies, humilités, adversité, persévérance, affliction, maladie de soi et des siens, violence, pauvreté, misère, peines de corps et d'esprit, mépris, martyr, si quelqu'un veut venir à moi qu'il prenne sa croix et me suive (St-Mathieu ch. 10) ; Suivez la voie que le Sauveur vous montre. Jésus-Crist a porté sa croix pour nous apprendre à porter la nôtre, le monde en est rempli et chacun a la sienne de quelque condition qu'il soit c'est pour cela que le Sauveur a dit : Si quelqu'un veut venir après moi qu'il prenne sa croix et me suive.*

XI

Le genre adopté par le P. Duplessis était nouveau. La mise en scène théâtrale qu'il employait pour frapper l'imagination de ses auditeurs était de nature à déplaire au rigorisme des jansénistes. Pendant qu'il prêchait à Arras ils l'avaient déjà attaqué à cause de ses innovations. Après le miracle opéré par la croix qu'il avait plantée sur les murs de cette ville ils le dénoncèrent avec plus de violence encore dans les gazettes sous leur contrôle.

D'année en année, les "Nouvelles-Ecclesiastiques"¹ surveillaient et dénonçaient aux partisans du jansénisme à peu près chacune de ses missions. On s'y indignait de ce qu'en quelques jours il eût osé conduire à la sainte table toute la garnison d'une ville de guerre, de ce que les évêques lui prêtaient leur chaire, leur cathédrale, toutes leurs paroisses, pour procurer au peuple en forme de supplément au ministère ordinaire des pasteurs, des spectacles sacrés, qui sous le nom de missions, de portement de croix, d'associations du Sacré-Cœur, "ébranlaient le solide et l'essentiel" de la discipline et des fonctions de la sainte hiérarchie, de ce que dans les plus importantes villes du royaume, à Rouen par exemple, les communions générales d'une mission avaient été si nombreuses, qu'on avait donné la sainte Eucharistie non seulement autour du sanctuaire, mais encore en dehors de l'église, dans le cimetière, et jusque dans la rue. C'est un feu capable, si on ne l'éteint, ajoutaient-elles, d'embraser tout le royaume. Enfin, elles mettaient leur espérance dans la vigilance des Parlements, et elles félicitaient les magistrats, comme bien plus dignes de porter eux-mêmes le

¹ On peut consulter à la bibliothèque nationale de Paris cette gazette qui forme 24 volumes. Voir aussi : *Les derniers Jansénistes depuis la ruine de Port Royal jusqu'à nos jours*, 1710-1870, par Léon Scellée.

bâton pastoral que leurs évêques, de ce que leur zèle du moins n'avait pas hésité à fermer aux efforts de ces prétendus apôtres l'accès des prisons.

Les miracles même d'Arras dont elles ne pouvaient nier l'authenticité ne les désarmaient point. " Il paraît ici, y lisait-on, que la miséricorde de Dieu est si grande qu'il fait des miracles pour ses plus implacables ennemis."

En 1738, à Gisors, on monta une cabale pour empêcher de parler le missionnaire. Le bruit ayant couru, même à Elbeuf, qu'on l'avait trainé par les cheveux dans les rues on fit pour lui des prières publiques.

Le P. Duplessis ne craignait pas les attaques. Plus elles étaient violentes et répétées, plus il poursuivait sa tâche avec ardeur. C'est la persécution qu'il lui fallait pour lui prouver que ses prédications étaient fructueuses. Il l'accepta comme une chose nécessaire.

Dans un des faubourgs de Paris, s'élevait alors l'église de Saint Médard. C'est là que le diacre Pâris avait fait accourir pendant longtemps les enthousiastes adeptes de Jansénius. Dans le cimetière attenant à l'église reposaient les restes de cet apôtre de la nouvelle secte à côté de ceux de son illustre théologien Pierre Nicole. Depuis six ans déjà le roi avait fait

fermer ce cimetière, témoin des exploits des convulsionnaires. On connaît l'épigramme qui fut alors placardée sur les portes closes de la nécropole :

De par le roi, défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu.

Mais en fermant le théâtre principal des manifestations du fanatisme, le roi n'avait pas détruit les fanatiques. C'est dans ce centre même de la superstition que le P. Duplessis voulut poursuivre, jusque dans leurs retranchements, les jansénistes qui l'attaquaient sans relâche.

Au mois de juin 1738 il montait dans la chaire de l'église de Saint Médard.

Le zélé missionnaire avait choisi le jour même où l'on célébrait la fête du patron de l'église pour y faire le panégyrique de Saint-Médard. La foule qui assistait au sermon était si grande que plusieurs s'y firent écraser. On craignait que le prédicateur s'y fit assommer. Le P. Duplessis, sans crainte, impassible aborda hardiment son sujet et développa toute sa pensée. " C'est aux reliques de Saint-Médard, s'écria-t-il en commençant, qu'il faut rendre hommage, et non au culte superstitieux du prétendu saint qui a attiré tant de monde dans ce cimetière. " Surprise par cet exorde la foule laissa poursuivre le missionnaire qui parla au milieu du plus religieux silence.

Après le sermon, les marguilliers de la paroisse vinrent prier le père de leur prêcher une mission ou un carême, mais celui-ci qui préférerait aux auditoires d'une grande ville comme Paris la bonne population des provinces s'en excusa. Tant de travaux, du reste, l'avaient épuisés. Il se déroba aux désirs des fidèles pour aller se reposer jusqu'à l'automne à Chevreuse où il prêcha néanmoins encore une retraite.

Dans cette belle vallée de Chevreuse, berceau de sa famille, Duplessis s'attarda au souvenir des siens. Il revoyait là tous les endroits chers à son cœur. C'est dans cette paroisse que sa sœur la mère Sainte-Hélène avait été élevée. Dans l'église, l'autel était encore décorée des fleurs qu'elle avait elle-même placées. Que de souvenirs ! Il allait y dire son bréviaire dans le banc de sa grand'mère dont la mémoire était encore vénérée de tous les anciens habitants du pays. Il se sentait animé d'un zèle extraordinaire en pensant qu'il était dans le temple où ses pères avaient été régénérés dans la grâce.

Quel bonheur il ressentait, quand allant à travers la campagne revoir tous les endroits où sa famille avait vécu, il rencontrait des bonnes gens qui le reconnaissaient à la *philosomie*. "Comment se porte mademoiselle Manon ?" lui demandait-on. Le missionnaire, ému, pensait alors à tous ceux qu'il avait

laissés de l'autre côté des mers et, le soir, il écrivait à ses sœurs ses impressions dans des lettres pleines de tendresse qui rappellent le genre charmant d'Eugénie de Guérin.

De retour de ce pèlerinage, le P. Duplessis, passant par Paris, prêcha pour la reine d'Espagne, le jour de la Présentation, aux Carmélites de la rue de Grenelle, puis le dimanche suivant, pour madame la Maréchale de Grammont au Bon Pasteur. On le pressait encore de donner une mission dans la capitale, mais s'échappant au tumulte de la grande ville, il alla faire une retraite dans la cathédrale de Laon qui fut suivie de celles de Marles, de Guise, d'Aubenton, de Vervins et de Notre Dame de Liesse.

L'évêque de Laon, dans un mandement du 22 Novembre 1738, annonçait la présence du P. Duplessis dans les termes les plus élogieux. " C'est par un effet singulier de la divine miséricorde, disait-il, que nous possédons un missionnaire célèbre que tous les diocèses s'empressent d'avoir, et dont Dieu a béni les infatigables travaux et par des conversions innombrables et par des prodiges inouis. Témoin ce qui se passe depuis près d'un an à la croix d'Arras, qu'il a planté à la fin d'une de ses missions. "

XII

Stanislas Leczinski, chassé de la Pologne, et étant venu se réfugier en France auprès de son gendre Louis XV, avait obtenu comme apanage les duchés de Lorraine et de Bar auquel fut attaché le titre de roi. Ce souverain qui était très pieux voulut associer la religion à son entrée solennelle dans la capitale de ses nouveaux états en inaugurant ce jour-là même dans l'église de Nancy une grande mission à l'instar des missions royales de France ¹. Le P. Duplessis fut appelé pour en diriger les exercices. L'évêque comte de Toul, Scipion Jérôme Bégon, frère d'un ancien intendant du Canada, annonça la venue du missionnaire dans un mandement spécial. Duplessis prêcha avec son succès accoutumé et à la fin de la retraite dont les exercices avaient été suivis avec une grande assiduité par le roi et toute sa cour, il planta à la principale entrée du château de la Malgrange un calvaire qui a été longtemps célèbre dans la Lorraine. Cette cérémonie fut grandiose. L'armée sous les armes et tous les corps de l'état y assistèrent.

¹ Le roi Stanislas de Lorraine dépensa 100 000 livres pour établir ces missions sous la direction des Jésuites.

Au mois de septembre 1739, le P. Duplessis part de Nancy pour aller prêcher au Pont de l'Arche et à Evreux. Au mois de novembre on le trouve à Calais puis à Boulogne où il planta une croix sur la falaise en face des côtes de l'Angleterre. L'évêque d'Amiens l'appelle à lui en janvier 1740, et pendant l'hiver de cette même année, il visite les villes de Montreuil, Dourlens, Provins, traverse le diocèse d'Arras où il érige cinq ou six calvaires, prêche en Champagne, avec l'évêque de Laon, passe quelques jours à Notre-Dame de Liesse et Guise et termine sa tournée en présidant aux exercices de l'Avent à Lunéville en présence du roi et de la Cour de Lorraine. Pour répondre à toutes les demandes, il aurait fallu que le P. Duplessis eût pu se trouver dans dix diocèses à la fois.

Après avoir ainsi évangélisé le nord de la France et par ses travaux apostoliques immortalisé son nom dans la Picardie et l'Artois, suivant l'expression d'un contemporain ¹, le zélé missionnaire se rendit, en 1741, en Bretagne où il était appelé par M. Turpin de Crissé, évêque de Nantes. Il fit des missions fructueuses dans cette ville, celle de Chateaubriant ainsi que dans les paroisses de Périac et de Bellisle, dans la même province. Au mois d'août, il revoyait la Flèche et

¹ L'abbé de Hagnies—*Mémoires sur la vie de M. de la Motte, évêque d'Amiens.*

son collège, et dans l'automne, les villes du littoral de la Manche, Calais, Ardres, Guines, Lignes, Boulogne entendaient sa parole ardente.

En 1742, le Père Duplessis prêcha dans les environs de Paris, à St-Germain en Laye, à St-Denis, à Chevreuse, à Gonesse, et à la demande de M. de Vintimille, dans la paroisse de Conflans-Charenton avec ses confrères les Pères Segaud, de Sault, Le Brun et Perrin. A Conflans le jansénisme avait fait des ravages considérables pendant que le fameux Varlet, mort évêque de Babylone, était curé de cette paroisse. En décembre, pendant qu'il prêchait à Orléans les dignitaires ecclésiastiques de Paris vinrent l'y entendre. Le bruit de ses prédications attirant de plus en plus les grands, ses supérieurs lui ordonnèrent de fixer à l'avenir sa résidence principale à Paris.

En 1743, on voit monter le P. Duplessis dans la chaire de St-Sulpice pour y donner une retraite aux officiers des différentes armes et aux mousquetaires. Des princes et des maréchaux de France y assistèrent. Saint-Sulpice étant alors la plus brillante station de Paris, le curé de cette paroisse voulut l'engager à y prêcher le carême, mais le prédicateur des petits et des humbles, tout en constatant que sa parole avait le même effet sur les nobles et les grands que sur les gens du peuple, préférait poursuivre ses missions dans les pro-

vinces. Aussi, pendant cette même année, on le trouve à Caen avec l'évêque de Bayeux, à Evreux, à Dieppe puis à Arras où il aimait chaque automne à venir annoncer la bonne parole aux soldats de la garnison.

Cependant le P. Duplessis, qui jusque-là avait toujours refusé de prêcher le carême à Paris où il ne s'était fait entendre qu'en passant et comme à la dérobée dans des faubourgs excentriques, dut faire enfin violence à son humilité. La renommée ne lui permettait plus de se dérober à la curiosité de la Cour et du grand public. C'est en 1744 qu'il s'y fit entendre devant l'auditoire le plus éclairé de l'Europe. Ses sermons attirèrent un concours prodigieux. Paris sanctionna le verdict de la province et consacra le talent de l'éminent prédicateur. La duchesse d'Ayen fit graver par de Poilly le portrait de l'illustre prédicateur dont des milliers de copies furent répandues dans toute la France. C'est alors que le P. Duplessis publia son livre des missions. Les 5000 exemplaires de la première édition s'écoulèrent si rapidement qu'il n'en restait plus un seul dès les premiers mois de 1744. La reine et tous les grands seigneurs en voulurent avoir.

C'est à la suite de ces succès que le P. Duplessis dut consacrer tout son temps aux missions de la capitale. Il continua pendant l'été ses courses apostoliques dans

les provinces. Après la retraite de 1744, il dirigea celles de Sens, Senlis et Provins. Puis il retourna à Paris prêcher le carême de 1745 à St-Laurent où l'affluence fut si grande qu'il dût répéter ses sermons à la foule dans le cimetière de cette église. Au mont Valérien il prêcha une neuvaine où huit paroisses assistèrent. La cour qui voulait encore l'entendre lui reprochait de se prodiguer loin des quartiers aristocratiques de la capitale. La comtesse de Toulouse et le duc de Penthièvre essayèrent en vain de vaincre ses répugnances. L'humble missionnaire craignait que les liaisons des grands n'altérassent son esprit de recueillement. " Je ne connais pas de plus grand bonheur, écrivait-il, que d'être seul avec Dieu. Rien ne me trouble d'avantage que lorsqu'il faut que je m'occupe d'affaires temporelles. Quand il s'agit du salut des âmes je travaille bien, mais je me sens nul quand il faut devenir courtisan. "

Les populations de Sens, Angers, Séez, Amiens, Noyon, Beauvais, Boulogne accueillirent le P. Duplessis pendant l'été de 1745.

Trois paroisses de Paris, Saint-Louis-de-l'île, Saint-Laurent et Saint-Sauveur, l'entendirent pendant le carême de 1746. Il prêcha dans le cours du même été à Abbeville, à Noyon et au Hâvre où le duc de St-gnan avait voulu l'amener.

Tandis que le P. Duplessis parcourait ainsi la France pour travailler à la conversion et à la sanctification des âmes à la demande des évêques qui savaient apprécier ses talents et ses vertus, les libellistes le poursuivaient sans relâche avec un acharnement dont il y a peu d'exemple avant cette époque. Chaque année ils inventaient contre lui et ses collaborateurs, de nouvelles calomnies. Sans chercher à se justifier, il se contentait pour toute réponse de continuer son œuvre avec constance, heureux de voir que c'étaient dans les villes où on l'avait le plus décrié qu'il faisait le plus de bien. Mais au commencement de 1746, cédant aux instances des prélats et de plusieurs personnes de conditions, il répondit à ces pamphlets par un écrit dont nous n'avons pu malheureusement nous procurer copie ¹.

Les pamphlets que l'on écrivait contre le missionnaire ne faisaient qu'exciter son zèle. A ceux qui lui disaient que ses travaux l'épuisaient, il répondait que depuis douze ans qu'il avait commencé ses missions il n'était pas encore mort. Depuis 1743 un grand tremblement de la main l'empêchait presque d'écrire, il n'en continuait pas moins ses prédications.

¹ Lettre du P. Duplessis du 17 mars 1746. Voir Paeker : *Bibliothèque des Ecrivains de la Compagnie de Jésus*.

Dans l'été de 1746, se trouvant à Amiens, il fut pris tout à coup d'une violente fluxion de poitrine. La veille il avait prêché à cinq reprises différentes et entendu d'innombrables confessions. On dut l'arracher du confessionnal pour le conduire à l'infirmierie. Bientôt on annonça sa mort, on en écrivit même la nouvelle à ses sœurs. Dans plusieurs diocèses on fit pour lui des prières publiques. A peine remis de cette maladie et, malgré l'avis de ses médecins qui auraient voulu lui faire prendre quelque repos, le P. Duplessis prêcha encore le carême de 1747 dans une des paroisses de Paris. Après Pâques, il parcourut plus de 900 lieues. C'est pendant cette année-là qu'il prêcha à Meaux une retraite qui fit grand bruit. En 1748, on le vit tour à tour à Saumur, à l'abbaye de Fontevreault, à Paris, à Amiens et à Rouen.

XIII

Vingt années de travaux incessants avaient, comme nous l'avons dit, épuisé les forces du P. Duplessis. Aussi le 10 février 1749 il dut quitter Paris pour aller demander au midi de la France un climat moins rigoureux. Mais le missionnaire oublia bientôt le but de son voyage en songeant que dans les diocèses qu'il

traversait il y avait un grand nombre d'âmes à gagner à Dieu pour lesquelles il n'avait pas encore travaillé. Sur son passage il prêcha en Champagne deux missions avec l'évêque de Langres, puis à Dijon, à Aix en Provence et à Marseille où il rencontra le saint évêque de Belzunce. Au retour, après s'être fait entendre dans les chaires des églises de Troyes et de Lyon, il s'arrêta cinq mois en Bourgogne chez l'évêque de Langres qui lui prodigua les soins les plus paternels.

En 1750 il était à Paris d'où il repartit pour la Picardie et la Flandre, théâtre de ses premiers travaux. On lui reprochait toujours de trop travailler, mais il croyait n'en jamais faire assez. Pendant le grand jubilé de 1751, il fit trois missions dans la capitale, prêchant deux ou trois fois par jour et passant le reste du temps au confessionnal. Il termina l'année par une grande retraite au collège Louis-le-Grand, après avoir parcouru la Lorraine, la Champagne, la Bourgogne et la Franche-Comté. Tours, Nevers, plusieurs villes de Normandie, de Bretagne, de Flandre et de Picardie le virent passer en 1752. A Metz, il planta un calvaire et engagea une discussion de controverse dans la synagogue des Juifs. Mais de nouveau ses forces le trahirent. Les infirmités l'accablaient. Il n'allait plus d'une province à l'autre sans penser y laisser ses

os. A Nevers il ne put monter en chaire que soutenu sous les bras. L'année suivante, après avoir prêché l'Avent à Orléans, il fut forcé d'aller prendre les eaux à Forges-les-Bains. Quatre mois de repos lui suffirent et il continua ses prédications à Alençon, à Brest, en Picardie, Flandre et Bourgogne. "Priez Dieu disait-il alors, qu'il n'abandonne ni l'ancienne ni la Nouvelle-France. Tout s'en va à la ruine. L'iniquité augmente et le clergé semble indifférent." En 1754 et 1755, malgré ses infirmités, il essaya encore de sauver des âmes. En vain, son ami, l'évêque de Langres, voulut-il le retenir chez lui et l'obliger à prendre un peu de repos. Il travaillait avec autant de force que jamais ¹. Je veux mourir au lit d'honneur, s'écriait-il.

M. de la Motte l'appela encore à Amiens en 1756 et cette nouvelle mission, comme celle de 1735, produisit des fruits abondants de salut. Abbeville l'eut aussi cette même année pour la seconde fois. Le vénérable évêque d'Amiens prit part aux travaux de la mission, et, chaque dimanche à la messe, il donnait la communion générale.

En 1757, il fit une mission à l'hôpital de Bicêtre et trois retraites à Rouen. En 1758, il prêche dans huit diocèses des provinces de Normandie, Picardie,

¹ Lettre de l'abbé Lalanne (mai 1755).

Champagne et Bourgogne. En 1759, sur l'ordre de l'archevêque de Paris, il prêche une seconde fois le carême à l'hôpital de Bicêtre, au milieu de malfaiteurs de toutes espèces, dans des salles infectées. Il en revint avec le scorbut et cette maladie console le zélé missionnaire des calomnies dont les jansénistes l'assaillent. Il évangélisa encore la paroisse de St-Nicolas du Chardonnet à Paris et l'année suivante la ville de St-Quentin dans le diocèse de Noyon. " L'apôtre de notre France est encore le plus gai et le plus aimable des hommes " écrivait alors l'abbé de Villars ¹.

C'est ainsi que tour à tour le P. Duplessis parcourut l'Artois, la Picardie, la Normandie, la Bretagne, l'île de France, la Flandre, la Lorraine, élevant partout des calvaires qui le firent nommer le héraut de la croix, calvaires dont la plupart demeurèrent longtemps après ses missions des centres de miracles aussi bien que des lieux de pèlerinage célèbres.

Le moment était arrivé où la Compagnie de Jésus devait succomber sous les efforts réunis des rois libertins, des ministres prévaricateurs, des courtisans

¹ Lettre du 28 février 1759.

et des écrivains libres-penseurs ¹. Après que les Parlements eurent dispersé les membres de l'ordre et fermé les portes de leurs maisons le P. Duplessis se retira à l'hôpital de Châtillon-sur-Seine, comme pensionnaire et il y était encore le 22 février 1763 ².

Dès 1752, le P. Duplessis avait projeté d'aller terminer ses jours à Langres, auprès de son ami M. de Lalanne, vicaire général de Mgr de Montmorin de St. Hérem, très digne évêque du diocèse, que le père disait ressembler aux saints de l'ancien temps ³. Ce dernier l'appela près de lui et en fit son commensal. Mais à la mort de ce prélat, qui arriva en 1770, il quitta Mussy, résidence habituelle des évêques de Langres, et se rendit à Paris ⁴.

1 " Les PP. Jésuites sont en danger d'être mis hors du royaume où ils ont fait, et où ils font encore tant de bien. Les évêques ont parlé pour eux, et leur ont rendu la justice qu'ils méritent; les parlements pour la plupart paraissent déterminés à vouloir les détruire." (*Lettre de M. Villars, prêtre de Paris, à l'Hôtel-Dieu de Québec* du 26 février 1762).

2 Dans une liste dressée à la suite d'un arrêt du Parlement de Paris du 22 février 1763, on voit parmi les Jésuites qui réclament pension du roi:

" Duplessis (François), Paris, maison professe, né le 13 janvier 1694 à Québec, profès des 4 Vœux, du 2 février 1729, prédicateur, domicilié à Châtillon-sur-Seine, dans l'Hôpital, paroisse S. Vorle " où il est en qualité de pensionnaire. Duplessis avait présenté requête à la cour réclamant 1876 livres inscrites sur un registre par le ci-devant Frère de Montigny, procureur-général de la province de France, comme dépôt par lui fait. Un arrêt du 23 juillet 1762 ordonna que cette requête serait communiquée aux syndics et directeurs des créanciers Lioney. (*Arrêt de la Cour du Parlement qui statue sur les requêtes présentées par plusieurs des ci-devant soi-disans Jésuites, aux Chambres assemblées afin de pensions alimentaires et annuelles*, à Paris, chez P. G. Simon, 1763 p. 32.)

3. *Lettre du 9 février 1749.*

4. *L'ami de la Religion* de Paris, No. 3444, mardi, 1 Juin 1841, p. 453.

Agé de 76 ans, brisé par les infirmités et le poids de sa longue et laborieuse carrière, le vieux missionnaire tournait vers le ciel ses yeux fatigués de la mobilité des choses de la terre. Successivement était tombé autour de lui tout ce qu'il aimait. Il avait vu descendre dans la tombe son père, enlevé dans la vigueur de l'âge, sa mère et ses sœurs, seules affections terrestres qu'il eût encore. Enfin, pour mettre le comble à toutes ces tristesses, était venu l'arrêt civil qui fermait à son ordre les portes de la France.

On ne connaît rien des derniers jours du P. Duplessis. Les persécutions que l'on exerçait alors contre les membres de la compagnie de Jésus firent que la mort d'un des plus célèbres prédicateurs de la France passa ignorée. Par une lettre de Mgr de la Motte, évêque d'Amiens, on voit que c'est vers les premiers jours de décembre de 1771 qu'il rendit son âme à Dieu, dans les environs de Paris, à l'âge de 77 ans ¹. Une note écrite sur un fragment de lettre, de la main du P. Glapion, un des derniers jésuites qui ait vécu au Canada, confirme cette date.

¹ *Nouveau ménologe de la Cie de Jesus.*

Québec, 22 octobre 1772.

Madame,

Je recommande aux prières de votre sainte Communauté l'âme du P. Duplessis dont je viens d'apprendre la mort par une lettre du P. de Launay en date du 23 juin dernier. . . .

Il est mort en France.

Votre très humble et obéissant serviteur,

GLAPION Jesto. 1

XIV

Le silence des historiens et des biographes sur le P. François-Xavier Duplessis ferait taxer peut-être d'exagérations ce que nous avons dit de ses travaux, de ses succès, des prodiges opérés par ses prédications.

Crétineau-Joly, l'historien de la Compagnie de Jésus, ne cite qu'en passant le nom du P. Duplessis parmi les grands prédicateurs, missionnaires improvisateurs de la fin du dix-huitième siècle. Il le confond dans la tourbe commune avec les Chaurand, les de Joyeuse, les Serane, les Beauregard, les Armand Bol. Il semble même donner la palme parmi ces gloires de l'éloquence sacrée au P. Nicolas Beauregard ². Il ne

¹ Archives de l'Hôtel-Dieu de Québec.

² Histoire religieuse, politique et littéraire de la Compagnie de Jésus par J. Crétineau-Joly IV-252, V-336-357

manque pas de missionnaires qui, à la fin du siècle dernier, après avoir dominé les foules, n'ont pu surmonter l'oubli. Les gazettiers du temps, imbus des idées philosophiques, n'avaient pas intérêt à raconter les triomphes remportés par ces prédicateurs.

Au temps où vivait le P. Duplessis, la Compagnie de Jésus, pour poursuivre l'idée de Louis XIV qui avait inauguré les *grandes missions royales*, lança par toute la France une pléiade de missionnaires improvisateurs. C'étaient les Ségaud, les de Sault, les Le Brun et les Perrin. Depuis la Renaissance l'éloquence religieuse s'était attaché à acquérir une pureté, une élégance, une harmonie que d'ordinaire on admirait sans se sentir persuadé ou entraîné. Pour les générations du XVIII^{ème} siècle il fallait ressusciter le Christianisme et l'offrir sous des aspects qui n'étaient point ceux auxquels Fleury, Massillon, Bourdaloue avaient accoutumé les populations. Il fallait faire entendre au peuple la langue simple et mâle que celui-ci comprenait, le convaincre et l'émouvoir. Duplessis semble avoir été un des maîtres dans ce genre. C'est dans quelques correspondances particulières échappées à la destruction du temps que l'on trouve un lointain écho de l'effet immense que produisaient les prédications de ce missionnaire. Il n'y a peut-être dans l'histoire de l'Eglise rien de comparable à la série des mandements que lancèrent.

les évêques dont il évangélisa les diocèses. Les prélats annoncent sa venue à leurs diocésains comme celle d'un homme de miracles dont Dieu honorait le ministère par des prodiges inouïs.

Du reste les pamphlétaires jansénistes en poursuivant le missionnaire de leurs critiques incessantes dans les *Nouvelles Ecclésiastiques* lui ont élevé pour la postérité un monument impérissable. Que dire lorsqu'on voit les ennemis mêmes les plus acharnés de la Compagnie de Jésus appeler le P. Duplessis le François-Régis du nord de la France ?

Missionnaire et improvisateur, le P. Duplessis ne courait point après cette gloire éphémère qui aime mieux exciter les applaudissements que changer les convictions. Il n'avait pas soif de louange ; le triomphe pour lui consistait dans les larmes et les remords qu'il provoquait. Il s'adressait à des multitudes : il leur communiquait l'ardeur dont il était imprégné sans s'occuper du soin de la forme. On chercherait en vain le caractère classique dans des sermons faits pour émouvoir et convertir. Et cet apôtre ne voulait pas autre chose.

Duplessis n'a rien laissé derrière lui ; il ne s'inquiéta pas de conserver pour la postérité des improvisations faites au jour le jour et personne n'a eu dans

le temps l'idée de les recueillir. Les fruits de ses véhémentes inspirations sont restés dans le cœur des contemporains ; mais la parole qui les produisit s'est éteinte avec le prédicateur. Il est donc difficile de marquer les traits de sa manière, mais l'enthousiasme qu'il savait soulever sur son passage nous est une garantie que parmi les orateurs de la chaire il y en a peu qui ait pu lutter avec lui au point de vue de la chaleur vraie, de la sympathie et de l'onction. D'après les témoignages du temps on ne pouvait l'entendre sans être touché par sa parole, sans être pénétré de son accent.

On cite dans toutes les chrestomathies classiques un fragment de la péroraison d'un de ses sermons qui n'a rien de comparable comme mouvement d'éloquence simple et dramatique ¹.

Dans ce sermon, le P. Duplessis évoquait tous les hommes au pied du tribunal de Dieu pour y être jugés, les interrogeait, répondait pour eux, et enfin prononçait leur sentence. *Qui êtes-vous ?* disait-il. *Je suis un marchand.. Et vous ? Je suis un procureur.. Et vous ? Je suis un artisan..* Et aussitôt il énumérait les vices et les crimes qui se rapportent plus

¹ *Traité de littérature* par Emile Lefranc

particulièrement à chacune de ces conditions. Puis le prédicateur continuait : *Et vous ? Et vous ?* Et enfin on le voyait abaisser son front et répondre d'une voix humble et tremblante : *Je suis le missionnaire Duplessis.* Alors il accusait sa faiblesse et son indignité, et demandait pardon à Dieu et aux hommes de n'avoir pas sanctifié le ministère de la parole, et de n'avoir pas fait fructifier ses prédications par une vie plus édifiante ; enfin il tombait à genoux et suppliait ses auditeurs de joindre leurs prières aux siennes pour désarmer la colère de Dieu, et pour détourner la foudre prête à les frapper tous.

*Votre très humble et
obéissant serviteur en V. S.
Duplessis de la Compagnie
de Jésus.*

Fac-simile de l'écriture du P. Duplessis.

XV

Il n'y a qu'un homme, à la fin du siècle dernier, qui puisse être comparé au P. Duplessis dans la chaire française pour l'influence qu'il exerça sur les masses et son talent extraordinaire d'improvisation. C'est le P. Bridaine.

Plus jeune que le P. Duplessis ², le P. Bridaine avait commencé sa carrière de missionnaire alors que celui-ci enseignait encore dans les collèges de Bretagne.

De haute taille et de belle prestance, possédant une grande sensibilité, une imagination vive et portée aux images pathétiques ou terribles, il parlait d'abondance pendant plusieurs heures, passant tour à tour de la prière à la menace, du ton le plus calme à tous les éclats de la colère.

Ancien élève des jésuites, il était sorti du collège après ses humanités. Chargé pendant son noviciat d'enseigner le catéchisme aux enfants, puis de de prêcher et d'instruire le peuple dans les paroisses voisines, son zèle infatigable avait attiré l'attention. Mahistre, supérieur général des missions royales, frappé de sa facilité extraordinaire de parole, le jeta dans la tourmente. Ce fier prêcheur se laissait emporter par les mouvements d'une éloquence inculte, outrée, populaire. Né dans le midi, son tempérament en avait gardé toutes les ardeurs.

Le P. Duplessis possédait lui aussi un extérieur agréable dont il avait hérité de sa mère, une des plus

² Il était né en 1701⁵

belles femmes de son temps, au Canada. Bâti en athlète, il portait sur ses larges épaules une tête que l'on dirait frappée sur une médaille antique. Comme Bridaine il pouvait parler sans éprouver aucune fatigue pendant des heures entières.

Né dans les froides régions du nord, plus mesuré et plus digne, le P. Duplessis savait garder la note vraie jusque dans ses plus chaudes improvisations. Les masses ignorantes qui se pressaient au pied de sa chaire ne lui faisaient pas oublier qu'il avait été un jour professeur de rhétorique.

Pendant que le P. Bridaine parlait d'une voix de tonnerre, criait, pleurait, effrayait l'auditoire, ¹ le P. Duplessis avait le don d'attirer les larmes des plus endurcis par la douceur et l'onction de sa parole.

Ces deux hommes de tempéramment si divers, si éloignés l'un de l'autre par l'éducation première, se rapprochaient par plus d'un côté. Personne ne sut comme eux attirer les foules et les impressionner par les pompes du culte. Personne ne posséda au même degré ce curieux instinct de ce que l'on pourrait appeler la mise en scène de la chaire.

1 Lettre de Thomas à Ducis.

Pendant un demi siècle, ces deux apôtres se partagèrent la France, le P. Bridaine parcourant le midi, le P. Duplessis les régions du nord. Leurs grandes missions se ressemblaient par la mise en scène un peu théâtrale, qui enchainait impérieusement l'attention et frappait fortement les esprits.

La première société de la capitale avait voulu entendre le P. Duplessis. La même curiosité fit appeler le P. Bridaine dans la chaire de St-Sulpice en 1753. C'est alors que le missionnaire, apercevant dans l'assemblée une foule innombrable de prélats, d'ecclésiastiques et de hauts dignitaires de l'état civil, prononça cet exorde fameux que tout le monde connaît.

C'est grâce à cet exorde, qui n'est pourtant qu'une amplification de rhétorique rédigée vingt cinq ans plus tard par le célèbre abbé Maury, sur les souvenirs déjà anciens d'un de ses auditeurs, que le P. Bridaine a passé à la postérité comme un des improvisateurs les mieux doués de la chaire française.

Il n'a manqué au P. Duplessis qu'un rhéteur habile pour lui donner la gloire et le dessiner dans toute sa hauteur et son originalité.

Quelle que soit la juste part qui appartienne à ces deux missionnaires dans l'histoire de l'éloquence sacrée,

les mémoires du temps nous ont laissé sur eux le plus beau témoignage. Tous deux furent de vrais apôtres dans un siècle corrompu. Dépourvus de toute ambition personnelle, ils ne songèrent jamais à tirer profit de l'estime que leur témoignaient les dignitaires ecclésiastiques et les plus hauts personnages de la cour. L'autorité de leur vie humble, désintéressée et toute dévouée au salut des âmes, était un exemple édifiant. C'en serait assez pour expliquer les succès qu'ils remportèrent dans leurs prédications.

XVI

C'est l'affection que le P. Duplessis portait à ses sœurs religieuses à l'Hôtel-Dieu de Québec qui nous a procuré l'avantage de connaître les détails qui se rattachent à sa mission apostolique. Dans la correspondance qu'il entretenait régulièrement avec elles pendant quarante années, se trouve le récit journalier de la vie intime du missionnaire. Il écrivait en descendant de la chaire, le plus souvent au milieu de la nuit, encore sous l'impression de la prédication. S'il raconte ses travaux ce n'est point pour s'en attribuer des mérites ni par une vaine ostentation. Il veut édifier ces deux sœurs aimées qui lui demandent sans cesse

de les tenir au courant de ses moindres mouvements. Dans ces pages destinées au secret du cloître le prêtre dévoile toute sa pensée et laisse parler son cœur. On y peut suivre au jour le jour ses travaux immenses, on y peut saisir sur le vif cet homme apostolique, ses peines, ses joies, ses espérances, sa profonde humilité, sa charité ardente, son dévouement sans bornes.

Ces sœurs bien aimées, comme elles suivaient avec une affectueuse anxiété le long pèlerinage de leur frère ! Quelles louanges elles rendaient à Dieu lorsqu'elles apprenaient par des voix amies ses triomphes et ses succès.

“ Interrompons un moment les louanges de ce cher frère pour vous parler un peu du nôtre et nous approcher de vous davantage, écrivait la mère de l'Enfant-Jésus à une dame de France ¹. M. Franquet nous a dit qu'après une mission il a fait changer les airs d'opéra en cantiques spirituels et que vous aviez paru dans un goût particulier de piété qui lui faisait craindre une retraite totale du monde. Ce cher frère missionnaire n'a jamais eu que deux sœurs et elles ont été toutes deux religieuses dans cette communauté et c'est de ce lieu qu'elles ont l'honneur de vous écrire.... Si par hasard le Père Duplessis passait dans l'ancien pays de ses conquêtes spirituelles et que vous fussiez à porté de lui parler de nous je suis assuré qu'il rira de notre intrigue d'avoir osé prendre la liberté de vous charger de si loin. Vous aurez aussi la bonté de lui té-

¹ Brouillon de lettre conservée dans les archives de l'Hôtel-Dieu de Québec.

moigner de notre part nos amitiés. C'est la seule satisfaction que nous trouvions dans ce pays barbare que les petites relations que nous avons avec la France dont nous avons goûté la douceur pendant le court séjour que nous y avons fait...."

Le sentiment patriotique était toujours demeuré très vif chez le P. Duplessis. Il parle sans cesse dans ses dernières lettres de *son pauvre et cher pays du Canada* où il avait eu le bonheur de naître. Les blessures de la Nouvelle-France et les désastres qui marquèrent la fin du régime français dans sa lointaine patrie l'affectèrent douloureusement. Ce fut un des chagrins cuisants de sa longue et triste vieillesse ¹.

Après la mort de ses sœurs et la cession du Canada à l'Angleterre le P. Duplessis cessa toute correspondance avec sa patrie, mais l'Hôtel-Dieu de Québec, où l'on parle encore du zèle et de la vie édifiante des mères de Sainte-Hélène et de l'Enfant-Jésus, devait garder la mémoire de ce grand apôtre. On conserve dans le cloître, avec une piété vraiment touchante, plus d'un souvenir du missionnaire. Nous y avons vu une croix faite du bois du fameux calvaire d'Arras, témoin de tant de miracles, plusieurs livres de dévotion et des tableaux portant l'autographe du P. Duplessis, puis une estampe de Etienne Jéhandier

¹ Voir ses lettres de 1746 à 1759.

Desrochers représentant le missionnaire en surplis, le crucifix à la main. Cette estampe porte comme légende :

FRANÇOIS XAVIER DUPLESSIS
Missionnaire de la Compagnie de Jésus
Né à Québec en Canada le 13
Janvier 1694.

Suite de Desrochers

Missus sum evangelizare vobis verbum crucis, ut non evacuetur crux Christi (1 ad. chor. I) je suis envoyé pour annoncer l'excellence et la vertu de la croix, afin que vous lui rendiez les honneurs qui lui sont dûes. Chap. 1er de la 1er ep. de S. Paul C.

Mais le trésor le plus précieux confié à la garde de ces saintes femmes est bien la correspondance que le P. Duplessis entretint avec ses sœurs depuis 1716, date de son départ du Canada, jusqu'en 1759.

Cette correspondance comprend soixante et dix huit lettres toutes écrites de la main du missionnaire ¹. Ce sont ces lettres que nous livrons aujourd'hui à la publicité.

1 Les autographes suivants manquent :

1o Une lettre datée de Paris le 18 février 1718 commençant par ces mots : *Vous connaissez trop bien les avantages de la vie religieuse pour ne pas prendre part.....*

2o Une lettre datée d'Arras le 18 mai 1732, commençant par ces mots : *A peine ai-je eu le loisir de vous écrire quatre mots au printemps aussi bien qu'à ma mère et à mon frère.....*

3o Le commencement d'une lettre datée de Paris le 9 février 1749 commençant par ces mots : *Le Seigneur m'a laissé assez de sante pour continuer mes travaux.....*

Nous avons comblé ces lacunes sur des copies très anciennes qui dûrent être faites par les PP. Jésuites et que le P. Glayon donna à l'Hôtel-Dieu, après la dissolution de l'ordre.

Ces lettres écrites au courant de la plume n'étaient point destinées à l'impression. Aussi y remarque-t-on des expressions surannées, une phrase un peu longue et quelquefois obscure. Le P. Duplessis ne s'attachait ni au style ni à la forme. Plusieurs penseront que ces épîtres auraient pu être retouchées. Beaucoup de correspondances posthumes sont en effet refaites et corrigées à loisir, d'après les brouillons ou des notes. Ce procédé peut avoir du bon, mais il nous semble que des lettres ainsi retouchées n'ont pas la même autorité biographique que ces lettres empreintes d'un si grand cachet de naïveté oubliées au fond d'un tiroir et retrouvées plus d'un siècle plus tard. La vie du P. Duplessis se trouve peinte en entier dans sa correspondance. Il y a écrit ses mémoires sans en avoir l'intention.

Nous avons jugé qu'il valait mieux n'y rien changer et mettre en quelque sorte sous les yeux le manuscrit tel qu'il est sorti de la plume de l'auteur.

Puisse le lecteur en lisant ces lettres goûter la satisfaction que nous éprouvions nous-mêmes quand nous les transcrivions dans le silence du cloître de ce vieil Hôtel-Dieu de Québec, témoin depuis deux siècles des vertus et du dévouement héroïque de tant de saintes religieuses.

20 décembre 1892.

LETTRES DU P. DUPLESSIS

I

à la Corogne ¹, ce 19 Novembre 1716.

Mes très chères sœurs... Que la datte de ma lettre ne vous fasse pas croire que c'est quelqu'accident considérable qui nous a contraints de relâcher dans ce port, car notre traversée a été jusqu'à présent des plus heureuses, comme vous le verrez lorsque vous aurez lu la petite relation que je vais vous en faire. Je vous écrivis quatre lettres sur le fleuve St. Laurent, mais comme je ne sais pas si elles vous ont été rendues, je crois que vous ne trouverez pas mauvais que je repète ce qui nous est arrivé depuis notre départ de Québec. Ce fut comme vous le savez le vingt et unième jour du mois d'octobre que nous mîmes à la voile, à midi, d'un petit vent du sud-ouest, en appareillant il tomba à la mer un matelot qui se noya. Le vent

¹. La Corogne est une ville de la province de Galice, sujette du roi d'Espagne. (Note du P. Duplessis). Aujourd'hui la Corogne est le chef-lieu de la province du même nom, détachée de l'ancienne Galice.

nous conduisit ce jour-là au pied de la traverse ¹, où nous mouillâmes ; le lendemain matin 22ième octobre à sept heures du matin, nous appareillâmes et après avoir fait la traverse fort heureusement, nous allâmes jusqu'à baie St Paul ², où le vent contraire nous ayant arrêté, nous mouillâmes à trois heures après-midi ; nous demeurâmes deux jours dans cet endroit, après lesquels quoique le vent fut toujours contraire, nous passâmes le Gouffre ³ et allâmes mouiller à la prairie de l'île au Coudre. C'est un endroit où le vent de nord-est n'est jamais si violent qu'ailleurs, un vaisseau qui était parti de Québec un jour avant nous revint mouiller à cet endroit, nous fûmes encore là deux jours pendant lesquels il fit un vent de nord-est épouvantable, notre vaisseau était là plus en sureté qu'à Québec ; le 26 au matin, nous vîmes toutes les montagnes ⁴ couvertes de neige, ce qui nous aurait bien fait souffrir du froid si un bon vent de sud-ouest ne nous avait donné occasion de nous en éloigner, mais comme nous avions deux ancrs dans la mer que le gros vent rendait difficiles à tirer, nous ne pûmes mettre à la voile avant deux heures après-midi, nous laissâmes en cet endroit le vaisseau qui était venu nous y

1 Les navigateurs canadiens appelaient autrefois la *traverse* le détroit qui se trouve entre l'île d'Orléans et l'île aux Reaux, à dix lieues environ de Québec, parce que les vaisseaux qui remontaient le fleuve en longeant la rive nord changeaient là leur course et gagnaient les eaux qui baignent le versant sud de l'île d'Orléans. C'est l'illustre marin d'Iberville qui, le premier, trouva le passage maintenant suivi par les marins à la droite du Saint-Laurent et qui a pris son nom de l'ancienne traverse. On écrit aujourd'hui l'île aux Reaux. Champlain disait l'île aux Ruos, et les anciens missionnaires jésuites, l'île aux Ruau. *Reau* ne veut rien dire, tandis que *Ruau* signifiait dans l'ancien langage: *détroit*. On appelle encore en France un détroit qui sépare l'île de Jersey des roches de Dirouilles et d'Ecrehon, dans la Manche, à quelques milles des côtes de France, le *Ruau*.

2 A vingt-cinq lieues environ de Québec.

Rivière qui se jette dans la Baie St-Paul.

Les Laurentides, chaîne de montagnes qui longe la rive nord du Saint-Laurent.

joindre ensuite, nous allâmes pendant trois jours sans pouvoir distinguer les terres qui étaient à nos côtés à cause de la brume ; le 29ième du mois d'octobre le temps étant bien clair nous reconnûmes le cap des Rosiers qui est à l'entrée du fleuve Saint-Laurent ensuite le même jour nous vîmes au nord l'île d'Anticosti et au sud Gaspé. Le soir le vaisseau roulait si fort qu'à souper ni les plats ni les assiettes ne pouvaient tenir sur la table, alors le mal de cœur me prit de telle manière que je soupai à quatre ou cinq reprises. Le 30ième à quatre heures du matin nous aperçûmes au clair de lune l'île aux Oiseaux alors nous mîmes notre vaisseau de travers pour attendre le jour lequel étant venu nous vîmes proche de nous le vaisseau que nous avions laissé à l'île au Coudre, nous allâmes ensuite fort bien jusqu'à midi alors le calme nous prit et dura jusqu'au soir le vent étant venu bon nous ne marchâmes cependant point pendant toute la nuit parce que nous craignions de tomber sur l'île St. Paul. Le 31ième nous poursuivîmes notre route jusqu'à midi après quoi nous retournâmes un peu pour éviter le cap de Ré¹ qu'une grosse brume et de la pluie nous cachait.

Le premier jour de novembre le vent étant toujours favorable nous conduisit en pleine mer ; le vaisseau balançait tant qu'on ne put pas dire la messe, quoique ce fut le jour de la Toussaint, le vent favorable continuant, nous nous trouvâmes le 3ième du mois sur le grand banc ; on n'y prit que deux molues et on ne fit point la cérémonie qu'on a coutume de faire à ceux qui n'ont point encore

1 Sur l'île de Terre-Neuve.

passé 1. Nous fûmes un jour et demi à le passer ; le 5ième du mois nous fîmes environ 70 lieues. Le 6 et le 7 nous en faisons environ 60. Le 8ième nous eûmes un temps assez calme et si doux que je restai sur le pont jusqu'à minuit, un peu après minuit le valet d'un des officiers du vaisseau ayant la fièvre chaude monta sur le pont et se noya. Le 9ième le vent ayant repris nous allâmes fort bien toute la journée. Le 10ième le vent étant toujours bon, on régla le poste d'un chacun afin de se tenir prêt si l'on rencontrait quelque ennemi. Si vous êtes inquiètes de savoir le mien il était partout où j'aurais voulu. Le 11, le 12, le 13 le vent nous fut toujours favorable tantôt derrière tantôt un peu de côté. Le 14 le vent étant toujours bon nous aperçûmes à 10 heures du matin un vaisseau, on fit mettre aussitôt branle-bas et on courut sur lui pour le reconnaître. C'était un irlandais marchand qui nous dit qu'il allait à Cadix en Portugal ; comme nous n'entendions guère son langage ni lui le nôtre nous ne pûmes nous en-

1 *Le baptême des bancs*.—Cérémonie burlesque à laquelle étaient obligés de se soumettre ceux qui passaient pour la première fois sur les bancs de Terre-Neuve. Tous les anciens voyageurs en donnent la description. Nous empruntons celle du baron de Lahontan.

" C'est une cérémonie impertinente qui se pratique par les gens de mer, dont l'humeur est aussi bizarre que l'élément sur lequel ils ont la folie de s'abandonner. Ils profanent ce sacrement de la manière du monde la plus absurde, par un usage établi depuis très longtemps. On voit les anciens matelots noirs et déguisés avec des guenilles et des cordages qui contraignent en cet équipage ceux qui n'ont jamais passé sur certains parages de jurer à genoux sur un livre de cartes hydrographiques, qu'ils observeront exactement envers les autres, la cérémonie qu'on observe envers eux, toutes les fois que l'occasion s'en présentera. Dès qu'ils ont prêté ce serment ridicule, on leur jette cinquante sceaux d'eau sur la tête, et sur le corps, sans avoir égard au temps ni à la saison. Les principaux endroits où cette folie se pratique sont sous l'équateur, sous les Tropiques, sous les cercles Polaires, sur le banc de Terre-neuve, et aux détroits de Gibraltar, du Sund et des Dardanelles. Au reste, les personnes de quelque distinction n'étant pas sujettes à cette loi, ont accoutumé de faire une libéralité de cinq ou six flacons d'eau-de-vie aux matelots du vaisseau."

Les navigateurs canadiens pratiquaient aussi la même cérémonie en doublant le cap des Rosiers à l'entrée du fleuve Saint-Laurent ou vis-à-vis des Monts Notre-Dame.

tretenir longtemps avec lui. Nous poursuivîmes donc notre route et lui la sienne. Le 15 le vent étant favorable nous nous attendions à trouver les terres de France c'est pourquoi on sonda mais on ne trouva point de fond. A onze heures du matin nous vîmes un gros vaisseau mais comme sa route était fort éloignée de la nôtre nous ne lui parlâmes point. Le 16 le vent contraire nous prit pour la première fois depuis l'île au Coudre. Si le vent favorable eut continué nous comptions nous rendre à la Rochelle en vingt-quatre heures. Le 17, le vent continuant à nous être contraire nous allâmes du côté de l'Espagne où le vent nous jetait. A minuit on crut voir la terre, mais le matin on reconnut qu'on s'était trompé. Le 18 le vent étant encore contraire nous vîmes à dix heures du matin un vaisseau que nous ne pûmes pas connaître parce qu'il passait fort loin, à midi on vit la terre tout de bon, tout le monde se leva de table pour l'aller voir, on s'en approcha pendant toute l'après dîner. Sur les quatre heures on reconnut le cap Prior et les côtes d'Espagne, ce sont des chaînes de montagnes tout comme en Canada excepté qu'elles ne sont pas couvertes de neige. Lorsque nous fûmes à environ à une lieue et demie de terre nous mîmes à la cape pour attendre le lendemain matin. Le 19ième le vent étant toujours contraire après nous être éloigné de la France de 15 lieues nous venons d'entrer dans ce port où nous avons trouvé cinq vaisseaux anglais et un espagnol. La situation du port est fort jolie. On y entre par un petit canal défendu de deux forteresses. La ville est très bien fortifiée, tous les habitants en paraissent fort pauvres ; toutes les maisons sont de très belles pierres mais fort mal bâties, les femmes y sont habillées presque comme les sauvages.

ses ¹, elles sont nue tête et mettent un camail quand elles sortent, le menu peuple y paraît fort dévot. Nous ne fûmes pas plutôt mouillés qu'il vint à bord une chaloupe où il y avait trois chanoines et un interprête. Ils étaient habillés d'une manière fort extraordinaire pour nous ; ensuite il en vint une où il y avait un prêtre et deux jésuites, je fus pour les saluer en latin, mais le prêtre me répondit que c'étaient deux frères qui ne m'entendaient point, ensuite il vint à notre bord sans exagérer plus de cinquante robes noires tant magistrats que gens d'église. Jugez combien le latin me servait en cette occasion, je leur servais d'interprête, j'avais pourtant de la peine à les entendre parce qu'ils prononcent le latin tout autrement que nous. Sur les trois heures après-midi, je descendis à terre avec M. Dassigni ² en même temps il arriva à bord 4 jésuites à qui je ne pus pas parler en cette occasion. Si tôt que nous fûmes à terre nous tâchames de rattraper Messieurs nos officiers qui allaient au gouvernement, mais nous les perdîmes de vue et nous ne trouvions personne qui nous entendit, nous entrâmes dans quelques églises dont nous ne savons pas encore le nom, ensuite nous retournâmes sur le bord de la mer pour rejoindre quelqu'un de notre vaisseau, nous rencontrâmes en chemin deux jacobins nous les prîmes d'abord pour deux femmes ; sur le bord de la mer nous trouvâmes un de nos soldats qui nous mena à l'auberge où étaient logés tous nos messieurs. Aussitôt pour me réjouir et me délasser je mis la main à la plume pour vous faire

¹ Le baron de Lahontan s'excuse dans une de ses lettres d'être obligé de se servir de ce mot barbare.

² Négociant du Canada

voir qu'en tout lieu mon plus grand plaisir est de m'entretenir avec vous. Je continuerai, jusqu'à ce que j'ai fermé cette lettre, à vous raconter ce qui me sera arrivé jour par jour.

Après que nous eûmes soupé, je pris une chambre avec M. Dassigni, nous nous couchâmes sur les dix heures. Le lendemain je me levai à six heures aussitôt je fus entendre la messe à une église qu'on appelle la paroisse de St. George. C'est la plus belle de toute la ville, pendant que j'y étais il vint un prêtre son chapeau à la main et son grand manteau par dessus son surplis qui donna la communion à trois filles à qui on apporta aussitôt à boire. Ensuite il mit le St. Sacrement à son col pour le porter à un malade et sortit de l'église enveloppé dans son manteau, son chapeau sur sa tête, ensuite il commença une messe, il y avait sept ou huit messieurs de notre vaisseau qui ne purent s'empêcher de rire en voyant les espagnols qui se frappaient la poitrine d'une telle force qu'on ne pouvait pas entendre le prêtre. D'autres baisaient la terre à tout moment, après la communion du prêtre un enfant de chœur vint quêter pour faire prier Dieu pour les âmes du Purgatoire. En revenant de la messe nous passâmes par le marché où nous vîmes de toutes sortes de poissons et de fruits que je n'avais jamais vues. Ensuite nous demeurâmes à notre auberge jusqu'après diner, il faisait alors aussi chaud qu'à Québec au mois d'Août, après que nous eûmes diné nous allâmes nous promener à trois quarts de lieues de la ville à une tour qui a deux cents pieds de haut qu'on nomme la tour de fer¹; comme elle est située sur une

1 C'est un phare très élevé, d'une solidité merveilleuse, qu'on appelle *tour d'Hercule* et dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Les Romains réparèrent ce monument et le dédièrent à Mars.

petite montagne nous voyions de là une grande étendue de terre couverte d'un très beau gazon, au bas de cette montagne est une petite chapelle dédiée à St. Maur il y a 110 ans qu'elle est bâtie le pavé est tout d'une pièce. C'est le rocher qu'on a aplani il y a dedans plusieurs bras et jambes de cire en mémoire des miracles qui s'y sont opérés. Le soir approchant nous nous retirâmes à notre auberge, où nous soupâmes avec un capitaine de vaisseau anglais qu'on avait prié sur la fin du souper on lui parla un peu de sa religion, il dit que si on le pouvait convaincre sur trois articles il se ferait catholique. Je m'approchai de lui et lui demandai ces difficultés, il me les dit. Je le convainquis aisément sur un article qui regardait la dévotion de la Ste Vierge. Il me dit qu'il reviendrait le lendemain matin avec son nouveau testament pour disputer de la présence de Jésus-Christ au St. Sacrement et du pardon des péchés par le sacrement de pénitence. L'ayant laissé je fus à bord à dix heures du soir pour chercher mon nouveau testament et mon traité de théologie qui parle du sacrement de pénitence et d'eucharistie, mais le lendemain matin le vent lui étant devenu favorable, il partit sans que je l'aie pu voir. On me dit à bord qu'il était venu des Jésuites qui m'avaient demandé. Cela m'engagea à aller à leur collège aussitôt que je fus à terre, après avoir fait ma prière dans leur église je suivis un prêtre qui finissait la messe. M. Mirambeau ¹ qui était avec moi me dit que c'était un de ceux qui étaient venus à bord sitôt qu'on lui eut dit qui j'étais il me fit beaucoup d'amitiés, m'offrit une chambre au collège, me mena ensuite à sa chambre où il me fit dé-

1 Etienne Mirambeau, négociant de Québec.

jeuner, il en vint plusieurs qui me firent beaucoup d'honnêtetés entre autres le Père Ministre qui est un petit père comme le Père LeBrun, je fus ensuite au sermon du père supérieur qui prêchait dans leur église qui est fort propre. C'était le jour de la fête de la présentation de Notre-Dame qui est le titulaire de leur église, le lendemain j'allai dans toutes les églises de la ville que je ne trouvai pas propres ce que je remarquai de plus extraordinaire c'est que dans l'église des cordeliers il y avait une table au milieu sur laquelle était couché un cadavre habillé en cordelier. On enterre en ce pays presque tout le monde le visage découvert. Sur chaque fosse on met une grande pierre avec la marque de celui qui est dessous ; si c'est un tailleur, on y grave des ciseaux, si c'est un charpentier on y grave une hache et ainsi des autres de sorte que les places qui sont devant les églises sont toutes pavées de pierre ainsi gravées. Le soir du 21, les dames de notre vaisseau étant descendues à terre nous allâmes chez le gouverneur de la ville et chez le lieutenant du roi, leurs femmes ne voulurent jamais qu'on les saluat en les embrassant comme ont coutume de faire les Français. Le dimanche 22 du mois, je fus entendre la messe aux Jésuites où j'eus le bonheur de communier, après la communion on ne m'apporta point à boire comme on a coutume de faire à ceux du pays. Environ un quart d'heure après la messe le père Ministre vint me chercher dans l'église et me mena à sa chambre par la sacristie, nous parlâmes des affaires que les Jésuites avaient en France au sujet des Jansénistes, il me raconta quelque chose du cardinal de Nouailles que je n'avais point ouï dire à Québec qui est que peu de jours avant la mort du Roi très chrétien, c'est ainsi qu'on le nomme toujours en Espagne, ce cardinal que le roi avait exilé de la cour fit deman-

der à sa majesté permission de se présenter devant elle, le roi fit cette belle réponse à ceux qui lui firent cette demande . . . qu'il obéisse à l'église et ensuite qu'il vienne hardiment. Là-dessus le cardinal ayant dit que c'étaient des difficultés qui n'étaient pas encore éclaircies ; le roi dit qu'il ne le voulait pas voir. Nous parlâmes de plusieurs autres affaires semblables qu'il serait ennuyeux de vous raconter. Ensuite après avoir déjeuné dans sa chambre je me retirai à notre auberge où je dinai, or comme les gardes marine étaient descendus à terre et faisaient un charivari qui ne me plaisait pas, je priai M. Dassigny de venir avec moi chercher une chambre dans une autre auberge où nous pourrions être en repos et parler de vous en toute liberté, il accepta cela avec bien du plaisir, de sorte que nous allâmes dans la maison voisine dont le maître était venu à bord nous offrir des chambres. Nous lui dîmes que nous voulions manger tous seuls dans notre chambre, ensuite nous allâmes nous promener jusqu'à l'heure du souper à une place fort agréable qui est entre la ville et les faubourgs ; nous rencontrâmes là plusieurs dames espagnoles. Elles ne vont jamais avec les hommes s'ils ne sont pas prêtres. Sur le soir après avoir été faire notre prière à Notre-Dame nous nous retirâmes tout seuls dans notre petite chambre, où comme vous pouvez croire vous ne fûtes pas oublié, nous rappelions avec plaisir les agréables et innocents entretiens auxquels notre départ de Québec a mis fin. Le lendemain matin après avoir été à la messe nous allâmes nous promener à la belle place ensuite nous allâmes tous dîner chez le consul français : c'est un officier que le roi entretient dans ce port pour soutenir les intérêts des Français qui y viennent. Ce que je vis de plus extraordinaire chez lui, ce fut une grappe de raisin

qui remplissait tout un plat, les grains en étaient gros comme des prunes, il était d'un goût délicieux. Nous n'en sortîmes qu'à 5 heures du soir ; de là, nous allâmes coucher à bord M. Dassigny et moi. Le lendemain matin après être descendu à terre M. Dassigny qui était incommodé se coucha et moi je fus à la messe et vins ensuite lui tenir compagnie ; après diner, il se leva et nous fûmes nous promener sur de beaux gazons qui sont au bord de la mer. Le lendemain, j'allai dire adieu aux Jésuites parce que le vent était favorable pour partir.

Après diner, je fus avec notre ami sur le bord de la mer où nous amassâmes de petites coquilles que je vous enverrai si elles peuvent se conserver entières. Sur le soir après avoir été à l'Eglise nous allâmes à bord. Le lendemain 26ème du mois de Novembre nous partîmes à midi d'un fort petit vent favorable et après être sorti heureusement du port, nous poursuivîmes notre route vers la France. Le 27, le vent nous fut encore favorable. Je fus ce jour là bien incommodé du mal de cœur. Le 28 en poursuivant notre route, nous vîmes le matin un navire et le soir on se trouva à 80 brasses d'eau éloignés d'environ 15 lieues de la Rochelle. Cela fit grand plaisir à tout le monde. Cependant, comme on craint toujours la terre pendant la nuit, nous n'allâmes presque point jusqu'au lendemain matin. Le 29, on vit à 11 heures la Tour des Baleines qui est à 3 lieues de la Rochelle et à 3 heures après-midi nous mouillâmes dans la rade, on chanta le Te Deum pour remercier Dieu de notre arrivée. La nuit suivante il fit un vent épouvantable accompagné d'éclairs et de tonnerre ; le trentième quoique la mer fut très grosse une partie des passagers allèrent à terre. Je n'y voulus point y aller parce qu'il aurait fallu laisser mon bagage à

bord. Le premier de décembre, le vent fut si fort que les chaloupes ne purent revenir de terre qu'à six heures du soir. Je commençais à bien m'ennuyer de voir la ville sans y pouvoir mettre les pieds. Enfin le deuxième de décembre, le vent étant bien diminué, je me préparai à partir. Pour cet effet, je fis embarquer dans la chaloupe tout ce que j'avais dans le vaisseau et aussitôt après dîner nous descendîmes à La Rochelle où nous mîmes pied à terre à deux heures après-midi et, après avoir fait voir mes coffres au bureau, je les fis conduire à la maison où logeait Lanouiller. Là, je changeai d'habit et j'allai chez M. Pacaud que je ne trouvais point. Je saluai Mme son épouse et peu après je me retirai où nous étions logés. C'est chez une femme veuve d'un capitaine de vaisseau anglais. La divine Providence qui m'a toujours favorisé dans les occasions, comme vous l'avez toujours vu, a permis que tous nos messieurs qui ont pris des chambres dans cette maison allaient manger à l'auberge de sorte que je jouissais du plaisir de la solitude sans perdre pour cela l'occasion de m'informer tous les jours d'eux si ils se préparaient à partir pour Paris car je comptais aller par le messenger avec Mrs de St Martin, Boishebert et Lanouiller ¹. Le 3ème de décembre comme on célébrait aux jésuites la fête de St-François-Xavier on me dit qu'il y avait fort loin et qu'il fallait traverser toute la ville pour y aller. J'en entrepris le chemin tout seul allant de rue en rue, j'entrais dans toutes les églises que je rencontrais et comme il était déjà onze heures, je communiai dans l'église des Pères de l'Oratoire où je trouvai une messe qui commençait ensuite je continuai mon chemin et

¹ Gentilshommes canadiens.

après avoir un peu marché j'aperçus par dessus les maisons un nom de Jésus qui était au haut d'une muraille. Je détournai dans une petite rue pour voir si ce n'était point l'église que je cherchais, je trouvai que c'était justement elle, le St. Sacrement y était exposé. J'aurais pris un grand plaisir en cette occasion à étaler mes besoins aux pieds de notre aimable maître, si la dissipation d'un long voyage n'eut éteint en moi presque tous les sentiments de piété que la grâce y avait semé ; j'entrerais volontiers dans une conversation qui vous ferait compassion et qui serait sans doute plus utile, mais puisque cette lettre n'a été jusqu'à présent qu'une simple narration d'aventures temporelles, si j'ose me servir de ce terme, j'attends à une autre à vous parler de l'état de mon âme dans une dissipation qui surpassasse de beaucoup celles dont je me suis si souvent plaint à vous. Enfin je sortis de l'église des jésuites aussi sec que j'y étais entré, après quoi j'eus bien de la peine à retrouver la maison où j'étais logé, il était midi et demie quand j'y arrivai. Si tôt que j'eus diné je me fis conduire chez les dames hospitalières là je demandai Mme de la Nativité et madame de Jésus. Je ne vis point madame de Jésus parce qu'elle était malade, madame de la Nativité parut bien contente de me voir mais en même temps bien fâchée de ne pas voir avec moi sa chère amie, elle me racontait avec plaisir tous les divertissements quelle avait pris avec ma mère, elle me parla de vous comme des personnes qu'elle estimait beaucoup ; nous parlâmes aussi comme vous pouvez croire de nos pères ; je fus fort content de sa visite. Je lui donnai alors une fiole de baume ¹ qui lui fit un

¹ Le baume du Canada : c'est la préparation connue sous le nom de sirop de gomme d'épinette. Elle avait alors une grande vogue en France où on l'employait dans toutes les affections des bronches ou de poitrine.

grand plaisir. Je lui dis que j'aurais l'honneur de lui apporter du capillaire ¹. Elle me dit de l'aller voir comme une sœur pendant tout le temps que je séjournerais à la Rochelle ; ensuite j'allai aux jésuites entendre un fort beau sermon. C'était un abbé qui me paraissait fort éloquent, et il est vrai que le sujet me flattait trop pour ne le pas trouver beau, je le goutai d'autant plus que depuis mon départ de Québec je n'avais point du tout entendu parler de Dieu ; je reçus ensuite la bénédiction du Très St Sacrement que donna Mr l'évêque après quoi je retournai chez mon hôtesse. Le lendemain ayant appris qu'un habile prédicateur jacobin prêchait l'avent à St Barthélemi j'allai l'entendre et j'en fus bien content, après le sermon j'entendis la grande messe et j'allai chez Mr. Pacaud que je ne trouvai point chez lui. J'allai voir Mr. Dassigni qui était logé avec un de ses cousins qui le tira d'une grande inquiétude en lui donnant des nouvelles de son frère Dadoncour qui avait été pris par les sauvages proche le Mississipi et qui attendait que les sauvages le rendissent. J'allai ensuite avec lui voir Madame Petit ², je vis là M. l'abbé Petit qui me fit bien des honnêtetés, il a l'air d'un petit abbé musqué en perruque blonde et poudrée ; pendant toute l'après-midi je ne sortis que pour aller à l'église des Carmes qui est tout proche de la maison où je suis logé. Le lendemain j'allai dîner chez Mr. Pacaud. Je vis dans son jardin une vigne toute couverte de raisins qu'il avait laissé pour les Canadiens. Le soir j'allai au salut de la Ste Vierge qui se faisait chez les

¹ Le capillaire du Canada a joué jadis un grand rôle en pharmacie. C'était la plus estimée des fougères pour la guérison des rhumes et pour faciliter l'expectoration.

² Femme d'un trésorier du Canada.

Carmes. Le lendemain j'allai à St Barthélemy au sermon d'un Père de l'Oratoire qui paraissait fort zélé. Après dîner j'allai voir Mme de Jésus et Mme de la Nativité je leur menai le petit sauvage de Lanouiller pour le faire danser devant elles, elles trouvaient ses manières fort extraordinaires. Il vint là Mme Duclezeau, la tante d'Hélène, qui me pria de la recommander à ma mère et de la prier de ne la point amener en France. Le lendemain veille de la fête de l'immaculée Conception de la très Ste Vierge ayant appris que les Congréganistes devaient s'assembler dans la chapelle de la congrégation pour y chanter les premières vêpres et y entendre un sermon je m'y rendis sur les trois heures et je fus fort édifié de voir que l'office se chante par les Congréganistes avec autant de magnificence qu'à Québec le jour de Pâques. Le lendemain matin on exposa le St. Sacrement à six heures ensuite après avoir entendu une basse messe, on chanta les matines et les laudes et une grande messe si posément que cela dura 4 heures. Je pensais à la négligence de nos congréganistes de Québec qui murmurent quand on est plus d'une heure et demie. Après-midi on s'y rassembla à une heure, on chanta vêpres ensuite il y eut un fort beau sermon suivi des complies et du salut. Après le salut on fit dans la cour du collège, tous les congréganistes ayant chacun un cierge à la main, la procession du très St. Sacrement qui avait été exposé toute la journée dans la congrégation. Cette cérémonie finit à 4 heures de sorte que près de quatre cents congréganistes avaient été sept heures ce jour-là dans la chapelle de la congrégation. Cela me fit un vrai plaisir de voir ainsi honorer notre bonne mère.

Le désir que j'ai de vous faire recevoir de mes nouvelles par les premiers vaisseaux m'engage à fermer celle-ci

avant la fin de mon voyage pour la donner à M. Mirambeau qui part demain pour Bordeaux et qui l'enverra à une personne qu'il connaît au Cap Breton par les pêcheurs qui partiront de Bayonne au mois de mars. Comme je ne vous ai point parlé de la manière dont je m'étais porté dans le voyage, je vous dirai que le roulis du vaisseau m'avait donné un tel étourdissement que j'étais hors d'état de rien faire et avec cela je n'avais pas dans le vaisseau une seule personne avec qui je pus m'entretenir de quelque chose de solide. Je n'entendais depuis le matin jusqu'au soir que jurements, paroles deshonnêtes et mauvais discours, de sorte que pendant le plus beau temps je craignais que la colère de Dieu ne tombât sur nous et ne nous fit périr mais nos prières l'ont arrêté et nous ont procuré un temps que nous ne méritions pas. Je souhaite que ma mère ait l'année prochaine une traversée aussi heureuse que la nôtre. J'espère que la divine providence qui a permis ce retardement nous le rendra avantageux. Appliquons nous seulement à être bien fidèles à la conduite qu'elle tient à notre égard et ne nous cédon point l'un aux autres le pas dans le chemin de la perfection. J'ai cependant bien du chemin à faire pour vous attraper mais comme j'ose me flatter que vous désirez presque autant ma perfection que la vôtre je crois que vous ne voudrez pas me laisser derrière et que vous ferez tous vos efforts pour m'attirer après vous puisque j'ai le bonheur d'être

Mes très chères sœurs,

Votre très humble et très obéissant
serviteur et très cher frère,

F. DUPLESSIS

Finis à la Rochelle ce 8 décembre 1716 ¹.

¹ Nous avons conservé la ponctuation et l'orthographe du manuscrit.

II

A Paris, ce 18 février 1717.

Mes très chères sœurs,

P. C.

Vous connaissez trop bien les avantages de la vie religieuse pour ne pas prendre part au bonheur dont je jouis depuis le 7ième du mois de janvier. Ce fut en ce jour que délivré du pesant fardeau du monde j'entrai dans cette sainte compagnie où la miséricorde de Dieu m'a bien voulu appeler. Après y être demeuré dix-sept jours en habit séculier, j'ai été revêtu de la sacrée livrée de Jésus-Christ le 24ième du même mois, le dimanche de la septuagésime, jour auquel l'église se revêtant de deuil, tache de faire connaître à ses enfants la nécessité de faire pénitence. Votre état et le mien, mes chères sœurs, nous engagent à la faire toute notre vie, soyons y fidèles, et ne nous laissons jamais de porter la croix de Jesus-Christ ; remercions notre divin maître de nous avoir séparé du monde où il est si mal servi ; mais prenons garde en même temps de nous en séparer de

cœur, comme nous en sommes séparés de corps. Je n'entreprends pas, mes chères sœurs, de vous décrire ici tous les moyens qu'on trouve dans cette sainte maison pour se conduire à la perfection, je me contente de vous dire de n'être point surpris de voir reluire toutes les vertus d'une manière si admirable et si aimable en même temps dans la personne de chacun de nos pères qui sont en Canada, la manière dont on nous l'inspire ici est si douce et si touchante qu'il faudrait se faire violence pour ne la pas pratiquer.

Je vous avoue que l'idée que je m'en étais formée dans les fréquents entretiens que nous avions sur ce sujet, n'était rien en comparaison de ce qui en est, priez bien notre seigneur qu'il achève en moi ce qu'il a commencé avec tant de bonté et qu'il purifie tellement nos affections que nous ne nous aimions plus que pour l'amour de lui-même. C'est le moyen de nous consoler parfaitement de l'éloignement où nous sommes et qui durera peut-être jusqu'au grand jour de l'Eternité.

J'ai reçu toutes vos lettres peu de temps après mon entrée au noviciat, je vous y répondrai dans la première que je vous écrirai car je crains que celle-ci n'aille pas jusqu'à vous, c'est pourquoi je me contente de vous assurer ici que je serai toujours mes très chères sœurs votre très humble et obéissant serviteur et frère en N. S.

F. DUPLESSIS, novice de la

Compagnie de Jésus.

En attendant que j'aie l'honneur d'écrire à nos pères, je vous prie de les remercier de ma part des bontés qu'ils ont eues pour moi. Recommandez à Denis de ma part de bien étudier et d'être bien sage. Saluez de ma part tous

nos bons et bonnes amies particulièrement notre chère sœur de Ste Cécile que je regarde comme une fille de la Compagnie et recommandez moi à leurs prières ¹.

¹ Cette lettre a été prise sur une copie faite dans le temps par un Père Jésuite. Le manuscrit original manque.

III

28 Avril 1717.

Mes très Chères Sœurs,

Celle-ci est la quatrième que j'ai le plaisir de vous écrire ¹. Dans les deux premières je vous ai fait un grand détail de mon voyage, qui ne pourra vous être que fort ennuyeux étant rempli de quantité de circonstances inutiles qui ne sont propres qu'à dissiper l'esprit intérieur et recueilli dont vous êtes remplies ; vous m'excuserez s'il-vous-plaît sur ce que n'ayant alors l'esprit occupé que de toutes ces bagatelles, je ne concevais pas combien cela devait paraître ridicule à des personnes qui n'ont de goût que pour ce qui les peut unir à Dieu. Le temps est enfin venu auquel je conçois qu'il n'y a que Dieu qui mérite d'être l'objet de nos pensées et des affections de notre cœur. Il veut être tout à nous, mais en même temps il veut que nous soyons

¹ Le manuscrit de la lettre du 19 Novembre 1716 a été conservé. La lettre du 18 février 1717 est une copie. La troisième que le P. Duplessis marque ici n'a pas été retrouvée.

tout à lui ; ne nous imaginons donc plus que ce n'est pas notre faute, si nous ne sommes pas aussi parfaits que nous le désirons, examinons sans nous flatter ce qui peut ôter à Jésus-Christ l'entière possession de notre cœur ; nous trouverons d'abord un grand nombre d'attaches que nous avons aux créatures parmi lesquelles nous cherchons souvent une vaine consolation tandis que nous en pourrions trouver une solide en Jésus-Christ. Oh ! l'agréable disposition aux yeux de Jésus-Christ, que celle d'une âme qui lui peut dire dans la sincérité de son cœur : Seigneur, toutes les créatures m'ont abandonné ; vous m'avez ôté vous-même celles à l'attache desquelles je n'aurais pas eu le courage de renoncer. Soyez-moi donc vous seul toutes choses : *Deus meus est omnia.*

Attachons-nous à notre état, mes chères Sœurs, tout notre bonheur y est renfermé. J'ai déjà connu par ma propre expérience depuis que je suis novice de la Compagnie de Jésus que l'artifice dont le démon se sert ordinairement pour nous dégoûter de notre état est de nous persuader que dans un ordre plus retiré nous serions devenus de grands Sts. Je vous rapporte ceci, parce que je vous ai vu quelque fois troublées de la même pensée : vous vous imaginiez que vous auriez été de grandes contemplatrices ¹ ; puisque nous nous trouvons tous trois attaqués de la même manière, servons-nous des mêmes armes pour vaincre cette tentation ; ces armes sont la prière par laquelle nous devons demander à Jésus-Christ l'esprit de notre vocation ; l'esprit de la vôtre est de considérer Jésus-Christ dans la personne d'un chacun des pauvres que vous servez ; or, si

1 La Mère de l'Enfant-Jésus aurait aimé se faire Carmélite.

vous aviez cet esprit vous goûteriez autant de douceurs et de consolation à servir un malade, que Ste Thérèse en goûtait dans ses ravissements.

Je m'aperçois que je tiens là un discours qui ne convient guère à un novice qui parle à des personnes qui ont fait profession depuis plusieurs années ¹ ; je vous dirais cependant bien des choses sur le même sujet si je suivais le penchant de mon cœur, mais il faut attendre que plus de connaissance et d'expérience me mettent en état d'en mieux parler ; ce que je vous demande maintenant c'est de redoubler vos prières pour moi dans ce temps si précieux et si important pour moi et d'employer auprès de Dieu le crédit de toutes les personnes vertueuses que vous connaissez. Je vous avoue, mes chères Sœurs, que je tremble quand je pense au peu de profit que j'ai tiré du déluge de grâces que la miséricorde de Dieu a répandu sur moi jusqu'à présent ; que n'ai-je pas lieu de craindre si je n'y suis pas plus fidèle dans la suite. Ne cessez donc pas, encore une fois, mes chères Sœurs, de prier ce divin Epoux de vos âmes d'annéantir entièrement toutes mes inclinations corrompues, afin que j'en ai jamais d'autres que les siennes et que je puisse dire avec St Paul : *Vivo ego, jam non ego, vivit vero in me Christus* ; et pourquoi craignons nous de mourir à tout le reste puisque c'est l'unique moyen de vivre de cette vie toute Divine ; n'aspirons donc pendant le peu de temps qui nous reste à passer sur la terre qu'à nous rendre parfaitement semblables à Jésus-Christ persuadés que si nous souffrons avec lui pendant toute notre vie nous règnerons ensuite avec lui pendant toute l'éternité.

¹ La Mère de Sainte-Hélène avait fait profession le 8 janvier 1709 ; la Mère de l'Enfant-Jésus, le 5 juillet 1714.

Dans la dernière lettre que je vous écrivais, je vous mande que j'avais reçu toutes vos lettres peu de temps après mon entrée au Noviciat aussi bien que celles de ma mère et une de Denis ¹. Vous m'envoyâtes dans une, un petit mémoire pour accomplir de la part de la Révérende Mère St Ignace ²; mon oncle s'étant chargé fort obligamment de l'accomplir l'envoya à M. Tremblay ³ pour lui demander l'argent nécessaire, comme vous le mandiez. Mais comme M. Tremblay ne lui a envoyé ni le billet, ni l'argent, je m'imagine qu'il l'accomplira lui-même. Vous serez surprises de ne pas recevoir cette année les remerciements que méritaient les soins que vous aviez mis à travailler à cette petite famille sauvage dont vous m'aviez chargé. Je ne pouvais mieux faire à La Rochelle que de suivre les conseils de M. Pacaud qui se chargea de m'envoyer la semaine suivante mon coffre avec un ballot de capillaire que j'avais fait. Dans mon coffre, il y avait la boîte de la famille sauvage, la boîte de baume, les petites boîtes sauvages, la boîte de baume du frère le Tellier ⁴, une peau de castor à M. Dassigny, et, une boîte de baume à M. de Boishébert qui m'a promis de vous aller voir de ma part; il pourra vous dire que je ne pouvais pas faire autrement et que j'avais pris toutes les mesures possibles pour le faire venir sûre-

¹ Le plus jeune des frères du P. Duplessis : Charles Denis Regnard Duplessis né à Québec le 22 juin 1704. Il en sera souvent question dans ces lettres.

² Jeanne-Françoise Juchereau de la Ferté de Saint-Ignace, qui était alors supérieure de la communauté de l'Hôtel-Dieu de Québec.

³ M. Tremblay (Jean Henry) était supérieur du séminaire des Missions Étrangères à Paris et procureur du chapitre de Québec.

⁴ Pierre Le Tellier, né le 3 mai 1685, arrivé au Canada en 1713, mort à Québec, le 20 Novembre 1759.

ment, après tout, je ne crois pas qu'il soit perdu. J'ai prié M. de Boishébert depuis qu'il est revenu de Normandie de s'en informer, comme il est bon ménager et qu'il y a intérêt, je crois qu'il ne négligera rien pour le faire venir promptement. M. Dassigny m'est venu voir plusieurs fois depuis que je suis au Noviciat. Il a fait une retraite chez les Messieurs de St Sulpice avant de se mettre entre les mains des médecins ; on lui fit l'opération pendant la semaine Sainte. Il fut très-mal les jours suivans, il se porte maintenant beaucoup mieux. Je ne sais cependant s'il sera en état de pouvoir écrire avant que les vaisseaux partent.

Vous me marquez de vous mander si vos lettres m'auront fait plaisir ; en pouvez-vous douter ? Je vous avoue que ce qui m'a le plus touché c'est l'endroit où la Ste-Hélène m'exhortant à être aussi bon religieux comme elle s'imaginait que j'avais été bon séculier. Elle marquait qu'elle ne savait pas si elle ne parlait pas déjà à un Novice de la Compagnie. Vous pouvez juger par là que rien ne me touche davantage que cette qualité à laquelle je ne puis penser sans ressentir une joie que je ne puis exprimer ; il y a bientôt quatre mois que je suis novice et ¹, il me semble que je suis encore au premier jour. On ne peut pas s'imaginer une vie plus agréable que celle que nous menons ; pour les personnes qui ont un véritable désir d'être tout à Dieu, deux oraisons par jour, sept visites du St Sacrement, trois examens : quoi de plus capable de contenir une âme qui cherche à s'unir à Dieu ; aussi, je vous assure que je ne saurais me lasser d'admirer les vertus que je vois reluire dans tous mes chers frères et en même

¹ Il était entré au noviciat le 7 janvier 1717.

temps je suis bien confus de me voir encore si lâche et si infidèle à Dieu.

Je vous ai mandé dans quelqu'unes de mes lettres que je vous envoyais plusieurs livres et autres choses que je m'imaginai qui pourraient vous faire plaisir ; cependant je crois que ce sera pour l'année prochaine, car M. Dassigny qui s'était chargé de toutes mes commissions ne sera pas en état de s'en acquitter avant que les vaisseaux partent. Il m'a été tout-à-fait impossible de m'en acquitter moi-même avant d'entrer au Noviciat parce que j'arrivai fort tard à Paris et je fus tellement occupé à rendre toutes les lettres dont je m'étais chargé que je n'eus pas même le loisir de voir plusieurs choses curieuses comme je me l'étais promis. J'espère que vous voudrez bien m'excuser et regarder cela comme une mortification que la divine Providence veut ajouter aux autres. Profitons de tout et ne regardons tous les événements de la vie que dans la vue de Dieu qui ne permet rien dont nous ne puissions tirer notre plus grand bien. C'est la grâce que demande tous les jours pour vous et pour lui, Votre très-cher frère F. DUPLESSIS, Novice de la Compagnie de Jésus.

A Paris ce 28ième Avril 1717.

Dans le doute où je suis si je pourrai écrire à tous nos bons et véritables amis je vous prie de les faire saluer tous de ma part en me faisant recommander à leurs prières, en particulier M. DeMeserey ¹, M. Glandelet ², M. Dupré ³,

¹ prêtre du séminaire de Québec.

² prêtre du séminaire de Québec.

³ curé de Québec qui avait baptisé le P. Duplessis.

M. Rangard ¹, Mde Biron, Ma chère Sœur Ste-Cécile ², le frère Pierre et tous nos chers Frères et tous les autres aux prières desquelles vous avez confiance. Je vous demande vos communions et toutes vos dévotions du jour de la Chandeleur aussi bien que toutes celles que vous me pourrez procurer parce que c'est le jour auquel dans l'empressement que j'ai de m'unir à la Compagnie, j'espère faire intérieurement les vœux que je dois faire en forme à la fin de mon noviciat. Priez bien la très Ste Vierge, notre bonne mère, pendant les huit jours précédents de me présenter au Père Eternel avec son cher Fils afin que je devienne un digne enfant de la Compagnie de Jésus.

J'ai eu l'honneur de voir aujourd'hui le R. P. Provincial qui m'a dit qu'il allait deux missionnaires en Canada, mais comme ils ne partent pas de Paris, ils ne pourront pas vous dire de mes nouvelles. Il m'a dit aussi que le R. P. Bigot ³ se portait mieux qu'à l'ordinaire je m'en réjouis avec vous. Depuis ma lettre écrite j'ai reçu une lettre de M. Dassigny qui me mande qu'on lui a tiré une pierre qui pèse presque une demie livre et que depuis trente-sept jours il est dans des souffrances terribles et que son chagrin est de ne pouvoir pas écrire fort au long à ses chères Sœurs. Le Prêtre qui m'apporte sa lettre me dit que les médecins n'espéraient pas qu'il en guérit ; ce qui me console, c'est qu'il est bien disposé, car il me mande qu'il se croirait heureux si le bon Dieu le retirait de ce monde. Il a reçu tous les sacrements.

¹ Quitien Rangard, prêtre de Saint-Sulpice, arrivé en 1714 mort en 1722.

² Marie Anne Davis, anglaise que les sauvages Abénaquis avaient fait prisonnière alors qu'elle était enfant, et qui fit profession à l'Hôtel-Dieu de Québec le 16 juillet 1711.

³ Vincent Bigot, jésuite, mort en 1721.

J'attends dans un mois mon oncle le Curé, il m'a écrit fort obligeamment sans cependant me parler de l'état que j'ai embrassé. Il vient pour les affaires de ma mère auxquelles il me paraît fort attaché, je vous avoue que je ne sais ce qu'il lui conseille au sujet de son retour en France, car on fait tellement attendre pour le payement des lettres de change qu'on ne sait à quoi se fier. Le R. P. Leblanc écrit à ma mère sur ce sujet. Je prie Notre Seigneur de conduire toutes ces affaires là pour sa plus grande gloire comme il a fait jusqu'à présent.

Le R. P. Vilette ¹ me vient voir de temps en temps, il me dit ces jours passés qu'il vous écrivait à mon sujet. Je ne sais ce qu'il vous peut mander car il ne connaît guère ce qui se passe en moi et je ne le connais presque pas moi-même.

Ma Révérende Mère

La Révérende Mère de l'Enfant-Jésus

Religieuse Hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Québec,

A Québec.

¹ Louis de Villette arriva au Canada en 1709. Il était alors scholastique. On croit qu'il fut ordonné prêtre à Québec. Il a composé en 1711 quelques pièces de vers sur le naufrage des Anglais à l'île aux Œufs. Le P. de Villette repassa en France en 1716 et il y mourut le 13 janvier 1739.

IV

J. + M. J.

A Paris ce 13 janvier 1718.

Mes très chères Sœurs,

La Paix de Notre Seigneur.

J'ai été surpris l'automne dernier de recevoir une lettre de ma mère un mois avant de recevoir aucune de vos nouvelles, ce qui me fut d'autant plus sensible que ma mère ne me parlait aucunement de vous. Je n'attribuai cependant pas cela à aucune négligence de votre part, mais à la Providence qui pour nous purifier se plait à contrarier nos désirs les plus pressés. Ce fut le R. P. Bigot qui m'apporta avec sa bonté ordinaire vos premières lettres sitôt qu'il les eût reçues. Je vous laisse à penser si sa visite me fit plaisir. Il a la bonté de me venir voir aussi souvent qu'il le peut et quand nous sommes ensemble vous pouvez croire que vous êtes le sujet le plus ordinaire de nos conversations ; nous nous transportons en

esprit dans vos parloirs et nous représentant le plaisir que nous goûterions de nous y trouver tous quatre, nous en faisons à Dieu un sacrifice qui est, je vous assure, un des plus grands que je lui puisse faire ; ce bon père a toujours pour vous les mêmes sentiments qu'il avait étant en Canada.

Monsieur Priap ¹ m'est venu voir de votre part il y a environ 15 jours ; il était arrivé ce jour-là même de Bretagne, je lui donnai les deux paquets de lettres que vous m'aviez adressé par lui. Il m'a apporté une lettre de ma mère et une de votre part. Il me paraît être fort de vos amis et en est fort content. Je vous en félicite, car il paraît être un fort homme de bien.

Je ne sais quel attrait vous avez pour gagner les cœurs de tous les Sts. C'est une marque qu'on est bien avec le prince quand ses favoris nous affectionnent sans que nous paraissions même le rechercher.

Je ne vous parle point ici de tout ce que vous me demandez dans vos lettres, je me ferai un plaisir après que je serai sorti de l'infirmierie de les relire et d'y répondre à loisir. Je mande à ma mère qu'il y a quinze jours que je suis incommodé ayant eu la fièvre pendant cinq ou six jours depuis lequel temps je me repose pour reprendre les forces que trois saignées et des grandes sueurs m'avaient ôtées. Quand serons-nous enfin délivrés de ce corps sujet à tant de misères et qui rend notre âme sujette à des misères encore incomparablement plus grandes que les siennes propres. Je vous écrirai plus au long dans quelques jours car on me défend de rien faire maintenant. C'est pourquoi

¹ Yves Priap, prêtre de St-Sulpice, natif de Bretagne, vint au Canada en 1694, repassa en France en 1717 pour le rétablissement de sa santé.

je finis en vous assurant que je serai toujours avec une affection parfaite

Mes très chères Sœurs
Votre très humble et très affectionné
frère et Serviteur

F. DUPLESSIS, Novice de la
Compagnie de Jésus.

Faites saluer pour moi tous nos pères et frères et tous nos bons amis. Rendez, je vous prie, cette lettre en main propre à son adresse sitôt que vous l'aurez reçue.

J. + M. J.

A Paris, ce 8e Mai 1718.

Mes très chères Sœurs,

P. C.

Je vous entends murmurer d'ici contre moi de ce que par les premiers vaisseaux vous ne recevez aucune de mes lettres quoique vous me l'ayez bien expressément recommandé dans plusieurs de vos lettres ; je puis vous assurer que j'aurais eu autant de plaisir à vous donner de mes nouvelles que vous en auriez eu de les recevoir.

J'avais prié les personnes que je connais de s'informer des ports de mer d'où partiraient les premiers vaisseaux mais ils ne l'ont su qu'après qu'ils ont été partis de Bordeaux et de St. Malo. Monsieur Dassigny n'a pas épargné ses soins pour cela. J'ai donné mes premières lettres au R. P. Bigot il y a deux mois afin de les envoyer à La Rochelle, mais on dit qu'il n'en est pas encore parti de

vaisseaux, ainsi vous ne recevrez les premières que fort tard. Je ne me plains pas après tout de ces murmures car le principe dont ils partent me touche de trop près et je sais que vous savez les étouffer par une conformité parfaite aux dispositions de la Providence, quoique vous disiez que cela est bien plus aisé à dire qu'à exécuter.

Vous pouvez croire, Mes très chères Sœurs, que je n'ai pas été insensible à la part que vous avez pris à mon bonheur.

Je suis persuadé que tout ce que vous dites est beaucoup au-dessous de ce que vous en pensez quoique vous vous exprimiez de la manière la plus forte, on ne peut dire ce que disait St. Paul après ses révélations : *Inveni, vidi audivi quæ non licit homini loqui, quæ nec oculus vidit, nec auris audivit* ; et, en effet, ces beautés de la vertu ces trésors de la perfection évangélique qui doivent être l'unique partage des personnes religieuses sont bien au dessus du terme où peut atteindre la vue de la plupart des personnes qui vivent dans le monde, parlez leur en, c'est un langage où ils ne comprennent rien ; ils plaignent notre sort, ils nous portent compassion ; c'est qu'ils voient ce que nous avons quitté et ne voient pas ce que nous avons trouvé : *crucem vident unctionem non vident* ; je ne parle pas ici, mes chères sœurs, de ces grâces extraordinaires, de ces consolations sensibles que Dieu fait goûter quelque fois à ceux qui sacrifient généreusement tout pour son amour, vous vous imaginez que je nage là dedans ; c'est que vous ne connaissez pas combien sont grandes mes misères, et combien j'y mets tous les jours d'obstacles ; mais je parle uniquement de cette connaissance que nous avons par la foi que notre état, étant plus semblable à celui qu'a choisi le Fils de Dieu préféra-

blement à tout autre, est par conséquent plus agréable à Dieu que tous les états du monde et plus propre à nous conduire à une très haute sainteté, en nous faisant agir, ou au moins en nous présentant dans nos règles un moyen d'agir toujours selon les lumières de la pure foi, sans nous mettre en peine des répugnances qui se font sentir dans la partie intérieure de notre âme. Outre cette connaissance que la foi nous donne de la sublimité de notre état, elle nous apprend encore que celui qui nous y a appelé, qui nous y a conduit, étant infiniment puissant sera assez fort pour nous y soutenir ; étant infiniment bon, ne permettra jamais qu'il nous arrive rien de contraire à notre plus grand avantage. Quelle source de paix et de consolation pour une âme qui renonçant à toutes les créatures, à son propre esprit et à son propre cœur, se livre entièrement à la conduite de la grâce ; mais que le nombre de ces heureux chrétiens est petit, même, en Religion. Travaillons au moins, mes chères sœurs, travaillons avec courage à l'augmenter, nous en avons souvent fait le projet, mais le temps est venu de travailler de concert à l'exécuter. Il ne se peut qu'il n'en coûte beaucoup à la nature, car s'il ne lui en coûtait pas, il y aurait sujet de craindre que nous ne fussions dans l'illusion ; mais faisons gloire de la combattre, de la vaincre, de la détruire, de l'anéantir s'il se peut, c'est par là que les Sts. ont marché après Jésus-Christ, nous ne saurions nous tromper en les suivant ; en tendant à quelque chose de moins nous courerions risques, puisque nous sortirions des desseins de Dieu ; en faisant tous nos efforts, il nous échappera encore bien des faiblesses qui nous donneront occasion de nous bien humilier en la présence de Dieu mais non pas de nous décourager et de perdre l'espérance

et la confiance que nous devons avoir dans un Dieu qui sait combien nous sommes fragiles.

Je suis plus que jamais

Mes très chères Sœurs,
Votre très-humble et très affectionné
frère F. DUPLESSIS, Novice de la
Compagnie de Jésus.

A la très Révérende Mère,

La Révérende Mère de l'Enfant Jésus
Religieuse Hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Québec,
A Québec.

VI

J. + M. J.

A Paris, ce 30 Mai 1718.

Mes très chères Sœurs,

Pax Christi.

Je passai ici il y a quelques jours un temps considérable avec le R. P. Bigot ; nous parlâmes de ces changements qui s'étaient faits parmi vos confesseurs, il me parut bien content que vous fussiez sous la direction du P. Duparc ¹, il me dit que s'il avait eu à vous en choisir un, il n'aurait point jeté la vue sur d'autres. C'est un homme savant et spirituel vous savez combien Sainte Thérèse estime ces deux qualités dans un Directeur. A propos de cette aimable Ste. je vous dirai que ma dévotion pour elle a beaucoup augmenté depuis que j'ai lu sa vie par M. Chanut ²

¹ Le P. Jésuite J. B. Duparc succéda en 1718 comme confesseur à l'Hôtel-Dieu au P. Jacques d'Heu. (*Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*. Casgrain p. 573.)

² *Vie de sainte Thérèse, écrite par elle-même, traduite de l'espagnol* (Paris, 1691, in-8) par Pierre Martial Chanut, aumônier d'Anne d'Autriche, abbé d'Issoire et visiteur général des Carmélites.

tel que vous me l'aviez demandé. Je crois que mon oncle vous l'enverra aussi bien que les conférences du P. Dargentan et plusieurs autres livres qui pourraient vous faire plaisir. Je ne sais, ni lui non plus, ce que c'est que les livres qu'il vous mandait l'année passée, qu'il m'avait donné pour vous envoyer. J'avais accepté, avant d'entrer, *La vie cachée avec Jésus en Dieu* et l'avais laissé à ma cousine. J'ai prié mon oncle de me le renvoyer ; je vous l'adresserai.

Vous me reprochez fort finement ma négligence à l'égard de vos commissions. M. Priap est venu une fois exprès me voir pour me gronder comme vous lui mandiez. Il me dit qu'il avait cherché partout les conférences du P. Dargentan sans les pouvoir trouver ¹.

Si vous voulez que je vous dise quels sont les livres que je voudrais vous voir sans cesse entre les mains jusqu'à ce que la doctrine qui y est renfermée fut parfaitement gravée dans vos cœurs, ce sont les ouvrages spirituels du P. Surin, là vous apprendriez les moyens de retrancher tous les obstacles qui vous empêchent de devenir des Thérèses ; je ne dis rien de trop, j'en ai lu quelques tomes et je vous avoue que j'en suis si charmé que je ne lis presque rien autre chose depuis plus de six mois ² ; chaque chapitre de

1 *Conférences théologiques et spirituelles du chrétien intérieur sur les grandeurs de Jésus-Christ Dieu—Homme*, par le P. Louis-François d'Argentan, capucin. (Paris 1685 et 1686). Le monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec possède ces deux éditions. Il possède aussi du même auteur *Les Conférences théologiques et spirituelles sur les grandeurs de la très sainte Vierge Marie mère de Dieu* (Paris 1687) avec l'autographe Aux Rdes Mères Duplessis Rses Hres à Québec de la part du Père Duplessis, leur frère de la compagnie de Jésus, en 1716.

2 Jean-Joseph Surin, jésuite, (1600-1665), écrivain religieux. On possède de lui entre autres écrits : *Catéchisme spirituel*. (Paris, 1661, 2 vol. in-12) 1738 *Dialogues spirituels* (Nantes et Paris, 1704, 3 vol. in-12, 1719). *Lettres spirituelles*, 1719, (3 vol in-12)

Les œuvres complètes du P. Surin ont été rééditées en 1824 (9 vol.) Le neuvième volume est consacré à la vie de Surin par Henri-Marie-Boudin. Surin avait eu pour maître dans la vie spirituelle, le fameux P. Louis Lallemant.

cette lecture demande à être étudié et médité plusieurs heures aux pieds du Crucifix avec docilité et courage, pour exécuter ce qu'on reconnaît être de la plus grande gloire de Dieu sans avoir aucun égard aux répugnances de la nature, appuyé uniquement sur la force de la grâce de celui qui nous appelle à lui. Il me semble qu'il ne peut y avoir une vie au monde plus agréable que celle de ceux qui sont dans une succession perpétuelle d'étude et de pratique de cette céleste doctrine. C'est en le lisant que j'ai vu combien j'étais éloigné d'avoir les qualités, je ne dis pas d'un Religieux, mais d'un simple chrétien ; plaise à Dieu que cette connaissance devienne parfaite et qu'elle m'engage à m'élever au-dessus de moi-même et de toutes les créatures pour ne plus habiter que dans le bon plaisir de Dieu. Je demande tous les jours à Dieu cette grâce pour nous, demandons-là de concert avec une ferveur toute nouvelle à celui en qui, je suis avec toute l'affection possible

Votre très cher frère

F. DUPLESSIS, Novice de la

Compagnie de Jésus.

Vous vous plaignez, ce me semble, de la brièveté de mes lettres, vous voudriez que je vous mandas tout ce qui m'arrive. Retiré comme je suis que pourrai-je vous mander de particulier, tous les jours de l'année quant à l'extérieur se ressemblent trop pour qu'il s'y trouve rien qui mérite d'être remarqué. Si nous eussions été en pèlerinages, je vous aurais fait part avec plaisir de la manière dont ils se seraient passés, mais nos supérieurs ne l'ont pas jugé à propos pendant ces années ici. Pour ce qui est de l'intérieur une succession continuelle de calme et d'agitation me fait aspirer après le moment qui y doit mettre fin. Dieu veuille tel-

lement augmenter mon désir que mon cœur et mon esprit se trouvent parfaitement détachés de toutes les choses d'ici-bas.

Vous me mandez que vous n'avez point reçu réponse de plusieurs de vos lettres. Je les ai cependant rendu toutes très exactement ; il n'y a que celles qui pouvaient être dans votre boîte de sauvages, mais c'est un malheur que je n'ai pas pu prévoir. J'y ai perdu presque tous mes papiers de dévotion et d'étude. Vous savez que j'y avais assez d'attache pour les bien regretter ; mais Dieu suppléera à tout. Plaise à sa divine bonté d'arracher de nos cœurs toute attache qui ne se rapporte pas purement à lui.

A Ma Révérende Mère,

La Révérende Mère de l'Enfant Jésus

Religieuse Hospitalière de l'Hôtel Dieu de Quebec.

A Quebec.

VII

J. + M. J.

A Paris, ce 6 juin 1718.

Mes très chères Sœurs,

Pax Christi.

Vous craignez avec raison que ma mère ne me trouve pas à Paris si ses affaires lui permettent d'y venir cette année, car j'en dois partir au commencement de septembre au plus tard pour aller en Normandie ou en Bretagne ou en quelque autre Province où la Divine Providence me conduira dans quelqu'un de nos collèges pour y commencer ma carrière. Comme c'est à peu près en ce temps que cette lettre vous sera rendue, qu'elle serve, je vous prie, de recommandation pour vous engager à renouveler auprès de Notre-Seigneur vos ferventes prières pour un frère qui en aura alors un plus grand besoin que jamais, car vous savez combien il est important de bien commencer. J'ai grande confiance dans vos prières qui comme celles des sœurs de

Lazare me pourront obtenir de Jésus-Christ une résurrection non pas temporelle mais toute surnaturelle par laquelle mon âme se trouvant réunie à l'esprit de Dieu ne puisse plus avoir aucun mouvement que celui que ce divin esprit lui donnera par sa grâce : que si vous craignez de n'avoir pas assez de crédit pour m'obtenir cette grâce, servez-vous de celui de tant de saintes âmes dont la Providence vous a procuré la connaissance.

Je ne mande rien à ma mère du temps que je dois partir de Paris, je laisse à votre discrétion de la prévenir. Si elle s'attendait de m'y voir, il faut, comme vous voyez, faire le sacrifice tout entier ; je n'y suis pas peu sensible ; mais, la volonté de Dieu doit l'emporter sur tout, et toutes nos répugnances doivent lui céder.

Dans vos lettres ne m'en adressez aucune pour Paris, car, comme vous voyez, je pourrai en être fort éloigné. Faites souvenir aussi, s'il vous plaît, à ma mère de n'en point mettre dans celles qu'elle aura la bonté de m'écrire. Pour me faire tenir sûrement vos lettres, vous ne sauriez mieux faire que de les envoyer toujours au R. P. Bigot ou à celui qui sera chargé de son emploi, il me les fera tenir en quelque lieu que je sois ; si vous en donniez à quelque passager, elles courraient risque d'être perdues.

Si ce que je vous ai mandé dans ma lettre précédente des livres du P. Seurin a fait naître dans vos cœurs quelque désir de les lire, vous les pourrez emprunter chez nos Pères, je les ai vu chez le frère Boissineau : et si ma mère continue à vous mander ce qui vous peut faire plaisir, je crois que vous ne sauriez faire venir aucun livre qui fut plus utile aux âmes qui veulent véritablement aller à Dieu

dans le nombre desquelles vous ne cédez la place à personne ¹.

Vous me paraissez cependant à votre langage avoir dégénéré et avoir oublié le dessein où vous étiez de travailler à votre perfection : vous dites que vous vous contentez maintenant de me suivre. Qu'est donc devenu cette noble émulation qui vous faisait dire que jamais vous ne me céderiez le pas. Ayez de ma vertu la plus haute idée, je le souffrirai volontiers, pourvu que j'apprenne de vous que vous travaillez à surpasser en vous-même l'idée que vous avez de moi.

Saluez de ma part tous nos Pères et frères que vous verrez ; n'oubliez pas celles de nos chères Sœurs qui prennent part à ce qui me regarde comme la R. M. de la Conception ², et la chère sœur Ste-Cécile. Le R. P. Bigot et moi nous nous transportons en esprit dans vos parloirs et nous goûtons le plaisir que nous trouverions de nous y rencontrer tous cinq, et, alors nous en faisons un sacrifice au bon plaisir de Dieu.

Je crois que le P. Vilette vous portera l'année prochaine de mes nouvelles ; il va cette année deux de nos Pères en Canada mais je ne sais s'ils passeront par Paris et si j'aurai l'honneur de les voir pour les prier de vouloir bien vous donner eux-mêmes de mes nouvelles.

La maladie qu'a eu ma chère sœur de Ste Hélène me fait croire qu'elle veut prendre le devant. Si elle réussit et qu'enfin elle trouve bientôt la fin de son bannissement,

¹ Le monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec possède encore toute les premières éditions des ouvrages de Surin.

² Marie-Geneviève Beaudry (1704-1736).

qu'elle nous promette de nous attirer promptement après elle à moins que la plus grande gloire de Dieu ne le demande autrement, car vous savez que notre fin principale est de tout sacrifier et de nous sacrifier nous-mêmes à la plus grande gloire de Celui en qui je suis,

Mes très chères Sœurs,

Votre très humble et obéissant

serviteur et frère,

DUPLESSIS, N. S. J

Je n'oublie pas la Nativité ¹, qu'elle songe à moi.

Comme vous savez les obligations que nous avons à St. François Xavier, j'ai résolu de travailler à les reconnaître par une neuvaine tous les ans au commencement de mars et par la dévotion de 10 vendredis qui précéderont sa fête : je ne doute pas que vous ne vous unissiez à moi. Je vous avoue que quand je m'adresse à lui ou à quelque autre St. de la Compagnie, il me semble qu'ils me doivent répondre : allez, vous êtes un trompeur, vous m'aviez promis de devenir un saint et vous n'en faites rien ; jugez de là combien j'ai besoin de me convertir. *Petite et accipietis o Martha et Maria.*

A Ma très Révérende Mère

La Révérende Mère Duplessis de Ste Hélène

Religieuse Hospitalière de l'Hotel-Dieu de Québec

A Québec.

¹ Marie-Madeleine Dupuy (1712-1724) fille de Paul Dupuy lieutenant-général à Québec, ami intime de la famille Duplessis.

VIII

J. + M J.

A Rennes, ce 2ième de Mars 1719.

Mes très chères Sœurs.

Pax Christi

Vos dernières lettres datées du huitième novembre sont les seules qui soyent venu jusqu'à moi, il faudrait être aussi mort à toutes les créatures et insensible aux plus grands sujets de joie, et, en même temps aux plus innocents pour n'en avoir pas été touché ; c'est un état auquel j'espère et dans lequel je devrais être mais hélas que je suis encore éloigné de ce parfait détachement que je m'estimerais heureux après tout, si elle était la seule comme elle est la plus grande. Mais que penseriez-vous si je vous disais que je n'ai pas reçu un mot de lettre de ma mère. et que je n'aurais appris aucune nouvelle de sa santé si le

R. P. Guérard ¹ n'eut eu la bonté de me mander comment elle s'est portée pendant l'année dernière ; comme il m'écrit qu'elle est souvent incommodée, je désespère du plaisir de la revoir avant le jour de notre réunion parfaite ; d'autant plus que quand même elle reviendrait en France, éloigné comme je suis de quatre vingt lieues de Paris, je ne pourrais avoir d'autre consolation que de recevoir plus souvent de ses nouvelles. Faisons donc à Dieu le sacrifice tout entier puisqu'il le veut, et ne nous aimons qu'en lui et pour l'amour de lui. Il y a environ six mois que je suis sorti du Noviciat, la Providence qui m'en a tiré m'a conduit dans ce collège, où elle m'a chargé de l'éducation de deux cent quarante jeunes gens qui ne sont guère moins éveillés que nos Canadiens. Chargé que je suis du salut de leurs âmes et convaincu en même temps du besoin que j'ai des grâces et des bénédictions du Seigneur pour les rendre de parfaits chrétiens ; je vous prie de recommander souvent à Notre aimable Maître et le Régent et ses écoliers ; parmi cette nombreuse jeunesse, il y en a un à l'intérêt de qui je m'assure que toute votre chère communauté prendra une part particulière, c'est le petit neveu de votre illustre Mère de St. Augustin. Il a le meilleur cœur de tous, mais, avec cela, il est le plus éveillé et le plus espiègle ; vous pouvez juger si ce titre ne lui procure pas tous les avantages que je puis lui prouver. Depuis que Madame Sa Mère sait que vous êtes de la même maison que sa chère tante, elle ne me donne plus d'autre nom que celui de son cher cousin. Deux petites demoiselles qu'elle a et

¹ Gérard (Jésuite) 1716-1750.

qui sont deux petites saintes m'appellent leur oncle, la mère m'a chargé plusieurs fois de vous présenter ses respects. C'est une dame qui a beaucoup de vertu. Parmi mes petits enfants, j'en ai un qui ressemble parfaitement à Denis et qui est du même âge, mais il est beaucoup plus doux et plus sage. Quand je me vois au milieu du tumulte que doit causer une si grande multitude d'enfants, je ne saurais me lasser d'admirer la Providence de Dieu qui nous fait trouver tant de charmes dans un emploi si rebutant par lui-même, que nous ne le changerions pas pour tous les états les plus heureux du monde, je dis même, selon Dieu comme est celui de la solitude et de la retraite qui me paraît quand je ne considère que mon propre intérêt, le plus heureux, le plus charmant de tous les états du monde ; mais sitôt que je jette la vue sur les intérêts de Dieu dont nous ne devrions jamais la détourner, je ne vois point d'état plus heureux au monde que celui d'une personne qui toute renfermée qu'elle est au dedans d'elle-même avec Dieu, ne laisse pas d'être presque toujours occupée à rendre et à entretenir les âmes dans les voies du salut, et, c'est là où Dieu m'appelle depuis longtemps et où cependant j'ai sujet de craindre de n'arriver jamais si je n'y travaille avec plus de courage que je n'ai fait jusqu'à présent. Demandez-donc, Mes Chères Sœurs, demandez à ce cher époux, qu'il rompe entièrement tous les liens qui nous attachent à la terre : mais prenons garde, ou de nous aveugler nous-mêmes pour ne pas voir ce qu'il demande de nous, ou de manquer du courage nécessaire pour lui sacrifier tout ce qu'il nous fera l'honneur de demander de nous, car c'est en cela que se trompent toutes les âmes qui veulent se donner à Dieu. Je pense tous les jours à la messe à nos très chères sœurs De la Conception, Ste-Cécile, De la Nativité et à toute votre

chère Communauté aux prières de qui j'ai une grande confiance.

Je suis en J. C tout à vous

F. DUPLESSIS, de la
Compagnie de Jésus.

A la Révérende Mère,

*La Révérende Mère de St Hélène
Religieuse Hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Québec,
A Québec.*

IX

+ M. J.

A Rennes ce 5ième Mars 1719

Mes très chers Sœurs,

P. C.

Tout éloigné que je suis de la route de ceux qui arrivent du Canada, j'appris hier de vos nouvelles de vive voix par deux soldats qui ont déserté pour avoir été accusés d'avoir fait de fausses cartes, il y en eut un qui voulait me montrer son bras parce qu'une de vous deux l'avait soigné depuis quatre mois ; l'autre disait avoir bien cariolé ma mère l'hiver passée ; c'était le valet de défunt M. de Grandville. C'était assez qu'ils me parlassent de vous pour que leur visite me fut agréable, et je les aurais vus avec plaisir plusieurs fois : s'ils étaient demeurés plus d'un jour en cette ville ; ils s'étaient déjà rengagés et s'en allaient avec leur régiment sur les frontières d'Espagne pour la guerre nouvellement déclarée. Il y a six mois que je suis à Rennes

en Bretagne à quatre-vingt lieues de Paris ; d'où vous voyez que je ne suis point en état de m'acquitter de quelques commissions dont vous me chargiez. Vous n'avez pas perdu le désir des livres du P. Dargentan. Si le vaisseau du Roi fut arrivé l'année dernière à Québec vous eussiez été satisfaites sur ce sujet, car mon oncle vous l'envoyait. C'est un livre que j'estime fort et qui est bien capable de former et d'élever l'esprit. Cependant, je vous avouerai que j'aimerais encore mieux que vous eussiez les ouvrages du P. Scurin. C'est là, qu'avec la grâce de Dieu, vous apprendriez la manière de détruire en vous tout ce qui met obstacle à cette noble et divine transformation en votre époux Jésus-Christ à laquelle vous êtes appelées. Ce divin Sauveur nous dit : Videz votre cœur et je vous le remplirai. Comment le viderons-nous si nous ne savons pas de quoi il est plein ; et c'est ce que nous apprend ce grand serviteur de Dieu dans son catéchisme spirituel, dans ses dialogues, dans ses lettres ; que de défauts, que de misères cette lecture nous fait apercevoir au dedans de nous-même, mais, en même temps que d'excellents moyens elle nous donne pour nous en corriger. Il faut avouer, il est vrai, que pour mettre en pratique ce qu'il enseigne, il faut une volonté déterminée d'être à Dieu parfaitement ; et c'est ce que l'on croit trop aisément avoir. Il faut un courage héroïque pour sacrifier des attaches qui pour avoir des objets peu considérables n'en sont cependant pas moins violentes et d'autant plus difficiles à surmonter que l'amour propre, ou plus tôt le démon nous fait trouver mille prétextes qui nous les font paraître légitimes. Il faut de plus une soumission d'esprit à l'égal des sentiments des Sts au sujet de tous les objets créés, afin d'y conformer non seulement nos pensées et nos jugements mais encore que notre conduite se trouve con-

forme à la leur, et c'est ce qui est difficile et très-impossible quand nous nous considérons nous-même, mais aussi ce qui nous devient possible, facile, agréable même, quand nous voulons être fidèles à nous servir des secours que Dieu veut bien nous donner et qu'il nous a promis en nous disant par le prophète Ezéchiel : je vous ôterai ce cœur endurci et je vous donnerai un cœur nouveau, un cœur docile à ma loi : et, ce cœur qu'il nous a promis c'est le cœur de Jésus-Christ même qu'il veut nous donner pourvu que nous lui promettons de nous ôter le nôtre et de nous l'ôter entièrement, mais, ce qui est très-rare et très-difficile à une nature qui s'aime elle-même. Armons-nous donc de prières et de courage pour nous vaincre parfaitement nous-mêmes : Ah ! que le prix de la victoire est grand dès cette vie, soyez des Thérèse et que je sois un Xavier. C'est pour en obtenir la grâce que je suis aujourd'hui 5ème de Mars au second jour de la fameuse Neuvaine de St Xavier, laquelle je promets à Dieu de célébrer toutes les années de ma vie aussi bien que les dix vendredis qui précèdent la fête de ce grand apôtre. Je vous prie de vous unir à moi vous souvenant que les prières de Marthe et de Marie furent exaucées en faveur de Lazare mort. Hélas ! n'est-ce point mon état. Quoique je me flatte que nos Pères et particulièrement le cher P. De Carheil ont la bonté de se ressouvenir de moi dans leurs prières, je vous prie cependant de leur demander pour moi la continuation aussi bien qu'à toutes les personnes que vous connaissez avoir un crédit particulier auprès de Dieu comme sont nos bons Mrs De Meseray, Glandelet, Dupré et autres. Je me reproche de n'avoir point été voir à Nantes M. Priap, car j'y demeurerai un jour entier, mais je ne me souvins qu'il y était que quand j'en fus parti. Si je ne craignais d'aller contre les desseins de la Providence qui veut vous

détacher de tout ce qui est humain je ferais de grands reproches à nos pères de vous avoir ainsi abandonnées. Les Sts nous assurent que ces conversations, toutes saintes qu'elles paraissent, sont cependant bien imparfaites.

Dieu seul et vous seules.

F. DUPLESSIS, S. J.

A la Révérende

*La Révérende Mère de l'Enfant Jésus,
Hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Québec.*

A Québec.

X

J. + M J.

A Rennes, ce 23 Mars 1719.

Mes très chères sœurs,

P. C.

Le Père Beaubois ¹, qui part aujourd'hui pour aller s'embarquer à Bordeaux sur un vaisseau qui doit partir au commencement du mois prochain, m'ayant promis de vous remettre en main propre mes lettres de l'année passée et de celle-cy, je crois que vous n'aurez pas lieu de faire de moi les mêmes plaintes que vous fîtes avec raison n'en ayant reçu qu'une. Il pourra vous dire que je suis en parfaite santé et que les fatigues d'une classe de 240 écoliers n'ont point été capables de l'altérer. Je vous avoue que si j'écou-

¹ Le P. de Beaubois, jésuite, desservait comme curé, en 1721, une grosse bourgade de français, presque tous canadiens, établis à quatre lieues du fort de Chartres, sur le Mississipi. Cf. Charlevoix III p. 394.

tais mon inclination ce métier me paraîtrait fort rebutant, mais la volonté de Dieu qui m'y attache me le fait tellement aimer que je ne voudrais pas le changer pour aucun état ; je vous avouerai en vous ouvrant mon cœur que la dissipation qu'il cause est une croix bien pesante, cependant je voudrais encore en sentir plus intimement le poids. Et n'est-il pas bien juste qu'il n'y ait point au monde de peine plus sensible pour nous que celle de perdre si souvent et si longtemps de vue celui dont la présence et l'amour doit faire tout notre bonheur et notre plaisir, au moins retranchons, mes chères sœurs, retranchons tous les sujets de dissipation qui ne sont pas absolument nécessaires ; tant de pensées inutiles, tant d'affections purement naturelles afin que nous goutions autant que nous le pouvons maintenant quelque chose du bonheur dont nous espérons jouir pendant toute l'éternité ; je prie Dieu de faire cette grâce à vous à tous vos chères sœurs et à moi ; mais particulièrement aux filles en Jésus-Christ de ma chère sœur de Ste Hélène ; sans une lettre du P. Le Brun ¹ je n'aurais point su le fardeau dont la providence l'a chargé ² : il est pesant, difficile à supporter, ce sont des épouses qu'il faut former à Jésus-Christ, rien donc de terrestre et d'indigne de leur divine alliance dans l'éducation qu'on leur donne : Que dirait-on d'une personne qui chargée de l'éducation d'un prince, permettrait, souffrirait et même lui enseignerait les manières grossières des gens de la campagne ; c'est à bien plus juste titre que les anges, les Sts, que Dieu

¹ François Le Brun, jésuite, arrivé au Canada le 16 août 1710, mort le 20 août 1751.

² La mère de Ste Hélène avait été nommée maîtresse des novices le 12 Mars 1718, charge qu'elle occupa jusqu'au 13 Mars 1721.

même méprisent et blâment la conduite de tant de supérieurs qui sous prétexte d'avoir égard à la faiblesse humaine ne font pas tous leurs efforts pour conduire avec autant de douceur que de fermeté, des âmes qui sont appelées à la plus haute perfection. Comment éviter un si grand danger : c'est en sacrifiant à Dieu toute attache, et se sacrifiant soi-même en vidant entièrement son cœur de toute autre chose que Dieu ; car alors Dieu nous promet qu'il nous remplira parfaitement de lui-même et que le feu que la charité aura allumé en nous éclairera et échangera en même temps toutes les âmes à qui il se communiquera par nos paroles : *ex abundantia cordis os loquitur*. C'est alors que Dieu nous mettra en bouche toutes les paroles que nous aurons à dire ; mais défions nous particulièrement de la prudence humaine. Je suis comme vous le savez en Jésus-Christ tout à vous.

. F. DUPLESSIS, Soc. Jésus.

Je vous adresse un petit livre pour Denis ; je vous prie de différer à le lui donner jusqu'à sa fête aussi bien que sa lettre. Si vous n'en êtes pas contentes, comme vous avez trouvez le secret de contrefaire assez mon écriture pour qu'il s'y trompe, faites lui je vous prie, de ma part, des lettres conformes à son besoin, je lui dis par vous tout ce que vous jugez qu'il lui faut dire. Je voudrais que vous me mandiez des nouvelles de tous nos Sts amis et que vous me recommandassiez de temps en temps à eux sans oublier tous nos pères et frères.

Ma Révérende

*La Révérende mère de Ste Hélène
Religieuse Hospitalière à l'Hôtel-Dieu de Québec.
A Québec.*

XI

J. + M. J.

A Rennes, ce 4ième Mai 1719

Mes très chères sœurs,

P. C.

Quoiqu'il se passe aucun jour que je ne pense à vous avec bien de la consolation me représentant le désir que vous avez d'être tout à Dieu, je vous avoue que hier pendant toute la journée je vous eus présentes à l'esprit, je vous considérais au pied du St Sacrement demandant continuellement à notre Seigneur pour vous et pour moi la grâce de trouver le trésor précieux de la croix, ou plutôt de l'amour de la croix. C'est en vérité un trésor bien caché et bien inconnu dans le monde. C'est un trésor bien précieux puisque c'est la seule chose que le fils de Dieu est venue chercher sur la terre ; c'est un trésor qu'il nous assure que nous trouverons, si nous le cherchons *querite et invenie-*

tis et où le chercherons nous et où le trouverons nous, si ce n'est dans le sacrement de son amour, qui est comme le magasin où sont renfermées toutes ses richesses mais remarquons ce que notre Seigneur dit dans la parabole de celui qui avait trouvé dans un champ un trésor caché ; il s'en alla et vendit tout ce qu'il avait, *abiit et vendidit omnia qua habebat*. Voilà le secret, nous savons où est le véritable trésor ; nous allons même le chercher tous les jours, mais nous ne voulons pas nous retirer entièrement des créatures ; nous ne voulons pas nous défaire de toutes nos attaches ; Jésus-Christ a beau le demander, on est si accoutumé à lui résister qu'on n'entend plus sa voix, la nature trouve mille prétextes pour se persuader que ce n'est point Dieu qui parle, on vit d'une manière toute naturelle, on vit pour soi-même, on vit pour les autres créatures et on ne vit point pour Dieu, quoi de plus injuste ! Que répondrons nous quand à la mort Jésus Christ même nous fera voir qu'il n'a vécu, qu'il n'est mort, qu'il n'est ressuscité, qu'il n'est monté au ciel et qu'il n'y demeure en quelque sorte que pour nous. C'est l'écriture qui nous l'apprend : *et incarnatus est pro nobis*. Voilà comment il a commencé. *Passus est, mortuus est pro nobis*. Ce n'est pas tout, St Paul ajoute *et resurrexit propter justificationem nostram*, c'est donc pour nous qu'il est ressuscité ; *expedit vobis ut ego vadam . . vado parare vobis locum*. C'est donc pour nous qu'il est monté au ciel : *semper vivens ad interpellandum pro nobis*. Au ciel, au St Sacrement de l'autel, partout où il est il y est pour nous, il pense à nous ; il y prie, il y presse, il y importune même, pour ainsi parler, son père pour nous, *vivens ad interpellandum* : tachez de comprendre ces paroles. Et après cela nous refuserons de tout sacrifier et de nous sacrifier nous même pour l'amour de lui ; et après cela nous croi-

rons ne le pouvoir pas faire ce sacrifice parfait ; quoi ! celui qui nous appelle, étant aussi puissant et aussi bon qu'il est, pourra-t-il nous refuser les secours dont il voit que nous avons besoin, pour monter à la perfection, à laquelle il nous appelle. Jetons nous donc entièrement dans le sein de sa miséricorde et appliquons nous sans cesse un seul moment à écouter la voix de la grâce et à lui obéir parfaitement. C'est le moyen de mériter à chaque moment de notre vie un nouveau degré de gloire, et un nouveau droit d'aimer Dieu davantage pendant l'éternité, pour arriver là encore une fois, il faut mourir à soi-même et à tout ce qui n'est pas Dieu, il faut porter sans cesse sa croix. En voici la pratique. Tout ce qui nous arrive depuis le matin jusqu'au soir, ou bien nous fait plaisir, ou nous fait de la peine, cela supposé, pour ne pas descendre un moment de dessus le tronc précieux de la croix, il faut par une attention douce et tranquille nous appliquer à renoncer intérieurement à tout le plaisir naturel que nous trouvons dans certaines choses, afin de n'y regarder que le bon plaisir de Dieu, désirant même de s'en priver pour son amour s'il le voulait permettre. Pour les choses qui nous font de la peine les recevoir avec résignation, et même en remercier Dieu malgré les répugnances que nous y sentons ; le priant sans cesse de nous conduire selon sa plus grande gloire sans avoir jamais aucun égard aux désirs opposés de notre cœur, auxquels il ne faut jamais consentir. Je ne vous ai rien dit ici, mes chères sœurs, que vous ne sachiez déjà, mais on ne saurait trop parler de la seule chose qui soit capable de nous rendre heureux en ce monde et en l'autre. Je ne vous dis rien de ma santé qui est toujours fort bonne. Je me recommande aux prières de votre chère communauté que j'aime de tout mon cœur.

DUPLESSIS, S. J.

Un jeune homme qui a demeuré à votre apoticaierie me dit ces jours passés qu'il y avait ici une dame hospitalière qui aimait beaucoup le Canada et qui avait l'honneur d'être connue de la révérende mère St Ignace ; je tâcherai de l'aller voir quelque jour car elle m'en a fait prier. Madame la nièce de notre chère mère St Augustin ¹ me prie de nouveau de vous saluer de sa part et de la recommander à vos prières elle et deux petites demoiselles dont je crois que le bon Dieu veut faire deux petites épouses de Jésus-Christ car elles l'aiment de tout leur cœur. Je suis en l'amour de Jésus-Christ tout à vous et votre chère frère.

F. DUPLESSIS, de la Compagnie de Jésus.

Ma révérende mère,

La révérende mère de Ste Hélène,

Religieuse Hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Québec.

A Québec.

¹ Geneviève Madeleine Rageot (1712-1723)

XII

J. + M. J]

A Rennes, ce 25 Mai 1719.

Mes très chères sœurs,

P. C.

Je reçus avant hier la lettre que vous m'avez écrite par l'Angleterre datée du 30ième décembre ; elle me fut d'autant plus agréable que vous y parlez à cœur ouvert du désir que vous sentez croître tous les jours en vous d'être délivrées de cette prison de péché dans laquelle nous sommes enfermés ; je bénis Dieu de ce qu'il commence à vous faire goûter plus que jamais le bonheur des tribulations. C'est la grâce que je lui demande tous les jours pour vous. Unissons tout de nouveau toutes nos prières pour obtenir de Jésus-Christ sa croix et son amour, car c'est là le véritable trésor du chrétien ; c'est bien notre faute si nous ne l'avons pas encore obtenu ce divin trésor ; c'est parce que nous ne le demandons point avec assez de confiance, nous

ne sommes pas bien convaincu que Dieu veuille nous élever à la plus haute perfection, et qu'il ne demande pour cela de nous rien autre chose sinon que nous le lui demandions avec foi, confiance, patience, courage, et persévérance. Cette espèce de défiance secrète qui est dans le fond de notre cœur est très injurieuse à notre Seigneur parce quelle est très opposée à ses paroles. C'est au chapitre 11^{ème} de St Luc où N.-S. après avoir enseigné à ses disciples ce qu'ils devaient demander dans leurs prières, leur apprend qu'il faut pour être exaucés que leurs prières soient accompagnées de deux dispositions de l'âme 1^o d'une disposition à persévérer dans la créance que nous obtiendrons sûrement à la fin ce que Dieu semble ne nous pas accorder d'abord. Le démon fait tous ses efforts pour nous ôter cette créance, et il n'y réussit que trop ; pour combattre et vaincre cette tentation si subtile, pesons et méditons souvent ce que N.-S. dit dans le même chapitre après avoir rapporté la parabole de l'ami qui alla trouver son ami pendant la nuit etc., il rapporte un autre exemple en comparant la tendresse et la miséricorde de son père à l'égard des hommes avec l'affection que les pères ont sur la terre pour leurs enfants, et fait faire à ses disciples cette réflexion : si c'est insulter un père que de croire que lorsque son fils lui demandera du pain il ne lui donnera qu'une pierre. Combien plus insulte-t-on la bonté de Dieu qui est notre bon, notre véritable et notre aimable père, quand on croit qu'il ne donnera pas son St. Esprit à tous ceux qui le lui demanderont ; méditons bien encore une fois, méditons bien ces paroles et je m'assure que nous ne trouverons point de plus grands péchés dans notre conscience que notre défiance de la bonté de Dieu, nous reconnaitrons qu'elle a été comme une digue qui a retenu le torrent de ses grâces ; nous la romperons avec le secours de sa

grâce et nous expérimenterons qu'il n'y a rien de plus aisé au monde, ni rien de plus doux que d'être des Sts du premier ordre. Pour nous en convaincre commençons par convenir sur le témoignage de Jésus-Christ que je viens de rapporter qu'il ne tient qu'à nous de recevoir le St. Esprit et que pour le recevoir il ne faut que le demander, et que pour le demander comme il faut il ne faut que renoncer aux pensées de défiances qui sont enracinées dans notre esprit comme on renonce aux autres pensées qui sont contre la foi, dès qu'on voit que J.-C. a dit le contraire Or qu'est-ce que recevoir le St. Esprit : jugeons en par ce que St. Paul dit qu'il opère dans une âme ; par ce don de sagesse qu'il lui communique et qui lui donne une connaissance et un goût de Dieu si grand que tout ce qui n'est pas Dieu ne saurait plus trouver aucune place dans son cœur. Par ce don d'intelligence qui fait pénétrer à cette même âme les vertus obscures de la foi et surtout la grandeur et la noblesse des anéantissemens de Jésus-Christ, par ce don de science qui nous fait connaître le rapport que toutes les créatures ont à Dieu, et qui nous montre comment il faut s'élever à Dieu par tout ce qui se présente à tous nos sens, qui nous entretient dans une vue continuelle de ce que nous sommes et de ce que sont toutes les créatures en la présence de Dieu, par le don de conseil qui nous inspire à chaque instant et nous conduit comme par la main non seulement à tout ce que nous devons faire pour suivre la loi intérieure de la grâce, mais encore pour n'omettre aucune des circonstances, qui sont nécessaires pour que nos actions soient parfaites, par ce don de force qui nous tient ferme et innébranlable contre les alternatives auxquelles la partie inférieure de notre âme sera toujours sujette en ce monde, par le don de piété qui nous porte à rendre continuelle-

ment à Dieu les hommages et le respect qui est continuelle ment dû à sa divine présence, à avoir pour le prochain la charité que demande en eux l'image de Dieu et le sang de Jésus-Christ, à avoir pour soi-même la haine que mérite la vue de ses propres péchés. Enfin par ce don de crainte de Dieu qui fasse voir à l'âme les dangers continuels auxquels elle est exposé la tient dans une vigilance et une attention continuelle, dans une confiance en Dieu proportionnée à la défiance qu'elle a d'elle-même. Que pourrai-je dire encore des douze fruits de ce divin esprit que St. Paul rapporte. N'y a-t-il pas de quoi devenir de grands Sts. dans la possession de tous ces biens. Et si nous ne les possédons pas, c'est bien notre faute ; avouons le maintenant, ayons une parfaite confiance et livrons nous avec joie à la conduite de la grâce ; nous avons un si bon maître.

Je crois que vous recevrez cette année les livres du R. P. Dargentan. Je voudrais cependant que vous ne négligassiez pas ceux du P. Seurin ; ils tendent à purifier le cœur, à faire mourir l'amour propre, à y substituer l'amour de la croix, la dépendance continuelle ; il découvre les ruses infinies du démon et de la nature corrompue de la grâce ; et c'est là, la véritable sainteté. On peut avoir de grandes idées de Dieu avec un certain mépris imaginaire des choses de la terre sans croître pour cela dans le véritable amour de Dieu : ces idées relevées flattent notre orgueil qui est notre principal ennemi. Prenons bien garde de nous laisser tromper. Lisons, méditons, prions et pratiquons. Soyons parfaitement à Dieu.

DUPLESSIS de la Compagnie de Jésus.

Je prie pour l'amour de J.-C. toutes les bonnes âmes que vous connaissez et particulièrement votre chère com-

munauté et la nôtre de demander avec les dispositions dont nous avons parlé, le parfait amour de Dieu pour elles et pour moi.

Ma Révérende Mère,

*La Révérende Mère de l'Enfant Jésus
Religieuse Hospitalière de l'Hôtel-Dieu.*

A Québec.

XIII

J. + M. J.

A Rennes, ce 1er May 1720.

Mes très chères sœurs,

Pax Christi.

Je vous entens d'icy condamner mon indifférence et me faire les reproches dont vous m'avez plusieurs fois menacé. Vous n'avez point encore reçu de moy une seule lettre cette année : j'avoue que c'est icy la première. Mille fois j'ai cherché le moment de vous escrire et je ne l'ay point trouvé. Outre les occupations de mon employe qui ne laisse pas d'emporter bien du temps, la divine providence s'est voulu servir de moy pour faire rentrer dans les voyes du salut un assez grand nombre de personnes qui en étaient écartés. C'est une occupation, comme vous voyez, trop considérable et trop importante pour en dérober un moment. Depuis environ trois mois je n'ay pas eu un quart d'heure de tems dans lequel je pus vous écrire un mot ; je donnay

l'autre jour à la hâte à Monsieur Priap un mot de lettre pour mon frère, mais je ne pus trouver le tems de vous écrire. Ne plaiguez vous point mon sort et mon embarras ? Non sans doute ; vous connaissez trop le plaisir qu'il y a à travailler au salut des âmes pour me plaindre dans l'occupation que me donne ma vocation. Que ne puis je vous faire part de la consolation que je ressens quand après avoir reproché à un pécheur ses désordres et ses ingrattitudes je le vois verser des torrents de larmes et moy en quelque sorte obligé de le consoler, de le rassurer, de l'animer ; quand je le vois aux pieds d'un ministre du Seigneur détester des habitudes mortelles qui ont duré plusieurs années ; j'expérimente en moy la vérité de ces paroles de l'évangile *infirmi mundi elegit deus ut confondat fortia*. Plust à la divine bonté que je ne mis point d'obstacle au dessein qu'elle me fait si souvent sentir qu'elle est de se servir de moi pour coopérer avec Jésus-Christ au salut des âmes ; je sens sans cesse au dedans de moy mille obstacles qui s'y opposent ; j'en vois les suites fâcheuses. Permettez-moi donc de vous réitérer la même demande que je vous ai si souvent fait ; priez, priez, engagez tous ceux que vous connaissez à prier Dieu qu'il détruise entièrement en moy tout ce qui s'oppose à ses desseins et qu'il me donne toutes les dispositions d'un véritable apostre. Si nos très chères sœurs de la Nativité et de Ste Cécile s'unissaient à vous pour demander cette grâce vous ne pourriez être refusées. Ah ! les Sts Anges gardiens de mille et mille personnes que je connais vous le demandent et à elles ; Jésus-Christ même crucifié dans le cœur des pécheurs vous invite à le venir détacher. Obtenez de Notre-Seigneur qu'il me convertisse tout à fait, et soyez assurées que vous aurez travaillé au salut de plusieurs

mille âmes : je vois la vérité de ce que je vous dis plus claire que le jour.

Je suis tout à vous.

F. DUPLESSIS, S. Jesu.

Ma révérende Mère,

*La Révérende Mère de Ste Hélène,
Religieuse Hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Québec.
A Québec.*

XIV

J. + M. J.

A Rennes, ce 26 May 1720.

Mes très chères sœurs,

Pax Christi.

Celle cy est la troisième que je vous écris, je croy vous avoir mandé que j'ai reçu quatre de vos lettres l'année dernière, elle m'ont dédommagé de la peine que j'avais eu l'année d'auparavant de n'en point recevoir. Je m'étais proposé de répondre à chacune en particulier ; mais je vous avouerai que je n'ai pas seulement eu le temps depuis ce temps là de les relire ; à peine en puis-je trouver pour vous donner de mes nouvelles. Je me souviens que vous me demandez dans presque toutes que je vous parle plus en détail de tout ce qui me regarde, des personnes avec qui je suis lié d'amitié, je vous avouerai entre nous que je tâche de ne me lier et de ne penser qu'à Dieu et à ce qu'il m'ordonne de faire. Je pense à vous et à tous mes amis au St Sacrifice de

la messe, hors de là je n'ose me le permettre, et je n'ay jamais de plus heureux jours que quand je m'écarte moins de ce dessein que j'ai formé. Vous l'avez pris comme moi, renouvellons le ensemble et tâchons de le rendre efficace détachons nos cœurs de tout et de nous-même, n'écoutons point nos préventions, sacrifions à Dieu ce qu'il demande, puisons dans les sacrements les forces dont nous avons besoin pour rompre nos attaches, pour vaincre nos répugnances et suivons en tout et toujours la direction du St Esprit qui se fait entendre au dedans de nous-mêmes quand nous sommes bien recueillis. Le P. de Carheil me parle de vous et de ce qu'il me mande je conjecture ce que j'ai toujours pensé : que Dieu veut faire de vous deux Thérèse, courage donc mes chères sœurs, élevez-vous par un généreux effort au dessus de tout ce qui n'est pas Dieu, puisque sans cela jamais en ce monde vous ne posséderez cette joie du St. Esprit qui fait triompher de toutes les peines du corps et de l'esprit auxquelles cette vie est sujette. Le siècle des Thérèse n'est pas passé. Jésus-Christ a encore des épouses fidèles et constamment fidèles, soyez donc du nombre. Il faut que je vous fasse part des merveilles qu'on m'a raconté d'une de ces fidèles servantes du Seigneur qui n'est éloignée de cette ville que de dix lieues, la curiosité même m'a engagé à aller voir son confesseur qui est venu faire un tour en cette ville, c'est un saint et savant religieux de l'ordre de St Dominique à qui Dieu a adressé cette âme choisie par une providence particulière. C'est une pauvre fille qui après avoir passé ses premières années dans un oubli de Dieu considérable, après avoir résisté assez longtemps aux sollicitations de la grâce s'est enfin rendu. Dieu a commencé par la purifier et l'éprouver par les peines et les persécutions les plus sensibles, mais il les a toujours accom-

pagné de grâces qui les lui faisaient aimer. Quand elle a été bien établie dans cette abnégation parfaite dans cette soif ardente des souffrances, il l'a élevé à des communications continuelles et si sublimes qu'on ne voit rien dans la vie des Sts qui les surpasse. Plusieurs fois son confesseur allant lui donner la communion, la Ste Hostie lui sortait de la main d'elle même et allait dans la bouche de celle à qui il la portait. Dieu donne à cette fidèle servante des connaissances très extraordinaires sur tous les mystères de la religion, il lui découvre le secret des cœurs, il lui a communiqué le don de prophétie et ce qui est le plus admirable c'est que depuis plusieurs années elle conserve miraculeusement dans son cœur le corps de Jesus-Christ sous l'apparence d'une hostie, ce qui se fit un jour après la communion avec des transports d'amour et des douleurs inconcevables, au dessous de cette hostie dans son cœur est l'image de Jésus-Christ crucifié, au bas de la croix des deux côtés sont écrits ces deux mots : douceur, humilité ; tout cela dans son cœur est entouré d'une couronne d'épines ; il n'est pas surprenant après cela quelle ait un commerce sensible avec son ange gardien qui lui ôta il y a deux ans miraculeusement une chaîne de fer qui lui était entré si avant dans la chair qu'elle ne paraissait plus. Plust à Dieu que le nombre des amis qui le servent avec fidélité fut plus grand, tâchons de l'augmenter par vos prières, par nos exemples, par nos travaux ; rapportons tout là ; sanctifions nous et tâchons de sanctifier les autres ; renonçons à tout autre dessein, à tout autre soin.

Ma mère ne me parle point dans les lettres que j'ai reçu de la pension dont je lui avais écrit. Vous me mandez

qu'elle en a été surprise, je ne crois pas cependant qu'elle puisse trouver mauvais que je me réserve une pension plus considérable qu'elle ne me l'a assignée si cela se peut sans lui causer de préjudice non plus qu'à mon frère ¹. Mon âge me met en droit d'en disposer, et mon état ne m'en empêche point, d'autant que je n'ai point fait encore mes vœux de religion. Je vous prie de l'engager à régler avec le P. Gerard ce qu'elle peut faire là dessus sans pourtant s'en inquiéter s'il y a quelque difficulté considérable ; car cela n'est pas absolument nécessaire, si cela pouvait se terminer cette année, je ferais mes vœux au commencement de janvier, ou je les remettrais à quelque jour de dévotion que je laisse à votre choix ; c'est un sacrifice que je voudrais bien qui fut consommé mais ce que je puis vous dire, c'est ce que c'est pour la gloire de Dieu que je le diffère. Je n'oublie point nos chères sœurs et tous nos amis à qui je suis tout en Jésus-Christ.

F. DUPLESSIS, de la Compagnie de Jésus.

Ma révérende Mère,

La révérende Mère de Ste Hélène,

Religieuse Hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Québec.

A Québec.

¹ Le 3 juillet 1719, par acte devant Rivet notaire à Québec, Madame veuve Duplessis "craignant qu'après sa mort le révérend Père François Regnard Duplessis, jésuite, son fils, demeurant au collège de Rennes en Bretagne, et les dames Marie André et Geneviève Regnard Duplessis, ses filles, ne tombent dans l'indigence dénués des secours qu'elle leur procure et qu'elle continuera de leur procurer durant sa vie" avait assigné sur l'Hôtel de ville de Paris une rente viagère annuelle de cent livres au P. Duplessis et une rente de soixante et quinze livres à chacune de ses filles.

XV

J. + M. J.

A la Flesche, ce 13 May 1721.

Mes très chères sœurs,

Pax Christi.

J'ai tasché de vous donner de mes nouvelles plus tôt qu'il m'a été possible par St. Malo et par la Rochelle ne doutant point que votre bon cœur ne vous dût causer bien de l'inquiétude en apprenant l'incendie qui a réduit en cendres presque toute la ville de Rennes. J'en étais parti au commencement du mois d'octobre parce qu'une maladie violente m'avait mis hors d'état de continuer la régence. Le feu y prit par la maison d'un menuisier le 24 décembre, et consuma en quatre jours presque toute la ville ; il était si violent que les murailles sont presque toutes tombées et réduites en poussière. Notre collège en fut préservé d'une manière bien particulière. Il est situé sur le bord des murs de la ville. Le 4ième jour le feu étant déjà fort proche, on

ne doutait plus que le feu n'y gagnât le jour même, doutant que le vent y poussât les flammes et les tisons de feu qui volaient de tous côtés. Le P. Recteur voyant le danger pressant assembla toute la maison et leur proposa de faire un vœu au bienheureux Régis. Ces paroles inspirèrent de la confiance à tous. Ils volèrent à l'église au pied du St. Sacrement et le P. Recteur n'eut pas plutôt prononcé le vœu que le vent changea tout à coup et repoussa les flammes du côté des cendres des maisons qui avaient été consumées, ce qui arrêta l'incendie de ce côté là. A l'autre extrémité de la ville le feu s'arrêta devant la porte de l'Hôtel-Dieu ¹. Cette incendie avait été prédite plusieurs fois par une fille dévote qui l'avait dit à un cordelier qui la dirigeait, et à un Minime qu'elle consultait quelquefois sur ses peines intérieures. Elle a été interrogé juridiquement avec les deux religieux à l'officialité par ordre de Mr l'évêque et ensuite au parlement. Les religieux ont déposé que six mois auparavant elle leur avait dit que notre Seigneur lui avait fait connaître qu'il avait condamné la ville de Rennes au feu pour 4 vices qui y régnaient universellement: 1° la profanation des sacrements et des églises, 2° l'impureté, 3° l'usure, 4° les querelles et le discorde. Elle leur répéta la même chose 3 jours avant l'incendie et leur ajouta que le jour était prest d'arriver, elle leur dit en même temps que la ville de Paris était menacée d'un fléau beaucoup plus terrible. Les religieux crurent que ces visions n'étaient que l'effet d'une imagination échauffée et n'osèrent

¹ L'épouvantable incendie qui éclata à Rennes en décembre 1720 et dura sept jours consuma trente-deux rues et plus de huit cents maisons. Le gouvernement royal et les états de Bretagne vinrent au secours de la ville incendiée, qui sur les plans de l'ingénieur Robelin et de l'architecte Abeille, se releva sous l'aspect régulier qu'elle a aujourd'hui. Cf. *l'Essai sur la ville de Rennes* par l'abbé Manet.

en parler qu'après qu'ils en eurent vu l'accomplissement. Tout ce que je vous en marque a été déposé devant les deux tribunaux. Quoiqu'il en soit, le libertinage et l'impiété étaient si communs dans cette ville que je suis surpris que la colère de Dieu n'ait pas éclaté plus tôt. Il n'y a presque plus de foy sur la terre. Taschons de profiter des lumières que Dieu nous a donné, dédommageons le en Religion de tant d'ingratitude qu'il voit dans le monde. Plust à Dieu que nous fussions aussi parfaitement dévoués à tout ce qui est contraire à cette divine gloire. Qu'il est triste de voir un Dieu si bon qui est si mal servi de ses créatures. Cette vue me donne un dégoût de la vie que je ne saurais exprimer.

J'ay reçu il y a environ un mois la couronne que vous m'avez envoyée il y a deux ans. Tout le monde en a admiré la beauté ; on ne voit point en France de fleurs si bien imitées. Je l'ai donnée à la congrégation au nom de Denis qui a bien envie que vous lui en envoyiez deux petites semblables à celles qui sont à la congrégation de Québec, parce que leurs images de la Ste Vierge et du St Enfant Jésus sont semblables à celles d'argent qui sont à la congrégation. Je me recommande de nouveau aux prières de nos chères sœurs de Ste Cécile, de la Nativité et de tous nos bons amis.

F. DUPLESSIS, de la Compagnie de Jésus.

Ma révérende Mère

La révérende mère de Ste Hélène,

Religieuse hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Québec.

A Québec.

XVI

J. + M. J.

A la Flesche, ce 29 Mai 1721.

Mes très chères sœurs,

Pax Christi.

J'ai fait mon possible pour m'épargner le reproche que vous me faites de ne vous point donner de mes nouvelles ; il n'est pas si facile que vous pensez de faire tenir des lettres à propos dans les ports de mer d'où partent les vaisseaux ; je crains qu'à toutes mes précautions vous ne croyiez encore avoir quelque sujet de m'accuser d'indifférence ou de négligence ; ce reproche m'est plus sensible que vous ne pensez et si je ne vous en fait un semblable après n'avoir reçu vos lettres qu'après Pâques, c'est que je sais par expérience combien il vous paraîtrait mal fondé et en même temps combien il vous serait sensible. Denis peut vous mander que je lui ai témoigné plusieurs fois une espèce d'envie en voyant qu'il en recevait sans en recevoir

moi-même. Ce cher enfant devient tous les jours de plus en plus raisonnable, et je croy que ma mère se saura toujours bon gré de l'avoir envoyé ici, où il reçoit une éducation également honnête et chrétienne ; vous pouvez croire que je n'épargne rien pour la lui procurer ; et j'espère que Dieu lui donnera sa bénédiction et en prendra soin ; tachez de rassurer ma mère sur la dépense qu'il faut qu'elle fasse pour l'entretenir ici dans un temps aussi malheureux que celui où nous sommes. Les richesses ne sont rien en comparaison d'une bonne éducation. Après le soin particulier que Dieu a pris jusqu'à présent de notre famille ne serait-ce pas insulter à sa bonté, que de croire qu'il nous abandonnast dans un temps, où nous avons plus de besoin de son secours. Je ne comprends pas comment ma mère peut s'inquiéter sur l'avenir après les soins que Dieu a pris de nos intérêts dans le temps où tout paraissait désespéré. Cherchons premièrement le Royaume de Dieu et appliquons nous à le servir, et alors rien ne nous manquera. Que nous sommes heureux, mes chères sœurs, d'être délivrés et débarrassés de tous ces soins temporels, profitons de notre bonheur et appliquons toutes les forces de notre esprit et de notre cœur à nous unir continuellement à Dieu, par un accomplissement continu et parfait de sa divine volonté ; étudions nous tous les jours à connaître le prix d'une vie surnaturelle, et les trésors infinis que nous pourrions amasser tous les jours si nous animions toutes nos actions d'un esprit intérieur et d'une intention de plaire à Dieu, il n'y a rien sur la terre de grand, d'estimable, de désirable, que de servir Dieu : *servire Deo regnare est*. Qu'il y a peu de personnes sur la terre qui connaissent ce bonheur ; vous ne sauriez croire jusqu'à quel point le péché a poussé son empire dans le cœur des hommes. Je suis beau-

coup moins surpris des fléaux dont Dieu afflige la France que je ne le suis de l'aveuglement et de l'endurcissement des hommes à s'obstiner dans leurs crimes. J'ai envoyé au P. Gerard la relation de l'incendie de Rennes, les habitants de cette ville n'ont pas pu méconnaître dans cette incendie les marques de la colère de Dieu. Un de nos pères qui y prêcha peu de jours après sur cet événement funeste réveilla leur foy et tira les larmes des yeux de tous ses auditeurs qui étaient accourus en foule pour entendre parler d'un sujet qui leur tenait tant au cœur. Vous avez ouï parler de la peste qui a ravagé cet hiver toute la Provence et qui de 80,000 âmes qui étaient à Marseille n'en a laissé qu'environ 30,000 ¹. L'évêque de cette ville qui a été neuf ou dix ans jésuite et qui en est sorti pour des maladies qui le mettaient hors d'état de s'acquitter de nos fonctions a renouvelé dans ce siècle ce qu'on a admiré dans les premiers évêques de l'église. Quand la peste commença à se communiquer dans Marseille, il était à Paris, dès qu'il en apprit la nouvelle, il partit pour aller au secours de ses ouailles, il trouva la ville dans une désolation épouvantable. Il commença par distribuer tous ses biens pour secourir les plus malheureux, il ne se contenta pas de cela. On le voyait tous les jours depuis le matin jusqu'au soir, parcourir toutes les rues de la ville le St Sacrement au col, démêlant parmi les morts dont les rues étaient couvertes ceux à qui il restait encore quelque souffle de vie afin de leur administrer les derniers sacrements. La multitude des morts était si grande que ce saint évêque écrivant à un de ses amis une lettre que j'ai vue, lui mande qu'il y avait sous les fenêtres

¹ Presque tous les historiens s'accordent à dire que plus de 40,000 habitants sur 80,000 périrent dans cette circonstance.

de son palais épiscopal plus de quatre cent corps morts qui jettaient une infection insoutenable et qu'au milieu de tout cela Dieu le conservait toujours. Il imita ce qu'on raconte de St Charles Borromée dans une pareille occasion ; il fit faire une procession générale où il marchait le premier en tête, nus pieds, la corde au col et peu de temps après la peste diminua ¹. Nous y avons perdu ou plutôt nous avons eu la consolation d'y voir tous nos jésuites pères et frères mourir au service des pestiférés aussi bien que plusieurs autres des nôtres qui ont obtenu la permission d'aller s'y sacrifier. Il n'en est échappé qu'un qu'on appelait dans tout le pays l'homme invulnérable, il parcourait toutes les villes et les villages où la peste faisait plus de ravage. C'en est un que j'ai connu à Paris nommé le P. Lempereur, vous prenez trop de part à ce qui nous regarde pour n'être pas touchées de ces circonstances. Priez Dieu qu'il me fasse la grâce de vivre tous les jours pour lui, en attendant qu'il me fasse celle de mourir pour sa gloire. Ma santé et mes forces se rétablissent tous les jours, et j'espère que Dieu tirera sa gloire et mon avantage de cette maladie qu'il m'a envoyée. Je me recommande aux prières de tous nos bons amis. Je suis avec toute l'affection que vous pouvez désirer en Jésus-Christ tout à vous.

F. DUPLESSIS, de la Compagnie de Jésus.

A ma révérende Mère,

La révérende mère de Ste Hélène

Religieuse Hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Québec.

A Québec.

¹ Voir *Morale en action* p. 397. Mgr de Belsunce, évêque de Marseille de 1709 à 1755. (Henri-François-Xavier de Belsunce de Castel-Moron). Pope a célébré son dévouement dans son *Essai sur l'homme* et Millevoye dans son poème de *Belsunce*.

XVII

J. + M J.

A la Flesche, 15 Juin 1721.

Mes très chères sœurs,

Pax christi.

Je viens de relire plusieurs de vos lettres et je les vois toutes assaisonnées de reproches sur ce que je ne vous mande rien de ce qui me regarde en particulier ; je me croirais en droit de vous faire le même reproche, si je ne savais que la discrétion ne permet pas de confier au papier tout ce que la prudence exige qu'on tienne secret, car dans vos lettres de huit pages à peine me parlez-vous de ce qui peut vous regarder en particulier. Vous me parlez de nos bons amis et vous me faites un véritable plaisir et en particulier de M. Dupré. J'ai lu plusieurs fois avec plaisir ce que vous m'en mandez. Vous ne me dites rien de M. de Mézeray, de Glandelet, et de l'aimable M. de la Colom-

bière¹, du bon père Carheil² que je vous prie d'envoyer saluer de ma part et quand notre seigneur l'aura appelé à lui demandez au collège une copie de sa lettre circulaire et me l'envoyez. Mandez moi aussi les circonstances de sa mort et tachez de m'envoyer quelque chose qui lui ait appartenu. Je suis bien aise que vous ayez la consolation de voir de tems en tems le R. P. de la Chasse³. C'est un homme fort estimé chez nous, je tâcherai de reconnaître dans la personne d'un de ses neveux dont j'ai soin les bon-tés qu'il a pour vous. C'est un enfant fort sage et fort aimable qui nous est venu de Bourgogne il y a six mois, il se nomme Pignault. Nous avons ici un petit neveu de St. François-Xavier. Jugez combien il nous est cher, nous

1. Joseph Séré de la Colombière, prêtre, célèbre par ses vertus et ses prédications. Il fut longtemps supérieur des religieuses hospitalières de Québec. Il mourut à l'Hôtel-Dieu en 1723 à l'âge de 72 ans. Joseph de la Colombière était le frère de Claude de la Colombière, jésuite et théologien, mort en 1682, qui eût de son temps une grande réputation comme prédicateur. Il devint le directeur de Marie Alacoque et avec elle fit instituer la fête du Sacré-Cœur de Jésus. Le P. de la Colombière a composé l'office de cette fête. Ses sermons, qui ont eu plusieurs éditions, sont pleins d'onction et de chaleur. On possède à l'Hôtel-Dieu un ouvrage du P. de la Colombière *La retraite spirituelle*, imprimé en 1694. M. de la Colombière, qui vint au Canada, eut aussi une grande réputation de prédicateur. Il a laissé six volumes manuscrits de sermons prêchés tant à Québec qu'à Montréal et autres lieux du Canada. Le premier tome contient des sermons pour les fêtes de Notre-Seigneur et les mystères qui les regardent. Le deuxième, divers sermons pour les fêtes de la Ste Vierge. Un de ces sermons, celui sur la Ste-Famille, renferme l'éloge de M. de Mezeray, supérieur du Séminaire de Québec. A la page 361, on trouve une oraison funèbre de Louis Dauphin, ci-devant duc de Bourgogne, prononcée dans l'église de Ville-Marie, anniversaire de sa mort, le 15 février 1713. Le troisième tome comprend des sermons sur quelques fêtes de la Ste-Vierge et quelques mystères. Le tome quatre : des panégyriques de plusieurs saints. Le tome cinq : des sermons pour le temps de l'avent, du carême et plusieurs dimanches de l'année. Le tome six : des sermons pour les prises d'habits et des professions religieuses. Nous n'avons pu trouver les tomes sept et huit.

M. de la Colombière fut grand chantre, vicaire général du diocèse de Québec et conseiller au conseil supérieur de la même ville. Ce prédicateur plein d'onction et de douceur, à la diction aisée et aimable, se piquait aussi de poésie. La belle épitaphe de M. de la Colombière qu'on peut lire à la page 24 du tome II des *Ursulines de Québec* (1864) est due à la plume de la mère Duplessis de Ste Hélène.

2. Jésuite qui avait une grande réputation d'esprit et de sainteté, arrivé en 1666, mort en 1726.

3. Pierre-Joseph de la Chasse, jésuite, arrivé en 1703. Fut supérieur général des missions puis missionnaire des Abénaquis.

l'appelons la petite Relique, c'est un petit enfant de dix ans sage et plein de piété. Il me disait encore ce matin qu'il voulait être un saint. Je lui ai fait signer son nom sur un petit morceau de papier pour vous l'envoyer. Je vous ai mandé dans mes lettres précédentes que la providence m'avait conduit ici pour prendre soin de l'éducation de ce cher frère et que Dieu avait réellement répandu sa bénédiction sur nos travaux que ce cher enfant était devenu sage, honnête, poli, studieux, et avec toutes les naissances des belles qualités qu'on peut souhaiter dans un jeune homme ; ce sont les fruits de vos prières, vous savez qu'après tout il y a toujours bien à craindre que cela ne change à cause de sa vivacité. C'est pourquoi redoublez vos prières pour remercier Notre-Seigneur des grâces qu'il nous fait et demandez lui la grâce qu'il affermisce ce cher enfant dans l'attachement à ses devoirs afin que dans quelque état qu'il l'appelle il puisse faire son salut et s'en acquitter dignement. Vous savez sans doute qu'en venant ici j'ai passé quelque temps chez mon oncle le curé. Je vous en parle bien au long dans une de mes lettres ; il mène une vie bien triste et plus dangereuse encore. Plusieurs fois nous avons eu du bruit au sujet de ses sentiments dans lesquels il est entêté jusqu'à ne vouloir entendre raison ¹. Priez Dieu pour lui. Denis va lui écrire aux premiers jours pour l'inviter à venir entendre un poème qu'il a composé et qu'il déclamera publiquement dans la chaire du Régent dans sa classe dans un mois. Je vous en dirai des nouvelles par les derniers vaisseaux s'ils partent tard ². Je me recommande à vos

¹ Cet oncle était janséniste.

² Parlant de ce jeune frère la mère de Ste Hélène écrivait le 21 octobre 1720 : " Le dernier de tous et le seul qui reste à ma mère passa en France il y a un an pour aller achever ses études au collège de la Flèche, c'est un très joli enfant fort éveillé qui ne demande qu'à rire et à dépenser, on nous en mande mille biens. J'espère qu'il nous donnera de la consolation."

prières et à celles de tous les pauvres à qui vous rendez service. Ce sont des patrons tout puissants auprès de Dieu *Exaudivit proeces pauperum*. Je suis en l'amour de ce Dieu plein de bonté tout à vous.

F. DUPLESSIS de la Compagnie de Jésus.

A ma révérende Mère,

*La révérende mère de l'Enfant Jésus,
Religieuse Hospitalière de l'Hôtel-Dieu.*

A Québec.

XVIII

J. + M. J.

A la Flesche, ce 15 juin 1721.

Pax Christi...entre nous.

Vous voulez, mes chères sœurs, que je vous fasse un grand détail de ce qui me regarde. L'état retiré dans lequel je vis n'est point accompagné d'événements assez remarquables pour que je puisse vous en faire une narration. De plus les événements extraordinaires et qui frappent davantage ne se doivent pas toujours confier au papier, Dieu seul en doit être le témoin et si l'amour propre nous fait cacher ce qui peut nous donner de la confusion, l'humilité chrétienne et la prudence surnaturelle doivent nous engager à taire ce qui peut nous faire estimer. Je confie cependant ici à votre prudence un engagement que j'ai pris pour la plus grande gloire de Dieu. Voici comment l'année passée, étant à Rennes, il y passa un missionnaire qui venait des Indes et qui allait à Rome, rendre compte à notre Père Général de l'état de ses missions dans ce pays là. Nous l'interrogeâmes

sur la manière dont vivent ces peuples du Japon et des Indes, il nous répondit qu'il y avait encore bien des nations qui vivaient dans l'idolatrie et le libertinage ; ce qui venait du défaut de missionnaires qui étaient maintenant en très petit nombre alors. Le zèle du salut de ces peuples pour qui l'exemple de St. François-Xavier m'avait donné une inclination particulière se ralluma, et après avoir prié Notre-Seigneur au St. Sacrement de me diriger dans cette occasion, j'allai composer un petit écrit en latin par lequel je priais notre R. P. Général de disposer de moi pour ces missions éloignées dès que j'aurais fini mes études de théologie. Je portai mon papier au Père missionnaire qui après l'avoir lu le baisa en versant des larmes, et me promit de le présenter lui-même au R. P. Général et après lui en avoir laissé une copie de le porter aux Indes, où il le mettrait sous l'autel sur lequel il offrait tous les jours le divin sacrifice. Recommandez tous les jours cette affaire à Notre-Seigneur, à la Ste Vierge, à St Joseph et à St François-Xavier. J'ai grande confiance aux prières de nos chères sœurs de Ste Cécile et de la Nativité. Je pense souvent à elles en présence de Notre-Seigneur. Priez les souvent de ma part de penser un peu à moi lorsqu'elles s'entretiennent avec Notre Seigneur après la communion. Soyez bien persuadé que le plus grand plaisir que vous me puissiez faire est de prier beaucoup pour moi et d'engager les âmes Stes que vous connaissez de le faire aussi, par là vous me donnerez les plus solides marques de votre affection et ce qui est plus vous travaillerez au salut d'une infinité d'âmes dont la conversion est attachée à la fidélité que je porterai aux grâces que Dieu me veut faire.

Je suis tout à vous en Jésus-Christ notre Seigneur.

XIX

J. + M. J.

A Blois, ce 5 Janvier 1722.

Mes très chères sœurs,

La Paix de Notre-Seigneur.

J'ai reçu ces jours icy deux de vos lettres par lesquelles vous me faites des reproches bien vifs, sur ce que vous n'aviez pas encore reçu de mes nouvelles. Au mois d'août, de l'année dernière je n'avais pas manqué cependant à vous écrire par les premiers vesseaux. Je m'y prend encore plus tôt cette année comme vous le voyez par ma date. Je suis parti de la Flèche il y a quatre mois avant de me rendre ici où l'on m'a envoyé comme dans le plus bel air de France pour affermir ma santé qui s'était déjà assez bien rétablie à la Flèche. J'ai fait à Paris un voyage pour y mener mon frère. Le P. Principal ne le voulut confier qu'à moi et me dit qu'il ne lui permettrait point d'y aller, si je ne me chargeais de l'y mener. Après avoir surmonté

les répugnances que j'ai à ces sortes de voyage par le désir que j'avais de faire plaisir à ce cher enfant et n'ignorant pas que cela en ferait aussi à ma mère, nous partîmes le 4^{ième} septembre par le messenger. A peine fumes nous sortis de la ville de la Flèche que Denis voulant badiner sur son cheval lui fit prendre le mors aux dents. Comme c'était dans une belle plaine le cheval faisait des gambades qui me firent craindre pour lui. Je le recommandai dans ce danger à mon ange gardien et peu de temps après le cheval s'arrêta. Il en fut tellement épouvanté qu'il ne voulut plus mettre d'éperon ; il fallut aller chercher le chapeau que le vent avait emporté. Le lendemain il eut une autre sorte de peur, le messenger lui montra un petit bois par où il fallait passer et lui dit qu'un mois auparavant, les voleurs l'avaient arrêté là et après l'avoir volé l'avaient attaché à un arbre. Cet histoire lui frappa vivement l'imagination. Le jour suivant le messenger lui fit remarquer un autre endroit où un messenger avait été depuis peu assassiné, ces histoires l'avaient tellement épouvanté qu'il n'osait quitter le messenger, et j'étois quelque fois obligé de le gronder pour l'engager à prendre le devant pour nous rendre avant la nuit. Nous arrivâmes à Chartres le 6^{ième} du mois. Nous allâmes le lendemain entendre la messe dans la fameuse église dédiée à la Ste-Vierge qui a été trouvé avec cette inscription *Virgini pariturae*. Sous les auspices de cette bonne mère nous continuâmes heureusement notre voyage et le lendemain nous allâmes entendre la messe et diner à Palaizo. Denis se dédommagea de la peur qu'il avait eu pendant le voyage par le plaisir qu'il prit de considérer pendant deux ou trois heures une troupe de paysans et de paysannes qui dansaient devant une place qui était devant l'auberge où nous étions logés.

Le soir nous arrivâmes à Paris et nous rencontrâmes la troupe de voleurs qui avaient arrêté un mois auparavant notre messager qui les reconnut et les montra à Duplessis qui ne pouvait comprendre comment des hommes de bonne mine et bien montés pouvaient faire un tel métier. Ce fut la première nouvelle qu'il dit à mon oncle en arrivant : Nous avons rencontré des voleurs mais comme il y avait beaucoup de monde sur le chemin, ils ne nous ont rien dit. Mon oncle fut charmé de nous voir, il voulut me retenir chez lui, mais je le priai de me laisser aller loger au collège. Le lendemain Duplessis ayant de l'argent dans la poche alla au palais et quoiqu'il fut en garde contre lui-même il se laissa attraper. Mon oncle le mena à l'opéra et à la comédie, il le mena aussi voir diner le roi et dans tous les endroits où il y a quelque chose de beau à voir mais l'idée qu'il s'était formé de tout cela était si grande que tout cela n'y repondit pas et il ne paraissait étonné de rien. Mon oncle lui disait cela n'est-il pas beau, voyez ceci, regardez cela : il répondait froidement : oui ; après 5 ou 6 jours occupés à contenter sa curiosité nous allâmes passer 7 ou 8 jours à la maison de campagne de mon oncle qui est à St Remy à deux pas de Chevreuse¹ ; les enfants de mon oncle y étaient depuis quelques mois. Quand Denis se vit avec des personnes de son âge la joie lui revint. Il s'était ennuyé à Paris où il demeurait tout seul chez mon oncle qui était quelquefois si occupé de ses affaires qu'il ne pouvait pas le mener promener. Nous le laissâmes faire connaissance et j'allai le soir même avec mon oncle à Chevreuse, nous rencontrâmes proche la porte de la ville deux

1. Lieu de naissance de Madame Duplessis

œurs que mon oncle appela et leur dit avec son air riant et goguenard : Connaissez-vous bien ce jésuite là, voilà mon neveu. Ce fut des hélas ! eh ! comment se porte mademoiselle Manon. Nous allâmes ensuite nous promener dans le jardin où nous fîmes collation en goûtant aux pêches qui ne sont plus si belles qu'elles étaient autrefois. Il fallut ensuite aller voir et la tannerie et tous les autres appartements et partout je trouvais des personnes qui me demandaient de vos nouvelles. J'ai oublié le nom d'une bonne femme qui me dit qu'elle était votre bonne amie et qu'elle connaissait à ma *sisolomie*¹ que j'étais votre frère. Deux jours après j'allai à Limours avec mon cousin et un autre jésuite qui était avec moi, d'abord nous allâmes entendre la messe chez les P. P. Picpusse² où nous ne trouvâmes point le Père Louis que nous voulions voir. Le P. Gardien et toute la communauté fit tout ce qu'il put pour nous retenir jusqu'au lendemain, mais après avoir déjeuné chez eux, nous allâmes voir madame Chardon, car Mr. Chardon n'y était pas, elle fut charmée de nous voir, elle était bien fâchée de ne pas voir ce cher petit Denis dont on lui parlait dans toutes ses lettres, il n'avait pas voulu venir, il était fatigué d'avoir couru et gambadé. Après dîner où nous bûmes à vos santés nous allâmes faire un petit tour de promenade dans ces grandes allées du jardin, dont les arbres sont maintenant presque tout morts, ensuite de quoi nous allâmes à la maison de ma grand mère. Elle est en pitoyable état, l'esca-

1 C'est un mot bien canadien.

2 Bourg de France, dans les environs de Rambouillet, où madame Duplessis possédait une propriété.

3 Congrégation des frères de Picpus.

lier est tellement rompu que nous eûmes peine à monter en haut. Les poutres des écuries sont pourries, le jardin n'est plus qu'un buisson et la dépense qu'il faudrait faire pour les réparations serait audessus du profit qu'on en peut tirer par le loyer. Le soir nous revînmes à St-Remy et après y être demeuré encore trois ou quatre jours, j'y laissai Denis avec ses cousins et ses cousines et je revins à Paris avec mon oncle où je demeurai quinze jours en attendant qu'il se fut lassé de se divertir à la chasse et à la pêche car mon oncle a dans son jardin quatre grands canaux où il a fait mettre du poisson et comme il est fort aimé de tous les seigneurs d'alentour ses enfants ont permission de chasser de tout côté. Après que Denis se fut bien diverti à la campagne il revint à Paris et mon oncle fit revenir son second fils pour lui tenir compagnie. Ils allèrent tous trois ensemble à St-Denis et mon oncle avait la bonté de leur prêter à tous deux sa chaise pour aller se promener et faire les petits maîtres. Il commençait à y prendre goût quand le temps vint qu'il fallait penser à s'en revenir il ne s'ennuyait plus et mon oncle lui en ayant parlé un soir, le lendemain matin il était malade, j'allai le voir et je lui fis tant de honte de le trouver au lit à 10 heures qu'il se leva gai et gaillard. 2 jours après comme je trouvai une occasion de le renvoyer à la Flèche avec un jésuite qui allait demeurer aux pensionnaires, c'était un avantage pour lui de faire connaissance en voyage avec une personne avec qui il aurait affaire tout le long de l'année, de plus je trouvai des chevaux de renvoi qui coûtèrent fort peu de chose pour le voyage. Il prit fort bien son parti sans boudier, et s'est parfaitement bien porté depuis. Deux jours après je parti de Paris par le carosse et je suis arrivé ici heureusement, je m'y porte fort bien ; la beauté du pays

et le contentement que je goûte dans une ville où nous voyons très peu de monde m'entretient dans une espèce de tranquillité qui m'est fort avantageux. Quand il faut voir le monde et agir au dehors pour leur intérêt spirituel je n'y trouve pas de plaisir mais quand c'est pour quelque autre raison je n'en rapporte que du chagrin et de l'ennuye. C'est pour éviter cela que je n'ai pas encore été voir Mme Mahi. Je vous entends gronder d'ici mais je ne puis qu'y faire. Vous êtes bien heureuse si après des occupations mondaines vous pouvez rentrer dans le recueillement avec facilité et tranquillité ; pour moi je vous avoue que je ne saurais. Si vous croyez qu'un épanchement au dehors soit nécessaire dans ma vocation pour la gloire de Dieu, demandez à Notre Seigneur ce qui en est, et s'il vous fait connaître que cela soit à propos, priez le de m'en donner le goût. Je vous avoue que je ne jouirais pas à présent d'une si parfaite tranquillité et d'un contentement si grand si une retraite de huit jours en arrivant ici n'avait effacé les idées de dissipation qu'avait causé un voyage où l'intérêt de la chair et du sang avaient peut-être eu trop de part. Ce qui est sûr en tout cela c'est que j'ai expérimenté que Dieu ne nous soutient, ne nous conserve et ne nous fortifie que dans les occasions où son intérêt seul nous conduit. Maintenant que je ne connais ici personne, que je ne vois personne que pour la gloire de Dieu, je suis d'une paix et d'un contentement si grand que je ne crois pas qu'il y ait personne au monde qui soit plus heureuse, je tache de faire tous les jours depuis le matin jusqu'au soir la volonté de Dieu sans m'embarasser de ce qui se passe au dedans et au dehors. Je n'ai d'autre confident, d'autre ami que Jésus-Christ dans le tabernacle ; il est vrai que je le sers avec une lâcheté qui me confond, que je l'offense

tous les jours, mais avec tout cela il ne se lasse point de m'aimer, il me pardonne et me comble encore de joie et de consolation. Aimez le, mes chères sœurs, aimez le parfaitement cet adorable époux de nos âmes et priez le d'accomplir parfaitement en moi les desseins de sa miséricorde. Vous me parlez dans vos lettres de bien des choses qui me font plaisir mais vous ne me dites rien de ce qui me pourrait être le plus agréable. Que cette nouvelle me ferait plaisir si vous me mandiez, j'ai trouvé parmi nos malades un bon serviteur de Dieu, une bonne âme, je l'ai engagé à prier le bon Dieu pour vous et elle le fera, oui, mes chères sœurs vous ne sauriez mieux me marquer l'affection que vous avez pour moi que de prier et de faire prier Dieu pour moi c'est la seule chose au monde dont je sois avide et je ne crois pas avoir au monde d'autre besoin. Plus je lis l'écriture sainte et plus je suis convaincu de l'efficacité de la prière ; de toutes les histoires de l'ancien testament, je n'en vois pas une qui ne tende à prouver que Dieu ne saurait refuser ses grâces et ses miséricordes les plus abondantes à quiconque l'invoque avec humilité et confiance quelqu'indigne qu'on s'en soit rendu par le passé et qu'au contraire il abandonne ceux qui cessent d'espérer en lui. Je suis assuré sur le témoignage de tout l'ancien et du nouveau testament que c'est le défaut de prière qui a réduit le monde chrétien à l'état épouvantable où il est aujourd'hui. C'est ce même défaut qui introduit tant de lâcheté, de tiédeur et quelquefois pis dans la religion ; aimons la prière et le recueillement, mes chères sœurs, oublions tout le reste et bientôt nous serons contents, heureux, et qui plus est agréable à Jésus-Christ. Jésus-Christ est un époux jaloux de notre cœur, regardons comme un crime le moindre partage. Si nous sentons toujours ces oppositions de la na-

ture et de la prudence humaine que notre faiblesse redoute même de connaître, entrons dans la présence de Notre seigneur dans une sainte indignation contre nous-même et convions le d'employer sa toute puissance à se rendre maître d'un cœur rebelle qui ne sera jamais à lui s'il ne fait un prodige de miséricorde en lui accordant certaines grâces particulières auxquelles il prévoit que ce cœur se rendra. Le temps approche, mes chères sœurs, auquel j'aurai besoin de votre crédit auprès de Jésus Christ. Je crois certainement qu'il y a plusieurs milliers d'âmes dont le salut est attaché à cette condition. J'espère prendre dès que je serai prêtre l'emploi de missionnaire soit parmi les infidèles ce que je vous prie de recommander à Notre Seigneur soit en France dans les différentes provinces. J'en ai déjà fait quelques essais auxquels Dieu a donné la bénédiction. Cet emploi même tout rude qu'il est semble me redonner des forces au lieu de les affaiblir, en voici un exemple : L'année passée j'eus la fièvre tout l'hiver, cependant je trouvai occasion de donner deux retraites les deux dernières semaines du carême. Il me fallait parler trois ou quatre fois le jour et quelquefois une heure et demi de suite, ce que je faisais avec tant de mouvement qu'il me fallait changer de linge à chaque fois. Cette fatigue de deux semaines de suite jointe au carême bien loin de m'incommoder me donna la santé de sorte que je n'ai pas été malade depuis. Plusieurs fois on voulut m'engager ou à interrompre cette fatigue, ou au moins à la modérer, je me sentais bien, j'en faisais mon plaisir et Dieu par sa miséricorde m'a donné une si grande facilité à parler des vérités éternelles que je le ferais depuis le matin jusqu'au soir sans fatiguer ma mémoire, ni mon esprit. Pour en revenir maintenant à ce que je vous disais : Si

quand je travaillerai au salut des âmes par la prédication des vérités évangéliques vous n'attirez pas sur mes travaux l'abondance des grâces de Jésus-Christ, mes paroles seront reçues comme le son d'un instrument insipide elles n'iront jamais jusqu'au cœur au contraire si vous avez un grand crédit auprès de N. S. Jésus-Christ vous et vos bons amis en J. C. vous obtiendrez à mes paroles cette force divine qui est nécessaire pour convertir des âmes. Ainsi mes chères sœurs, pour votre intérêt, pour le mien, pour celui de tant de pauvres âmes qui seront éternellement perdues sans cela, et par dessus tout pour l'intérêt de Jésus-Christ même, pour la gloire de Dieu, faites prier, priez beaucoup pour moi et pour les desseins qu'il m'inspire. Si par la grâce de Dieu, il se trouve quelque mérite devant Dieu, je le partage de tout mon cœur sous le bon plaisir de de Dieu, avec tous ceux qui auront prié Dieu pour cela. Mandez moi les petites dévotions que vous pouvez pratiquer pendant l'année pour cela en l'honneur de la Sainte Famille à qui j'ai consacré pour cela ma personne et tout mon pouvoir, de Saint François-Xavier, mais surtout des communions, dans lesquelles après avoir rendu hommages à Jésus-Christ comme Dieu, comme homme Dieu, comme présent au St-Sacrement où il nous attend depuis près de 1700 ans, et enfin comme présent en nous comme dans le centre de ses anéantissements, comme au terme où il prétendait arriver par les travaux de sa vie mortelle, enfin comme sur le trône de son amour, invitant la Ste Vierge et tous les anges et les Sts de venir l'adorer par ces paroles : *Venite adoremus et procedamus Ante Deum : ploremus coram Domino qui fecit nos.* Ensuite le considérant en nous comme au milieu de toute la cour céleste, prions le, sommons le même respectueusement et humblement sur

sa parole de triompher par sa toute puissante miséricorde d'un cœur qui lui résiste depuis si longtemps. Ajoutez ensuite : faites en autant mon cher époux de celui de ce frère à qui vous avez fait tant de grâces qu'il n'en abuse pas plus longtemps, mais qu'il entre dans vos desseins et qu'il vous soit toujours fidèle. De temps en temps avec cela quelques petites aspirations pour moi. Vous voyez que je suis importun, je demande beaucoup, mais aussi mon besoin est grand.

Je n'entends plus parler de mon père Carheil, dites à mes chères sœurs de la Nativité et de Ste-Cécile que je ne saurais les oublier, j'espère qu'elles voudront bien s'unir avec vous pour les petites dévotions que vous entreprendrez pour attirer sur moi les bénédictions de Dieu. Je n'ai point encore reçu de lettre de ma mère ; vous me mandez qu'elle s'est assez bien porté, j'en suis bien aise, je prie Dieu de tout mon cœur de la soutenir dans les épreuves qu'il lui envoie et de lui faire comprendre le bonheur qu'ont ses enfants d'être au couvert de tous les chagrins, de tous les embarras et de la misère où les gens du monde se trouvent maintenant plongés.

Tout à vous en J. C.

F. DUPLESSIS, S. J.

Ma très Révérende mère,

La Révérende mère de Ste-Hélène

*Religieuse hospitalière de l'Hôtel-Dieu, à Québec
à Québec.*

XX

J. + M... Joseph.

A Blois ce 2 Mai 1722]

Mes très chères Sœurs,

La Paix de Notre Seigneur.

Depuis la lettre que je vous ay écrit par les premiers vaisseaux et que j'ai envoyé dès le mois de Janvier au Père Davaugour ¹ selon l'avis que vous m'en donniez l'année passée dans les lettres un peu vives... que vous m'écrivites avant d'avoir reçu les miennes, j'ai reçu presque toutes les vostres quelques jours avant Pâques. Vous voyez, sans reproche, que je suis encore plus longtemps à recevoir les vostres que vous les miennes ; ne croyez pas cependant que j'y sois moins sensible que vous ; je vous fais dans cette première lettre un petit détail du voyage que j'ai fait à

¹ Louis-Pierre d'Avaugour, jésuite, 1716-1737.

Paris le mois de septembre dernier pour y mener Denis, à qui je mande de vous en faire une relation exacte. Il aura peut-être honte de vous mander que les cris de Paris ont été pour luy ce qu'il y a trouvé de plus agréahle. Mon oncle qui l'a mené à St. Denis, au Louvre et à tous les endroits de Paris où il y a quelque curiosité extraordinaire à voir, se faschait contre luy de ce qu'il ne montrait point assez d'étonnement. Il était charmé de voir les machines de l'Opéra, il venait nous raconter tout ce qui l'avait diverti. Nous allâmes passer 8 jours à la maison de campagne de mon oncle à St. Rhémy proche Chevreuse : là, tout son plaisir était de courir et de gambader avec ses cousins et cousines, mais cela est bien pardonnable à son âge. Il ne voulut pas venir à Limours, où j'allai exprès pour voir la maison de ma mère, afin de pouvoir lui en rendre compte ; j'y trouvai plusieurs personnes aussi bien qu'à Chevreuse qui me demandèrent des nouvelles de Melle Manon. Le Père Gardien des Picpuces qui nous retint à déjeuner est le seul du couvent qui se souvient d'avoir vu ma mère, il nous montra au réfectoire en place honorable le portrait du Père Louis que je reconnus aisément par la ressemblance de celui qui est chez nous. Le jeune père Louis son neveu est fort estimé dans ce petit canton, je ne le vis pas, il était allé à Paris pour quelque affaire. Madame Chardon fut bien fachée de ne pas voir Denis, dont ma mère lui parlait dans toutes ses lettres ; pendant que j'ai été à Paris, je n'ai fait aucune visite chez ces dames dont vous me parlez dans vos lettres, j'avais même oublié jusqu'à leur nom. Un jour que j'étais allé avec le P. Davaugour chez mon oncle, nous rencontrâmes en revenant M. Raudot le fils, à pied, dans un équipage pitoyable, n'ayant plus que la peau et les os ; je l'aurais pris pour un homme qui demande l'aumône.

Quant il fut passé, le P. Davaugour me demanda si je ne reconnaissais pas la personne à qui il venait de parler, je lui dis que non ; quand il me dit que c'était M. Raudot, j'eus de la peine à le croire ; je n'aurais jamais pu m'imaginer qu'un homme peut avoir ainsi changé ; tel est le sort de ceux qui comptent sur les faveurs du monde ¹. Que notre bonheur est grand, mes très chères sœurs, d'avoir été éclairé de Dieu sur la fragilité des avantages de ce monde, et d'avoir été soutenu de Dieu contre les obstacles que nous avons trouvé à y renoncer. De tout côté dans le monde, je n'entends que des plaintes, des murmures, des impatiences, des chagrins, des inquiétudes, qui rendent la vie des mondains ennuyeuse et dégoûtante, et au milieu de tout cela personne presque ne pense à son salut.

Nous aurions probablement fait comme les autres,

¹ M. Raudot fils avait été nommé intendant du Canada avec son père en 1705. Voici le portrait que la mère de Sainte-Hélène, sœur du P. Duplessis, faisait de ces deux intendants :

"1710, le même jour de la Nativité le vaisseau du roi l'*Africain* arriva commandé par M. de Marigny. Monsieur Raudot le fils, notre jeune intendant, ayant été fait intendant des classes, eut ordre de repasser dans ce navire et s'en alla après avoir demeuré cinq ans au Canada. Il était extrêmement sage et naturellement équitable, fort modéré et d'une égalité d'esprit surprenante qui avait quelque chose des anciens philosophes stoïciens : car il ne se troublait d'aucun événement, à la vérité il ne lui arriva personnellement rien de fâcheux en ce pays, où il vécut fort agréablement pendant qu'il y séjourna, mais je crois que les malheurs les plus accablants n'auraient pas été capable d'altérer sa paix. Il laissa ici Mr son père qui fut rappelé l'année suivante 1711 pour être intendant général du commerce. C'était un vieillard plein d'esprit d'une conversation agréable et aisée qui parlait bien de toutes choses, il possédait l'histoire de tous les pays, et s'entretenait familièrement avec les moins qualifiés, et même avec les enfants, il aimait beaucoup la jeunesse et lui procurait chez lui d'honnêtes plaisirs, son divertissement ordinaire et celui qu'il faisait goûter aux personnes qu'il conviait était un concert mêlé de voix et d'instruments qui faisait une charmante harmonie, comme il était obligeant il voulut nous faire entendre cette symphonie et plusieurs fois il envoya ses musiciens chanter des motets dans notre église, ou quelque partie de la messe les jours de fête, on ne chantait presque chez lui que des airs à la louange du roi, ou des noëls dans la saison. Il était bon et porté à rendre justice avec une grande droiture. Tous deux nous ont donné des marques d'estime en Canada, et depuis qu'ils sont en France, ils nous ont écrit avec affection, nous faisant des grands offres de services et se sont employés pour nous dans les occasions où ils ont pu nous être utiles." (*Histoire manuscrite de l'Hôtel-Dieu*).

nous aurions été malheureux comme eux et nous nous serions perdus comme eux. Bénissons Dieu tous les jours de la grâce qu'il nous a fait, je n'y saurais penser sans sentir au dedans de moi-même, mon cœur se dilater et goûter une joie infiniment audessus de toutes les joies du monde, en un mot je ne désire rien, je suis parfaitement content et personne au monde ne peut altérer mon contentement. *Deum meum tollere a me nemo potest.* Vous jouissez du même bonheur, mes très chères sœurs, et je suis bien persuadé que vous en profiterez bien mieux que moi ; je regarde les grâces que Dieu répand tous les jours sur moi, malgré mon indignité comme un effet de vos prières. Continuez mes chères sœurs, et soyez bien convaincu que vous ne travaillez pas pour moi seul. Mon inclination à [me consacrer au salut des âmes me fait attendre avec une espèce d'impatience le temps où je n'aurai plus que cette seule occupation. Je ne saurais absolument savoir si ce sera dans ce royaume ou parmi les idolâtres ; c'est Dieu qui en décidera ; priez le de conduire ce choix selon sa très Ste volonté ; je vous demande à cette intention trois communions par an, une en l'honneur de la très Ste Famille de Jésus, Marie et Joseph que j'ai fait les dépositaires de mes vœux ; une en l'honneur des Sts Anges surtout de ceux qui sont les gardiens des âmes au salut desquelles la miséricorde infinie de Dieu veut bien employer le plus indigne de ses serviteurs ; et, la troisième en l'honneur de St-François Xavier. Si j'avais demandé la même grâce à nos chères sœurs de Ste-Cécile et de la Nativité, je leur dirais que j'ai d'autant plus de confiance à leur prières, quelles se croient plus indignes d'être exaucées. Les reliques que vous m'aviez envoyé m'ont fait un vrai plaisir. Je conserverai

très précieusement celles de M. de Maiserets, ¹ vous connaîtrez un jour les obligations que je lui ai. Si le bon Père Carheil vit encore, faites le souvenir de moi, et à sa mort tâchez de m'envoyer sa lettre circulaire. Je ne vous parle pas ici de ma santé, elle est fort bonne depuis un an, ce pays icy où je suis est parfaitement beau, l'air y est fort bon. J'ai vu une fois Mme Mahy, après y avoir été deux fois sans la trouver ; je ne suis pas bien fâché qu'elle en agisse avec moi avec assez d'indifférence. Les visites qui n'ont pas une certaine utilité me sont à charge. Vous m'exhortez à ne point prendre le parti des missions sans avoir fait mon troisième an de Noviciat, je n'ai point assez oublié les avantages du premier pour négliger le second, je l'attends avec un grand désir d'en profiter. J'ai encore cinq ou six ans à attendre car je crois que je passerai encore ici l'année prochaine. En quelque lieu que nous soyons, tenons nous attachés à Jésus-Christ qui veut être notre seule et unique consolation. Je n'entreprends pas ici de vous désabuser sur ce que mon oncle le curé vous a mandé sur mon compte et sur celui de mon frère, je ne suis pas si inconstant ni ceux avec qui j'ai l'honneur de vivre ne sont pas si durs qu'il pense. Il ne m'écrit plus, quoique j'ai tâché de le prévenir d'honnêteté en toute occasion, il regarde comme venant de nous tous les coups portés contre le malheureux parti qu'il a embrassé. Prions Dieu qu'il lui ouvre les yeux car il est furieusement entêté. Il ne jure que par son C. dans sa chambre il y en a 3 portraits et celui du P. Quesnel ² est placé honorablement : Sa bibliothèque

1. Mort le 23 avril 1721, au Séminaire de Québec, à l'âge de 85 ans.

2. Prêtre de l'Oratoire, fameux janséniste, mort à Amsterdam en 1719.

ressemble assez à ses tableaux ; il est à plaindre, je me suis fort ennuyé quand j'ai passé chez lui quoique je n'en ai rien fait paraître. Je me recommande aux prières de tous vos bons amis et je suis de tout mon cœur votre très cher frère.

F. DUPLESSIS, de la Compagnie de Jésus

A ma Révérende Mère

La Révérende Mère Ste-Hélène

Religieuse Hospitalière de Québec

à Québec.

XXI

J. + M. J.

A Blois ce 15 Mars 1723.

Mes très chères sœurs,

Pax Christi.

Mr. Cheron, ¹ mon ancien compagnon d'école qui me reconnut ces jours passés dans notre église où il était venu entendre la messe me présente une occasion favorable de vous donner de mes nouvelles. Il vous dira qu'il m'a trouvé en parfaite santé. Je l'ai bien prié de vous aller saluer de ma part en vous remettant cette lettre. Le R. P. Loyard ² qui a eu la complaisance de s'arrêter exprès ici pour me donner de vos nouvelles, m'a remis vos

1. Charles Chéron, fils de Martin Chéron, marchand à Québec, puis garde-magasin du Roi et conseiller du Conseil supérieur; deux de ses sœurs étaient religieuses à l'Hôtel-Dieu de Québec.

2 Jean Loyard, jésuite, arrivé au Canada en 1706 mort en 1739]

lettres par lesquelles vous me marquez l'attention que vous avez à me procurer quelque part dans les prières de toutes les personnes vertueuses que vous connaissez ; j'y suis aussi sensible que vous pouvez le croire, et je m'unis de tout mon cœur à toutes les petites dévotions dont vous me faites confidence. Pressez bien St. François-Xavier qui nous a si particulièrement protégé dans le choix que nous avons fait de l'état où Dieu nous destinait, qu'il m'obtienne de Dieu la grâce de bien prendre l'esprit de mon état, dans lequel je découvre tous les jours de nouveaux charmes, par la ressemblance qu'il a avec celui que le fils de Dieu a choisi pour lui-même. Mon inclination conserve toujours le même penchant pour les missions ; vous paraissez désirer davantage que je m'y emploie en France, comme a fait le B. Régis. Ce choix ne se décidera que quand je serai au second noviciat et j'espère qu'avec le secours de vos prières Dieu voudra bien faire pencher la balance du côté qui lui sera le plus agréable. Le désir que j'ai de m'y préparer me fait différer encore d'une année ou deux ma théologie car je prévois qu'après ce temps je n'aurai guère le loisir d'étudier. L'air de ce pays qui m'est fort avantageux, puisque depuis près d'un an et demi je n'y ai point encore été incommodé, le caractère des enfants qui est fort doux sont un soulagement pour moi dans l'emploi que j'exerce. Ne vous imaginez pas mes chères sœurs que je ne ressente pas ces vicissitudes de joies et de peines auxquelles la vie de l'homme est exposée ; dans vos lettres vous paraissez porter envie à mes dispositions intérieures, vous me croyez toujours dans le troisième ciel, vous ne me parlez que des délices du ciel dans lesquelles vous me croyez continuellement abîmé ; quand je les lis je ne puis presque retenir mes larmes tant est grande la confusion qu'elles me causent

me voyant si éloigné de ce que je devrais être. La vue de mon indignité et de ma misère aux yeux de Dieu, de ma lacheté à son service me fait trembler et me jette quelquefois dans une tristesse bien grande, mais un petit quart d'heure de réflexion sur les miséricordes de Dieu à mon égard dissipe les nuages les plus épais et fait renaître dans mon esprit l'espérance de nous voir tous réunis dans le sein de la divinité. Je tremble que mon frère n'oublie et n'étouffe les semences de vertus que la miséricorde de Dieu a jeté dans son cœur dès sa jeunesse ; vous avez appris par mes autres lettres qu'il n'est plus chez nous à la Flèche. Il a été malgré moi chez mon oncle le curé qui l'a absolument dégoûté de demeurer au Collège et sans m'en faire savoir un mot il l'a envoyé à Paris chez mon oncle. J'en ai fait de grandes plaintes à tous deux, ce qui me fait de la peine c'est que mon frère depuis ce temps là ne m'ait pas daigné répondre un mot quoique je lui aie écrit trois ou quatre fois, ce qui me console c'est que le P. Davaugour me mande que son régent et le P. de la congrégation en sont contents. Mon oncle m'a mandé qu'il en est aussi fort content, il m'apporte pour raison de ce qu'il l'a retiré, la dépense considérable qu'il faisait. Cependant le P. Davaugour me mande qu'il n'a pas dépensé treize cent livres pendant trois ans qu'il y a été, ce n'est guère que quatre cent livres par an. Je vous avoue que je crains toujours qu'il ne se trouve dans quelque mauvaise rencontre. Je ne sais du tout quel parti il veut prendre. Le P. Davaugour me mande qu'il penche beaucoup du côté des armes, cela ne lui convient pas. S'il pouvait avoir quelque emploi à Québec qui pût lui convenir l'année qui vient que sa rhétorique sera achevée il pourrait y retourner. En attendant prions Dieu qu'il le conduise dans ce pas si dangereux.

Vous voulez que je vous mande des bagatelles quand elles me regardent, l'inclination que vous savez que j'ai toujours eu à voir les autels où Jésus-Christ Notre-Seigneur repose magnifiquement ornés m'engagea à employer mon industrie pour illuminer notre église pendant les 3 jours gras d'une manière qui fut capable de détourner des spectacles profanes et criminels ou au moins en suspendre le cours. J'avais fait placer tout au haut de la voûte de notre église un grand nom de Jésus qui paraissait tout en feu, autour de l'autel et du St. Sacrement il y avait environ 7 à 800 lumières toutes rangées par compartiment qui faisaient un spectacle si beau que plusieurs personnes furent assez grossières pour dire qu'elles croyaient que cela était plus beau qu'en Paradis. Dès une heure le monde s'assemblait pour le salut qui ne devait commencer qu'à 5 heures et demie par la procession des écoliers qui entraient dans l'église au son des tambours et des instruments. Le concours du monde fut si prodigieux dans notre église qui est bien grande qu'on rompit une balustrade de marbre qui sépare le sanctuaire du reste de l'église. Le second jour il fallut mettre vingt soldats à l'entrée du chœur pour rompre la foule. Pendant tous les trois jours on ne parlait dans la ville que du salut des Jésuites. Je vous avoue que je n'ai jamais rien vu de si beau. Cependant j'avais tellement ménagé les ouvriers qui me fournissaient ce qui m'était nécessaire que tout cela ne me coûta que vingt francs. Il faut avouer que cela me coûta bien de la dissipation et du tracass. La retraite dans laquelle je vais entrer aux premiers jours me fournira l'occasion de rentrer en moi-même ou plutôt d'entrer dans le cœur de Jésus-Christ souffrant et mourant sur la croix pour notre amour, c'est là où j'espère vous trouver, mes chères sœurs, et me perdre avec vous

dans cet océan d'amour où si peu de personnes se retirent dans ce triste siècle. Je me recommande toujours et de tout mon cœur à tout vos bons et bonnes amis et je suis avec toute l'affection possible,

Mes très chères sœurs,

Votre très humble et obéissant
frère et serviteur en N. S.

F. DUPLESSIS, de la Compagnie de Jésus.

XXII

J. + M. J.

A Blois, ce 5ème avril 1723.

Mes très chères sœurs,

J'ai reçu, comme je crois vous avoir déjà mandé, trois de vos lettres par le P. Loyart, et une petite qui m'est venu par la poste je ne sais pas d'où. Le plaisir qu'elles m'ont fait m'a fait regretter celles qui ne sont pas venues jusqu'à moi ; je voudrais avoir des nouvelles à vous mander d'un grand nombre de saints tels qu'étaient ceux dont vous mandez la mort. J'aurais été bien aise de voir la lettre circulaire du P. Germain ¹ et du frère Pierre, apparemment qu'elles ont été perdues en chemin. Je vous ai déjà prié de m'envoyer celle de l'aimable Père de Carheil quand il aura mis le comble à sa vie, et quelque chose s'il se peut

1. Joseph-Louis Germain, jésuite, arrivé à Québec en 1683. Tanguay (*Répertoire du Clergé Canadien* p. 61) dit qu'il retourna en France en 1718. Cette lettre indique qu'il est mort au Canada.

qui lui ait été précieux. En vérité mes chères sœurs je vous ai de grandes obligations car la miséricorde de Dieu répand tous les jours sur moi des grâces que je ne puis attribuer après sa bonté qu'aux prières des Stes-Ames auxquelles vous prenez soin de me recommander : et en même temps je vous estime bien heureuses d'avoir une union particulière non seulement avec les personnes les plus vertueuses du Canada, mais encore avec plusieurs communautés de Stes-Vierges qui servent Dieu de tout leur cœur dans ce Royaume où le nombre des vrais serviteurs de Dieu est si petit, je vous avoue mes chères sœurs, que rien n'a plus contribué à m'inspirer des sentiments de piété que la conversation des personnes d'une vertu extraordinaire, et si maintenant j'en suis privé, c'est peut-être une punition pour en avoir si peu profité. Je n'en ai jamais si bien compris l'avantage que maintenant que je ne le possède plus. Mais après tout Dieu peut nous tenir lieu de tout et faire par lui-même ce qu'il a coutume de faire par les paroles et les exemples de ses saints. Vous pouvez juger de là que je vis ici fort retiré ; ma santé est meilleure qu'elle n'a encore été depuis que je suis en France ; toute mon occupation est un mélange perpétuel d'étude sainte et profane ; la volonté de Dieu qui m'y attache sert à dissiper l'ennui que me cause quelquefois une étude profane, qui n'est pas trop selon mon goût. Malgré ce défaut j'ai cru devoir y donner encore un an ou deux avant d'entrer en théologie, car je prévois que les ministères auxquels la providence paraît me destiner ne me laisseront guère alors le loisir d'apprendre ce qu'il sera à propos que je sache.

Je vous ai mandé dans mes autres lettres la situation de mon frère qui est maintenant chez mon oncle à Paris. Le R. P. Loyard vous en dira des nouvelles mieux que moi.

1865

et vous jugerez avec ma mère s'il est à propos de le faire repasser l'année prochaine. Je suis de tout mon cœur mes très chères sœurs,

Votre très humble et obéissant serviteur et frère

F. DUPLESSIS, de la Compagnie de Jésus.

Bien des compliments à tous nos bons et bonnes amis.

Ma très Révérende Mère

Ma révérende mère de Ste-Hélène

Religieuse Hospitalière de l'Hôtel-Dieu

A Québec.

XXIII

J. + M. J

A Blois, ce 15 Avril 1723.

Mes très chères sœurs,

La Paix de Notre Seigneur.

Voici la cinquième lettre que j'ai le plaisir de vous écrire ; vous avez dû en recevoir de bonne heure par l'isle Royale où M. Chéron qui a demeuré ici un mois et demi a conduit un vaisseau ; il m'a dit qu'il espérait aller jusqu'à Québec et qu'étant résolu de venir hiverner ici l'année prochaine, il m'apporterait lui-même vos lettres. Pendant qu'il a demeuré ici, il m'a fait l'honneur de venir me voir assez souvent, ainsi il pourra vous dire des nouvelles de ma santé qui est fort bonne maintenant. J'ai reçu encore cette année du gencin de votre part dont je vous suis bien obligé, il m'en reste encore une partie de celui que vous m'avez envoyé à Renne, il y a trois ans. Un de nos pères qui passa par ici cet hiver en arrivant de la Chine me dit

qu'il le trouvait très différent de celui que l'empereur de la Chine faisait chercher avec tant de soin. Cependant quand j'en ai pris il m'a fait du bien, et j'en ai donné il n'y a pas longtemps à un vieillard qui avait la fièvre depuis plus d'un an, il en a été guéri ¹. J'aurais voulu avoir cet hiver dernier un peu de votre baume pour me guérir promptement d'une coupure que je me fis à la main et qui m'a incommodé pendant quelque temps. Je n'aurais pas mandé à mon oncle de m'en envoyer, quoique je sache qu'il a encore chez lui une des deux grosses bouteilles que M. de Boishébert avait mis dans mon coffre qui a demeuré 3 ans à la Rochelle. Je ne sais si ma mère lui en a tenu compte. La raison qui m'empêcha d'en demander à mon oncle le curé, c'est qu'il ne m'écrivit plus depuis que je lui ai fait des plaintes de la conduite grossière et malhonnête qu'il fit tenir à mon frère lorsqu'il le retira de la Flèche ; il n'a pas même daigné me répondre au premier jour de l'an. Je crains bien que le changement qu'il fit faire à mon frère ne lui fasse bien du tort, car son régent m'a mandé ces jours passés en confidence qu'il ne travaillait guère et qu'il négligeait beaucoup ses devoirs de congréganiste. Je ne saurais tirer de lui son inclination à l'égard du parti qu'il veut prendre, il ne m'écrivit point. Le P. Davaugour m'a mandé qu'il penchait beaucoup du côté des armes, je lui ai mandé que ce parti là ne lui convenait point, n'étant point en état de soutenir la dépense d'une pareille condition. Si on

1. Le Ging-Seng. C'est le P. Lafitau qui le premier apporta du Canada en France cette plante précieuse. Les vertus du Ging-Seng sont expliquées au long dans une lettre du P. Jartoux, missionnaire à la Chine, insérée dans le sixième volume des *Lettres édifiantes et curieuses des Missionnaires de la Compagnie de Jésus* et dans le petit imprimé du P. Lafitau : *Mémoire présenté à S. A. R. Monsieur le Duc d'Orléans, Régent du Royaume de France, concernant la précieuse plante du Ging-Seng de Tartarie, découverte en Canada. Paris 1718.*

pouvait lui avoir quelque emploi en Canada l'année prochaine je crois que ce serait le meilleur parti qu'il y aurait à prendre à moins qu'il ne se déclare ; car je vous avoue que je tremble pour lui dans les occasions où il est exposé ; j'aurais bien voulu qu'il eut fait sa philosophie mais s'il n'y a point d'inclination je lui ferai continuer sa rhétorique jusqu'au départ des vaisseaux : Prions Dieu qu'il le conduise dans ce temps pour lui si dangereux, les bontés qu'il a eu pour nous me font espérer qu'il n'abandonnera pas ce cher enfant. Je vous dirai que les religieuses de la Visitation nous ont envoyé ces jours passés des bouquets d'hiver pour notre autel, qu'elles croient inimitables, j'aurais voulu pouvoir leur montrer quelque'une de ces belles fleurs qui naissent dans vos chambres dans toutes les saisons et qui conservent si longtemps leur éclat et leur beauté. Si vous m'en envoyez quelques unes que ce soit seulement une petite comme pour le St-Sacrement ou deux petits bouquets pour mettre aux deux côtés.

J'ai des compliments à vous faire de la part d'une dame hospitalière à qui vous en avez fait quelquefois par Mme Mahy. Je la vois quelque fois, c'est une fille qui a du mérite, belle-sœur de Mme Mahy. Je suis pressé de fermer ma lettre pour la donner à M. de Lantagnac¹ que j'ai rencontré en revenant de la campagne qui arrivait de Paris. J'ai passé la soirée avec lui et je l'ai prié de vouloir bien se charger de cette lettre, parce qu'il m'a dit qu'il partirait par un des premiers vaisseaux. Je suis de tout mon cœur mes très chères sœurs. (*Signature enlevée*).

1. Gaspard Adhémar, chevalier, seigneur de Lantagnac, capitaine des troupes, mort à Montréal en 1756.

XXIV

J. + M. J.

A Blois ce 15 juin 1723.

Mes très chères sœurs,

La paix de Notre-Seigneur.

Vous avez apparemment déjà reçu 4 ou 5 de mes lettres et vous en auriez reçu davantage si j'avais eu réponse de la Rochelle où j'avais écrit pour savoir à qui je les pourrais adresser. Mandez moi le nom et l'adresse de celui qui fait les commissions de ma mère, je lui en adresserai pour vous les faire tenir par le Cap Breton, car on me dit que les vaisseaux qui devaient aller en droiture à Québec partaient très tard, je n'en ai reçu cette année que deux de votre part, celle où vous aviez mis quelques reliques du P. Germain et du frère Pierre n'est venue jusqu'à moi ; n'oubliez pas je vous prie de m'envoyer la lettre circulaire du Père

Carheil quand Dieu l'aura appelé à lui et quelque chose qui lui ait appartenu, j'ai une grande dévotion à tous ces Sts. Missionnaires qui ont établi le royaume de Jésus-Christ dans notre pauvre pays. Je vois ici de temps en temps une hospitalière une religieuse belle sœur de Madame Mahy notre cousine. Sa nièce qui est entré il y a trois mois aux hospitalières doit prendre l'habit au mois de septembre. Je me suis engagé à la prêcher sous le bon plaisir de M. notre évêque à qui elle en doit demander permission. Madame Mahy la religieuse m'a chargé de vous faire ses compliments, elle m'a dit en avoir reçus quelquefois de votre part par Mme Mahy qui est presque toujours à Paris avec son mari. Mandez moi je vous prie si ma mère ne trouverait point mauvais que je reçus maintenant de mon oncle la pension de 100 livres qu'elle m'a donnée : les revenus de ce collège presque tous remboursés en billet le met hors d'état de nous faire venir tous les livres qui conviennent à nos études, ce qui est une grande gêne pour ceux qui n'ont pas d'ailleurs de quoi se dédommager, je serais cependant très fâché de gêner ma mère en rien ne sachant en rien l'état de ses affaires. J'écris à la sœur Chausson ¹ dont j'ai reçu la lettre qui m'a fait plaisir parce qu'elle me paraît pleine de Dieu. Qu'il est rare dans ce temps de rencontrer des personnes qui lui sont parfaitement attachées, soyons de ce petit nombre il ne tient qu'à nous je l'espère par le secours de vos prières et de celles de tous nos bons amis.

1. Marie-Elizabeth Chausson, sœur de la Croix, décédée à l'Hôpital Général de Québec.

Je suis avec toute l'affection possible, mes très chères
sœurs,

Votre très humble et obéissant serviteur et frère,

F. X. DUPLESSIS, de la Compagnie de Jésus.

Ma révérende mère,

La révérende mère de l'Enfant Jésus,

Religieuse Hospitalière de l'Hôtel-Dieu.

A Québec.

XXV

J. + M. J.

A Blois, ce 17 janvier 1724.

Mes très chères sœurs,

P. C.

La crainte de mériter des reproches que vous me faites toujours de ne vous pas donner de mes nouvelles d'assez bonne heure m'engage à prendre les devants comme vous le voyez par la date, j'adresse celle-ci à M. Bourguine ¹ qui m'écrivit ces jours passés pour me donner avis qu'il a mis en carosse 2 boîtes que vous lui avez adressé pour moi ; si elle vous est rendue heureusement, je me servirai souvent de la même voie. Je n'ai encore reçu qu'une petite lettre de ma mère qui m'est venue par la poste de la Rochelle, et deux de ma sœur de l'Enfant Jésus qui étaient

¹ Hilaire Bourguine a agi pendant très longtemps comme agent d'affaires des religieuses de l'Hôtel-Dieu en France.

dans la boîte que m'a apporté de votre part un prêtre du séminaire de St Sulpice ; la belle couronne qu'elle renfermait a été parfaitement bien conservée et servit pour la première fois le premier jour de l'an ; tout le monde en a admiré la beauté. J'aurai l'honneur d'en remercier la R. M. de la Conception. J'ai vu ici le P. Sirene ¹, qui y séjourna deux jours entiers par complaisance pour moi, cependant je ne pus pas profiter de ce temps comme je l'aurais voulu parce que j'avais à me mettre dans la tête un discours latin que je prononçai le lendemain de son arrivée devant M. notre évêque ² et toutes les personnes de distinction de notre petite ville de Blois. Vous me blâmeriez peut-être si je ne vous en disais pas le sujet. C'était une satire contre les grands parleurs. Outre cela j'étais occupé à exercer mes écoliers pour une pièce de théâtre que je fis représenter deux jours après. Elle roulait sur les préceptes qu'on doit suivre pour gagner l'estime et l'affection de tout le monde. Malgré ces occupations qui sont comme vous pouvez croire bien dissipantes et assez pénibles je jouis toujours de la paix, de la tranquillité et du contentement que doit procurer à tout véritable chrétien l'accomplissement de la volonté de Dieu. Ne vous imaginez pas que toute l'année soit occupée à de pareils travaux. Je n'ai plus pendant le cours de cette année qu'un plaidoyer et une énigme à faire représenter au mois d'août prochain, après quoi j'irai selon toutes les apparences faire ma théologie à moins que le R. P. provincial ne me demande encore une année, parce que dans ces derniers temps nous n'avons pas pu entretenir au noviciat le nombre de jeunes gens

¹ Jacques de Sirene, jésuite, venu en 1718, retourné en 1738

² Jean-François Paul de Caumartin, évêque de Blois (1720-1733).

qu'on avait coutume de recevoir. Après tout comme ma santé est fort bonne en ce pays-ci et comme ma classe peu nombreuse me laisse bien du temps pour mes études particulières, je préférerai volontiers ce collège à toute autre demeure. Mon frère me fait des reproches sur ce que je vous ai mandé qu'il ne m'écrivait point, il m'a fait enfin la confidence de son ennui et de son chagrin depuis qu'il est à Paris. Quelques querelles qu'il a eues avec les domestiques lui ont attiré des réprimandes de mon oncle un peu sévères. Il s'est bien repenti d'avoir consenti qu'on le retirât de la Flèche, il me mande qu'il serait bien aise de continuer sa philosophie en France, mais que ce fut sur un autre pied que celui sur lequel il est chez mon oncle ; il n'entre point en détail des causes de sa peine, je l'attribue un peu à sa trop grande vivacité de laquelle je l'ai souvent repris. Je vous en dirai des nouvelles dans mes lettres suivantes. Unissons nos prières pour obtenir de Dieu qu'il protège ce cher enfant et qu'il lui inspire les sentiments de piété et de tendresse qui lui sont nécessaires pour donner à ma mère la consolation qu'elle doit attendre de lui. Je suis de tout mon cœur en J.-C. N.-S. V. C. F.

F. DUPLESSIS, de la Compagnie de Jésus.

Ma révérende mère,

La révérende mère de Ste Hélène,

Religieuse Hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Québec.

A Québec.

XXVI

J. + M. J.

A Blois, ce 31 Janvier 1724.

Mes très chères Sœurs,

P. C.

Il y a quinze jours que je vous écrivis pour la première fois, j'adressai mes lettres à M. Bourguine pour les faire partir par le premier vaisseau qui ira à l'isle Royale. La triste nouvelle de la mort de mon oncle le Curé que je viens d'apprendre m'engage à y joindre celle-cy pour vous faire part de ma douleur et prendre part à la vôtre ; comme la lettre que j'ai reçu de Paris ne me marque point les circonstances de sa mort je ne sais quels motifs de consolation vous apporter : plaise au ciel qu'ils soient conformes à nos vœux. Après tout soumettons-nous humblement aux ordres d'un Dieu, dont la conduite est toujours adorable, et tirons cet avantage du sujet de notre affliction que la vue de nos parents et de nos amis que la mort nous enlève nous per-

suade que nous ne tarderons pas à les suivre et que le temps de notre exil ne peut pas longtemps durer.

J'ai reçu depuis peu vos lettres et vous vous êtes servis pour exprimer les sentiments où vous vous trouvez de deux passages de l'Ecriture qui m'ont attendri ; ils expriment parfaitement la disposition où je me trouve souvent en la présence de Dieu. *In terra deserta* etc. *Super flumina Babylonis* etc., qu'on est heureux après tout quand toute la terre paraît comme un désert où nous ne voyons rien qui nous touche, quand la vue des désordres du monde nous afflige jusqu'aux larmes et nous rappelle le souvenir de la Céleste Jérusalem, nous fait soupirer après le moment qui nous en ouvrira l'entrée. La vue de nos faiblesses mêmes ne doit point nous troubler, nous chagriner, nous décourager, nous devons regarder Jésus-Christ comme un père plein d'affection qui est plus choqué de la défiance que de la faiblesse d'un enfant qu'il aime tendrement, comme une mère pleine de tendresse qui relève son enfant toutes les fois qu'il tombe, qui le console de ses chutes, qui tâche de l'appaiser, *numquid mater oblivisse poterit infantem suum. .*
Et si oblita fuerit, ego non obliviscar tui.

Voilà un des plus ordinaires sujets de ma méditation. Ce divin Sauveur veut aussi que nous le regardions comme un frère, comme un époux, comme un ami. Se défie-t-on quelque fois de l'amour d'un frère, d'un époux, d'un ami ; et s'en défier n'est-ce pas l'insulter et manquer au premier devoir de l'amitié. Voilà ce que je me dis à moi-même dans les tentations de sécheresse, d'ennui, de découragement et c'est ce qui me console de toutes mes faiblesses et quand Jésus-Christ disait à ses apôtres *vos amici mei estis*, n'étaient-ils pas sujets à des faiblesses pitoyables. Cette

confiance est le seul moyen de nous entretenir dans cette joie spirituelle que Jésus-Christ veut qui soit pleine et entière au milieu des applications, des tentations et des persécutions. *Ut gaudium vestrum sit plenum.* Méditons sans cesse là-dessus et ne désespérons pas de pouvoir rompre tout-à-fait nos chaînes.

Demandez-le pour moi comme je le demande tous les jours pour vous et puisque nous sommes attaqués du même mal ayons recours au même remède.

Je suis de tout mon cœur,

Votre très-humble et obéissant serviteur et frère,

F. DUPLESSIS de la Compagnie de Jésus.

A ma Révérende Mère

*La Révérende Mère de l'Enfant Jésus,
Religieuse hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Québec*

A Québec.

XXVI

J. + M. J.

A Blois, ce 20 juin 1724.

Mes très chères sœurs,

Vous recevrez celle ci par mon frère qui passa ici il y quelques jours pour se rendre à la Rochelle. Il me parut fort mécontent du séjour qu'il a fait à Paris où il a regretté plus d'une fois le collège de la Flèche où tout le monde était content de lui et où il me paraissait assez content de lui-même. Dans notre entrevue de deux ou trois heures tout au plus je lui recommandai très instamment d'avoir pour ma mère tous les égards et la soumission qu'elle peut souhaiter, la vivacité extraordinaire que je remarquai en en lui me donnant sujet de craindre qu'il ne s'oubliât à l'égard de la personne du monde qu'il doit honorer le plus. Je vous avoue franchement que toutes les fois qu'on m'a consulté sur son retour en Canada, je me suis servi du prétexte de mon éloignement de Paris pour me dispenser

de rien décider ; je voyais bien des inconvénients d'un côté et de l'autre qui ne se seraient pas trouvés, s'il était demeuré à la Flèche. Je souhaite que le parti qu'on a pris soit celui qui procure plus de contentement à ma mère et à lui. Je n'ai point été surpris du dégoût que mon frère trouvait au commencement de sa philosophie, il y avait 2 mois que les autres avaient commencé quand il commença à aller en classe. Il était demeuré pendant tout l'automne à St. Seneré, où il a retourné après la mort de mon oncle. Il vous racontera lui-même les pitoyables aventures de ce voyage.

Je ne vous ai point encore accusé réception de toutes les belles choses que vous m'avez envoyé, je le fais ici. Votre couronne magnifique me fut remise bien conditionnée par un prêtre de St Sulpice peu de temps avant le premier jour de l'an. Quand on la vit sur le St. Sacrement on fut surpris de voir au milieu de l'hiver des fleurs qu'on croyait naturelles et plusieurs personnes s'approchèrent de l'autel pour en considérer la beauté, car on n'est point accoutumé d'en voir en ce pays-ci de si bien imitées ; vos deux bouquets encore plus beaux par l'arrangement agréable des différentes espèces de fleurs dont ils sont composés me vinrent pas le carrosse de la Rochelle environ un mois après. Le grand mouvement avait décacheté 2 paquets de médailles qui en roulant d'un côté et d'autre avait un peu terni l'éclat des plus brillantes fleurs, cependant ils ont été trouvés si beaux que les dames de la Visitation qui se croyaient parfaites dans cet art ne peuvent comprendre comment on peut travailler si délicatement ¹. Je n'en ai

1. Les fleurs préparées par les Religieuses Hospitalières de Québec ont toujours été en grande renommée. Nous recueillons l'histoire de leur fabrication dans l'*Histoire Manuscrite* du Monastère :

point vu en France de si bien faits, j'y reconnais la délicatesse de la R.^{me} M. de la Conception qui, à ce que je vois ne m'a point encore oublié. Je suis très sensible à son souvenir et je me fais un devoir de m'acquitter tous les jours de l'engagement que je me souviens que nous primes une fois de prier l'un pour l'autre, la part que j'ai dans ses prières me console dans ma tiédeur. Je lui en demande de tout mon cœur la continuation. Vos médailles m'ont fait

“ La Mère Marie Renée de la Nativité avait toute la première commencé ici à faire des fleurs, la mère Guillemette de St. Augustin qui était venue depuis avait encheri sur elle, elle se croyait sans vanité plus habile, mais à dire le vrai toutes deux n'excellaient pas dans ces bouquets. Elles faisaient de ces bouquets plats, attachés sur du carton qui ressemblent à de petites raquettes. Cela n'avait rien de naturel cependant on les estimait, et ceux qui n'avaient jamais rien vu les trouvaient fort beaux. Quand ces deux maîtresses fleuristes furent mortes, la Rde. mère Jeanne Thomas Agnès de St. Paul supérieure qui ne voulait pas laisser périr cette science dans la maison, chargea la sœur Jeanne Françoise Juchereau de St. Augustin d'y travailler. Elle rappela ce qu'elle avait vu faire aux autres et ne se contentant pas de cela, elle s'avisa de monter les fleurs autrement surtout des œillets dont elle fit quelques petits buissons qui furent admirés par ceux mêmes qui en avaient vu en France : l'envie de mieux réussir encore fit qu'elle s'adressa aux couvents où nous avions quelques relations, pour avoir des mémoires et des patrons. Elle en demanda aux Carmélites, aux Bernardines, aux Religieuses de l'Assomption de la rue St. Honoré à Paris que madame Pairot nous avait fait connaître, aux Religieuses de la Visitation Ste-Marie de la rue St-Antoine, aux sœurs de Monsieur de Lauzon qui étaient religieuses l'une à l'abbaye du Trésor proche Paris, et l'autre à Metz en Lorraine. Toutes ces bonnes religieuses nous envoyèrent des recettes pour faire les couleurs et des patrons de toutes sortes de fleurs. Quelques-unes y joignirent des assortiments pour y travailler. Nous primes le meilleur de tout ce qu'elles nous offrirent et de nous-mêmes nous avons trouvé plusieurs méthodes plus faciles et plus belles pour les teintures. Depuis ce temps-là on s'y est toujours perfectionné en sorte que les fleurs que nous faisons passent pour être très naturelles, délicates, bien assorties, bien montées, et que nos bouquets sont si recherchés que nous ne pouvons pas en fournir à toutes les personnes qui nous en demandent non seulement en ce pays mais en Angleterre, aux Iles de l'Amérique et en France, où il ne se passe pas d'années que quelqu'un ne se fasse un plaisir d'en emporter. A la cour même où sans doute on se connaît en beaux ouvrages, nos fleurs y sont vantées, et un grand nombre de dames du premier rang ont été curieuses d'en voir. Il est vrai que ce qu'elles trouvent de plus admirable c'est que des canadiennes travaillent avec tant d'art et de propreté et imitent si bien la nature car elles ont de la peine à croire que les filles de ce pays aient tant d'adresse.

“ On nous a plusieurs fois demandé des bouquets d'autel pour des séminaires et pour des couvents, et ceux que nous leur avons envoyés ont été regardés comme des chefs-d'œuvre, nous avons eu aussi l'honneur de couronner N. S. en quantité de provinces et de villes de France, où l'on préfère nos fleurs à celles qui se font dans ces endroits là. C'est un avantage qu'on doit ce me semble conserver. Cet ouvrage convient à des Rses, et le profit qui en revient peut soulager la maison.”

honneur, j'en ai fait des distributions magnifiques, elles s'étaient parfaitement bien conservées. Je ne vous parle point de ce beau flacon de Baume qui est venu jusqu'à moi sans aucun accident, j'en ai fait des cures merveilleuses, on m'appelle ici le médecin des corps et des âmes, à cause d'un assez grand nombre de controverses dans lesquelles Dieu s'est voulu servir de moi pour ramener des personnes rebelles à l'église. J'attribue ces succès aux ferventes prières de ceux avec qui j'ai le bonheur d'être uni et à qui vous avez eu la bonté de me recommander. Les hérétiques sont déchainés contre moi, mais c'est en cela même que j'y reconnais le doigt de Dieu, plus j'approfondis les artifices des hérétiques et plus je tremble pour notre cher pays et surtout pour les communautés religieuses très difficiles à détromper. Je ne saurais vous exprimer les scandales et les divisions qui règnent dans les communautés de religieuses où les novateurs ont su faire glisser adroitement l'indépendance et le mépris des décisions de l'église. Il y a un assez grand nombre de maisons religieuses que les évêques ont été obligés d'interdire de l'usage du sacrements à cause de leur obstination. Le respect et l'attachement que j'ai pour votre communauté m'engage à prier Dieu tous les jours qu'il ne permette pas que l'esprit d'erreur s'y puisse jamais introduire. Je me recommande aux prières de vos bons et bonnes amies en J. C. N. S. et je suis de tout mon cœur mes très chères sœurs

Votre très humble et obéissant frère et serviteur,

F. DUPLESSIS, de la Compagnie de Jésus.

A ma Révérende Mère de

Ste Hélène, Religieuse hospitalière,

de l'Hôtel Dieu de Québec,

à Québec.

XXVIII

J. + M. J.

à Tours ce 6ème Avril 1725.

Mes très Chères sceurs,

P. C.

Je vous avoue que j'ai été surpris de la première ligne que j'ai lu dans vos lettres ; vous me mandez que vous avez été sur le point de ne point écrire, et quoi voudriez-vous tomber dans un défaut contre lequel vous m'avez si fort prévenu. Vous me reprochez même d'y être encore encore tombé l'année dernière quoique je vous aie adressé des lettres par quatre voies différentes malgré les occupations extraordinaires qui demandoient tout mon temps. Pour les jours de fête et de congé j'étais occupé dans des disputes de controverse avec les ennemis de l'église et avec ceux qui s'étaient laissé prévenir par leurs raisonnements captieux. Voici ce qui y donna lieu. J'eus plusieurs conversations avec une dame pleine d'esprit nommé Mme Duples-

sis qui passait pour le bel esprit du parti et chez qui ces Messieurs s'assembaient pour y débiter toute leur morale lui ayant découvert leurs artifices elle m'envoya un jour les trois volumes du nouveau testament de Quesnel. Je les déchirai sur le champ et rendis les couvertures des livres à celui qui me les avait apportés afin qu'il les put montrer à ceux qui m'accuseraient d'avoir engagé cette dame à s'en défaire pour les garder moi-même. Le lendemain les gens du parti faisaient mon procès de tout côté et on ne me condamnait à rien moins qu'à être brulé ou assommé. De toute part on venait faire des reproches à Madame Duplessis de s'être défait d'un si précieux trésor ; on lui mit en tête les objections les plus captieuses pour l'engager à rentrer dans le parti, sur quoi elle me pria de lui donner une petite instruction qui renfermat la réponse à leurs principales objections. Je le fis et je l'intitulai instruction familière sur le neuvième article du symbole. Quand on la vit on en tira une infinité de copies les unes pour s'en servir contre les artifices des novateurs, les autres pour la censurer. On l'envoya à Mr. l'évesque qui était à Paris, mais je l'avais prévenu en lui mandant les calomnies que les menteurs débitaient sur mon compte. Il porta mon écrit au parlement voulant le faire condamner pour favoriser ces messieurs, mais ceux des conseillers à qui il s'adressa lui ayant dit que cela ne les regardait pas, il fit publier un mandement dans son diocèse par lequel il défendait dans son diocèse l'usage de tous les catéchismes des autres diocèses et surtout ceux qu'on répandait sans nom d'auteur. Il n'en fallut pas davantage pour piquer la curiosité d'un chacun on jugea qu'il fallait qu'il n'y eut rien trouvé à reprendre puisqu'il n'osait l'attaquer en particulier. Ceux qui se déclaraient hautement pour l'église on les appelait les Ca-

nadiens. Quelques calvinistes même ayant lu mon instruction la transcrivirent et dirent qu'ils n'avaient rien vu qui sappât mieux les fondements de leur séparation. Je leur prêtai quelques autres écrits qui les désabusèrent. Après cela vous pouvez juger dans combien de liaisons et de conversations il me fallut entrer et de quel étude j'avais besoin pour être en état de répondre à tout. Ne soyez donc pas surprises si je vous écris brièvement et aujourd'hui même que je vous adresse celle-ci. J'ai un sermon à me mettre dans la tête pour le jour de l'annonciation. N'attribuez donc pas à l'indifférence la brièveté de mes lettres et soyez convaincues que je ne me déferai jamais de la considération avec laquelle je suis

Mes très chères sœurs

Votre très humble et très obéissant

frère et serviteur F. DUPLESSIS,

de la compagnie de Jésus

A ma révérende mère

La Révérende mère de Ste-Hélène

Religieuse hospitalière de l'Hôtel-Dieu

A Québec.

XXIX

J. + M. J

A la Flesche, ce 5 Mai 1725.

Mes très chères sœurs.

P. C.

Je vous ai adressé par les premiers vaisseaux un paquet dans lequel était un écrit que vous m'avez demandé et que j'avais composé à Blois pour découvrir les fourberies des ennemis de la religion afin que vous ne me reprochiez plus que je ne vous ai envoyé aucune des productions de mon esprit ¹ ; vous y trouverez les motifs les plus capables de vous engager à bénir Dieu d'avoir été élevé dans les sentiments de soumission qu'on doit à l'autorité de J. C. résidente dans les pasteurs qui nous tiennent sa place. Si vous saviez combien il y a en France de communautés re-

¹ Cet écrit fut reçu à Québec. Il nous a été impossible de nous le procurer

ligieuses infectées des nouvelles hérésies et quels troubles épouvantables cela cause, vous béniriez Dieu d'avoir été appelé dans une communauté où on peut être bien catholique sans être exposé aux persécutions les plus outrées.

Je crois vous avoir déjà mandé avec quelle bonté Mgr l'archevêque de Tours a reconnu les soins que je m'étais donné pour former la jeunesse de son diocèse, Dieu a voulu dès ce monde me dédommager des peines que m'a voulu faire l'évêque de Blois tandis que je me donnais les mêmes peines dans le sien. Cet aimable archevêque qui passe pour le plus savant qui soit en France et un des plus fermes pour la défense des intérêts de la religion, me reçut avec des témoignages de bonté qu'on ne peut trouver que dans un véritable ami ; il me fit sous-diacre le 16 de Mars. Le 17 il me fit diacre, et le 19, jour de St-Joseph, il me fit prêtre sans vouloir admettre aucune autre personne à ses ordinations, afin de me faire sentir qu'il se faisait un plaisir de le faire pour moi seul. Etant de retour en ce collège, j'ai dit ma première messe le jour de l'annonciation. Je vous laisse à penser mes chères sœurs si j'attends de vous un redoublement de prières dans les deux fêtes où j'ai reçu de Dieu deux grâces si grandes, mais qui portent avec elle de si terribles obligations. Sous la protection de la très Ste.-Vierge notre bonne mère et du glorieux St-Joseph dans la dévotion duquel nous avons été élevé que ne pouvons-nous pas attendre ? Vous pouvez juger si je vous oublie tous les matins, lorsque je porte entre mes mains notre bon maître, et si ma messe est un peu longue, l'affection que j'ai pour vous en est la cause, car je vous avoue que c'est pour moi un plaisir bien sensible de considérer dans le cœur de Jésus-Christ la place que vous y tenez. Courage, mes très chères sœurs. aimons Jésus-Christ, aimons sa

croix, aimons à être oubliés, inconnus et méprisés comme lui. Fermons les yeux à tout ce qui se passe autour de nous pour ne nous occuper que de la bonté d'un Dieu qui nous aime malgré nos faiblesses et nos misères. Vous me reprocheriez peut-être mon silence si je ne vous disais que la providence m'a mis dans l'exercice du ministère évangélique presque aussitôt que j'en ai eu le caractère. Il n'y avait pas 8 jours que j'avais dit ma lère messe lorsque le P. qui prêchait dans notre église étant tombé malade, le P. recteur de ce collège me demanda si je pourrais y suppléer, j'acceptai sa proposition comme un ordre de la providence. Je le fis 4 fois et Dieu voulut bien y donner quelques bénédictions. Aux approches de la semaine sainte, on vint me demander des sermons pour plusieurs communautés religieuses, de sorte que pendant la quinzaine de Pâques, je prêchai 8 fois. Quelques-uns de mes amis craignant que cela ne m'incommodât, m'ont accusé d'indiscrétion, surtout pour avoir demeuré 4 heures en chaire le vendredi saint, mais avec tout cela je n'en ai point du tout été incommodé et je n'ai pu me dispenser de promettre de prêcher les jours de l'ascension, de la Pentecôte, de la fête du St-Sacrement, de l'Assomption et de Ste Magdeleine. Vous me demanderez peut-être comment cela s'accorde avec mes études de théologie, je vous dirai que je suis la méthode de Mr. Glandelet qui la veille qu'il devait prêcher rangeait dans sa tête 2 ou 3 réflexions importantes et s'abandonnait pour le reste aux mouvements de l'esprit-saint. Mes études de théologie et les soins que je dois à nos pensionnaires ne me permettent pas d'apporter d'autres préparations. Vous savez de qui doit venir le vrai succès, ainsi j'ai besoin de vos prières et de celles de tous vos amis. Que ce ne soit pas en vain que Dieu vous a lié d'amitié avec tout ce qu'il y a dans notre

pauvre pays de personnes distinguées par leur piété. Le temps approche où il faudra prendre mon parti pour le reste de ma vie, car je compte aller au troisième an de Noviciat de l'automne prochain en un an. Il y en a beaucoup parmi vous qui croient que je retournerai en Canada. On me le demande tous les jours, mais je ne me suis ouvert à personne, et en effet je n'ai point pris mon parti ; et je ne le veux prendre qu'après ma retraite de 30 jours, ainsi mes très chères sœurs à vous même pour qui je n'ai rien de caché je ne pourrais dire ce que je deviendrai. Priez Dieu que je m'écarte jamais de ses desseins. C'est dans l'union de son amour que je suis Mes très chères sœurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

DUPLESSIS J

XXX

J. + M. J.

Ce 12 mai 1726

Mes très chères sœurs

P. C.

Le Père Buttler qui passe par ici pour aller en Canada vous pourra dire qu'il m'a laissé en parfaite santé. Je l'ai instamment prié de vous dire de mes nouvelles, en vous donnant mes lettres. J'ai reçu les vôtres avec un plaisir particulier, et elles m'ont été rendues plus exactement que les autres années, parceque vous les avez adressé à Paris. C'est la voie la plus sûre. Je voudrais bien être dans l'occasion de gronder ma chère sœur de l'enfant Jésus sur le peu de fruit d'une retraite qu'elle a fait il y a 10 ans sur la conformité à la volonté de Dieu et sur la soumission aux ordres de la divine providence. Ah ! mes chères sœurs, souffrons avec patience tous les dérangements que nous ne pouvons empêcher. Combien Jésus-Christ eut-il à souffrir

des défauts grossiers que les apôtres conservèrent pendant tout le temps qu'ils demeurèrent avec lui. Cependant quelle douceur ! Quelle bonté ! Quelle ouverture de cœur à leur égard ! Quelle joie et quel contentement paraissait sur son visage quand il conversait avec eux ! malgré l'opposition de leurs inclinations aux siennes. Voilà le modèle que nous devons suivre pour conserver cet esprit de charité intérieure du prochain que Jésus-Christ nous a recommandé dans le discours qu'il fit la veille de sa mort. Une maxime bien propre à entretenir la paix avec le prochain et bien capable de nous conserver dans la tranquillité intérieure qui est nécessaire pour la sanctification de chacune de ses actions, c'est de nous faire une loi inviolable d'excuser toujours en nous-même les actions ou au moins les intentions de toutes les personnes qui nous paraissent se déranger quand nous ne sommes point chargés de leur conduite. Si dans une communauté tous les esprits d'accord se portaient vers Dieu avec une espèce de sympathie ce serait un paradis. On ne va pas en Paradis par le paradis même. *Nos oportet per multas tribulationes intrare in regnum Dei.* Si au lieu d'occuper notre esprit de mille pensées chagrinantes nous l'élevions tout d'un coup vers le ciel pour nous persuader que ce n'est que dans ce séjour de paix que nous verrons tous les esprits réunis tendre à une même fin ; tout d'un coup notre tristesse se changerait en joie. Vous le savez, mes chères sœurs, Dieu veut être servi avec joie : *hilarem dolorem diligit deus* ; il veut même que notre joie dans ce monde ci soit parfaite. *Volo ut gaudium vestrum sit plenum*, et cela malgré toute sorte de persécutions et d'humiliations, quelle joie dans les apôtres, dans les martyrs et dans tous les Sts. *superabundo gaudio in omni tri-*

bulatione. Je suis persuadé qu'on ne saurait persévérer dans la vertu solide ni tendre à la perfection, quand on n'a point cette joie intérieure. Or on mérite d'être privé de cette joie intérieure qui est un don du St. Esprit, *gaudium in spiritu Sto*, quand on cherche autre chose que J.-C. et sa croix. Quand nous sommes tristes et chagrins, fouillons un peu dans les replis les plus secrets de notre cœur et nous verrons que ce n'est pas uniquement les intérêts de Jésus-Christ que nous cherchons. Hélas ce bon maître sait que si la sympathie nous attachait ceux qui vivent avec nous, nous leur donnerions bientôt dans notre cœur une place qui n'est dû qu'à ce divin sauveur. Aimons uniquement Jésus-Christ, ne cherchons point d'autre ami que lui. Vivons au milieu du monde comme s'il n'y avait que Jésus-Christ et nous. Bénissons Dieu de tout. Faisons continuellement sa volonté et goutons le plaisir d'être à lui. Je ne crois pas qu'il y ait de motif plus capable d'engager une personne à la pratique de la vertu que de lui faire envisager le plaisir qu'elle y trouvera. C'est la méthode que je me suis préservé dans les sermons que je fais et si vous voulez que je vous rende compte de quelques uns, je vous dirai que je prêchai le jour de Pâques chez les dames hospitalières de cette ville sur la joie qu'on goûte en servant Dieu quand on pense souvent à J. C. ressuscité. Je crois que je parlerai le jour de l'Ascension sur la consolation qu'on trouve dans les souffrances, lorsqu'on considère la gloire que Jésus-Christ nous prépare dans le ciel. Le jour de la Pentecôte sur le courage avec lequel on souffre tout pour Dieu quand on a reçu le St. Esprit ; pour Ste Madelaine quel plaisir c'est de souffrir quand on aime Jésus-Christ comme elle, pour l'Assomption la Ste-Vierge est placée au-dessus de

tous les Sts parce qu'elle a plus souffert que tous les Sts.
Aimons J. C. et sa croix c'est dans ce divin amour que je
suis M. C. S. tout à vous,

DUPLESSIS de la Compagnie de Jésus.

XXXI

La Flesche ce 2ième juin 1726.

Mes très chères sœurs,

P. C.

Voilà la 4ème et dernière lettre que je pourrai vous adresser cette année ¹, la saison étant déjà avancée ; je l'envoie à tout hasard par une personne qui part demain pour La Rochelle ; malgré la fatigue d'un sermon que je viens de faire sur la gloire du ciel je ne veux pas manquer cette occasion, et c'est pour moy un délasement bien agréable de vous témoigner combien je désire le moment où nous nous réunirons dans cette agréable séjour pour jouir des fruits du sacrifice que nous avons fait en nous privant du plaisir de nous en entretenir Je m'imagine qu'en apprenant que j'ai pris les ordres sacrés avec tant de précipitation vous vous imaginez que j'ai quelque dessein déjà for-

¹ Nous n'en avons retrouvé que trois.

mé pour la suite de ma vie ; mais je vous prie de croire comme je vous l'ai déjà mandé, que j'ai résolu selon le conseil que m'a donné le R. P. Gérard de ne prendre mon parti qu'après mon troisième an de noviciat, ainsi je ne pourrai vous en informer qu'alors. J'ai toujours eu une inclination particulière pour les missions soit de France soit des pays étrangers, et je vous avoue que j'aurais de la peine à résister à mon inclination si j'apprenais que je pourrais être utile à quelque idolâtre. Dans l'incertitude où je suis je vous conjure d'employer votre crédit et celui de vos amis pour obtenir de Dieu pour moi la grâce de suivre en tout les desseins de sa providence. Je suis venu ici avec quelque répugnance, et si j'avais suivi mon inclination j'aurais demandé à aller à Paris, mais je reconnais que Dieu m'a conduit en cela même selon mon avantage spirituel et pour l'intérêt de plusieurs âmes au salut desquels il a bien voulu m'employer. J'aurai de la peine à me défendre de donner une retraite pendant les vacances à une communauté religieuse qui me presse fort de cela, ce qui pourra différer le voyage que je compte faire à Paris. Mais qu'importe où nous soyons, pourvu que nous fassions la volonté de Dieu et que nous travaillions au salut des âmes unissons-nous mes chères sœurs à la croix de J.-C. et servons nous en pour ouvrir le ciel. Je suis avec l'affection la plus sincère Mes très chères sœurs

Votre très humble et obéissant

frère et serviteur en N. J.

DUPLESSIS, de la Compagnie de Jésus.

J'ai écrit depuis très peu de temps à ma mère et à mon frère et si cette lettre n'arrive point en même temps celle-ci pourra leur être un témoignage que je jouis d'une parfaite

santé et que je prie Dieu tous les jours de nous accorder les grâces de le servir tous avec assez de fidélité pour mériter d'être tous réunis dans le ciel. Mes compliments à tous nos bons et bonnes amis en Jésus-Christ. Faites valoir, s'il vous plait, la confiance que j'ai en leurs prières.

A ma révérende mère

*La révérende mère de Sainte Hélène
Religieuse hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Québec*

A Québec.

XXXII

J. + M. J

à Paris, ce 18 avril 1727.

Mes très chères sœurs,

La Paix de N. S. J. C.

Le Père Danielou ¹ avec qui j'ai vécu six mois sera pour moi une lettre parlante, comme il s'est embarqué pour régenter la philosophie et la théologie à Québec, vous aurez la consolation de le voir souvent. Vous me mandiez de l'assurer de votre reconnaissance par le soin qu'il prenait de vous informer de tout ce qui pouvait vous faire plaisir, je vous charge à mon tour de la même commission car j'en ai reçu toutes sortes d'amitiés, il pourra vous dire quelles sont les occupations qui m'obligent de faire mes lettres si courtes. Outre ma théologie que j'ai achevée et que j'ai trouvé le temps d'étudier assez pour dissiper les crain-

(1) Jean-Pierre, jésuite était encore à Québec en 1744.

tes du R. P. Gérard qui vous avait dit que je voulais sans doute me contenter du degré de coadjuteur spirituel dans la compagnie, j'ai trouvé le temps de faire un petit coup d'essai en fait de mission. J'ai été en Normandie, dans le diocèse de Rouen, où l'on faisait l'ouverture du jubilé. Pendant huit jours j'ai prêché deux ou trois fois par jour et confessé tous les jours depuis quatre heures du matin jusqu'à neuf heures du soir non pas des dévotes amusantes qui font perdre le temps, mais des pécheurs auprès desquels tous les moments m'étaient précieux. Je n'aurais jamais cru qu'il y eut tant de bien à faire dans ces sortes de missions. Un spectacle bien touchant pour moi était quand je sortais du confessionnal de voir ce pauvre peuple à genoux devant moi les mains jointes me prier de ne les point abandonner et de revenir le lendemain de grand matin au confessionnal m'assurant que leur salut dépendait de la confession qu'ils me feraient. Je disais mon bréviaire la nuit et pendant le jour je passais à l'exemple de nos anciens Pères du confessionnal à la chaire et de la chaire au confessionnal, et s'il n'avait tenu qu'à moi j'y aurais passé encore toute la nuit. Voilà mes chères Sœurs une partie des bénédictions que notre Seigneur accorde aux prières pleines de foi de ses chères épouses qui lui recommandent tous les jours un frère que leur exemple a attiré à son service. Attribuez les si vous voulez à l'union particulière que nous avons avec tant de serviteurs de Dieu dont les uns vivent encore ici-bas et les autres règnent dans le ciel et que cela vous engage à me recommander à eux encore avec plus d'instance. Quoiqu'il en soit ce sont des fruits de la croix de J. C. car j'ay remarqué que ce qui avait le plus touché dans mes discours ce sont ceux que j'ai fait sur la passion de Jésus-Christ le crucifix à la main. Vous le

savez mes très chères sœurs, les rapports particuliers que nous avons à cette adorable croix. J'ai encore présent à l'esprit ce que le St. Père Bigot en dit à ma sœur Ste Hélène le jour qu'elle eut le bonheur d'être admise parmi les épouses de J. C. Nous avons épousé la croix, ne soyons pas surpris si J. C. qui nous aime bien particulièrement ne veut pas laisser passer un jour sans nous en faire sentir le poids. Affectionnons-nous y malgré nos répugnances et baisons respectueusement nos chaînes malgré les révoltes de la nature, adorons dans le silence et l'humilité la providence qui permet bien des choses qui nous chagrinent et tout occupés à nous unir intérieurement à Dieu malgré les dissipations extérieures tâchons d'excuser en nous ce qui nous semble reprehensible dans les autres... en un mot aimons la croix. Samedi prochain nous en célébrons l'invention ; je dirai la messe en union de la fête solennelle que vous en faites afin d'obtenir pour tous trois l'amour de la croix. Je continuerai tous les ans le jour de l'Invention et celui de l'Exaltation de la Ste Croix et le Vendredi de la semaine de la Passion à dire la messe à cette intention. Faites en part à vos bons amis. Pour la messe du 3ième dimanche du mois en l'honneur de St. Joseph, je commencerai d'abord que j'ai reçu votre lettre et je continuerai de tout mon cœur. En attendant que vous ayez fini nos autres dévotions en me faisant part des vôtres je dirai la messe pour nous en particulier 1° le jour de la Transfiguration pour honorer les grandeurs de Jésus-Christ notre bon maître. 2° le 1er jour de l'an son St. Nom. 3° le vendredi après l'octave du St. Sacrement son Saint Cœur. Pour honorer la Ste. Vierge. 1° ses grandeurs le jour de l'Annonciation. 2° son St. Nom le dimanche dans l'octave de la naissance. 3° Son Très St. Cœur le jour de son Immaculée Conception..

pour honorer nos Ste. Anges gardiens et ceux des personnes au salut desquelles la providence veut nous employer, le 8 May, le 29 de septembre et le 2ième d'octobre... pour le repos de l'âme de ce cher père qui a pris tant de soin à notre éducation. Le 30ième d'octobre jour de sa mort, le 23 d'avril jour de sa fête et le premier jour de chaque mois qu'on peut dire une messe des morts, je dirai la messe pour lui ; unissez-vous à moi pour lui payer ce tribut de reconnaissance. Je le crois dans le ciel cependant je pense à lui tous les jours à la messe. S'il n'en a pas besoin il en appliquera à d'autres le fruit de nos prières.

A ma Révérende Mère,

*La Révérende Mère Duplessis de Ste. Hélène
Religieuse hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Québec*

à Québec.

Le P. Danielou vous remettra entre les mains la traduction des Psaumes que vous m'avez demandée, en la lisant demandez à Notre Seigneur qu'il m'en donne l'intelligence quand je récite mon office afin de fixer ma pauvre cervelle... Mr. Priap le P. Danielou et moi nous avons cherché et fait chercher ces petits livres que vous demandiez pour la dévotion du St- Cœur de Marie mais nous n'avons pas pu en trouver. Le P. Danielou vous dira des nouvelles des dames Le Noir et Conradin, je les fis mettre en colère la dernière fois que nous les allâmes voir en leur faisant accroire que je voulais retourner en Canada. Je ne vois presque personne ici de nos parents. Le soin de nos pensionnaires emporte presque tout le temps que je ne donne pas à mon étude et je vous avoue qu'un Jésuite à l'âge où je suis qui veut se mettre en état de remplir ses devoirs a de quoi s'occuper. Au milieu de tout cela je suis con-

tent et je me porte à merveille. La volonté de Dieu me tient lieu de tout. C'est dans son amour que je suis de tout mon cœur Mes très chères sœurs Votre très obéissant serviteur et frère

DUPLESSIS de la Compagnie de Jésus.

XXXIII

J + M. J.

à Paris ce 15 Mai 1727

Mes très chères sœurs,

La Paix de Notre Seigneur.

Vous m'avez fait un plaisir bien sensible en m'envoyant la lettre circulaire de P. Carheil, quelque'étendue qu'elle soit, nous avons été surpris que le P. Duparc ¹ qui le connaissait mieux qu'un autre en ait si peu dit. Le P. Davangour à qui nous avons dit bien des faits singuliers qui y sont omis voulut nous engager à en faire un autre. Mais pour moi je me suis contenté de le mettre au nombre de mes protecteurs auprès de Dieu et je vous avoue que plusieurs fois en l'invoquant je me suis senti tout d'un coup pénétré de sentiments extraordinaires jusqu'à fondre en larmes de dévotion. Je conserve encore une oraison que vous avez composé pour honorer les saints serviteurs de Dieu que nous avons connu et que Dieu a retiré de ce mon-

(1) Alexis Duparc, jésuite, arrivé au Canada en 1711. Tanguay le fait retourner en France en 1715, mais d'après cette lettre il était encore à Québec en 1726.

de, et qui commence par ces paroles *Miseremini mei*, je me fais un plaisir en la lisant d'entrer dans vos sentiments et de les présenter à Notre Seigneur. Depuis que vous l'avez composé le nombre des amis particuliers que nous avons dans le ciel a bien augmenté. Mrs. de Maiseret, Glandelet, la Colombière, Dauré, les PP. Germain, Rafeix, Bigot, Carheil, les FF. Pierre, Leblond, etc. J'ai toujours regardé comme une marque singulière de la bonté de Dieu pour nous les occasions que sa providence nous a fourni de connaître tant de saints, et l'affection particulière qu'il leur a inspiré pour nous, et de nous inspirer le goût que nous avons trouvé dans leur conversation. Vous en connaissez encore quelques uns et leur amitié doit vous dédommager de toutes les antipathies, jalousies, dissensions qui se rencontrent quelquefois plus souvent en religion que dans le monde et que Dieu permet pour détacher notre cœur de toutes les affections humaines que nous n'aurions peut-être pas le courage de lui sacrifier, si les personnes avec qui nous vivons nous prévenaient d'honnêtetés. Ah ! mes chères sœurs, que le détachement que Dieu exige d'une âme qu'il veut sanctifier est grand et que nous lui avons d'obligation quand il nous fait trouver des épines toutes les fois que nous voudrions nous attacher à quelque créature ou même goûter quelque consolation sensible, quand même elle nous paraîtrait toute spirituelle. J. C. nous a conduit jusqu'ici par le chemin sacré de la croix. Faisons dans nos peines cet acte de foi : Oui, mon Dieu sauveur, je crois très fermement que c'est par amour pour moi que vous avez permis cette contradiction, cette misère, cet abandon universel, cet embarras où je suis, ce chagrin, cette mélancolie, et je l'accepte, ô mon Dieu, parce que c'est votre bon plaisir, achevez de rompre les liens qui attachent mon cœur à la terre, afin

que je n'aime que vous. Voilà, mes chères sœurs, les sentiments que je puisai hier dans la conversation que j'eus avec un saint prêtre qui est un des plus fervents serviteurs de Dieu qui soient maintenant dans le monde, car ne croyez pas qu'il n'y en a qu'en Canada, ce St. homme que je croyais ne pouvoir posséder qu'un moment à cause des grandes occupations qui lui donne son zèle pour le salut des âmes et la guerre déclarée qu'il soutient contre les hérétiques et les démons me retint pendant quatre heures, je n'ai jamais vu un homme dont la foi fut si vive aussi les miracles les plus surprenants sont l'effet ordinaire de ses prières, je connais plusieurs personnes qui lui en ont vu faire. Un homme de qualité luthérien ayant été témoin de l'autorité avec laquelle il chassa le démon du corps d'un possédé renonça à son incrédulité. Avant de le chasser il voulut convaincre cet incrédule de la présence véritable du démon, et pour cela il lui dit de commander mentalement au nom de J.-C. sans aucun signe extérieur au démon ce qu'il voudrait. Le luthérien sans aucun signe extérieur lui commanda par une simple pensée de plier son corps de telle sorte que son front touchât à son talon. Le démon le fit aussitôt. Il lui commanda plusieurs autres choses intérieurement que le démon exécuta de même. Je le sais d'une personne qui était présente, j'en connais aussi plusieurs autres et en particulier le saint et fameux Père Jourdan chez qui l'on ne respire que sainteté et zèle pour le salut des âmes ; vous savez que nous nous sommes transmis réciproquement la part que nous pouvons avoir aux prières des Sts. ainsi je vous prie de me recommander très instamment à ceux que vous connaissez, surtout à nos bons missionnaires, au Père Chardon,

dont je conserve la lettre que vous m'avez envoyé comme une relique bien précieuse. Je n'ai pas laissé de rencontrer déjà un grand nombre d'âmes bien pures dans quatre missions que j'ai faites depuis que je suis dans les ordres sacrées. J'en ai fait autant de patrons auprès du bon Dieu pour nous attirer ses grâces. Rendons nous y bien fidèles, mes chères sœurs, et formons chaque jour une nouvelle et plus forte résolution que jamais d'être tout à lui, c'est dans l'union de son St. Amour que je suis de tout mon cœur.

Mes très chères sœurs

Votre très humble et obéissant serviteur et frère

F. DUPLESSIS de la Compagnie de Jésus.

Ma révérende Mère

La révérende Mère Duplessis de l'enfant Jésus

Religieuse hospitalière de l'Hôtel Dieu de Québec

à Québec.

XXXIV

J. + M. J.

à Paris, ce 18 mai 1727.

Mes très chères sœurs,

La Paix de Notre Seigneur.

Je vous ai remercié dans ma dernière lettre de m'avoir envoyé la lettre circulaire du St. Père Carheil ; je vous remercie dans celle-ci de sa ceinture, j'ai déjà été obligé de la partager avec quelques uns de ses amis. Le 27 juillet qui fut le jour de sa mort et que je regarde comme celui de son triomphe sera un jonr de dévotion pour moi. Toutes les fois que j'ai dit pour lui la messe des morts je sentais toujours de la répugnance à le renfermer dans la commémoration des morts, et en même temps une forte inclination à me souvenir de lui dans la commémoration des Saints. Dieu nous fasse la grâce de nous réunir bientôt à lui. La franchise avec laquelle vous m'ouvrez votre cœur en me faisant part des sentiments de votre âme

me persuade de plus en plus de la tendre et particulière affection que Dieu a pour vous ; des contradictions et des croix de toute part au dehors, une désolation universelle au dedans et avec cela une détermination toujours forte d'aller à Dieu, voilà les vrais caractères de cette voie étroite que Jésus-Christ notre bon maître nous a tracé, heureux si à chaque moment de notre vie nous faisons un pas dans cette voie épineuse. Pour nous y soutenir je ne connais point de moyen plus efficace que la méditation fréquente et profonde des douleurs de Notre Seigneur. Un coup d'œil sur Jésus-Christ dans le jardin des Olives, saisi de crainte, accablé de tristesse et d'ennui, réduit à une agonie mortel, nageant dans son sang, abandonné de tout le monde et de Dieu même. voilà de quoi nous soutenir dans les désolations intérieures les plus étranges, voilà de quoi remédier à nos lâchetés, à nos faiblesses, à nos misères les plus invétérées. Si nos peines viennent du dehors, ou si elles sont causées par les infirmités du corps, quelle force et quel courage ne nous inspirera pas un regard, un seul regard jeté avec foi sur l'image du crucifix. Quel amour pour les souffrances ne conçoit-on pas quand retiré dans sa chambre on embrasse amoureusement son crucifix, quand la bouche collée sur le cœur adorable de Jésus-Christ, on puise à la source de ces torrents de grâces et de consolations qu'il renferme. Ah ! que nous serions heureux, mes chères sœurs, si nous avions un peu de foi ; demandons la à Dieu par de ferventes prières, nourrissons-la par de ferventes considérations, et comme ce qui nous empêche d'être tout à lui vient certainement du dedans de nous, prions-le instamment de nous le faire connaître et de nous donner le courage d'y renoncer, et alors toutes les contradictions

du dehors tourneront à notre avantage, *diligentibus deum viâ cooperantur in bonum.*

Je crois ne vous avoir pas encore mandé que j'étais à Rouen cet automne, que je commencerais ma retraite de trente jours et ma troisième année de noviciat le dixième octobre jour de St. François de Borgia, que je ferais mes derniers vœux le jour de la Chandeleur (ce fut le même jour que je fis mes premiers vœux). Je voudrais pouvoir vous exprimer combien j'ai besoin du secours de vos plus ferventes prières pendant cette année, si vous connaissiez mon besoin, certainement vous vous feriez des saintes afin d'acquérir un crédit assez grand auprès de Notre Seigneur pour m'obtenir la grâce de bien prendre l'esprit de ma vocation dont je me suis rendu jusqu'à présent si indigne. Je veux consacrer à Dieu cette année, sous la protection de la Ste. Famille, de Nos Sts. Anges gardiens et de nos Sts. Patrons, et ce sera l'intention de la première messe que je dirai en la commençant. Unissez-vous à moi je vous conjure, et souvenez-vous du crédit qu'ont eu auprès de Jésus-Christ Marthe et Marie, lorsqu'elles ont demandé avec foi le plus grand de tous les miracles en faveur de Lazare... *Credi hoc...* Comptez que quand vous aurez obtenu ma sanctification, je ne m'épargnerai pas pour vous, vous savez que ce sera pendant cette année que je me déterminerai pour le reste de ma vie, je dirai la messe tous les vendredis en l'honneur de St. François Xavier pour obtenir de Dieu la grâce de ne me pas écarter de sa volonté, je vous prie de faire à mon intention la neuvaine du mois de mars, et les dix vendredis qui précéderont la fête de ce grand saint par l'intercession duquel Dieu m'a bien voulu appeler à sa très sainte compagnie.

Ne laissez pas d'adresser vos lettres à Paris au P. Davaugour, elles me seront rendues plus sûrement. Je n'ai point reçu le capilaire que vous me mandez avoir donné au valet de chambre de Mr. Bégon, j'ai fait bon usage du gencin et du baume que vous m'avez envoyé ces années passées dans les deux missions que j'ai fait en Normandie. Je partageai il n'y a pas bien longtemps une petite fiole de Baume qui me restait avec un parent de Mr. Gaudion qui demeure en Normandie et qui m'avait prié de lui en envoyer. Quand vous voulez m'envoyer de ces sortes de choses différez d'une année plutôt que de le confier à une personne du soin de laquelle vous ne soyez pas assuré. Assurez de mon amitié ma chère sœur de Ste. Cécile et tous nos bons amis à qui je me recommande de tout mon cœur. Je suis avec toute l'affection possible, Mes très chères sœurs,

Votre très humble et obéissant serviteur et frère

F. DUPLESSIS, de la Compagnie de Jésus.

A ma Révérende mère.

*La révérende Mère Duplessis de Ste. Helène
Religieuse Hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Québec
à Québec.*

XXXV

J. + M. J.

A Arras ce 25 Avril 1728.

Mes très chères sœurs,

La Paix de Notre Seigneur

J'eus le plaisir de recevoir de vos nouvelles l'année dernière dès le commencement de septembre par une lettre que vous m'aviez adressé à tout hasard par le Cap Breton, elle me fit un plaisir singulier par la circonstance du temps où elle me fut rendue, ce fut à Rouen où je venais d'arriver pour commencer ma grande retraite. Je me senti animé d'une confiance toute particulière en apprenant la disposition où vous étiez d'employer votre crédit et celui de tous vos bons amis auprès de notre bon maître pour m'attirer les grâces dont j'avais besoin pour la bien faire. Vos prières n'ont point été vaines et quoique j'eusse anticipé le temps où je vous avais mandé que je la faisais, votre aimable époux a eu égard à la disposition où vous étiez de lui

recommander un cher frère à qui vous aviez déjà obtenu tant de grâces ; il m'a fait sentir par expérience ce que j'avais déjà ouï dire à plusieurs de nos pères que cette solitude de 30 jours quand on en suit fidèlement les exercices est non seulement le temps le plus avantageux de la vie, mais encore le plus doux, le plus agréable et celui qui passe le plus vite. Il faut maintenant vous dire la raison pourquoi j'en ai anticipé le temps et pourquoi je n'y suis plus. Nos supérieurs embarrassés par la disette des régents de philosophie depuis 2 ans qu'il partit 10 ou 12 jésuites pour aller établir de nouvelles missions dans le Mississipi ont été contraints de retirer immédiatement après la retraite de notre troisième année de noviciat ceux qui étaient marqués pour le faire afin d'aller remplir les postes vacants. Comme ils savaient ma disposition, ils avaient eu la bonté de me marquer tout seul pour y demeurer pendant toute l'année, mais la mort imprévue de quelques uns les a mis dans la nécessité de me refuser cette satisfaction et je reçus une lettre par laquelle j'étais destiné à venir régenter la philosophie à Arras, après que j'aurais fait ma retraite à Rouen pendant les vacances et qu'il ne fallait point penser pour à présent à aucun projet pour les missions étrangères. Cela ne m'en a pas cependant fait perdre le goût. Cependant je commence à balancer pour celles de France depuis que j'ai expérimenté dans de petits essais le bien qu'on y peut faire ; je vous dirai franchement que ce qui m'attache toujours aux missions étrangères, c'est qu'on s'y sacrifie bien plus sûrement. C'est là proprement où l'on ne trouve que Dieu. Après tout la volonté de Dieu soit faite. Malgré la répugnance que j'ai à une occupation dissipante et pour laquelle je n'ai jamais eu d'attrait, je me console en pensant que mes chères sœurs que Notre-Seigneur aime bien particuliè-

rement sont à peu près dans la même situation. Aidons nous les uns les autres par des prières réciproques afin de nous soutenir avec fidélité dans les voies où la providence nous met pour nous sacrifier. Pour adoucir le dégoût des études sèches de la Philosophie, je fais de temps en temps quelques petites excursions dans l'exercice du ministère de la divine parole. Je travaille actuellement à deux sermons qui me rappellent souvent le souvenir de mes chères sœurs l'un sur la dévotion au St Nom de Jésus que je dois prêcher dimanche prochain, l'autre sur la dévotion au St Enfant Jésus que je dois prêcher 15 jours après. Je prie vos Sts Anges gardiens de me communiquer vos sentiments à l'égard de ce saint nom et de ce divin enfant qu'il porte, afin que j'en puisse parler dignement. On me demanda hier le panégyrique de St.-Jean-Baptiste pour les dames hospitalières de cette ville dont l'église est consacrée à ce grand Saint. Outre la dévotion que nous avons à ce divin précurseur, vous voyez encore une autre raison qui m'engagea à l'accepter, tout ce qui porte le nom d'hospitalière m'est extrêmement chère. A propos de sermons je vous dirai que peu de temps après être arrivé en ce pays ci je me trouvais chez une personne qui me demanda si des Dames Duplessis hospitalières de Québec étaient de mes parentes; surpris d'une pareille proposition faite par un flamand qui n'avait certainement jamais été en Canada je lui demandai de qui il en avait entendu parler, alors il me montra le sermon du P. Bigot sur la prise d'habit de ma sœur Ste-Hélène, il avait donné les trois autres à un de ses amis. Il m'en montra encore plusieurs autres, je lui enlevai celui dont je viens de parler et celui de notre chère sœur de Ste. Cécile. C'est un jésuite qui avait hérité de tous les papiers du P. Bigot qui les lui avait donné. Si vous voulez que je

vous dise en finissant des nouvelles de ma santé, elle a été chancelante pendant tout l'hiver, mais elle va bien depuis le printemps. L'air de ce pays ci est un peu différent de celui de France. Les mœurs de ceux qui l'habitent se sentent encore un peu de l'ancienne domination espagnole et la bière qu'on y boit communément épaissit beaucoup le sang, c'est pourquoi j'y ai renoncé et je me contente d'y boire un peu de vin. Si vous en voulez savoir d'avantage de la ville où je suis maintenant le P. Danielou peut vous en dire des nouvelles il y a demeuré il y a 3 ans, et ceux qui ont eu l'avantage de le connaître le regrettent encore. Je n'ai point reçu de lettre de mon frère. Cependant vous me mandez qu'il était arrivé de Cataracoui. Je suis bien fâché que ma lettre l'ait choqué. Je croyais qu'à un frère on pouvait lui dire simplement ce qu'on pensait. Je tâche de tout racommoder dans la lettre que je lui écris. Continuez mes chères sœurs à vous souvenir de moi de la bonne manière auprès de Notre Seigneur, j'en ai certainement bien besoin. Pour moi je ne vous oublie pas tous les jours dans le meilleur moment de la journée. Je suis de tout mon cœur,

Mes très chères sœurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur et frère

F. DUPLESSIS de la comp. de Jésus

C'est la lettre de mon frère et la cachetez avant de la lui rendre si vous la trouvez bien sinon déchirez la. Je ne sais si mon oncle vous mande que sa femme est morte au mois de décembre dernier.

XXXVI

J. + M. J.

A Arras ce 10 May 1728.

Mon Révérend Père et très cher ami ¹,

P. C.

Je vous prie de bien gronder de ma part le P. Siresme de ce qu'il est parti pour Canada sans me faire savoir quand il partirait, ni même, s'il y allait, Il pourra vous dire que je ne suis pas à Amiens, comme vous vous l'êtes imaginé quand vous m'avez adressé vos lettres ; le jongleur que vous avez consulté a pris Amiens pour Arras, il fallait que je vinsse à Arras afin d'être dans un collège où j'aurais le plaisir d'entendre parler du P. Danielou qui y a gagné l'estime et l'affection de tout le monde et surtout des nôtres. qui l'en ont vu partir avec bien du regret. Ainsi, mon cher Ami, j'ai fait mon troisième an à peu près aussi promp-

(1) Lettre au R. P. Danielou.

tement que vous. Nous le commençâmes au commencement de septembre sous la direction du Béni Père Gauthier que vous connaissez bien, puisque vous avez demeuré à La Flèche. Le bonhomme Gessé a été le seul de notre année qui n'a point été de la partie. On l'a envoyé souffler la Rhétorique de Bourges. Si tôt que nous fûmes sortis de retraite nous reçûmes ordre de nous mettre en campagne pour nous rendre à notre quartier d'hiver. St. Hilaire quitta notre étendard pour se ranger sous la bannière de la Cathédrale de Rouen. Brillon demeura seul et fut chargé de lever les mains au ciel tandis que nous combattions, pour moi, je me mis en route le 13 octobre et si je ne craignais de reveiller en vous le sentiment des douleurs qui suivirent l'accident qui vous arriva peu de jours avant d'arriver à Québec, je vous raconterais comment je pensai en avoir un pareil dans une grande plaine entre Rouen et Dieppe où étant tout seul monté sur un grand cheval dont je ne connaissais point le défaut, il commença tout d'un coup à faire des gambades et des caracoles telle qu'on n'en fait point à l'académie et après près d'un quart d'heure de combat entre le cheval et le cavalier il me jeta en l'air avec une secousse très violente de sorte que je retombai assis sur sa tête, alors lui ayant donné un coup sur le front, je m'élançai en arrière et je retombai sur ma selle, mon bon ange me préserva du reste ; le reste de mon voyage fut heureux et j'arrivai ici la veille du jour où je devais dicter, non pas comme vous *Votre Révérence, Tractatus Theologicus de Deo*, mais en petit caractère *Philosophia*. J'ai environ 40 écoliers qui font *Pont*. J'en aurai 25 ou 30 qui soutiendront leur demi acte. Le R. P. De la Guille qui est ici maintenant vous fait bien ses compliments, il ne paroît pas disposé à aller jusqu'à Québec dans cette visite ici,

ainsi vous n'avez que faire de l'attendre. Il vient de me charger de la Congrégation des Ecoliers en me déclarant qu'il ne fallait pas songer aux missions surtout étrangères. Je vous prie d'exercer souvent de ma part la fonction d'une lettre vivante auprès des personnes que vous savez qui me sont très chères ; je n'aurai pas le loisir de leur écrire autant que je voudrais car outre ma classe, la congrégation et le confessionnal j'ai à faire pour dans assez peu de temps les panégyriques de St. Jean Baptiste, de St. Pierre, de Ste Magdeleine, de St. Ignace, de St. Augustin, etc. Je vais faire faire une vierge d'argent pour ma congrégation ; je me décharge sur mes chères sœurs du soin de la couronner et d'orner de quatre petits bouquets bien délicats les pommettes de la niche que je lui ferai faire et sur vous de faire tenir à Paris la boîte qu'elles vous mettront entre les mains. Conservez-moi toujours quelque part dans votre amitié et soyez persuadé que l'éloignement ne diminuera jamais rien de l'estime et de la considération avec laquelle je suis

Mon Révérend Père,

Votre très-humble et obéissant serviteur en J. C.

DUPLESSIS, de la Compagnie de Jésus

A mon Révérend Père

Révérend Père Danielou

de la Compagnie de Jésus, Au Collège.

à Québec.

XXXVII

Mes très chères sœurs,

Je ne vous dis point des nouvelles de ma santé, le reverend Père commissaire des Récollets qui aura la bonté de vous remettre cette lettre en main propre comme il me l'a promis, en me disant de la lui adresser à la Rochelle où il doit s'embarquer après un voyage qu'il va faire en Bretagne, vous dira que j'ai eu l'honneur de le voir plusieurs fois et que je me porte parfaitement bien. Vous auriez été bien surprises de me voir cette année vous porter moi-même de mes nouvelles ; j'y avais quelque inclination et j'ai témoigné que j'irais volontiers à nos missions du Canada, mais les Supérieurs m'ont dit qu'il me fallait ne pas y penser ; ainsi il faut vous contenter d'être unis de cœur dans l'amour de J. C. notre bon maître en attendant la consolation que nous goûterons lorsque nous nous reverrons dans le ciel. Ce qui me console à présent c'est que je trouve ici autant à travailler pour le salut des âmes que je pourais faire dans les forêts du Canada. La méthode que je me suis prescrite pour annoncer la parole du Seigneur est accompagnée de

tant de bénédictions du ciel que je ne puis fournir à la multitude des confessions qu'elle m'attire ; si j'ai un peu plus de loisir dans le cours de cet été je m'entretiendrai avec vous plus amplement, pour maintenant que nous ne sommes point encore éloignés de la Pâque, je me fait un scrupule de dérober un quart d'heure du temps que je puis employer à reconcilier quelqu'âme à Dieu. Priez toujours Notre Seigneur pour moi, vous aurez certainement part aux prières de bien d'autres. Par là vous serez bien dédommées devant Dieu du plaisir que je goûterais aussi bien que vous en vous écrivant plus au long. Je suis avec toute l'affection possible.

Mes très chères sœurs,

Voere très humble et obéissant serviteur et frère

DUPLESSIS, de la Compagnie de Jésus.

A Arras, ce 21 mai 1729.

A ma Révérende mère

La Révérende Mère Duplessis de Ste Hélène

Religieuse Hospitalière de l'Hôtel-Dieu à Québec.

XXXVIII

J. + M. J.

A Arras 23 Mars 1730.

Mes très chères sœurs,

P. C.

Avez-vous pu me soupçonner de vous avoir oublié jusqu'au point de ne vous pas écrire l'année passée. Je n'ai jamais eu d'attrait pour un caractère de vertu qui poussât le détachement jusque là. Je respecte ceux des Sts qui ont fait quelque chose d'approchant ; mais pour moi je me reprocherais devant Dieu comme un vrai mal ma négligence et mon inaptitude si je passais un seul jour sans prier Dieu pour ma chère mère et mes chères sœurs sur qui je vois que Dieu a des desseins de prédestination tout particuliers par les croix dont il ne les laisse point manquer, et si je négligeais de leur donner de mes nouvelles dans les occasions où je sais que cela peut leur procurer quelque consolation : je viens encore tout à l'heure de dire

la messe votive de la croix pour demander à Dieu qu'il nous donne à tous le courage de porter celle qu'il nous envoie. Pour moi j'expérimente tous les jours le fruit de vos prières dans les forces que Dieu me donne et dans la santé qu'il me conserve sans altération depuis deux ans malgré les occupations extraordinaires que la providence me fournit pour le salut des âmes. Le voisinage de Hollande me donne occasion de converser avec des calvinistes et des luthériens et Dieu s'est bien voulu servir de moi pour en ramener plusieurs à l'église catholique : la conduite que je tiens avec les jansénistes m'a attiré des écrits injurieux qu'ils ont fait imprimer contre moi à Amsterdam et par lesquels ils prétendent que dans mes sermons et mes écrits que j'enseigne une doctrine *antichrétienne*. Malgré eux je leur ai enlevé de leurs plus fidèles sujets et ils n'ont plus rien répliqué depuis une réponse que je fis publiquement dans un sermon à tous les articles sur lesquels ils attaquaient ma doctrine et celle des jésuites dont ils disaient que j'étais le plus hardi défenseur. Notre Seigneur m'a bien dédommagé de leurs injures par les bénédictions qu'il a répandu avec tant d'abondance sur plusieurs retraites publiques que j'ai donné et dont il y en a eu qui m'ont attiré plus de sept cent confessions générales, que cet exercice qui n'était nullement connu dans ce pays ci, y est goûté avec un fruit extraordinaire. Je regarde ces bénédictions comme l'effet des prières d'un grand nombre de Stes âmes dont je reclame le secours dans ces occasions. Dieu a permis que je sois uni de prières d'une manière particulière à 10 ou 12 communautés religieuses des plus régulières où on fait des prières en commun quand je fais quelque entreprise pour la gloire de notre bon maître. La moisson est si abondante que j'ai été obligé depuis un mois de renvoyer plus de 300

personnes quoique j'aie confessé tous les dimanches fêtes et jours de congé depuis 5 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir excepté le temps du repas et celui que j'étais en chaire, car par la grâce de Dieu il ne me faut communément pour préparer un sermon qu'une demi heure ou trois quart d'heures. Vous aviez bien raison de me dire que je trouverais plus d'ouvrage en France qu'en Canada. *Bénissons Dieu* de tout. Employez tout votre crédit à me procurer des redoublements de prières surtout de nos sts. missionnaires. Outre ce qu'on leur doit envoyer en mon nom cette année, j'ai encore pour eux cinq ou six cents francs, Je vous entends d'ici me dire de me ménager, tout le monde ici m'en dit autant et encore davantage mais je les fais tous souvenir qu'en me ménageant je ne ferais pas en plus de vingt ans le bien solide que produit le travail assidu et continuel d'une seule année. Jamais je ne me suis mieux porté qu'à présent. Tout à vous en N. S. J. C ¹.

F. DUPLESSIS de la Comp. de Jésus.

Je suis encore tellement attaché à l'opinion où vous m'avez vu au sujet des confessions des religieuses que je n'en ai pas encore voulu confesser une seule quoique j'ai prêché plusieurs fois dans plus de 12 communautés. Je

1 La mère de Ste Hélène écrivait le 23 octobre 1730 à madame Hecquet de la Cloche :

".....Après vous avoir fait part de nos ennuis, il faut bien vous dire aussi ce qui nous console personnellement, vous n'ignorez pas Madame que j'ai un frère Jésuite, il est depuis quelques années à Arras où il fait beaucoup de bien, et quoique il y régente une classe de philosophie et prêche souvent, il confesse, il donne des retraites publiques et fait plus d'ouvrage lui seul que quatre autres, le ciel bénit son zèle par des succès qui étonnent ceux qui en sont témoins, c'est un très bon religieux plein de l'esprit de Dieu doné d'une rare innocence qui n'a eu qu'à perfectionner les avantages de grâces qu'il a portés en religion, n'est ce pas grand sujet de joie pour des sœurs consacrées à Dieu, que d'avoir un frère dont il a la bonté de se servir comme d'un instrument propre à lui gagner des âmes, je vous avoue que j'en remercie beaucoup la divine bonté, et que je me sens en même temps confuse d'en faire si peu pour le même maître....."

n'ai point été depuis plus de 6 mois à l'abbaye de Madame de Champigny où j'ai prêché la prise d'habit d'une de ses demoiselles, quoiqu'elle m'ait fait faire bien des invitations et des reproches parce que je ne saurais quitter la ville pour deux heures sans manquer l'occasion de reconcilier quelque âme à Dieu. Si les jours étaient trois fois plus longs qu'ils ne sont, je trouverais de quoi en employer tous les moments en exercices sans sortir d'Arras dans toutes les paroisses. Dieu bénit tellement la méthode que je me suis prescrit que je ne prêche guère de sermon qui ne soient suivi du retour de quelque brebis égarée.

A ma Révérende mère

La Révérende mère

Plessis de Ste Hélène

Religieuse Hospitalière de l'Hôtel Dieu de Québec.

A Québec.

XXXIX

J. + M. J.

Madame et très chère mère ¹

La Paix de N. S. J. C

Dans la crainte où je suis que mes premières lettres ne vous aient pas été rendues, comme il est arrivé plusieurs fois les années dernières, je profite de l'occasion que je crois encore trouver dans les derniers vaisseaux pour vous témoigner combien je suis sensible à toutes les différentes espèces de peines dont vous me faites le détail. Il est vrai que la soumission aux ordres de la providence dans les chagrins de la vie les plus cuisants n'empêche pas toujours la vivacité du sentiment de la douleur, mais au moins elle l'adoucit par l'espérance et le souvenir des récompenses que notre soumission et notre patience nous doivent pro-

¹ C'est la seule lettre qui soit restée du P. Duplessis à sa mère

curer. Et si le Seigneur ne vous avait soutenue jusqu'à présent auriez-vous pu soutenir les traverses auxquelles vous avez presque toujours été exposé. Je lui demande tous les jours de vous fortifier et de vous soutenir de la même main dont il paraît vous frapper. Après tout votre sort me paraît infiniment plus avantageux que celui de tant de personnes du monde qui tout occupées des biens dont elles regorgent en ce monde ne pensent point aux maux effroyables et éternels dont ils sont menacés dans l'autre. Souffrons avec soumission, souffrons avec patience, vivons et mourons, si Dieu le veut, martyrs de la patience. Notre couronne sera peut être plus précieuse que celle de ceux qui ont eu le bonheur de mourir martyrs de la foi. Voilà les vœux que je fais pour vous et pour moi. Ma santé est grâce au Seigneur meilleure que jamais depuis que je suis dans l'occasion de travailler presque continuellement pour le salut du prochain. Je suis avec un très profond respect

Ma très chère Mère,

Votre très humble et obéissant fils en N. S.

DUPLESSIS, prêtre de la Compagnie de Jésus.

A Arras, ce 1er de juin 1731 ¹.

¹ La mère de Sainte-Hélène écrivait de l'Hôtel-Dieu de Québec, le 13 octobre 1731, à Madame Hecquet:

"..... Je suis aussi dans une situation à peu près comme la vôtre pour la peine de voir souffrir une personne qui m'est chère. C'est ma mère qui depuis le carême est affligée d'une goutte universelle qui lui ôte l'usage des jambes et des mains et qui lui cause des douleurs si aiguës qu'elles la font crier jour et nuit elle a des sueurs continuelles et un asme qui la tourmente excessivement, une insomnie et un dégoût qui fait que nous ne savons que lui donner, elle a supporté chez elle jusqu'à la mi-juin que ses amis chagrins de la voir entre les mains de trois filles étrangères qui la servaient de leur mieux cependant, la déterminèrent à venir à l'Hôtel-Dieu, croyant que ses deux filles et les R ses à qui feu mon père a fait de grands plaisirs, auraient d'elle des soins plus attentifs. Elle est donc ici, elle occupe une chambre destinée aux officiers et nous sommes témoins de ses souffrances, car les remèdes qu'on lui a faits n'ont pu la soulager, elle est même bien plus malade qu'elle ne l'étoit, et son âge de 60 ans passés nous ôte l'espérance de sa guérison. Toutes nos sœurs se portent avec affection à lui ren-

dre service. Elle a une lit-se qui est son infirmière particulière et auprès d'elle une sauvagesse son esclave qui l'aime beaucoup. Nous y sommes le plus qu'il nous est possible, mais à cause de notre emploi qui est assujétissant nous ne pouvons pas y être toujours. C'est pour nous une peine bien sensible de voir une mère en cet état d'autant plus que son extrême vivacité lui donne des saillies que nous avons peine à calmer. Elle a toujours été fort chrétienne, mais accoutumée à se donner toutes ses aises en sorte qu'elle est d'une sensibilité qui lui rend les douleurs insupportables. Je vous avoue que cela me fait de grandes leçons, et que malgré le peu de progrès que l'on croit faire dans la vertu en Religion je sens plus que jamais l'avantage qu'il y a d'être dans la pratique de l'oraison, par ce que on apprend dans cet exercice les motifs qui peuvent nous aider à profiter des maux de cette vie pour acquérir le ciel.'

XL

Mes très chères sœurs.

La Paix de Notre Seigneur.

Deux très petites lettres de votre part qui sont venues jusqu'à moi depuis un an m'en annonçaient de plus amples qui ne sont point arrivées à bon port, plus de 150 lieues de chemin qu'elles doivent faire depuis la Rochelle jusqu'ici par terre forment un obstacle plus insurmontable que l'océan entier ; peut être que mes premières lettres auraient eu le même sort, c'est pourquoi je vous adresse encore un mot par le dernier vaisseau pour vous inviter à remercier notre Seigneur de ce qu'il nous fait tous marcher même quelquefois malgré nous, par le chemin de la croix. C'est ce que je remarque dans la lettre de ma chère mère et les vôtres. Vous ajoutez que vous vous doutez bien que la moisson à laquelle je travaille n'en est pas exempte, et vous ne vous trompez certainement pas, mais je dois rendre gloire à la providence en avouant ce que j'ai toujours remarqué que plus les croix étaient pesantes plus aussi

les bénédictions qui les accompagnaient ou les suivaient étaient abondantes. Après tout il faut en revenir souvent au proverbe de Mr. Dupré : *Bénissons Dieu* : le dire du fond de son cœur c'est le seul moyen d'adoucir la peine et de la rendre méritoire. La résignation dans l'emploi que vous exercez contre votre inclination malgré tous les orages qui se forment autour de vous, est à mon idée une voye bien plus sûre que le doux repos et la tranquillité d'une vie intérieure et retirée. N'envions point le sort des autres et *Bénissons Dieu* du nôtre, le remercier de bon cœur de ce qui nous peine et nous afflige c'est un acte qui lui est bien agréable et qui est bien méritoire ; procurez moi toujours les prières de tous vos bons et bonnes amis en N. S. Vous aurez toujours part à celles de toutes les bonnes âmes que je connais qui sont en assez grand nombre depuis les missions que j'ai fait pendant toutes les vacances dans les villes et les villages de cette province. J'en ai fait deux dans cette ville une à Noël et une à Pâques, qui me fournissent encore tous les jours beaucoup plus d'ouvrage que je n'en puis expédier—*Bénissons Dieu* mille et mille fois, c'est dans son saint amour que je serai toujours,

Mes très chères sœurs,

Votre très humble et très obéissant frère et serviteur,

DUPLESSIS, prêtre de la Comp. de Jésus.

A Arras ce 1er de juin 1731.

Mes compliments à mon chère frère, ne me ferait-il point de réponse cette année non plus que l'année passée. S'il voulait croire combien souvent je pense à lui je crois qu'il m'aimerait davantage et qu'il prendrait en meilleure part les conseils que la sincérité de mon affection pour lui

m'a engagé à lui donner. Peut-être a-t-il déjà expérimenté bien des fois la vérité de ceux que je lui ai dit bien souvent à La Flèche sur les moyens surs d'être heureux en cette vie même. Si Dieu est pour nous rien ne pourra nous troubler, mais s'il est contre nous que de malheurs ¹

A ma Révérende Mère

Révérende Mère Duplessis Enfant Jésus

Religieuse Hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Québec

à Québec.

En Canada.

¹ Le 13 octobre 1731, lettre de la Mère de Ste-Hélène à Mde Hecquet :

“ Mon frère le Jésuite est à Arras où il continue à faire beaucoup de bien. C'est un homme plein de zèle à qui Dieu donne de grands succès dans ses travaux apostoliques. Il est sincèrement vertueux et si généralement aimé et estimé dans cette province (en France) qu'on ne veut pas qu'il en sorte et que les principaux magistrats disent que si on l'en retiroit il faudroit le faire sortir la nuit peur de sédition. Tout ce qu'on nous en mande est fort consolant, et j'ai bien plus de joie de le savoir un instrument dont Dieu se sert pour le bien des âmes que si j'apprenais qu'il fut le favori des plus grands rois du monde.....”

XLI

A Arras, ce 17 mai 1732 ¹.

Mes très chères sœurs,

A peine ai-je eu le temps de vous écrire quatre mots au printemps, aussi bien qu'à ma mère et à mon frère. Je me flattais que je pourrais dans la suite... une plus libre carrière... mon inclination... mais les occupations se multiplient tous les jours, et je ne puis à peine dérober ce petit moment au travail de ma mission pour vous demander par les derniers vaisseaux la continuation de vos prières et de celles de vos amies. J'ai fait une mission de trois mois pendant laquelle je prêchais six fois par semaine, trois fois dans notre église et trois fois dans une autre ; il m'a fallu rester au confessionnal jusqu'à quatorze ou quinze heures par jour, plus de 2000 confessions générales de personnes qui ne voulaient point aller à d'autres m'ont obligé de sa-

¹ Le manuscrit de cette lettre est perdu. Nous prenons le texte sur une copie qui a été conservée.

crifier le plaisir que j'aurais eu de m'entretenir plus longtemps avec vous, à ce qui pouvait contribuer au salut du prochain. Au milieu de tous ces travaux ma santé se fortifie de plus en plus et je me porte mieux que jamais, j'aurais souhaité de tout mon cœur contribuer au soulagement de votre chère communauté par les moyens que vous m'indiquez mais l'application de tout ce que je puis disposer est tellement partagé à une maison où il y a 80 filles de mauvaise vie qui apprennent à devenir sages, 2° à quatre prisons qui n'ont d'autres soulagements que je leur procure 3° à un grand nombre de malades et de pauvres qu'on appelle mes pauvres comme on appelait autrefois certains qui étaient à Québec, que plusieurs mille écus peuvent à peine suffire. La confiance qu'on a en moi sur cette article est appuyée sur ce qu'on sait que je ne reçois jamais rien pour moi, et que tout ce qui me passe par les mains est appliqué aux plus grandes nécessités de la ville. Je vous ai cependant envoyé de quoi faire des corporaux et des purificateurs pour nos missionnaires. C'est de l'argent qui leur était destiné depuis quelques années.

Présentez mes très humbles respects à ma chère mère à qui j'ai eu la consolation d'écrire au printemps aussi bien qu'à mon cher frère que j'embrasse de tout mon cœur et pour qui je demande à Dieu qu'il lui fasse prendre un parti convenable à son salut et à sa satisfaction.

Je suis avec une très sincère affection mes très chères sœurs tout à vous en N. S. J. C.

(Ainsi signé à la minute des présentes).

DUPLESSIS. prêtre de la compagnie de Jésus.

XLII

J. + M. J.

A Arras, le 15 avril 1733.

Mes très chères sœurs,

J'ai reçu à la fin du mois de juin 1732, les deux lettres que vous m'avez écrit par l'isle royale le 12 et le 14ème de May. En m'annoncant le plus grand sujet d'affliction qui put naturellement m'arriver ¹, vous m'avez ajouté le motif

¹ La mort de sa mère arrivée le 29 avril 1732.

Lettre de la mère de Ste-Hélène à Mde Hecquet, du 19 octobre 1732 :

“ Après plus de dix mois de séjour que ma mère a fait chez nous, elle y est morte usée de douleurs, car jusqu'à la fin ses maux ont toujours augmenté. Nos R—ses les plus expérimentées n'ont jamais vu personne plus digne de compassion. Dieu lui a fait expier beaucoup de fautes en ce monde et pas un de ses membres n'a été épargné. Un rhumatisme gouteux l'a privé de l'usage de ses mains et de ses pieds et lui a fait souffrir ce qu'on ne peut expliquer. Ses jambes ont enflé démesurement, une a crevé et a rendu des eaux en abondance. L'asme auquel elle était sujette ne l'a point quitté, et cette toux continuelle répondait à toutes ses douleurs. Nous étions auprès d'elle comme les amis de Job, dans un silence d'étonnement et je laisse à penser à votre cœur ce que les nôtres ont ressenti pendant un temps si affligeant. Cependant, chère amie, grâce à la divine providence nous avons eu de grands sujets de consolation, 1o par la patience qu'il a plu à Dieu de donner à cette chère malade, surtout les derniers mois où elle était devenue si douce et si soumise qu'elle nous a édifiée, car son naturel extrêmement vif m'allarmait dans les commencements de sa maladie par les saillies qui

de consolation le plus capable de faire impression sur mon esprit. Qu'on est heureux quand on a aux approches de la mort autant de secours que vous me mandez que ma mère en a eus, et je vous avoue que je me sens pénétré de la vive reconnaissance pour tous ceux qui y ont contribué, je vous prie de leur témoigner de ma part en attendant que je le fasse par moy même, car je compte écrire pour cela au R. P. Gérard, et aux dames de votre communauté à qui nous avons pour cela plus d'obligation et en particulier à la révérende mère de Sainte-Claire, dont je prie de tout mon cœur Notre Seigneur de récompenser la bonté, le zèle et la

lui échappaient. J'ai attribué ce changement à la grande bonté de Dieu et aux prières qu'on a faites pour ma mère dans toutes les communautés du Canada et dans celles de France, où nous avons relation, et à celles de mon frère le Jésuite qui est un grand homme de bien. Si vous avez quelques liaisons à Arras vous pouvez vous en faire dire des nouvelles, on l'appelle le P. Duplessis.

"La seconde chose qui a beaucoup adouci nos ennuis c'est la charité avec laquelle ma mère a été secourue de toutes mes sœurs. Il n'en est pas une qui n'ait paru supporter avec inclination et joie les fatigues qu'elle leur causait jour et nuit. Je vous avoue, chère amie, qu'elles m'ont blessée d'un trait dont je ne guérirai jamais, ma reconnaissance ne pouvant jamais être trop grande pour des filles à qui j'ai tant d'obligations. Je voudrais être en état de leur procurer tout le bien que je leur souhaite, mais mes désirs sont bien stériles. Dieu m'a pourtant mise en situation de pouvoir leur être utile, m'ayant chargée du soin de la maison à nos dernières élections, mais comme mes talents n'égalent pas ma bonne volonté je ne sais quel avantage elles en tireront. Je n'ai pas cru devoir vous cacher ceci quoique je ne vous le dise qu'avec confusion. Priez s. v. p. N. S. qu'il me guide dans toutes mes voies afin que je suive toujours ses desseins et que je les accomplisse.

Cela se fit six semaines avant la mort de ma mère, qui n'est arrivée que le 29 avril, mais elle fut point flattée de cet honneur imaginaire, au contraire elle me plaignit parce qu'elle connaissait mieux qu'une autre mon incapacité. J'espère qu'en bonne amie, Made, vous prendrez part à mon deuil et à ma charge, et que vous n'oublierez pas les morts comme je vous promets de ne pas oublier les vivants."

Registre mortuaire de l'Hôtel Dieu :

"29 avril 1732.—M^{re} Marie le Roy, veuve de M^{re} Duplessis trésorier en ce pais, native de Chevreuse est entrée malade en cet hôtel Dieu le 11 de juin 1731 et elle y est décédée le 29 avril 1732 âgée de 70 ans, muni des sacrements de l'église elle fut porté à la cathédrale puis enterrée dans le cimetière des pauvres le pr. de May. Sa tombe est la seconde du second rend qui se trouve à 17 ou 18 pieds de la muraille qui fait le coin du nord est et vis-à-vis une petite voute de pierre de taille qui est dans le mur sur la grande allée du jardin des rses. *Pie Jesu domine dona ei requiem.*"

Marie Louise Gosselin (1717-1772)

patience. Quoique je cherche depuis plus de deux mois un moment pour vous écrire sans le pouvoir trouver, je paraîtrai peut être encore cette année mériter les mêmes reproches d'indifférence et de négligence que vous m'avez fait dans toutes vos lettres l'année dernière, la moisson se présente avec beaucoup plus d'abondance que jamais, et j'ai été obligé presque tous les jours de dire mon breviaire la nuit, les jours entiers sont continuellement employés en classe en chaire ou au confessionnal. Trois régiments à qui il fallu faire leurs Paques, les uns apres les autres, depuis le commencement du carême jusqu'après la quinzaine de Paques, et dont tous ceux qui les composent ont fait des confessions générales, m'ont retenu jusqu'à 14 ou 15 heures par jour au confessionnal, ce qu'il y a de plus laborieux ici c'est que la garnison changeant tous les ans, c'est tous les ans nouvelle besogne, de sorte qu'il m'a déjà passé 12 ou 15 régiments par les oreilles, depuis que je suis en ce pays, c'est-à-dire plus de 12 mille hommes de guerre, n'est-ce pas là une bonne mission. Aussi voilà ce qui m'attache à ce pays et ce qui a engagé jusqu'à présent mes supérieurs à m'y laisser. Je croyais avoir un peu de relâche après Pâques mais un regiment suisse dont le plus grand nombre de ceux qui le composent est protestant me fournit un nouvel ouvrage, cinq fois la semaine je fais des discours de controverses sur la vraie religion et je reçois tous les dimanches les abjurations de ceux à qui Dieu fait la grâce de connaître la vérité. Outre cela il faut prêcher tous les dimanches et les fêtes dans notre église à la place du prédicateur qui est tombé malade après son premier sermon le jour de la Toussaint. Sans abandonner l'hôpital, les prisons, les filles enfermées, et les pauvres malades de la ville, jugez après cela si on doit attribuer à négligence ou indifférence

la rareté et la brièveté de mes lettres. Au milieu de tout cela Dieu me donne et me conserve une santé à l'épreuve de tout, c'est l'effet de vos prières et de celles de tant de saints âmes avec qui nous sommes particulièrement unis. J'aimerais cependant bien mieux qu'elles m'obtinsent un grand recueillement, et un parfait amour pour celui que je voudrais faire aimer de tous les cœurs, tandis que j'ai la confusion de ne le pas aimer moi-même comme je le devrais. Animons nous toujours à l'aimer de plus en plus : c'est dans l'union que nous avons avec son saint cœur que je suis et que je serai toujours très sincèrement et très parfaitement, Mes très chères sœurs, votre très humble et très obéissant serviteur et frère.

F. DUPLESSIS prêtre de la comp. de Jésus.

Le R. P. Gérard me mande qu'il y a plusieurs dettes à des particuliers que mon frère n'a point payé à la mort de ma mère. S'il ne les acquitte point, on pourra prendre la petite rente qu'elle a chargé mon cousin de me payer, je ne veux rien accepter que ses dettes ne soient payées. Si j'avais eu ici de l'argent qu'il m'eût été libre d'appliquer à les acquitter, je l'aurais adressé au R. P. Gérard qui veut bien encore exercer sa charité à l'égard de ma mère après sa mort après l'avoir tant exercé pendant sa vie. J'ai envoyé pour 100 livres de bagatelles de dévotion aux Pères Sirene et Danielou. C'était de l'argent destiné pour les missionnaires de nos pauvres sauvages.

A ma révérende mère

*Révérende mère de Ste Hélène,
Supérieure des hospitalières de l'Hôtel Dieu de Québec
A Québec en Canada.*

XLIII

J. + M. J.

Mes très chères Sœurs,

La Paix de Notre-Seigneur.

Pour cette année mon frère sera une lettre vivante ; il vous dira que ma santé n'est point altérée par les travaux que j'ai eu à soutenir ; le plaisir que j'ai eu de le voir a été pour moi très sensible et les 15 jours qu'il y est demeuré m'ont paru s'écouler avec bien de la rapidité ; dans ce peu de temps, il a gagné l'estime et l'affection de toutes les personnes de condition de cette Province, tous les jours on m'en demande des nouvelles. Pour moi j'ai été bien édifié de voir qu'avec toute la vivacité que je lui connais, jamais on ne lui entend prononcer de jurements et de paroles licencieuses. Pendant son séjour en cette ville il a fréquenté les sacrements et a communiqué de ma main ; je l'ai fort exhorté à s'occuper à la lecture et à se tenir bien en garde contre tous les défauts qu'attire l'oisiveté des gens de guerre, car il me paraît se fixer à prendre le parti des ar-

mes ; je ne sais s'il a obtenu ce qu'il demandait à la Cour, depuis un mois je n'en ai pas eu de nouvelles ¹ ; j'ai été plus occupé que jamais depuis son départ de cette ville, j'ai fait une Mission en toutes les formes dans la ville de St Paul avec un jésuite de mes amis, et, en un mois nous

¹ La mère Ste-Hélène écrivait de Québec le 18 octobre 1733 à madame Hecquet :

“ La santé de ma sœur est très faible et ne promet pas une longue vie. Il faudra encore que je la vois partir et que je reste la dernière comme la plus coupable.

“ Mon jeune frère passe en France pour se procurer de l'emploi. Il n'est point fixé, je ne sais ce que la providence lui garde. Nous sommes dans un siècle où je crains tout, car la corruption est à son comble, nous voyons des choses pitoyables, on nous en mande de semblables. Je crois que nous sommes près du jugement dernier.”

Le 16 octobre 1734, elle lui écrivait encore :

“ Mon jeune frère était passé en France l'année dernière, il est de retour depuis peu, il est arrivé dans le vaisseau du Roi qui était chargé de 150 malades. Nous n'avons pu les recevoir tous, on a loué un endroit pour loger les moins malades et les convalescents. Presque tous les passagers ont été frappés de ces mauvaises fièvres. Mon frère les a eues quelques jours après avoir débarqué. Il est guéri, Dieu merci. J'aurais eu beaucoup de joie s'il avait pu avoir l'honneur de vous voir, très chère amie. Il est extrêmement enjoué et nos dames en Canada ne se lassent point de l'entendre raconter tout ce qu'il s'avise de leur dire. Il nous paraît content de son voyage.

“ Il a été voir mon frère le Jésuite à Arras, où on l'a très bien reçu ; et il a plu assez à toutes les personnes qui l'ont vu. Il avait mené avec lui un petit sauvage plein d'esprit qu'il a acheté il y a quelques années. Cela l'a beaucoup diverti, et il lui a donné des scènes fort agréables par ses petites saillies surprenantes.....

“ La santé de ma sœur est toujours bien félice, cependant elle agit beaucoup, et je crois que l'action contribue à la soutenir. Nous avons grâce à Dieu les mêmes inclinations, quoique de nature très différent, car elle est extrêmement vive et moi fort tranquille. Cela ne laisse pas quelquefois de nous exercer, mais sans blesser notre union, elle vous aime et vous estime presque autant que moi ; je dis presque parce que je veux l'emporter sur elle en ce point”

Dans cette dernière lettre, la Mère de Ste-Hélène parle d'un petit sauvage que Charles-Denis Duplessis avait acheté. On sait que l'esclavage a existé au Canada. Voir 1^o Ordonnance de Raudot du 13 avril 1709 qui le légalise, 2^o Ordonnance de Hocquart de septembre 1736 qui règle que le seul mode régulier d'affranchir des esclaves est par acte devant notaire, 3^o Arrêt du Conseil d'Etat du 23 juillet 1745 qui fait propriété du roi les nègres et les esclaves fugitifs, 4^o Capitulation de Québec (1759) qui dit que les esclaves resteront la propriété de leurs maîtres.

On voit par les archives que Charles-Denis Duplessis a eu trois esclaves : 1^o Pierre-Denis, sauvage de la tribu des Renards, né en 1724 baptisé à Québec le 28 décembre 1730. C'est celui dont parle la lettre ci-haut ; 2^o Agathe, Panise, née en 1717, baptisée le 15 octobre 1745 à Québec. 3^o Marie-Marguerite, née en 1737, baptisée à Québec le 17 février 1755.

Madame Duplessis avait aussi une esclave : Marie née en 1702, baptisée à Québec le 20 avril 1728.

avons eu à entendre plus de neuf mille confessions générales ; je vais en commencer une nouvelle dans la ville de Bapaume¹ dès que la garnison de cette ville aura fait ses Pâques, ensuite une autre à Amiens² ; ainsi d'aujourd'hui à 4 mois il n'y aura peut-être pas un jour que je ne sois obligé de prêcher une ou plusieurs fois et de confesser tout le reste du temps, car quoique nous soyons encore au commencement du Carême, le temps de Pâques est commencé pour les gens de guerre que j'instruis et que je confesse. Jugez dans un pareil ministère combien j'ai besoin de prières ; procurez m'en tout ce que vous pourrez

Mes très-chères Sœurs

DUPLESSIS, de la Comp. de Jésus.

A Arras ce 20 Mars 1734.

A Ma très Révérende Mère

*La Révérende Mère Du Plessis de Ste-Hélène,
Supérieure des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec,
A Québec*

¹ A 22 kilomètres d'Arras.

² Capitale de la Picardie.

“ Vous m'avez déjà mandé que vous aviez un fils marié à Amiens. J'apprends que mon frère le P. Duplessis y va faire des missions. Je vous prie d'informer M. votre fils de l'étroite liaison qui est entre nous afin qu'il fasse connaissance avec mon frère dont on nous écrit beaucoup de bien. C'est un homme plein de zèle dont Dieu bénit les travaux abondamment. Nous n'en avons point eu de lettres cette année ce que j'ai peine à lui pardonner.

“ Ma sœur de l'enfant Jésus est fort incommodée, elle a craché le sang presque tout l'été avec une faiblesse extrême, elle est mienx depuis quelques jours, mais c'est une santé si fêlée que je ne puis croire qu'elle vive longtemps. Dieu me réserve cette croix, on m'a dit que j'enterrerais toute ma famille. Je me porte mieux que jamais quoique je ne sois pas exempte de beaucoup de peines.”

de l'hôtel-Dieu de Québec ce 17 Sbre 1735.

Lettre de la Mère Ste-Hélène à Madame Hecquet.

XLIV

J. + M. J.

Darrasse (sic) 10 Avril 1735.

Mes très chères Sœurs.

La Paix de Notre Seigneur

Vous ne vous plaindriez pas si amèrement de la brièveté de mes lettres si vous saviez combien j'ai été occupé depuis le départ de mon frère. Je suis entré dans une nouvelle carrière depuis un an et voici déjà plus de quatre-vingt mille âmes au salut desquelles j'ai travaillé et que j'ai déterminé à faire des confessions générales afin de mener une nouvelle vie. J'ai fait une mission dans la ville de Bapaume, dans celle de St Paul, dans celle de La Bassée¹, dans la fameuse ville de Douay où j'ai eu dans un seul jour jusqu'à treize mille communions dans l'église où je faisais la Mission ; j'en ai fait plusieurs avec le même con-

1) Ville de l'ancienne province d'Artois.

cours dans plusieurs grosses paroisses de la campagne où je rassemblais tous les villages à 3 ou 4 lieues à la ronde. J'ai eu à la fois jusqu'à cent cinquante confesseurs occupés depuis le matin jusqu'au soir pendant six semaines dans une seule mission. Vous jugez assez mes très chères sœurs, combien j'ai besoin de prières pour soutenir de pareils travaux ; assez souvent je prêche 5 ou six fois dans un jour. J'ai prêché à Douay, jusqu'à 8 fois dans un jour et malgré tout cela ma santé se soutient si bien que je n'ai point été incommodé depuis que mon frère est parti d'ici ; je suis depuis le matin jusqu'au soir au confessionnal ou en chaire ; jugez si j'ai bien du temps pour écrire des lettres, je suis arrivé hier à Arras et je vais commencer une mission à notre garnison pour la préparer à la solennité de Pâques. Priez, mes chères sœurs, pour un frère qui vous porte toujours dans son cœur et qui sera toujours dans l'amour de Notre Seigneur.

Votre très humble et obéissant serviteur

DUPLESSIS, membre de la Comp. de Jésus.

A ma Révérende Mère

*La Révérende Mère Du Plessis de Ste Hélène,
Supérieure des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec,
à Québec.*

XLV

J. + M. J.

A Arras, le 10 janvier 1736

Mes très chères Sœurs,

P. C.

Quelque occupé que j'ai été depuis que la Providence m'a appliqué aux fonctions qui regardent le salut des âmes en qualité de missionnaire je ne vous ai point oublié et si un paquet que j'ai envoyé à Paris pour mon frère le printemps dernier n'avait point été égaré, vous auriez reçu de mes lettres. Mademoiselle de Menneville religieuse de l'abbaye d'Amiens, m'a fort gratuitement sommé de lui donner une lettre avant mon départ ; je m'y rends avec bien du plaisir dans l'espérance que la voie qu'elle a prise sera plus sûre que n'ont été celles dont je me suis servi. Depuis près de deux ans que je suis Missionnaire je n'ai pas demeuré à Arras l'espace de six semaines. La moisson abondante qui se présente de toutes parts fait que je me

reproche doux ou trois jours de repos entre une Mission et la suivante. Les bénédictions que le Seigneur repand sur mes travaux sont si surprenantes qu'il faut en être témoin pour le croire ; plus de deux cent soixante et dix mille personnes gagnées à Jésus-Christ et qui après leur confession générale ont solennellement renouvelé les engagements de leur baptême reconnaissant qu'ils n'avaient été chrétiens que de nom. Voilà le fruit des prières que vous faites et que vous me procurez ; au milieu de tout cela je me porte mieux que jamais, tous les jours ouvriers je prêche deux ou trois fois, les fêtes et les dimanches cinq ou six et certains jours jusqu'à 8 fois, le reste du jour au confessionnal depuis 4 ou 5 heures du matin jusqu'à 9 ou 10 heures du soir et la nuit mon bréviaire. Voilà ce qui entretient ma santé. J'ai été passer quatre mois avec les Allemands sur les bords du Rhin pour voir s'ils étaient aussi susceptibles de sentiments de religion que les Flamands ; les fruits ont été encore plus abondants, j'ai fait la même épreuve en France dans la fameuse ville d'Amiens et j'ai vu dans une seule matinée communier 22 mille personnes dans la Cathédrale. J'avais fait préparer une table de Communion qui tenait cinq cent personnes à la fois, un autel au milieu de la nef de cette église qui est la plus grande de France où il y avait dix-sept grands ciboires qu'on a été obligé de remplir trois fois pour les consacrer ; les douze plus distingués des chanoines de la Cathédrale accompagnés de 24 ecclésiastiques en flambeau ont distribué continuellement la Communion depuis 4 heures du matin jusqu'à midi. Monseigneur l'Evêque d'Amiens ¹ m'a dit

(1) Louis François-Gabriel d'Orléans de la Motte

que pendant 4 semaines qu'a duré la Mission, il y a eu à Amiens plus de cent quatre vingt confesseurs continuellement occupés dans la ville. Le jour de la clôture j'ai prêché sur l'Esplanade et je me suis fait entendre de plus de quarante mille personnes qui y étaient assemblées ¹. Dans les grandes villes de Flandre et du côté de l'Allemagne, j'ai été obligé de prêcher les fêtes et dimanches dans les places publiques ou dans les campagnes, quoi que tout le monde juge que cela soit très fatigant, ma poitrine souffre moins que dans une église où la foule extrême cause une chaleur qui étouffe. C'est une chose bien consolante et bien agréable après avoir passé 3 ou 4 semaines dans une ville de voir qu'on ne pense plus qu'à Dieu, qu'on ne parle que de Dieu, reconciliations éclatantes, restitutions qui ont été dans certaines villes jusqu'à plus de deux cent mille livres ; autant d'empressement pour la parole de Dieu, la prière, les exercices de piété qu'en avaient les premiers chrétiens. J'ai vu la plus grande église de Valenciennes ² pleine pendant toute la nuit pour attendre le sermon du matin, le peuple coucher dans la place publique pour attendre le sermon du lendemain, venir près de trois lieues au devant de nous et nous conduire en triomphe en chantant des cantiques quand je suis retourné dans les villes où j'avais fait Mission, décharge de mousqueterie et de canon à notre entrée dans les places. Jugez que tout excès qu'ils font marquaient bien le respect et la reconnaissance dont ils étaient

¹ Voir un mandement de l'évêque d'Amiens du 2 juin 1735 pour la mission du P. Duplessis dans la cathédrale d'Amiens qui a été suivi dans le même diocèse de celles d'Abbeville, de Mont-Didier, de Montreuil, de Doullins, de Roye, d'Albert et de Villers.

² Voir mandement de l'Archevêque de Cambrai, Charles de St-Albin, pour la mission du P. Duplessis à Valenciennes, dans l'église de Saint-Géry (21 avril 1735).

pénétrés pour le grand Maître dont nous avons le bonheur d'être les ambassadeurs. En Allemagne les Bourguesmètres qui sont les chefs des villes ont été touchés jusqu'à venir me présenter les clefs de leur ville en me disant que s'ils pouvaient faire pour moi quelque chose de plus honorable que ce qu'ils font pour leur souverain, ils le feraient de tout leur cœur. J'ai déjà parcouru trois diocèses d'Allemagne et sept de France et de Flandre et j'ai la consolation d'avoir presque tous les jésuites des Collèges qui sont dans les villes où j'ai été ne respirer que les Missions et en entreprendre de tout côté, au milieu de tout cela j'ai souvent recours au proverbe de M. Dupré, *Bénissons Dieu*.

Voici la méthode que je suis dans mes Missions, j'emploie la première semaine à préparer les fidèles à renouveler les engagements de leur baptême et j'en fais la cérémonie une étole au col et un flambeau à la main au pied des fonds Baptismaux où le St. Sacrement est exposé avec la magnificence la plus grande. La seconde semaine est employée à la préparation à la mort, la troisième on se prépare à faire amende honorable à Dieu et à J. C, de ne l'avoir point aimé, la quatrième, on se prépare à la consécration de toutes les familles sous la protection de la Ste. Famille, la cinquième, on se prépare à la dévotion de J. C. crucifié. Tous les dimanches, il y a Communion générale 1° des garçons, 2° des filles, 3° des hommes, 4° des femmes, de sorte que toute une ville et les environs passent chacun dans son rang au tribunal de la reconciliation. Voilà un petit détail que je vous envoie pour vous engager à unir encore plus particulièrement vos prières aux miennes. Il y a près de deux ans que je n'ai eu autant de loisir que j'en ai

maintenant pour vous écrire ceci. *Totus vester in Christo.*
DUPLESSIS, S. J.

*A ma Révérende Mère,
Révérende Mère Duplessis Ste. Hélène,
Supérieure Religieuse Hospitalière de l'Hôtel-Dieu
à Québec.*

XLVI

J. + M. J.

Mes très chères Sœurs,

Je ne sais comment vous réparerez le tort que vous avez fait à ma réputation en me faisant passer pour un sauvage et un dénaturé qui oublie les personnes qui devraient lui être les plus chères. Vous m'avez décrié non-seulement dans la Flandre mais encore à Paris et à Compiègne où ma cousine m'a pensé battre. Je lui ai promis d'aller prêcher chez elle en repassant par Compiègne pour me rendre à Abbeville en Picardie où je dois aller faire une mission avec Monseigneur l'Evêque d'Amiens ¹ aussitôt

¹ Quelques personnes me mandent qu'on a fait une mission à Abbeville où le P. Duplessis mon frère a été avec Mgr l'évêque d'Amiens. J'ai de la peine à le croire parce que vous ne m'en dites rien et qu'il me semble que si cela était vous êtes trop chrétienne pour n'y avoir point pris part: et trop honnête pour ne m'en avoir rien écrit. Cependant je ne vous en ferai pas un crime, vos grandes occupations peuvent bien vous avoir ôté cela de l'esprit. On nous mande des merveilles de ce cher frère. C'est un homme rempli de Dieu qui ne respire que le salut des âmes et dont le ciel bénit les travaux admirablement.

"Il faut aussi que je vous dise de mes nouvelles. Avant qu'il soit cinq mois je serai déchargé de la supériorité. J'attends de vous là dessus, chère amie, une fé-

que j'aurai fini celle que je commence aujourd'hui à St-Germain où je viens d'arriver ; vous jugez bien, mes chères sœurs, combien j'ai besoin du secours des prières des personnes qui ont plus de crédit auprès de Notre Seigneur. Faites en sorte que les sujets de plainte que vous croyez avoir de moi ne vous empêche pas de m'en procurer. Soyez persuadé que je ne vous oublierai jamais et que je me trouve toujours avec l'affection le plus sincère,

Mes très chères Sœurs

Votre très humble et obéissant

serviteur et frère

DU PLESSIS de la Compagnie de Jésus.

St Germain le 29 Avril 1736.

A Ma Révérende Mère,

*La Révérende Mère Du Plessis de Ste-Hélène,
Supérieure des Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec,
A Québec en Canada.*

Detention, car ce fardeau m'a beaucoup pesé depuis six ans. Je trouve des délices dans la vie Relue à n'être chargée de rien et j'ai bien plus de talent pour obéir que pour commander. Ainsi je rentrerai dans mon élément. Ma santé a été altérée cette année par un crachement de sang qui m'a repris plusieurs fois. Ce sont des veines qui se rompent dans ma poitrine dès que je fais le moindre effort. On m'oblige à beaucoup de ménagement, je suis mieux. Ma sœur est ordinairement fort infirme, elle agit cependant continuellement, son emploi de dépositaire des pauvres ne lui laisse point de repos....."

de l'Hôtel-Dieu de Québec ce 17 8bre 1737.

Lettre de la Mère Ste-Hélène à Madame Hecquet.

XLVII

J. + M. J.

Mes très chères Sœurs,

Le Frère Macquet qui vous remettra cette lettre sera pour moi une lettre parlante. Il vous dira combien je me dois gêner pour me dérober un moment du Confessionnal à la foule de ceux qui se présentent pour se reconcilier avec Dieu et qui ne veulent point s'adresser à d'autres qu'à moi. Cependant il faut courir de ville en ville, de province en province, sans mettre un jour d'interruption. Je pars pour aller passer deux mois avec Mgr. l'Evêque d'Amiens qui est des plus Sts. évêques qui soient maintenant dans l'Eglise de Dieu, et, je vous dirai en passant que c'est lui qui m'a appris de vos nouvelles et de celles de mon frère dont il s'est informé d'un prêtre de St. Sulpice qui est revenu de Canada, je n'ai trouvé à mon retour qu'une très petite lettre de votre part et rien de la part de mon frère ; je croirais avoir tort de me plaindre si on était aussi occupé que je l'étais quand on m'a accusé d'indifférence ; j'espère que

le frère Macquet vous rendra un compte plus exact de ma conduite et de ma santé que le papier ne le pourrait faire, ce que je puis vous dire, c'est que je vous ai écrit l'année dernière cinq lettres et autant à mon frère ; quelque inutile qu'ayent été mon assiduité à ménager toutes les occasions qui se sont présentées mon affection sera toujours la même et j'espère que vous ne m'oublierez pas dans vos prières. Je serai toujours avec la même cordialité,

Mes très chères Sœurs,

Votre très-humble et obéissant serviteur et frère

DUPLESSIS, de la Compagnie de Jésus.

Arras le 24^{ème} Avril 1737.

A Madame

Madame Du Plessis de Ste Hélène.

Supérieure des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec.

A Québec.

XLVIII

J + M. J

26 avril 1738.

Mes très chères sœurs,

J'ai eu la consolation et le plaisir d'apprendre de vos nouvelles dans toutes les provinces où j'ai fait des Missions depuis l'année passée, je compte que les personnes qui m'ont fait voir de vos lettres vous auront mandé les bénédictions que Dieu a bien voulu répandre sur les travaux du plus indigne des ministres de son évangile, pour vous engager à en remercier celui qui en est l'auteur ¹. J'ai eu un plaisir particulier de vous savoir en liaison étroite avec les dames de Gréard à la visitation de Rouen, ce sont des religieuses

¹ ".....Ce n'est plus moi qui occupe cette place (de supérieure), ainsi je vous supplie, chère amie, de supprimer ce titre de dessus vos lettres. Je goute un grand repos que je désirais depuis longtemps

"Ma sœur vous assure de ses très humbles respects, elle m'envie quasi ma tranquillité, elle est dans les embarras d'un départ très laborieux. Nous apprenons toujours des bonnes nouvelles du père Duplessis qui ne fut jamais chinois."

de l'hôtel Dieu de Québec ce 18 8bre 1738.

Lettre de la Mère Ste Hélène à madame Hecquet.

d'une éminente vertu. La préférence que je donnai à leur maison en votre considération excita une espèce de jalousie chez les dames du second monastère de la visitation qui est à Rouen, et pour m'engager à leur donner un second sermon comme j'avais fait à l'autre monastère, elles m'envoyèrent une image de St François de Sales brodée en soie à laquelle était attachée une lettre que leur St fondateur paraissait m'écrire du ciel et qui me promettait une très ample récompense si j'allais encore une fois entretenir ses chères filles de l'amour de Jésus-Christ qu'il leur avait tant recommandé. Le travail immense dont j'étais accablé me laissa à peine le loisir de leur accorder le peu qu'elles me demandaient, je prêchai tous les jours au moins trois fois pendant quatre mois que je demeurai à Rouen dans quarante cinq églises différentes, mais les paroisses et les plus grandes églises étaient toujours préférées aux églises des monastères de Religieuses parce que la moisson y était beaucoup plus abondante, tout le temps que je n'étais point en chaire j'étais au confessionnal depuis trois heures et demie du matin jusqu'à huit heures du soir et la nuit il fallait dire mon breviaire. Le reste de l'année le travail est à peu près le même. Cependant ma santé par la miséricorde de Dieu est plus forte qu'elle n'a jamais été et depuis quatre ans que je fais des missions je n'ai point encore été dans la nécessité d'en interrompre ou d'en différer une seule par aucune maladie. Dieu vient de donner un témoignage bien authentique et bien éclatant de l'approbation et de la protection qu'il donne à nos missions par le miracle qui s'est fait à la clôture de la dernière mission que j'ai fait à Arras pendant le carême pour faire faire les Pâques à la garnison composée des gendarmes et d'environ trois mille hommes d'infanterie. Je crois qu'on vous en aura envoyé

quelque relation. Si les vaisseaux partent un peu tard vous en aurez un détail plus grand, car on me mande d'Arras que Mgr l'évêque doit annoncer par un mandement une solennité particulière le 3ième de May jour de l'invention de la Ste Croix où il viendra avec son chapitre et tout son clergé chanter pontificalement une messe dans l'église des jésuites d'où la procession partira pour aller chanter le Te Deum au pied de la croix que j'ai fait planter sur le rempart de la ville avant de partir ¹. Mr. notre commandant, qui par parenthèse a toujours de l'amitié pour mon frère et qui m'en demande des nouvelles toutes les fois que je re-

¹ *Mandement de l'évêque d'Arras (Francois de Baglion de la Salle) au sujet d'un miracle opéré par la vertu de la croix dans l'église des R. R. P. Jésuites d'Arras le 19 mars 1738, à la cloture d'une mission faite par le R. P. Duplessis de la compagnie de Jesus.* Nous donnons un résumé des faits racontés dans ce mandement qui porte la date du 26 avril 1738.

La croix plantée sur le calvaire qui est au dessus de la porte qui sépare la cité de la ville d'Arras, étant ruinée par l'empire du temps, le R. P. Duplessis, jésuite, secondé par les libéralités de quelques personnes chrétiennes et pieuses fit faire une nouvelle croix pour être mise à la place de l'ancienne. Cette croix fut bénie le 18 Mars 1738, à la fin d'une mission faite dans l'église des jésuites d'Arras par le P. Duplessis et quelques autres de la même société. La croix nouvellement bénie resta pendant deux jours exposée dans l'église à la vénération des fidèles.

Marie-Isabelle le Grand, fruitière, fille agée de quarante ans, native d'Arras et y demeurant, fut à l'église le 19 Mars. Cette fille était restée percluse des membres à la suite d'une chute qu'elle avait faite le 28 décembre 1734 sur les degrés d'une cave dans laquelle elle demeurait. Le 3 février 1735, sa mère l'avait fait conduire à Bapaume dans une voiture chez un rebouteur qui avait déclaré sa guérison impossible. Cette malheureuse infirme après avoir embrassé le pied de la croix fut miraculeusement guérie. Elle était entrée dans l'église supportée par des personnes charitables, traînant ses béquilles, elle se leva sans l'aide de personne, marchant parfaitement d'un pas ferme et assuré. Cinquante et un témoins attestèrent de ces faits. Le lendemain, 20 mars, Isabelle Le Grand accompagnait la procession qui se fit pour porter solennellement la croix nouvellement bénie jusqu'au calvaire où elle fut plantée le même jour.

C'est à la suite de ce miracle que l'évêque d'Arras publia son mandement. Il y ordonna que le trois mai, jour de l'invention de la Sainte-Croix, un *Te Deum* serait chanté dans l'église des Jésuites, que les béquilles de la percluse seraient attachées à la croix miraculeuse et qu'une pierre serait mise dans l'église et une autre au pied de la croix sur les quelles seraient gravées les principales dispositions de son mandement. De ce jour, 19 Mars 1738, date la célébrité de la croix miraculeuse d'Arras. L'histoire et la gravure répandirent au loin les miracles qui s'y opéraient et la renommée du P. Duplessis. On conservait au greffe de l'officialité d'Arras le récit de plusieurs autres prodiges aussi surprenants.

A voir encore le mandement de l'évêque d'Arras du 13 février 1738, annonçant la mission du P. Duplessis pendant laquelle le premier miracle fut opéré.

tourne à Arras, doit faire mettre toute la garnison sous les armes pour rendre la procession la plus solennelle. J'ai été obligé de partir le dimanche de la passion après avoir fait faire les Pâques pendant tout le carême aux gens de guerre pour venir préparer tous nos pensionnaires de Paris par une retraite à la communion pascale. Je vais maintenant faire une mission avec Mgr l'évêque de Caen, ensuite, je viendrai en faire une à St Médart à Paris, ou à Chevreuse dont le curé me l'a déjà fait demander bien des fois. Si je puis reculer celle que j'ai promis à Mgr l'évêque d'Evreux pour la fin de l'été, vous apprendrez l'année prochaine de Chevreuse de mes nouvelles. Vous pouvez juger combien dans tous ces travaux qui m'occupent sans cesse j'ai besoin de prières des Stes-Ames. J'en ai un grand nombre qui prient, et vous y avez part, mais procurez nous en encore afin que je travaille toujours au salut des autres sans oublier le mien

J'ai pu à peine jeter les yeux quelques moments sur vos méditations sur les mystères de la Ste. enfance de notre seigneur, qui m'ont été donné que depuis quelques jours. Si je puis les faire imprimer vous en aurez bien des exemplaires ¹. Aimons toujours notre seigneur, souffrons pour

¹ On sait que la mère Duplessis de Sainte-Hélène tenait habilement la plume et qu'elle a beaucoup écrit. A part son grand ouvrage sur l'histoire du monastère de l'Hôtel Dieu de Québec depuis son origine jusqu'en 1717, elle recueillit encore tous les sermons de M. de la Colombière qui forment plusieurs volumes manuscrits. Elle composa pour ses compagnes du cloître plusieurs petits traités de dévotion qui ont fait les délices pieuses de plusieurs générations et dont l'on conserve encore aujourd'hui précieusement des copies écrites de la main même de la mère Ste Hélène. Il y a quatre ou cinq de ces petits traités rédigés dans un style clair, rapide et plein d'un doux mysticisme. Ce sont des *méditations sur l'Eucharistie et la communion, sur la manière d'offrir à Dieu toutes les actions de sa journée, des considérations sur les principales vérités de la religion.*

Il y a un des pieux opuscules de la mère de Ste Hélène que nous ne devons pas oublier et qui mérite une mention spéciale tant il a de délicatesse dans la forme. Composé en 1718, il a pour titre : *Musique spirituelle | où l'on peut s'exercer sans | voix |, à l'usage des Religieuses | hospitalières de la miséricorde | de Jésus |*

son amour toutes les contradictions que nous trouvons dans le désir que nous avons de le glorifier et de le voir aimer de tout le monde, ne cherchons point d'autres consolations que celles que nous trouvons dans l'accomplissement de sa Ste Volonté, c'est dans son divin cœur que je suis et serai toujours aussi parfaitement que jamais,

Mes très chères sœurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur

DUPLESSIS, prêtre de la comp. de Jésus.

A Paris, le 26ième Avril 1738 ¹.

Par une religieuse du même ordre | première édition | à Québec | au monastère de l'Hotel Dieu | 1718 avec permission |. Cet ouvrage ne fut jamais publié, mais l'auteur lui a donné tous les caractères d'un imprimé, par le titre, la disposition des pages, la dédicace suivie de l'approbation de M. de la Colombière, supérieur ecclésiastique de la communauté et qui porte la date du 28 novembre 1718. Le volume est dédié à la mère Marie Madeleine de la Nativité, la fille de M. Paul Dupuis, l'intime ami du trésorier Duplessis. Suivant son habitude, la mère de Sainte-Hélène a voulu garder l'humilité de l'anonyme, mais l'anagramme qu'elle a choisi comme signature en dit suffisamment. Les initiales Sr. M. A. D. S. L. N. donnent en effet à l'oreille et aux yeux *Sœur Marie-Andrée Duplessis de Sainte-Hélène*. Tout l'ouvrage se ressent de ce tour ingénieux d'esprit.

Les méditations sur les mystères de la Ste-Enfance dont parle le texte de la lettre du P. Duplessis sont de la plume de la mère de l'Enfant Jésus. Il n'appert pas qu'elles aient jamais été imprimées, mais on en conserve au monastère de l'Hotel-Dieu de Québec plusieurs copies manuscrites. Ce traité a pour titre : *La Manne de Bethléem ou devoute occupation de l'âme avec le Saint-Enfant Jésus pendant son séjour dans l'étable de Bethléem*, et fut composé en 1732. L'épître dédicatoire est adressée aux révérendes mères religieuses carmélites, et l'auteur y rappelle les saintes aspirations qu'elle avait eues pour l'ordre du Carmel. La mère de l'Enfant Jésus, qui avait hérité de sa famille d'une grande vivacité d'esprit, y dévoile la candeur la plus pure. La vie monastique avait pénétré ce caractère énergique jusqu'au point de lui faire produire des œuvres que Sainte-Thérèse, la grande contemplative, aurait pu s'ignorer.

¹ Par une singulière coïncidence cette lettre porte la date du mandement que l'évêque d'Arras lançait ce jour même à Arras au sujet du premier miracle opéré à la croix plantée par le P. Duplessis.

XLIX

J. + M. J.

A Chevreuse, le 11^{ème} Novembre 1738.

Mes très chères sœurs,

Quelque occupé que je sois dans les exercices d'une retraite publique que je donne à toute la ville dans la paroisse où j'étais invité par M. le curé qui a pour vous une considération particulière, je me dérobe tous les jours quelques moments pour aller à la Communauté et y entendre parler des grâces dont Dieu a prevenu ma très chère sœur Ste-Hélène au pied de cet autel de la Ste-Vierge à qui elle avait une si tendre dévotion et qui est encore aujourd'hui décoré des belles fleurs que vous y avez envoyé ¹. Ce souvenir et la part que j'y prends me donne une dévotion particulière quand j'y dis la messe ; mes prières et mon breviaire je tâche de les dire dans le banc où se mettait et au pied

¹ La mère Ste Hélène avait passé son enfance à Chevreuse.

duquel est enterrée ma grande mère qui est encore ici en vénération de tous les anciens qui ont de la piété et de la vénération ¹. Hier qui était la fête de St. Martin, patron de la paroisse, je portai le St. Sacrement aux fonds baptismaux où je fis renouveler les engagements du baptême à toute la ville. Je me sentis animé d'un zèle extraordinaire en pensant que j'étais où nos pères avaient été régénérés en Jésus Christ. Vous pourriez juger par le temps que je me suis dérobé pour Chevreuse si c'est avec fondement que vous m'avez soupçonné d'indifférence ou de refroidissement. J'ai dérobé une semaine à la mission que je viens de faire à Gisors et les carmélites à qui j'ai donné en votre considération des marques de préférence qui ont causé de la jalousie aux autres communautés pourront vous mander combien il est difficile que je trouve le temps d'écrire ma lettre ; je crois encore différer trois ou quatre jours en faveur de Chevreuse à partir pour Laon où Mgr l'évêque me presse de me rendre pour faire une mission avec lui dans sa cathédrale et qui doit durer jusqu'après les fêtes de Noël, ² de là il faudra me rendre en poste auprès de Mgr l'évê-

¹ La mère de Ste Hélène conserva jusqu'à sa vieillesse le souvenir le plus tendre de l'aïeule qui avait guidé ses premiers pas.

"..... la tendresse d'une grand'mère passe celle des mères, je l'ai éprouvée ayant été élevé par une g-d mère, plus ma raison s'est affermie plus j'ai reconnu les obligations que je lui ai."

(Lettre du 30bre 1752.)

"..... Les grand'mères enchaînent encore sur les tendresses maternelles. Je ne me souviens qu'avec joie et reconnaissance des grandes bontés que ma g-d mère a eues pour moi, tout ce qu'elle me dit pour mon bien s'est si fort gravé dans mon âme que me le rappelle avec plaisir....."

(Lettre du 30 Oct. 1753.)

² Mandement de l'évêque duc de Laon pour la mission que le R. P. Duplessis, jésuite, a faite pendant l'automne de 1753, dans la cathédrale de Laon et qui a été suivie de celle de Marles, de Guise, d'Autentou, de Vervins et de Notre-Dame de Lièze, (22 novembre 1753). "C'est par un effet singulier de la divine miséricorde que nous possédons un missionnaire célèbre que tous les diocèses s'empressent d'avoir et dont Dieu a béni les infatigables travaux et par des conversions innombrables et par des prodiges inouis. Témoin ce qui se passe depuis près d'un an à la croix d'Arras."

que d'Amiens avec qui je dois commencer une Mission le premier jour de l'an. A la fin de cette mission je dois me rendre promptement à Arras pour le régiment du roi composé de près de trois mille hommes qu'il faut préparer à la communion paschale. Jugez vous-même si je ne suis pas excusable quand mes lettres sont si courtes. Je suis presque tous les jours en chaire ou au confessionnal depuis trois heures du matin jusqu'à neuf heures du soir, et mon breviaire il le faut dire pendant la nuit, cependant ma santé est meilleure que quand je travaillais moins. Vous jugez assez combien j'ai besoin de prières pour soutenir de si pénibles travaux sans que l'âme en souffre de déchet. Les bénédictions que le Seigneur répand sur les Missions que je fais continuellement sont encore plus abondantes depuis les prodiges que Dieu opéra à la croix que j'ai planté sur les remparts de la ville d'Arras. Je suis persuadé que ce qu'on vous en a mandé vous a donné d'autant plus de consolation que nous avons été élevé tous trois dans les sentiments d'une dévotion particulière à la croix et d'un dévouement plus parfait à la croix. Le premier miracle a été opéré le jour de St. Joseph qui a toujours été un jour de dévotion pour nous, je vous ai envoyé l'année passée le mandement de Mgr. l'évêque sur ce sujet. Je vous envoie cette année plusieurs images qui représentent le calvaire ¹. Si le premier miracle a contribué à autoriser les tra-

1. On possède encore au monastère de l'Hôtel-Dieu plusieurs de ces images. La gravure représente la croix miraculeuse sur la porte d'Arras. Le P. Duplessis est au pied de la croix dans la posture du prédicateur. Des officiers l'entourent. On voit sous la potence de la porte de la ville défilier la procession. Au fronton on lit : *Clamavi ad te et sanati me*

La légende porte : Représentation de la croix miraculeuse plantée sur le rempart de la ville d'Arras le 19 mars 1738 par les soins du R. P. François-Xavier Duplessis, de la Compagnie de Jésus, et missionnaire apostolique. N. J. B. de Poilly Sculp.

vaux de nos missions, le second dont M. l'évêque d'Arras m'a dit qu'il était parfaitement convaincu et qu'il a raconté à M. le cardinal de Fleury avec dix ou douze des plus éclatants me paraît bien propre à ranimer le zèle et la charité qu'un missionnaire a aussi bien que des hospitalières doivent avoir pour des pauvres malades, c'est un homme de soixante et cinq ans qui avait été cordonnier paralytique depuis dix-huit ans qu'on appelait plus particulièrement que les autres le pauvre du père Duplessis parce que pendant huit ans que j'ai demeuré à Arras, je l'allais voir au moins deux fois par semaine et je lui procurais les secours dont il pouvait avoir besoin. Cet homme depuis 18 ans ne pouvait pas se donner plus de mouvement qu'un morceau de bois, j'ai aidé plusieurs fois à le mettre à terre pour raccomoder son lit. M. le curé de Ste-Croix dans la paroisse de qui il était lui apportait quatre fois l'année notre Seigneur pour le consoler de son affliction. Ce pauvre malade ayant demandé de quel côté était planté la croix, ne pouvant s'y faire porter il se tournait tous les jours de ce côté pour y faire sa prière ; le neuvième jour au matin il se sent tout d'un coup guéri, il demande ses habits pour aller à la croix, on en emprunta car il n'en avait plus d'usage depuis dix-huit ans, il descend l'escalier d'un pas ferme

O croix miraculeuse, où cette âme fidèle
Vient chercher le remède à son infirmité,
Accablé sous le poids de mon iniquité
Je viens comme elle à vous, guérissez moi comme elle.

Le Collège de Ste-Marie à Montréal a aussi en sa possession une représentation du calvaire d'Arras.

Bibaut jeune, dans son *Dictionnaire Historique*, signale un exemplaire de ce calvaire avec la légende suivante : Représentation de la croix miraculeuse plantée sur le rempart de la ville d'Arras par les soins du R. P. François-Xavier Duplessis de la Compagnie de Jésus et missionnaire apostolique, dédiée à Madame la duchesse d'Ayen par son très humble et très obéissant serviteur J. B. de Poilly. Se vend à Paris chez Daumont.

sans aucun appui, il rencontre dans la rue son curé qui m'a dit lui-même qu'en le voyant il était tombé faible de surprise, il traverse toute la ville, monte le rempart sans bâton ni appui, et depuis ce temps-là il jouit d'une parfaite santé. C'est le premier homme que j'ai rencontré à Arras en y retournant quatre mois après le premier miracle car j'en étais parti le lendemain du jour que j'eus porté et planté la croix. Je descendis de voiture hors des portes de la ville et j'allai droit au calvaire où je ne pus retenir mes larmes en voyant plus de cent pauvres aveugles, paralytiques, estropiés qui s'adressaient à moi comme s'il n'eût tenu qu'à moi d'obtenir leur guérison ; je trouvai la croix qui est de trente pieds de haut et de quinze pouces de diamètre toute couverte d'or, d'argent et de diamants. M. le major de la place qui était au pied me dit qu'il allait y faire attacher ce jour-là quinze cents bagues d'or et d'argent. Le peuple accourut tout d'un coup en si grande foule à mon arrivée que le major fut obligé de m'accompagner et de me faire faire chemin la canne à la main jusqu'au collège. Vous pourrez juger de la foi de ce bon peuple par ce qui m'arriva trois jours après tandis que j'allais en retraite. Je faisais ma prière à l'église lorsque j'entendis plusieurs personnes derrière moi, qui m'appelaient d'un ton plaintif, je regardai qui c'était et on me présenta le corps mort d'un enfant à qui les chats avaient mangé le visage et une partie de la tête et ces bonnes gens qui l'avaient apporté de la campagne me demandèrent avec simplicité de lui rendre la vie afin qu'il eut le bonheur de recevoir le baptême. Jugez quelle fut ma surprise et ma confusion. Je tâchai de les consoler mais ils ne se contentèrent pas de cela, alors voyant la ténacité de leur foi je leur dis que s'ils avaient bien de la confiance ils pourraient

porter le corps de ce jeune enfant au pied de la croix. Ils y vont sur le champ et placent en présence de plus de cent personnes ce corps hideux au pied de la croix, tout le monde se met en prières et un moment après voilà cet enfant qui devient rouge et vermeil, le sang coule de ses plaies, il s'agite avec violence, on va chercher de l'eau bénite à la paroisse la plus proche, on le baptise en présence de tout le monde et environ une heure après il meurt redevient livide on le reporte à la paroisse où on l'enterre au son de toutes les cloches. Plusieurs personnes des plus distinguées de la ville qui étaient sur le calvaire me l'ont raconté comme je vous le rapporte. Il y a un très grand nombre d'autres prodiges dont Mgr l'évêque d'Arras a fait enregistrer les procès-verbeaux à son officialité. Le concours est si grand qu'il y a tous les jours à Arras dix ou douze mille étrangers, depuis cinq heures du matin jusqu'à midi et demie on chante tous les jours successivement dans notre église cinq ou six grandes messes en l'honneur de la croix ; quand j'ai été à Arras il y était déjà venu cent vingt-huit processions solennelles des villes et des villages de toute la province, il en vient exprès d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie où le pape a fait traduire en italien le mandement de M. l'évêque d'Arras qui m'a dit que le plus grand de tous les miracles de la croix était le changement et la conversion de tout son diocèse, tous les confesseurs ne peuvent suffire à contenter les personnes qui après avoir été à la croix veulent faire des confessions générales. Je n'ai demeuré à Arras que 12 jours. J'ai été huit jours en retraite et les quatre autres au confessionnal. J'y serais demeuré plus longtemps si je n'avais pas appréhendé les attaques du démon du midi. Priez Dieu qu'il me fasse miséricorde car si j'étais ce que je dois être et si je ne mettais

point d'obstacle aux miséricordes de Dieu, je sais que les missions que je fais produiraient encore plus de conversions. Je n'ose pas vous dire que j'avais un petit morceau de cette croix qui est le seul qui en a été détaché lorsqu'elle a été portée, je comptais vous l'envoyer, mais je l'ai laissé à Arras ; une princesse de la maison de l'empereur en a fait demander un petit morceau. Les grands vicaires m'en ont parlé je leur ai répondu que j'avais prié Mr. le commandant de la consigner avec deux sentinelles qui la gardent jour et nuit si exactement qu'on ne permet jamais qu'on en coupe la moindre petite portion, que sans cela elle serait bientôt toute en pièces.

Depuis ce temps là j'ai arboré l'étendard de la croix dans toutes les villes où j'ai fait des missions et la dévotion à Jésus crucifié y a rappelé la piété et fait revivre la foi des premiers siècles de l'église. Vous serez bien aise de savoir la méthode que je suis pour établir cette dévotion qui consiste dans quatre solennités qui se célèbrent dans l'espace de neuf jours pour honorer les neuf principales stations de Jésus-Christ souffrant et mourrant entre les bras de la croix. Le premier jour c'est la bénédiction de la croix qui se fait avec l'appareil le plus grand. La croix est étendue sur un long autel au milieu de l'église toute environnée de cierges qu'on n'allume que quand la croix est bénite. J'y ai vu jusqu'à plus de trois cents cierges à la fois. Le Christ est couvert d'un grand rideau rouge jusqu'au moment que commence la bénédiction, dont les prières sont si belles et le spectacle si touchant que je suis presque toujours obligé d'interrompre le chant par les larmes qui m'échappent et celles que je vois couler des yeux des assistants. Pendant cette bénédiction presque tous les assistants tiennent en main une croix ou un crucifix.

élevé, afin de participer à la bénédiction générale, de sorte que de la chaire où je fais en chappe la bénédiction je vois une forêt de crucifix élevée au dessus de la tête de tout le monde. J'en ai béni à Rouen plus de soixante dix mille, l'église, le cimetière, la rue, toutes les maisons des environs étaient pleins de monde tenant en main leur crucifix ¹. Le troisième jour de la neuvaine on fait l'adoration solennelle de la croix comme le vendredi saint, la tête de la grande croix étant appuyée sur les marches du grand autel et le reste de la croix étendue sur des tapis, tous les corps les plus distingués de la ville viennent après le clergé l'adorer. Le sixième jour de la neuvaine on fait la translation de la croix, elle est portée processionnellement dans les plus belles rues de la ville, voici comme elle fut portée à Gisors, la procession commençait par environ 200 hommes qui portaient à la main des branches de laurier pour marquer le triomphe de la croix, ils étaient suivi d'environ trois cents portant des flambeaux ou des cierges ou des croix, ensuite la grande croix de 25 pieds de long était portée sur les épaules de 24 prêtres en surplis et en étole ; le Christ qui est parfaitement beau et qui valait 50 écus paraissait couché sur la croix élevé au dessus de la tête de tout le monde formait un spectacle si touchant qu'on ne pouvait le regarder sans être attendri. Lorsqu'on fut arrivé au milieu de la rue la plus large on plaça la croix à platte terre sur des tapis qui étaient étendus sur le pavé pour honorer la mémoire de Jésus-Christ succombant sous le poids de sa croix, là je fis un discours sur la nécessité de porter sa croix après

¹ Mandement de l'archevêque de Rouen pour la mission du P. Duplessis, dans l'église de St. Etienne d'Elbœuf et qui a été suivie de celles de Rouen et de Gisors. (20 août 1738).

Jésus-Christ et avec Jésus-Christ, ensuite on y fit l'adoration solennelle de la croix, après quoi la croix fut relevée et rapportée à l'église sur les épaules par les gentilshommes les officiers en habits noirs et les principaux magistrats en robes de palais, pour rappeler la mémoire de Simon le Cyrenéen qui porta la croix avec Jésus-Christ. Après cette solennité tous les peuples de quatre à cinq lieues à la ronde accoururent avec un si grand concours que l'église ne désemplissait point, le neuvième jour qu'elle fut portée et plantée sur le rempart, il fallut avoir du monde sous les armes tout le long du chemin pour empêcher que la foule n'interrompit l'ordre de la procession qui se fit avec plus de magnificence que la première. Il fallut faire quatre stations pour contenter tous les états qui voulaient partager l'honneur de porter la croix, jusqu'à la première elle était portée par les prêtres, à la seconde par les officiers et les magistrats, à la troisième par les principaux bourgeois à la quatrième par des ouvriers qui avaient été choisis pour cela, lorsque la croix fut élevée et plantée dans les degrés de pierre qui étaient préparés par le moyen d'une machine que j'avais fait disposer pour cela pendant quoi on chanta *Vexilla Regis prodeunt* ensuite je fis un sermon sur l'excellence et la vertu de la croix pour préparer à l'adoration de la croix qui se fit encore avec une édification charmante ensuite on revint à l'église en chantant le *Te Deum* et pour recevoir la bénédiction du très St. Sacrement.

Si les engagements que j'ai pris pour des missions continuelles m'avaient laissé le loisir de faire une mission entière à Chevreuse, nos chères sœurs de la communauté se seraient fait un plaisir de vous en faire des relations ; elles me pressent de prolonger le temps de 10 jours que j'ai promis de demeurer ici, mais je ne le puis, parce que

j'ai été engagé en passant par Paris par la Reine d'Espagne de prêcher pour elle le jour de la présentation aux Carmélites de la rue Grenel, et par Mme la Maréchale de Grammont de prêcher le dimanche suivant au bon pasteur et le lundi suivant il faut partir pour aller commencer ma mission à Laon.

Plusieurs personnes m'ont parlé d'entreprendre quelque mission à Paris mais je crois que le grand tumulte de Paris empêcherait qu'elle ne fit le même bien qu'elles font dans les villes des provinces ; j'en ai fait l'essai en prêchant l'octave du St. Sacrement dans la paroisse de St. Médard. La foule s'y trouva si grande qu'on y écrasait, je vis cependant alors que les Parisiens sont aussi aisés à porter à la piété que partout ailleurs, si bien qu'après le premier sermon tous les marguilliers vinrent me prier de leur accorder une mission ou un carême, mais pour m'en excuser honnêtement je leur repondis que j'avais des engagements pris pour bien longtemps et que si dans la suite je pouvais seconder leur zèle, je le ferais volontiers ; quand j'allai dans cette paroisse tout le monde crût qu'on allait m'assommer à cause des extravagances qui s'y sont faites au tombeau de M. Paris. Ce fut pour en faire une espèce de réparation que j'acceptai cette octave et le jour de St. Médard que j'en fis la panégyrique. Je m'étendis sur les hommages qu'on devait rendre aux reliques de St. Médard qui sont dans l'église d'une manière qui désabusa plusieurs sur le culte superstitieux qu'ils avaient rendu au prétendu St. qui avait attiré tant de monde au cimetière, il est vrai que les plus fuieux ennemis de l'église n'en furent pas contents et ils font souvent sentir dans leur gazettes qu'ils me regardent comme un de leurs plus grands ennemis. Voici un mot qu'ils ont mis au sujet du miracle d'Arras.} [Après

en avoir reconnu la vérité l'auteur ajoute : Il paraît ici que la miséricorde de Dieu pour les hommes est si grande qu'il fait des miracles pour ses plus implacables ennemis. Je m'estime heureux d'être toujours l'objet de leur haine et de leurs persécutions. Je sens partout que les missions n'ont jamais plus de succès que quand ils ont suscité pour l'empêcher un orage plus grand. Je viens encore de l'expérimenter à Gisors où ceux qui avaient été amenés pour nous insulter et nous outrager ont été ceux qui nous ont donné le plus de consolation. Leur cabale était tellement formée que le bruit s'est répandu dans la Normandie qu'on avait voulu m'assommer et qu'on m'avait trainé par les cheveux dans toutes les rues si bien qu'à Elbeuf où j'avais fait une mission cet été on a fait des processions et des prières publiques à la croix que j'ai plantée pour ma conservation et le rétablissement de ma santé. Le bon Dieu ne m'a point encore jugé digne de souffrir des outrages et des mauvais traitements considérables pour sa gloire. Pour des injures et des insultes, cela est arrivé quelquefois mais Dieu m'a fait la grâce de lui faire la conquête de ceux qui en avaient été les auteurs. Vous direz sans doute en lisant ma lettre que l'air de Chevreuse que je respire m'a convertit puisque je vous écris plus au long que je n'ai jamais fait, mais la vraie raison est que j'ai un peu plus de loisir, ce n'est qu'une retraite que je donne, ce n'est pas une mission que je fais, voilà pourquoi je ne suis point si accablé de travail, et je n'ai point eu depuis bien des années tant de loisir que j'en ai ici. Ne me croyez donc jamais, mes très chères sœurs, indifférent et insensible à ce qui vous regarde, je pense souvent à vous avec consolation et avec joie. Je prie avec vous et pour vous. Je souffre aussi souvent que vous, mais non pas avec la même géné-

rosité que vous. Priez donc Dieu instamment pour ma conversion, car je pense avec bien plus de raison que St-François de Sales ce que je lisais dans une lettre écrite de sa main, que ma misère est si grande devant Dieu que la seule réflexion qui me console c'est que je fais une bonne besogne pour la miséricorde de Dieu.

J'ai été en considération de la sœur du P. Aubery prêcher aux religieuses de l'Annonciade de Gisors. Je vous prie de le bien assurer de mes respects et de lui demander qu'il m'en tienne compte au centuple devant Dieu. Envoyez à nos bons amis et surtout à nos chers missionnaires quelques images du calvaire d'Arras pour les engager à se souvenir de nous dans leurs prières car j'en ai plus besoin que jamais.

Je serai toujours avec la plus sincère affection en Jésus-Christ Notre-Seigneur,

Mes très chères sœurs,

Votre très humble et obéissant serviteur

DUPLESSIS, prêtre de la comp. de Jésus.

A Chevreuse, le 18 Novembre 1738.

Car j'ai écrit ma lettre à 10 ou 12 reprises.

L

Mes très chères sœurs,

J'ai eu le plaisir de vous écrire plus au long dans le temps que j'étais à Chevreuse. Je comptais trouver encore ici quelque moment, mais le travail dont je suis accablé ne me laisse pas le temps de respirer, et je pars demain pour une mission que je vais faire avec Mgr l'évêque de Laon, et sitôt qu'elle sera finie il faut me rendre en Lorraine pour une mission que le Roi Stanislas veut faire faire à Nancy la capitale de ses états, de là il faudra traverser toute la France pour me rendre en Normandie pour faire une mission avec Mgr l'évêque d'Evreux ¹, ensuite une avec Mgr. l'évêque de Boulogne et une avec Mgr l'évêque de Maux. Voilà mon engagement pour cette année jugez si j'aurai le temps d'aller si tôt à Chevreuse comme Mr. le curé m'en a sollicité en votre considération, votre dévotion et votre attachement à la croix de Jésus-Christ m'a fait juger que

¹ Voyez le Mandement de l'évêque d'Evreux pour la mission du P. Duplessis, au Pont de l'Arche, suivie de celle de la cathédrale d'Evreux (13 Septembre 1739).

je vous ferais plaisir de joindre ces livres aux images que je vous ai déjà adressé. Priez toujours pour moi et procurez-moi des prières de tous vos bons amis qui sont des Sts que je respecte de tout mon cœur. Je ne vous dis rien de ma santé qui par la grâce du Seigneur se soutient toujours dans le plus violent travail. Votre livre de la Manne de Bethléem est entre les mains d'un habile homme, pour le mettre en état d'être imprimé. Je suis et serai toujours avec la même cordialité qu'autrefois en l'amour de N. S. J. C. Mes très chères sœurs, Tout à vous

DUPLESSIS, prêtre de la Comp de Jésus.

A Paris en passant le 3ième Avril 1739.

A ma révérende Mère

La révérende Mère DuPlessis de Ste Hélène

Religieuse hospitalière de l'Hôtel Dieu de Québec,

A Québec

LI

J. + M. J

Mes très chères sœurs,

J'ai été bien charmé d'apprendre que la petite relation que je vous ai adressé l'année dernière vous a fait plaisir et a contribué à établir et à affermir l'amour de Jésus-Christ crucifié dans tous les cœurs de ceux à qui vous l'avez communiqué. Mon cousin a fait ce qu'il a pu ces jours-ci pour m'engager à y aller encore passer quelques jours. J'y aurais goûté une consolation bien douce en me rappelant le souvenirs des grâces dont Dieu vous y a prévenue et qui ont été le principe de votre amour pour Jésus-Christ, mais je n'ai pu me dérober un seul jour du temps que je dois demeurer à Paris. Pour vous écrire ceci, je viens de renvoyer toutes les personnes qui me pressaient pour les confessions ce soir, et je ne me suis couché la nuit dernière qu'après minuit. Depuis ma lettre de Chevreuse je n'ai pas été un jour sans un travail continuel, et Dieu malgré mon indignité continue à répandre ses bénédictions avec

plus d'abondance que jamais. Vous m'avez paru souhaiter plus particulièrement savoir comment s'était faite la mission de Nancy, le voici : Je me rendis vers le commencement du mois d'Août en Lorraine, près du roi de Pologne que je n'avais jamais encore eu l'honneur de voir ¹. Sa majesté m'embrassa avec une bonté et une tendresse qui était l'effet de sa piété et de son attachement à la compagnie dont j'ai l'honneur d'être, il me parla beaucoup des miracles du calvaire d'Arras où on va de Lorraine comme du reste de la France. Le jour ayant été fixé pour faire l'ouverture de la mission dans l'église des Jésuites de Nancy, le roi pour contribuer à la solennité voulut ce jour là même faire son entrée solennelle dans la capitale de ses états ². Toute la noblesse s'y rendit et la veille deux cents gardes du corps vinrent au son des trompettes annoncer la venue du roi et l'ouverture de la mission. Le lendemain la noblesse de la province, le parlement, la chambre des comptes avec tous les corps de séculiers se trouvèrent d'un côté de l'église, M. l'évêque de Toul qui est le frère de M. Bégon ³ à la tête de tout le clergé séculier et régulier se trouva de l'autre. Vers les deux heures après-midi toute la garnison de la ville, cavalerie et infanterie étant sous les armes et bordant les rues le Roy précédé de deux cents gardes entra

1. Mandement de l'évêque comte de Toul pour les missions fondées par le roi de Pologne dans les paroisses de ses états de Lorraine et Barrois, dont le P. Duplessis a fait l'ouverture dans l'église du collège des Jésuites de Nancy le 15 Août 1739, en présence du roi et de la reine. (12 Août 1739).

2. Stanislas I Lesczinski, roi de Pologne, né en 1677, mort à Lunéville en 1756. Proclamé roi de Pologne en 1704. Forcé d'abdiquer se refugia en France, auprès de Louis XV qui avait épousé sa fille. Reçut en 1737 la propriété, sa vie durant, des duchés de Lorraine et de Bar avec le titre de roi. Pendant vingt-huit ans, ce prince gouverna la Lorraine avec une bonté et une sagesse qui lui ont mérité le nom de Bienfaisant.

3. Ancien intendant du Canada. Scipion-Jérôme Bégon évêque de Toul (1681-1753).

dans un carosse à huit chevaux magnifiquement équipé suivi de sept carosses à six chevaux où étaient les seigneurs de sa maison, ensuite la Reine dans un carosse à 8 chevaux suivi de sept autres carosses à six chevaux où étaient les dames du Palais et les officiers de la maison de la Reine. A la porte de notre église Mgr l'évêque en chappe et en mitre complimenta à la descente des carosses le Roi et la Reine. Le roi avait ordonné qu'on ne tirerait le canon que lorsque le St-Sacrement sortirait de l'église pour la procession. L'ouverture de la mission commença par le *Veni creator* ensuite je prêchai et j'entrepris de montrer que le roi devant qui j'avais l'honneur de parler ne pouvait rien faire de plus glorieux à Dieu et de plus salutaire pour ses sujets que d'établir des missions qui se feraient à perpétuité dans ses nouveaux états. Après le sermon se fit la procession solennelle du St-Sacrement dans toute la ville, elle fut la plus magnifique que j'ai jamais vu. Après tous les corps séculiers et réguliers qui marchaient sur deux lignes dans un grand ordre, le roi suivait le St. Sacrement un cierge à la main suivi de tous les seigneurs de la cour et de la province ensuite la Reine un cierge à la main et toutes les dames du Palais et les officiers de la cour. Comme j'étais à côté du St. Sacrement avec un cierge le roi s'apercevant que le vent avait éteint tous les cierges excepté le mien, il s'avança et me prenant par la main il me dit : Vous faites déjà des miracles car il n'y a que votre cierge qui soit demeuré allumé près du St. Sacrement, il me retint à sa droite pendant tout le cours de la procession et me dit qu'il ne voulait pas passer un jour sans assister à plusieurs exercices. Il l'exécuta ponctuellement car quoique le château où logeaient le Roi et la Reine fut à une grande demie lieue de Nancy, leurs majestés s'y ren-

dirent deux fois chaque jour. Le concours et le succès répondit aux vœux et aux exemples d'un cœur si pieux, tous les jours on faisait dans trois églises quatre sermons dans chacune en français et en allemand et tous les dimanches les trois églises étaient toutes remplies de monde qui s'étaient préparés à la communion pendant la semaine. Dans l'église du collège dont j'étais plus particulièrement chargé le jour de la communion générale des hommes le Roi, le duc d'Ossolinski, son cousin germain, les principaux seigneurs de sa cour formèrent la première table ensuite sur deux lignes jusqu'à la porte tout le parlement en Robe rouge d'un côté, de l'autre la chambre des comptes en moire noire formaient le premier cercle ensuite les autres corps. M. l'évêque fut plus de 4 heures à donner la communion, le père Coquart pourra vous expliquer comment se fait cet arrangement. Il m'a aidé à Bapaume, et il peut se rappeler avec ses quatre doigts comment était rangé la procession. Le roi me chargea de faire préparer la croix qu'il voulait planter à la grande avenue de son château de la Malgrange où sa majesté logeait pendant la mission. Le jour de la bénédiction qui se fit dans notre église par M. l'évêque de Toul, l'église était pleine dès deux heures du matin excepté le chœur qui était gardé pour le Roi, la Reine, la cour, et le parlement, à la fin de la bénédiction et du sermon que je fis sur l'adoration de la croix, le roi en adorant la croix demeura prosterné en la tenant embrassée près d'un demie quart d'heure de la manière la plus touchante. Le jour étant assigné pour transporter et planter la croix, le Roi qui voulut assister à la tête de presque toute la province à cette cérémonie, se rendit vers les cinq heures du matin à l'église de Notre-Dame de Bon Secours où j'avais fait transporter secrètement la croix pendant la nuit pour éviter la

foule effroyable qui se serait trouvée dans toutes les rues de la ville. Après la messe solennelle de la croix où assista le roi la cour et tous les corps, la procession commença, elle était composée d'environ dix mille personnes. Sur deux lignes après tous les corps séculiers et réguliers la croix était portée sur les épaules de quarante huit personnes distinguées, habillées en pénitents blancs, elle était environnée de 400 personnes vêtues de cet habit de pénitents qui se succédaient les uns aux autres pour avoir l'honneur de la porter, la procession pour faire une demie lieue dura six heures et le Roy la suivit toujours ayant à sa droite l'évêque de Toul et à sa gauche le duc d'Ossolinski son proche parent et le grand maître de la maison et toute la cour. Tous les chemins étaient bordés par les gardes du Roy et les dragons d'Orléans que j'avais connus autrefois en garnison à Arras. La Reine à qui sa santé n'avait pas permis de suivre la procession était avec toute sa cour sous une tente à côté de la place où on devait planter la croix. La procession étant arrivée le Roy avec toute la cour à l'entrée d'une autre tente qui lui avait été préparée on éleva la croix en présence de cette magnifique et nombreuse assemblée tandis que tout le monde chantait avec la dévotion la plus édifiante le *Vexilla Regis*. La croix étant élevée le roi se faisant un honneur de la planter lui-même monta les degrés et tenant entre ses mains le pied de la croix tandis qu'elle descendait doucement dans la châsse de marbre et de pierre qui avait été préparée pour la placer, ensuite il demeura pendant l'espace d'un misereere prosterné au pied de la croix. Après le roi, M. l'évêque et la reine ayant adoré la croix, je fis le sermon de la clôture de la mission au pied de la croix pendant lequel le Roy et la Reine voulurent demeurer debout au pied des marches du

calvaire, et la cérémonie ayant été terminée par le *Te Deum* j'allai dîner chez le roi et prenant congé de la reine elle était si pénétrée de dévotion quelle me dit qu'elle ne concevait pas comment on pouvait manquer un seul exercice de mission. Le roi qui voulait m'engager à aller passer quelque temps avec la cour à Lunéville voyant que j'étais très pressé de partir pour une mission que je devais commencer six jours après à cent vingt lieues de Nancy me donna une chaise de poste pour m'y conduire et me fit promettre que je reviendrais, et en effet j'ai reçu une lettre de son grand aumônier qui me marque que sa majesté m'a nommé pour prêcher l'avent à la cour de Lorraine à Lunéville et qu'elle espère que j'y ferai pendant ce temps là une mission qui sera plus particulièrement pour la cour ¹. Cela m'embarrasse parce que j'étais arrangé avec Mgr l'évêque de Boulogne pour faire avec ce St. Prélat une mission pendant ce temps à Calais, le bon pays du P. Coquart, qui ne me pardonnerait pas si je négligeais une ville où il m'a fait prendre autrefois des engagements.

J'ai commencé comme je l'avais projeté avec lui par la ville de Boulogne ² et c'est une des missions dont j'ai

1. La mission de Nancy fut la première faite en conséquence de l'établissement fondé par Stanislas dans ses états en donnant un fonds de 100,000 livres dont un tiers du revenu était destiné à l'entretien de huit missionnaires jésuites et les deux autres tiers aux pauvres. Le roi fit construire auprès de la croix que le P. Duplessis planta pendant la mission de Nancy les chapelles des stations du calvaire. Il fit couvrir la croix pour la garantir des injures de l'air d'un dôme de 150 pieds de tour soutenu par quatre piliers, au prix de 80,000 livres. Cette croix placée à l'entrée de la grande avenue du château de la Mallegrange attirait un grand concours. Chacun voulait en emporter son morceau. Le roi en fit recouvrir huit pieds de plaques de fer doré.

2. L'Evêque de Boulogne dans son mandement du 17 novembre 1739, parlant à ses diocésains de l'utilité des missions, leur disait :—" Vous en avez presque sous les yeux la preuve la plus frappante dans les bénédictions singulières qu'il a plu au Seigneur de répandre sur les travaux apostoliques du R. P. Duplessis, prêtre de la Compagnie de Jésus. Non seulement des conversions innombrables ont été opérées par le ministère de ce religieux dans les différents endroits où il a annoncé la parole de Dieu ; mais le bras du Tout-Puissant a même daigné renouveler ses merveilles pour confirmer la prédication de son serviteur par les guerisons les plus miraculeuses".

été plus content, elle était comme le sait le P. Coquart une des villes de France des plus rebelles aux décisions de l'église et par une suite comme nécessaire des plus débauchées. Et aujourd'hui elle est une des plus soumises à l'église ce qui a bien paru huit jours après la mission, tous les chanoines étant assemblés ont fait un règlement par lequel ils ont statué qu'on ne ferait aucunes prières à la cathédrale pour ceux des appelants qui mourraient sans s'être retracté publiquement. Après toutes les communions générales faites dans la cathédrale tous les dimanche voici comment se célébra la solennité de la croix. Elle fut bénite dans la cathédrale par Mgr l'évêque de Boulogne à la tête de tout son chapitre, tous les corps ecclésiastiques et séculiers étant assemblés ; il y eut un grand concours de monde pendant les jours qu'elle y demeura exposée qu'on avait peine à fermer les portes à dix heures du soir malgré le froid excessif. Après quatre jours la croix fut transportée par les chanoines de la cathédrale dans une procession solennelle à l'église paroissiale de la basse-ville avec une si grande modestie et tant de majesté que plusieurs des anglais protestants avouèrent qu'ils n'avaient jamais rien vu de si édifiant. Elle y demeura encore quatre jours jusqu'à la fête de St-Etienne où tous les peuples de 4 à 6 lieues à la ronde étant assemblés Mgr de Boulogne convoqua encore une procession générale pour l'arborer sur une chaîne de montagnes qui donnent sur les côtes d'Angleterre, pendant qu'on plantait la croix tous les vaisseaux qui étaient en rade, ceux même qui appartenaient aux protestants la saluèrent de plusieurs décharges de canon. Les jours étant alors fort courts il se trouva plus de six cents personnes qui marchèrent processionnellement avec des flambeaux pour y suppléer. En

revenant à la cathédrale on trouva tous les clochers et les maisons illuminées de sorte que vers sept heures du soir que je revins de la croix où j'avais été obligé de demeurer jusqu'alors pour empêcher qu'il n'y eut quelqu'un d'écrasé il faisait clair comme à midi. Mgr l'évêque de Boulogne me mande que la piété et la ferveur sont encore aussi vives que pendant la mission. J'en partis vers les Rois avec le prelat qui est un des plus grands et des plus Sts évêques de l'église de France pour venir joindre à Montreuil Mgr l'évêque d'Amiens. Il faisait si grand froid que nous fumes obligé de nous servir des mulets et de la litière du Marquis de Créquy, les carosses ne pouvant aller sur les glaces. Cependant nous plantâmes deux croix une à Montreuil où j'avais fait mission l'année passée l'autre à quelques lieux de là, les deux prélats assistaient à tous les exercices qui accompagnèrent ces solennités après quoi M. de Boulogne étant retourné chez lui j'ai passé six semaines avec Mgr l'évêque d'Amiens pour la mission de Doullens où la croix a été plantée avec un concours d'autant plus grand que cette ville est plus proche d'Arras, vous m'estimez heureux et avec raison d'avoir passé trois mois cet hiver avec deux des plus Sts évêques de l'église de Dieu c'est un bonheur que j'aurai tous les ans comme nous en sommes convenus tandis que Dieu nous conservera la vie à tous trois, et si vous voulez y prendre part vous pourrez sans grande cérémonie écrire à Mgr l'évêque d'Amiens ¹ pour le remercier des bontés qu'il a pour moi, vous pouvez le consulter avec ouverture de cœur sur tout ce qui a rapport à la vie intérieure avec un directeur que les dames de la Visitation

1. Louis-François-Gabriel d'Orléans de la Motte

appellent St. François de Sales ressucité. Il aime tendrement les personnes qui cherchent Dieu et il a un goût et un talent particulier pour conduire dans les voies de Dieu les personnes religieuses qui veulent tendre à la perfection de leur état. Je vous envoie 150 images de la croix d'Arras, des livres de la dévotion au calvaire ¹, j'en ai mis une partie à votre adresse et l'autre à l'adresse du P. Coquart qui vous les remettra et vous lui en ferez part. Je vous envoie ci-joint du Bois de la croix d'Arras. M. Nampont en a fait enchâsser dans plusieurs croix que je vous envoie et sur lesquelles le nom est écrit pour mon frère et pour vous². Il y en a aussi pour le P. Coquart ³ et le frère Maquet, j'en avais aussi fait préparer pour quelques uns de nos missionnaires mais j'ai été obligé de les céder à des personnes que je ne pouvais pas refuser. J'y joins quelques petits éclats propres à mettre dans de petits reliquaires. Des dames du Palais de la cour de l'impératrice et de celle de l'Archiduchesse en ont fait demander et n'en ont pu obtenir, on a enfermé tout le pied de la croix dans une châsse d'étain pour empêcher qu'on ne grattât avec les ongles. Si dans le transport qui s'en doit faire bientôt, il s'en détache quelques petits morceaux, je tâcherai de vous en envoyer encore si vous jugiez à propos de faire débiter une partie des images et livres du Calvaire que je vous envoie aux personnes qui voudraient en acheter et du produit en acheter

1. *La dévotion | au calvaire par M. Lefebvre | prêtre et vicairz | de Saint Géri, | de la ville d'Arras | nouvelle édition, | revue corrigée et augmentée | par l'auteur | à Douay | chez Jacques F. Willewal | imprimeur, libraire au S. Esprit | MDCC XXXIX, | avec approbation et permission |* Ce livre dédié à Mgr de Baglion de la Salle, évêque d'Arras, fut publié à l'occasion de la croix miraculeuse d'Arras.

2. L'Hôtel-Dieu possède un fac-simile de la croix d'Arras.

3. Claude-Godefroi Coquart, jésuite, venu en Canada en 1734 où il est mort en 1765.

du capillaire et l'envoyer pour les personnes qui ont fait les avances, ce serait une gracieuseté qui ne vous serait point à charge, ces images se vendent à Paris 6 sols la pièce, je les ai cependant eu à trois, les livres du Calvaire reliés en veau 25 sols, je les ai cependant eu à 20 et ceux qui sont en basane 15 et ceux qui sont en papier marbré 11. Les avis de pratiques pour la mission coutent 16 sols et les cantiques en papier cinq sols. J'ai pris chez mon cousin deux des bouteilles de Baume que mon frère y a laissé j'en ferai présent d'une à M. Campout qui a un zèle étonnant pour vous faire plaisir. Il me mande qu'il a reçu depuis mon départ les cœurs d'écorce que vous avez envoyé. Je pars pour Normandie où je vais faire une mission dans le diocèse de Rouen, ensuite je retourne au diocèse d'Arras où jusqu'au mois d'Août je planterai cinq ou six calvaires, ensuite je vais en Champagne faire une mission avec Mgr l'évêque de Laon et de là en Lorraine. . J'ai vu ces jours passés Mgr Dosquet votre ancien évêque qui m'a paru avoir beaucoup d'estime pour vous et votre maison. J'ai été trois fois à St. Sulpice pour voir celui que vous allez avoir, je n'ai point été assez heureux pour le rencontrer. Il est parti ce matin pour la Rochelle¹. Recommandez moi toujours aux prières de tous nos Sts. amis. Je suis de tout mon cœur dans l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ,

Mes très chères sœurs,

Votre très humble et ob. serviteur et frère

DUPLESSIS de la comp. de Jésus.

A Paris, le 25 Avril 1740.

1. Mgr de Lauberivière. Il partit en effet le 25 avril 1740 de Paris pour le Canada. Le 22 mai 1740, il écrivait de la Rochelle une lettre à son père avant de s'embarquer.

LII

J. + M. J.

Mes très chères Sœurs,

J'apprends qu'il doit partir du Hâvre encore un vaisseau pour Québec, quelque occupé que je sois, je me dérobe un moment pour accompagner la lettre du frère Renaud et vous mander ce que je viens d'apprendre d'Arras et qui pourra contribuer à augmenter la dévotion à la Croix. Mgr le Cardinal de Fleury ayant recommandé à Mgr l'Evêque d'Arras de faire rendre à Dieu des actions de grâces solennelles pour toutes les merveilles qui s'étaient opérées au Calvaire d'Arras depuis deux ans ¹, ce prélat s'étant rendu à Arras alla le jour de la fête de l'Invention de la Ste-Croix en procession avec toute la Cathédrale à l'Eglise des Jésuites où il chanta pontificalement la messe, et, le soir après avoir officié à vêpres, entendu le sermon et chan-

¹ Procès-verbal du miracle, témoignage des médecins, certificat des chirurgiens-major des hôpitaux de Douay daté le 29 avril 1740 comme quoi Jean Charpentier, soldat de milice, a été guéri miraculeusement en allant adorer la croix plantée à Arras par le P. Duplessis.

té le Te Deum, il alla avec les chanoines et tous les curés de la ville au Calvaire où tout le clergé et les personnes les plus distinguées de la ville adorèrent la croix avec une piété et une édification dont j'ai regret de n'avoir pas été témoin. Le Pape pour en conserver la mémoire a accordé indulgence plénière pour le jour anniversaire de celui où nous plantames cette croix, il a continué une confrérie établie dans la paroisse où est planté la croix où il y a un nombre prodigieux de personnes de toute qualité et de toutes les Provinces qui se sont faites inscrire pour participer aux indulgences : elle est appelée Confrérie du Calvaire, j'en suis et j'y ai fait inscrire bien des communautés religieuses. Si vous et vos amis voulez en être envoyez-moi vos noms, je vous enverrai les livres de la Confrérie. On me mande aussi d'Arras que M. le Maréchal d'Asteld et M. le Prince d'Isauguien qui ont été chargés par M. le Cardinal de se trouver ensemble à Arras pour assigner le lieu où la Croix miraculeuse serait placée ont jugé qu'elle pourrait encore demeurer quelque temps dans la place où on l'a mis d'abord. Pardonnez-moi, je finis, il est bientôt minuit et il faut me trouver de très bonne heure à l'Eglise, depuis trois semaines que je suis à Rouen je prêche deux, trois ou quatre fois chaque jour et si je pouvais confesser tous les jours plusieurs mille personnes, je ne manquerais pas d'ouvrage quoique je ne sois point dans un temps de Mission en forme. Priez pour moi, mes très chères Sœurs, afin que Dieu me fasse la grâce de travailler à mériter le Ciel en l'enseignant aux autres. J'ai été trois fois à Paris chez Mgr l'Evêque de Québec sans avoir eu l'honneur de le rencontrer. J'ai vu Mr. Dosquet qui n'a paru vous honorer de son estime. Saluez de ma part le R. P.

Coquart et nos chers Missionnaires qui pensent encore à nous.

Je suis de tout mon cœur

Mes très chères sœurs

Votre très humble et obéissant serviteur et frère

DUPLESSIS, prêtre de la Compagnie de Jésus.

A Rouën le 25 May 1740.

A ma Révérende Mère

La Révérende Mère Duplessis de Ste Hélène

*Religieuse hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Québec
à Québec en Canada.*

LIII

J. + M. J.

Mes très chères sœurs

Quelque occupé que je sois au pied du sanctuaire le plus célèbre de tous ceux de France où on vient implorer le crédit de la très Sainte Vierge ¹, je veux vous donner avis que je pense à vous tous les jours, mais plus particulièrement encore dans les bonnes occasions ; j'étais venu ici pour y passer huit ou neuf jours dans les exercices d'une espèce de retraite particulière pour moi, au pied de l'autel, où toute l'Europe vient implorer le crédit de la très Ste Vierge ; mais je n'ai pu me refuser aux instances de monseigneur l'évêque de Laon, il m'a fait l'honneur de m'y conduire et il a fallu pour seconder son zèle prêcher jusqu'à quatre fois le jour et confesser le reste du temps. Une des choses qui m'afflige devant Dieu, c'est que quelque part

(1) Notre-Dame de Liesse, (Aisne) à 15 kilomètres de Laon. L'église date du XII^e siècle.

où j'aille, je ne puis trouver le moyen de faire tranquillement une retraite. Dans la dernière que j'ai fait en passant par Arras, il m'a fallu donner chaque jour trois ou quatre heures d'audience à des personnes à qui on ne le peut refuser ; jugez si j'ai besoin d'être assisté de vos prières pour ne me pas perdre moi-même en travaillant à sauver les autres. En partant d'ici, je dois aller avec Mgr. de Laon faire une Mission à Guise et de là me rendre à Lunéville pour prêcher l'Avent à la Cour du Roi de Pologne et je ne vois aucun temps de repos d'ici à plus d'un an je bénis Dieu qui me conserve la santé ; quoique faible et sujet à des crachements de sang, j'en ai assez pour soutenir mon travail continuel et communément je remarque que l'abondance des bénédictions de Dieu est proportionnée à la grandeur de la peine qu'on se donne ou que Dieu a la bonté de nous envoyer. On ne fait du bien pour soi et pour les autres qu'en marchant dans le chemin de la croix. Demandez à Dieu qu'il nous y maintienne et qu'il nous le fasse aimer et que nos cœurs soient plus étroitement que jamais unis en Jésus-Christ par sa croix. C'est en son amour que je suis

Mes très chères Sœurs

Votre très humble et obéissant serviteur et frère

DUPLESSIS de la Compagnie de Jésus.

A Notre-Dame de Liesse, le 15 septembre 1740 ¹.

A ma Révérende Mère

*La Révérende Mère Duplessis de Ste Hélène
Religieuse Hospitalière de l'Hôtel Dieu de Québec,*

A Québec.

(1) Un mandement de l'évêque de Sens du 5 avril 1740 indique que le P. Duplessis fit aussi une mission dans la ville de Provins en cette année. Il n'en est pas question dans les lettres.

LIV

J. + M. J.

Mes très chères sœurs,

Je viens de recevoir vos lettres du mois d'octobre et le capillaire que vous y avez joint. Je n'ai point entendu parler de celles que vous m'avez adressé par le Hâvre ni M. l'évêque d'Amiens, car il ne me parle de rien dans une lettre que j'ai reçu de lui il y a deux jours. Je vous avoue qu'avec toute l'affection que je dois avoir pour ma patrie, je serais fâché qu'il acceptât la proposition que vous dites qu'on lui doit faire de l'évêché de Québec parce qu'il fait incomparablement plus de bien en France pour la gloire de Dieu qu'il n'en ferait en ce pays-là. Je suis cependant persuadé que s'il suivait son intention qu'il irait, mais je ne crois pas que Mr. le cardinal le lui propose. Il s'est fait infiniment estimer dans l'assemblée du clergé qui s'est tenue cette année et dont il était, et sa physionomie exprime si bien ce qu'il est, qu'étant à l'ouverture de l'assemblée dans l'église des Augustins, j'entendais autour de moi

bien des personnes qui demandaient qui est cet évêque proche de Mr. l'archevêque de Toulouse qui a l'air d'un saint. S'il allait jamais en Canada je serais bien tenté d'y faire un tour, car nous nous sommes engagés de ne nous séparer qu'à la mort. Il est vrai que le terme ne serait pas fort éloigné pour moi, si j'avais le courage de me sacrifier aussi généreusement que nos plus saints missionnaires qui sont morts au bout de dix ans. Ma chère sœur de l'enfant Jésus à qui le P. de Beugny a dit que je ne comptais pas aller plus loin, me croyant au terme, me fait dans sa lettre un adieu et un compliment qui m'a réjoui. Cependant selon ce compte j'ai encore quelques années à vivre ; il est vrai que les années se sont écoulées si précipitamment que je ne sais pas quand j'ai commencé. Si vous voulez le savoir mon frère pourra vous l'apprendre car je suis parti pour la première mission que j'ai fait en forme, le lendemain du jour qu'il est parti d'Arras. J'ai eu un accident cet été qui m'a pensé emporter en 24 heures. Je reçus un coup de soleil en portant le très St-Sacrement le jour de la fête. Je me guéris en faisant ce qu'on appelle humainement parlant une indiscretion ; étant au lit avec une grosse fièvre et un mal de tête effroyable le lendemain de cet accident que j'avais assigné pour transporter et planter une croix sur une montagne haute comme le cap au diamant, 18 curés des environs étant venus processionnellement pour cette cérémonie et ne voulant point la faire sans moi, je me levai malgré la violence du mal que je souffrais, je pris mon surplis et mon étole, je fis marcher la procession et après avoir planté la croix au haut de la montagne j'y prêchai avec plus de vivacité encore qu'à mon ordinaire. Après la procession je jetai par le nez des flocons de sang caillé tout sec que la violence de l'agitation avait

détaché du cerveau, et le médecin qui les vit me dit que c'était un dépôt déjà formé qui m'aurait donné la mort sans l'effort extraordinaire que le désir de faire honorer la croix me fit faire en cette occasion. Aussi le dimanche suivant je chantai une grande messe solennelle sur cette montagne au pied de cette croix, où il y avait bien vingt mille personnes assemblées. Je ne pris d'autre précaution que de faire tenir une bannière élevée du côté que venaient les rayons du soleil les plus ardents pendant que je prêchais. Je vous avoue que j'avais bien plus de consolation et de joie en prêchant Jésus-Christ crucifié à un grand peuple en qui l'on voit dans ces rencontres revivre toute la vivacité de la foi et de la religion des premiers chrétiens que je n'en goûte ici en annonçant les mérites du salut aux grands de la terre parmi lesquels il y en a toujours qui veulent garder tant de ménagements dans ce que la religion exige d'eux par rapport à Dieu que cela fait trembler.. il est vrai que j'ai la consolation de voir ici le roi, la reine et tout ce qu'il y a de plus grand parmi les seigneurs de la cour dans la pratique de la plus haute piété. Le Roi a fait décorer le calvaire que j'ai planté l'année passée près de son chateau de la Mallegrange d'une manière si magnifique qu'il porte le nom dans toute la province de la belle croix. Il y vient un si grand concours de monde de tout côté que j'y ai trouvé en y passant pour venir ici autant de monde qu'au calvaire d'Arras. Le roi a fait faire une grande couronne dorée pour lui servir de toit qui a cent quarante pieds de tour, elle est soutenue par quatre grandes colonnes de marbre, le christ que j'avais fait venir d'Arras et qui est fait sur le modèle du Christ miraculeux est magnifique, dans le dedans de la couronne qui forme le toit est représenté un ciel fait par un des plus habiles peintres d'Italie, au milieu

est représenté le Père éternel à qui Jésus Christ en croix paraît parler. Aux deux extrémités des mains du Christ sont deux grands cœurs garnis de cristal dans l'un desquels est le nom du roi et dans l'autre celui de la Reine, au pied du Christ en est un semblable où est celui du duc d'Osse-
linski proche parent du roi et tout le reste de la croix sur toutes les faces est garni de cœurs dorés sur un fond couleur de noyer que j'avais fait donner à la croix. Le bas de la croix jusqu'à hauteur d'homme est garni de plaques de fer dorées pour empêcher qu'on ne la coupe comme avaient déjà essayé de faire plusieurs malades qui prétendaient y avoir été soulagés et guéris. Le bas de la croix où est une estrade élevée de trois marches est environné d'une balustrade magnifique. Le Roi a fait bâtir dans l'avenue qui y conduit deux petites chapelles dont le toit est soutenu sur des colonnes de pierre et où sont représentées les stations de la passion, et au bout un grand pavillon où il a fait meubler un appartement pour lui, afin de voir le calvaire de sa chambre et y faire sa prière quand le temps ne lui permettra pas d'aller au pied de la croix. Il a déjà dépensé pour cela plus de quatre-vingt mille livres, et il me dit il y a quelques jours que j'étais seul avec lui dans son cabinet qu'il avait dessein d'y faire bâtir une église où le maître autel se trouverait au pied de la croix. C'est un Roi dans le goût que vous et moi nous aimons, à qui rien ne fait plus de plaisir que ce qui peut contribuer à la gloire de Dieu. Il porte la pratique de la mortification à un point aussi parfait que les saints les plus austères. Voici un fait dont je viens d'être témoin, pendant les neuf jours qui ont précédé la fête de Noël, il a fait un seul repas chaque jour seul sans souffrir qu'il y eut ni chambellan ni pages pour le servir, et il n'a pas voulu qu'on lui présentât autre chose

qn'un potage et un plat de légumes et rien de plus... La Reine et les principaux seigneurs de la cour me chargeaient de lui représenter que tout le monde appréhendait pour sa santé lorsque je pris la liberté de lui en parler il me fit la même réponse que le prophète Daniel fit autrefois qu'il se portait mieux quand il vivait ainsi. Il n'est austère que pour lui-même, car voyant au commencement de l'Avent que je passais toute la journée au confessionnal ou en chaire selon mon usage, sans paraître à la cour il m'envoya chercher et m'ayant dit avec bonté qu'il était chargé de ma santé et qu'il avait tous les pouvoirs du P. Général, il ajouta qu'il voulait que je pris tous les jours au moins deux heures de repos, et qu'il prétendait que je les allas passer chez lui ou chez la Reine qui soutenait hier au soir que je n'irais point en purgatoire parce que je travaillais trop en ce monde et quand je lui répondis que je m'estimerais bien heureux si je n'allais pas plus bas, elle fit un grand cri en disant : nous serons donc tous damnés ; elle vit comme une sainte. J'oubliais de vous dire que le Roi a fondé à perpétuité une procession solennelle qui se fera tous les ans le jour anniversaire de celui qu'a été planté la croix où tous les corps séculiers et réguliers de Nancy se trouveront avec l'évêque de Toul. Sa majesté veut que je me trouve la première fois pour y prêcher. Ce sera le jour de l'exaltation de la Ste. Croix au mois de septembre. Il me fit une galanterie à la fête de St. Xavier qu'il faut que je vous raconte. La veille en sortant de diner, car il m'a fait l'honneur de manger plusieurs fois avec lui, il me tira à part et me dit, j'ai envie d'aller avec vous célébrer la fête de St. Xavier dans l'église des jésuites la plus proche, mais à condition que vous direz la messe pour moi en l'honneur de St. François Xavier dix vendredis, je lui repondis que

Sa Majesté pouvait disposer entièrement de moi et que je ne me contenterais pas de cela. Il fit préparer tous les équipages nécessaires pour la marche et nous allâmes à une maison de Jésuites qui est à trois lieues d'ici où le roi entendit trois messes et reçut la bénédiction du St. Sacrement, nous revînmes dîner à un château qui est sur la route où il me donna des témoignages d'amitié que je n'ose dire. Avec tout cela, quand on devrait dire que je suis né avec les sauvages, j'aime mieux travailler continuellement selon mon usage que de mener cette vie dissipée pour un homme de mon état ; jugez en vous-même, depuis six semaines il faut être à dîner et souper tous les jours ou chez le grand duc, ou chez le grand maréchal, le grand aumônier etc, et quand je ne suis point en débauche mon couvert est toujours chez le grand écuyer où mangent les confesseurs et les aumôniers de quartier. Je comptais partir après les fêtes pour me rendre chez Mgr l'évêque d'Amiens pour faire une mission avec lui à Montdidier, mais le besoin des pauvres l'arrêtant à Amiens, et l'inondation m'arrête ici. Le carosse de voiture qui était parti pour Paris en passant sur un pont de la Moselle a été emporté dans la rivière et tout le monde s'est noyé. Voilà encore un danger d'échappé. Le Roi pour y pourvoir me donne une chaise et il ne veut pas que je parte avant que les eaux soient retirées, je dois aller à la suite du comte de Jabloniski, grand général des armées de Pologne qui passe ici avec plusieurs seigneurs allemands pour aller à Paris. De là je me rendrai à Nantes pour prêcher le carême à la cathédrale, et j'espère que ma santé me permettra d'y joindre les exercices d'une mission selon ma coutume. Mgr. l'évêque de Nantes, que je n'ai pas eu l'honneur de voir, me dit qu'il s'en fait un grand plaisir, c'est un prélat fort zélé.

Dieu veuille que je reponde à son attente. Aussitôt après le carême je dois aller à Calais pour y faire une mission avec Mgr l'évêque de Boulogne. Ainsi voilà quatre cent cinquante lieues à faire avant l'été. Je ne courrais guère davantage si j'étais en Canada. Mais il ne faut pas m'en faire un mérite. J'ai une bonne chaise aux dépens du Roi et il veut que je la garde jusqu'à ce que je revienne à Lunéville. Si je vous écris ici un peu au long, c'est que je prévois que je n'aurai guère le temps ce printemps. Vous me faites un plaisir très sensible en m'annonçant l'union de prières que vous m'avez procuré avec le R. P. Justinien ¹, récollet, je me recommande toujours bien instamment aux prières du P. Aubery ², du P. Chardon et des missionnaires que vous connaissez. Vous avez de quoi vous consoler de l'abandon des autres en voyant que ceux qui aiment Dieu plus particulièrement ont des bontés particulières pour nous ; je suis bien reconnaissant du souvenir de Mrs Auclerc, je les ai estimés particulièrement, je vous prie de leur faire mes compliments. N'oubliez pas notre chère mère de Ste. Claire et Ste. Cécile. Bien des respects aux dames Ursulines et de l'Hôpital-Général qui pensent à moi. Je demande instamment la continuation de leurs prières et je suis avec l'affection la plus sincère, Votre très humble et obéissant frère et serviteur

DUPLESSIS, de la compagnie de Jésus.

A Lunéville, le 28ième Décembre 1740.

A ma Révérende Mère

La Révérende mère Duplessis de l'Enfant Jésus,

*Religieuse hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Québec
à Québec en Canada,*

¹ Louis Alexandre Constantin, mort en 1750 à la Beauce.

² Pierre-Joseph Aubéry, jésuite, missionnaire chez les Abénaquis. Immortalisé par Chateaubriand dans *Atala et René*.

Mes très chères sœurs,

Je passe ici en poste pour traverser toute la France de Nantes à Calais, quoique je vous aie écrit plusieurs fois je joins un mot aux attentions du Frère Landron pour vous prier de redoubler vos prières pour moi ; les travaux continuels ne me laissent presque plus un moment, à peine puis-je prendre trois ou quatre heures de sommeil. Si je pouvais me trouver en dix provinces à la fois, nous aurions des milliers d'âmes à gagner. Pendant les six mois que je viens de passer en Bretagne, ¹ il y a eu plus de trente mille personnes qui ont fait des confessions générales, bien des protestants reconciliés à l'Eglise ; jugez quel ouvrage pour tous les confesseurs du pays ; il y en a eu qui sont morts de

¹ Mandement de l'évêque de Nantes pour la mission du P. Duplessis dans la cathédrale de Nantes (10 février 1741). " Un missionnaire que les villes les plus considérables du Royaume, que la Flandre et la Lorraine ont écouté avec des fruits immenses."

Mandement de l'évêque de Nantes pour la mission du P. Duplessis dans l'église paroissiale de Chateaubriand qui a été suivie de celle Périac et de Belle-Isle (30 juin 1741).

fatigue, ils sont plus heureux que ceux qui sont restés. Pour moi, par la grâce de Dieu je n'ai eu aucune incommodité qui m'ait fait interrompre mes fonctions ; demandez bien instamment à Notre Seigneur qu'il ne permette pas que je me perde en sauvant les autres. C'est mon unique appréhension, je sens ma misère et mon indignité et je vois devant Dieu que je ne suis qu'un lâche. J'espère en sa miséricorde et je n'ai jamais vu personne qui en ait plus besoin que moi. Je suis avec l'attachement le plus parfait

Mes très chères sœurs

Votre très humble et très obéissant serviteur

DUPLESSIS, prêtre de la Compagnie de Jésus.

A la Flèche le 10ème août 1741.

A la Révérende mère,

*La Révérende Mère de Ste. Helène,
Religieuse hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Québec
à Québec.*

LVI

J. + M. J.

A Paris 28 Mars 1742

Mes très chères Sœurs,

Je n'avais encore reçu encore aucune de vos lettres depuis l'année passée jusqu'à mon arrivée à Paris qui fut il y a quinze jours et j'y ai été si extrêmement occupé jour et nuit que j'ai eu à peine le temps de les lire, on ne me les avaient point envoyées parce qu'on ne savait où j'étais ; j'avois demeuré si longtemps sur les frontières de France situées sur les côtes du côté de l'Angleterre qu'on me croyait passé dans ce Royaume ; il est vrai que les Anglais que j'ai connus à Calais et à Boulogne m'ont témoigné bien des fois le désir qu'ils avaient de m'entendre prêcher à Londres, mais le temps n'est pas encore venu ; j'ai pris plaisir cependant à arborer l'étendard de la croix dans plusieurs endroits sur les côtes qui sont plus en vue du côté de l'Angleterre pour engager Jésus-Christ à jeter quelques regards de compassion sur ces terres qui ont fourni autre-

fois tant de Saints pour le ciel. Si les Anglais n'en ont pas encore profité, les habitants du pays en ont expérimenté avec consolation la vertu, car j'ai appris en arrivant à Boulogne deux ans après l'avoir planté qu'il n'était pas péri sur les côtes qui sont au pied du Calvaire un seul bâtiment tandis que chaque année précédente plusieurs avaient fait naufrage. C'est un spectacle bien édifiant de voir tous les mariniers arrivant à terre avant d'entrer chez eux aller faire leur remerciement à Dieu au pied de la Croix. Pendant le dernier Avent que j'ai encore prêché dans la Cathédrale de Boulogne ¹ nous y avons fait deux processions solennelles où il s'est rassemblé un concours prodigieux de tous les peuples des environs. La piété des fidèles s'est manifestée au moins avec autant d'éclat à la Mission de Calais. Nous avons planté la Croix sur la porte de la ville la plus magnifique d'où elle est vue à sept ou huit lieues à la ronde du côté de la terre aussi bien que de celui de la mer. Lorsqu'elle a été portée Mgr de Boulogne officiait pontificalement et tous les officiers des cinq états-majors qui commandent dans la ville, la citadelle et les forts qui sont situés aux environs avec tous les corps des magistrats suivaient avec un peuple innombrable tout le canon de la ville a tiré quand Mgr. l'Evêque a planté la Croix et la procession du St. Sacrement qu'on porte au reposoir qui était au pied de la Croix. Le dernier jour de la Mission fut encore plus magnifique. Ce qui nous a donné plus de consolations a été d'entendre les Anglais protestants qui

¹ Mandement de l'évêque de Boulogne pour la mission que le P. Duplessis a faite dans l'église paroissiale de Notre-Dame de Calais qui a été suivie de celles de d'Ardres, de Guines et de Lignes (19 septembre 1741). "C'est le père Duplessis qui vient consacrer ses lumières et ses talents à l'œuvre de votre sanctification."

viennent tous les jours en grand nombre à Calais, dire que toute la ville était changée et qu'on ne la reconnaissait plus, que tous les grands et petits voulaient devenir des Sts. Les plus distingués par leurs emplois, leur naissance et leurs biens l'ont emporté sur le peuple par les témoignages de la piété la plus éminente.

Je ne puis écrire davantage, il est plus de minuit et il faut partir à quatre heures du matin. Priez pour moi je serai toujours avec l'affection la plus sincère

Mes très chères Sœurs

Votre très humble et obéissant serviteur

DUPLESSIS, prêtre de la Comp. de Jésus.

A Paris le 28 Mars 1742.

A ma révérende Mère,

La Révérende mère Du Plessis de Ste. Hélène

Religieuse hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Québec

A Québec.

LVI

J. + M. J

A Paris, 17 Avril 1743.

Mes très chères Sœurs,

Mon travail a été cette année plus vif et plus continuél encore que par le passé, il y a près de trois mois que tous les jours je tâche de me dérober un moment pour vous écrire et je ne puis ; j'avais pris même à Orléans une adresse pour vous écrire par Bordeaux et je n'y ai pas eu le loisir, depuis six mois que ma principale demeure est fixé à Paris au lieu d'Arras, je n'ai pas pu aller voir une fois mon cousin et il n'a pas pu non plus me trouver ici. Je l'ai rencontré une fois dans les rues et voilà tout ce que nous nous sommes vus. J'ai eu la consolation d'arborer l'étendard de la croix dans les deux endroits de France où elle avait été plus indignement profanée par les hérétiques dans les siècles passés, à Charenton et à Orléans. A Charenton, où les hérétiques, après avoir renversé l'Eglise et toutes les croix avaient établi la chaire principale de leur église pré-

tendu reformée. Mgr l'Archevêque de Paris et plusieurs évêques y sont venus à la procession et Mgr le Cardinal de Fleury qui vivait encore y avait envoyé de sa part ses deux neveux Mess. les Abbés de Fleury dont l'un est premier aumonier de la Reine et l'autre vicaire général de Mgr l'Archevêque de Paris. Il va tous les jours un concours de monde de Paris pour y prier. A Orléans, les hérétiques avaient abattu la cathédrale parce qu'elle était consacrée sous le titre de la Sainte-Croix et, nos Rois l'ont magnifiquement rebatie. La Croix qui fut bénie le jour de St-Thomas dans la Cathédrale par Monseigneur l'Evêque y demeura jusqu'à la veille de Noël, et, il y eut un si grand concours que l'Eglise qui est extraordinairement grande était toujours pleine lorsqu'elle fut portée. Malgré la gelée, toute la ville était assemblée. Trois mille hommes ayant les flambeaux à la main marchaient devant par deux lignes et la Croix était portée par quarante prêtres vêtus d'aubes et tous les jésuites du Collège en surplis : douze ecclésiastiques ayant des aubes fort fines— et des ceintures de ruban large couleur de feu la précédaient et l'encensaient continuellement. Elle était suivie du clergé et il s'y trouva trois cents chanoines, curés et autres eccclésiastiques avec Monseigneur l'Evêque officiant pontificalement. Toutes les rues et les grandes places étaient si pleines que tous les gardes de la ville eurent bien de la peine à faire faire le passage nécessaire à la procession. Pendant trois heures et demie que dura la procession, l'exaltation, le sermon et l'adoration de la croix, toutes les rues, les places et les maisons retentissaient des hymmes et des cantiques que tout le monde chantait avec une modestie angélique. M. de Beauharnais notre ancien Intendant gagna un gros rhume, parce qu'il ne voulut pas même entrer dans une

maison pendant toute la cérémonie ; il me fit l'honneur de me venir voir deux jours après et me dit qu'il n'avait jamais rien vu de si touchant et que Dieu avait déjà glorifié la croix à Orléans comme il l'avait fait à Arras, qu'il venait de voir, pour s'assurer par lui-même de ce qui se disait en ville, deux personnes des plus distinguées qui depuis plus de six mois n'avaient pu sortir ni marcher, tourmentées par le Rhumatisme le plus violent ; qu'elles s'étaient fait porter en chaises à porteur à la croix, d'où, après avoir prié avec ferveur, elles étaient retournées chez elles à pied sans sentir depuis aucune douleur. M. de Beauharnais m'a fait l'honneur de me venir voir depuis quelques temps qu'il est à Paris, et, il m'a dit que rien n'était plus édifiant que de voir tous les jours malgré le mauvais temps quatre ou cinq cents personnes aux environs de la croix y prier avec la ferveur la plus édifiante. Le R. P. Recteur du Collège me mande qu'on va la couvrir pour la conserver et la garantir des injures du temps. J'ai mis entre les mains du P. Calpin, un crucifix magnifique dont on m'a offert cinquante écus. Il a été béni dans une bénédiction solennelle que j'ai fait par l'autorité de Mgr l'Archevêque le Vendredi St. et, il a servi à l'adoration de la Croix dans deux retraites que j'ai donné, où j'ai été obligé de le laisser plusieurs jours pour contenter la piété des fidèles ; il doit vous l'envoyer de ma part avec des livres et des cantiques, et des images du Calvaire.

J'ai expérimenté cette année que les nobles et les grands sont aussi susceptibles de sentiments de religion par la méthode de la prédication des miséricordes du Seigneur, que le peuple. J'ai donné une retraite dans la paroisse de St. Sulpice qui était annoncée dans Paris précisément pour

les Officiers et les Mousquetaires ¹ ; il en est venu plus de six cents parmi lesquels étaient des Princes et des Maréchaux de France, et, tout le temps qui n'était point occupé par les exercices de la retraite, la plupart le passaient au pied du St-Sacrement. A la fin de la retraite, M. le Curé de St-Sulpice voulut m'engager à prêcher le Carême l'année prochaine dans sa paroisse qui est la plus brillante Station de Paris. Je l'ai remercié et je lui ai répondu que je bornerais toute ma vie aux retraites et aux missions. Mgr l'Archevêque de Sens, qui y assistait exactement tous les jours, m'a engagé à aller donner une retraite l'année prochaine aux Curés de son diocèse qui lui avaient promis d'y venir en grand nombre si je la donnais. Je l'ai accepté, parce que j'ai expérimenté dans une que j'ai donné à Rouen à plus de cinq cents ecclésiastiques que Dieu bénissait ces sortes de retraites : cependant j'aime beaucoup mieux faire des Missions en forme, elles font un bien, plus solide.

Je pars dans quatre jours pour aller en faire une à Caën avec Mgr l'Evêque de Bayeux ², de là je dois aller chez Mgr l'Evêque d'Evreux pour en commencer une la veille de St-Jean dans sa Cathédrale et j'irai peut être à sa recommandation à Dieppe avant d'aller faire ma ronde en Flandre d'où je reviendrai ici vers la Toussaint. Vous pouvez juger combien j'ai besoin des grâces extraordinaires du seigneur et par conséquent de prières. Procurez-m'en, je

1. Mandement de l'Archevêque de Paris pour la mission du P. Duplessis, à Constans-Charenton, qui a été précédée ou suivie des autres exercices de mission ou de retraite qu'il a faites à St-Germain en Laye à St-Denis, à Chevreuse, à Gonesse enfin à Paris, dans la paroisse de St-Sulpice et dans celle de Ste-Marguerite. (26 Octobre 1742). Le P. Duplessis était accompagné par les P. P. Segaud, de Sault, le Brun et Perrin.

2. Mandement de l'évêque de Bayeux pour la mission de Caën. (13 avril 1743).

vous prie, et des meilleures. Excusez mon griffonnage, j'ai un tremblement dans les mains, qui me mettra bientôt tout-à-fait hors d'état d'écrire et vous ne sauriez croire combien il m'a fallu mettre de temps à écrire cette lettre. Je ne sais même si je pourrai écrire à la chère épouse de mon frère tant j'ai de peine à tenir ma plume. Je suis et serai toujours avec l'affection la plus cordiale en Jésus-Christ Notre Seigneur,

Mes très chères Sœurs,

Votre très humble et obéissant serviteur

DUPLESSIS, de la Comp de Jésus.

A Paris le 17ème Avril 1743.

LVIII

Mes très chères sœurs,

La Paix de Notre-Seigneur Jésus-Christ

Accablé d'occupations continuelles presque jour et nuit pour les fonctions de mon ministère, j'ai à peine le temps et la force de vous écrire deux mots, pour vous prier de remercier le Seigneur de ce que dans la capitale du Royaume la Parole de Dieu annoncée selon la méthode que nous avons suivi jusqu'ici a produit des biens spirituels plus abondants et plus éclatants que partout ailleurs. Dieu qui nous a béni m'a soutenu et je m'arrache à tout ce qu'il y a de plus distingué dans le Royaume pour retourner en province exercer mes fonctions ordinaires ce qui fait ma vraie consolation n'est pas le concours prodigieux que nous avons eu, mais des milliers de confesseurs qui donnant quatorze ou quinze heures par jour au confessionnal pendant huit semaines n'ont pu suffir pour rencontrer ceux qui se présentaient pour revenir à Dieu, jugez si nous avons le temps d'écrire des lettres, même aux personnes à qui nous sommes le plus attaché ; ne croyez cependant pas que nous

vous oublions dans nos prières. J'ai un grand besoin des vôtres, je vous les demande Je pars demain matin après avoir prêché trois fois aujourd'hui pour aller donner une retraite à trois cent curés à Sens et de là une mission avec Mgr l'archevêque de cette ville et aussitôt après à la cathédrale de Senlis. Je tâcherai cependant de menager quelques moments pour vous marquer encore avec quelle affection je suis toujours

Mes très chères sœurs

Votre très humble et obéissant serviteur

DUPLESSIS, prêtre de la Comp de Jésus.

A Paris, le 18 avril 1744.

A ma Révérende Mère

La Révérende mère Duplessis de Ste Hélène

Religieuse hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Québec

à Quebec en Canada.

LIX

A Paris, le 22 avril 1744

Mes très chères Sœurs,

La Paix de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Je crois qu'on vous aura mandé de Paris que je suis bien excusable, si je ne vous écris pas aussi au long que je le souhaiterais. Depuis cinq mois que j'y suis je n'ay pas eu un moment de loisir, et si j'avais pu répondre chaque jour à dix mille personnes, je n'aurais pas encore pu contenter ceux qui voulaient s'adresser à moy. Au milieu de tout cela Dieu m'a soutenu, par sa grâce, les empressements et les caresses de tout ce qu'il y a de plus grand dans le Royaume ne m'a point retenu, et je pars pour aller continuer de diocèse en diocèse les travaux de mes Missions. Ma santé, toute délabrée qu'elle est, m'a laissé le pouvoir de continuer mon travail ordinaire. Je vous ay déjà mandé et à mon frère de mes nouvelles par un vaisseau de Bordeaux, celle ci ira avec celle de M. Nampont par la route ordinaire. Je vous ay adressé par le ballot

des Jésuites vingt quatre livres de nos missions. La Reine et un grand nombre de seigneurs et de dames de la cour l'ont voulu avoir, ce qui en a fait faire un débit si considérable que de cinq mille qui ont été imprimés au commencement de cette année, il n'en reste plus, et j'ay eu de la peine à avoir ceux que je vous adresse¹. Je crois qu'on n'a point ensore trouvé d'étoffe convenable pour vostre chapelle. J'ay cependant pressé plusieurs fois ceux qui en étoient chargés. Je crois que mon frère sera avancé, je souhaite que ce soit pour sa sanctification. Je suis avec la plus cordiale affection Mes très chères sœurs tout à vous en J. C. N. S.

DUPLESSIS J.

A ma Révérende Mère

Ma Révérende mère Duplessis de l'Enfant-Jésus.

Religieuse hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Québec

A Québec.

¹ Avis | et | pratiques | pour profiter | de la mission et de la retraite | et en conserver le fruit, | à l'usage | des Missions | et des retraites | du Père Duplessis, de la compagnie | de Jésus | première partie | contenant les méditations et les prières | à Paris | chez Hyppolite. Louis Guérin, rue St. Jacques | vis-à-vis les mathurins à St. Thomas d'Aquin | M D C C X L I V, | avec approbation et privilège du roi.

La première partie de l'ouvrage contient des avis pour profiter de la mission et de la retraite, les prières de la mission, pratiques de piété. La seconde partie contient les cantiques de la mission. Une grande partie du livre est consacrée à publier les grâces extraordinaires accordées à ceux qui ont imploré le secours de Dieu au pied des croix qui ont été plantées pendant le cours des missions : guérisons miraculeuses, conversions innombrables, éclatantes. On y trouve aussi la plupart des mandements lancés par les évêques de 1735 à 1744 à l'occasion des prédications du P. Duplessis. En tête du livre on voit une image gravée par de Poilly représentant la croix miraculeuse plantée sur le rempart de la ville d'Arras par le R. P. Duplessis. Le missionnaire est au pied de la croix revêtu du surplis et dans l'attitude du prédicateur. Au premier plan la pauvre fille miraculeusement guérie présente ses béquilles à la croix.

LX

Mes très chères sœurs,

En passant par Paris j'apprends qu'il y a encore une occasion pour écrire en Canada et que le messager part tout à l'heure, j'en profite volontiers pour vous demander à tous pardon de ce que je vous écris si rarement et si brièvement je viens de faire une mission avec Mgr de Sens dans une ville de son diocèse où il n'y avait pas dix bons catholiques quand nous l'avons commencé et dont par la miséricorde de Dieu il n'en est pas resté dix qui ne fussent bien revenus et pour la foi et pour les mœurs. C'est la ville de Provins à quelques lieues de Troyes. Quelque fatigué que je sois je pars pour aller commencer un autre à la cathédrale de Senlis. Je n'ai que le temps de me recommander aux prières des personnes que vous connaissez avoir du crédit auprès du Seigneur et de vous marquer avec une main tremblante combien je suis

Mes très chères sœurs

Votre très humble et obéissant serviteur et frère

DUPLESSIS de la comp de Jésus.

A Paris, le 3ième juin 1744.

Recommandé au R. P. St. Pé.

A ma Révérende Mère

La révérende mère Duplessis de Ste Hélène,

Religieuse hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Québec

A Québec en Canada.

LXI

J. + M. J.

Mes très chères sœurs

La Paix de Notre Seigneur.

Le seigneur m'a conservé encore cette année la vie et assez de santé pour travailler continuellement, outre les travaux ordinaires, j'ai commencé dans trois nouveaux diocèses, j'en ai fait une avec Mgr l'archevêque de Sens en Bourgogne, une en Anjou avec Mgr l'évêque d'Angers qui vit comme un saint et une avec Mgr l'évêque de Sées en Basse-Normandie. J'avais eu l'honneur de connaître ce dernier, lorsqu'il était conseiller clerc au parlement de Rouen. Si Dieu me conserve la vie, je crois que je serai obligé d'aller passer cinq ou six mois dans l'archevêché de Bordeaux ¹ l'année prochaine ou la suivante. C'est une parole que j'ai donné au prélat lorsqu'étant abbé plein de

¹ Louis-Jacque d'Audibert de Lussan était alors archevêque de Bordeaux.

piété et de religion il voulut bien partager avec moi le travail d'une mission et me fit promettre lorsque je l'embrassai en le quittant que je ne l'abandonnerais point lorsqu'il serait placé ; sa naissance et sa piété me donnaient des assurances que cela ne devait pas tarder, et le témoignage que j'en rendis à Mgr l'évêque de Mirepoix lui fit plaisir. Je vous avoue Mes chères sœurs que c'est une grande consolation pour moi de voir que malgré l'irrégulation et le débordement effroyable de mœurs qui règnent dans ce siècle jamais l'église de France n'a eu un si grand nombre de prélats fidèles imitateurs du zèle et de la piété des premiers apôtres j'ai l'honneur d'en connaître près de vingt-cinq qui ne cherchent que la plus grande gloire de Dieu. Prions Dieu qu'il en augmente le nombre. Je viens de finir les prédications d'un carême dans la paroisse de St. Laurent où j'ai eu la consolation de voir plus de vingt mille personnes qui n'avaient presque jamais reçu d'autres sacrements que le baptême revenir sincèrement à Dieu. J'ai été obligé plusieurs fois de prêcher une seconde fois dans le cimetière, après avoir prêché dans l'église, pour contenter la piété de la multitude de ceux qui n'avaient pas pu entrer. Je vais aller passer au célèbre calvaire du Mont Valérien qui est à deux lieues de Paris l'octave de l'invention de la Ste-Croix ; j'y prêcherai tous les jours et il y viendra processionnellement huit paroisses de Paris successivement ensuite le travail du jubilé que nous allons avoir et les missions pour lesquelles je suis engagé ne me laisseront peut-être pas le loisir de vous écrire une autre lettre. Malgré toutes mes occupations j'ai fait agir pour l'avancement de mon frère auprès de M. de Maurepas qui paraît prévenu contre lui. Outre le P. Latour et le P. Confesseur du roi, j'ai employé

le crédit de Mr. le duc de Penthièvre ¹ et de Madame la comtesse de Toulouse ², cette princesse m'a fait l'honneur de me venir voir plusieurs fois, et j'ai été obligé de l'aller voir à sa campagne dans une maladie qu'elle a eue mais vous savez quels sont mes sentiments. Dieu m'a fait la grâce de mépriser la faveur des grands, et d'aimer les pauvres. Je me défie de tout ce qui pourrait me faire changer de sentiments. Les reproches d'un très grand nombre de personnes à la cour sur ce que j'avais pris pour le carême la paroisse la plus éloignée du beau quartier de Paris, ne m'ont point ébranlé, et je bénis Dieu des bénédictions qu'il y a répandu. Vous trouverez dans la caisse du frère Ancelin des livres et des images. On n'a point trouvé les livres que vous demandez. Les anciens livres qui étaient meilleurs que ceux d'aujourd'hui, ne sont plus à la mode, on ne les trouve plus. Priez bien Notre Seigneur qu'il ait pitié de moi et qu'il me fasse la grâce de l'aimer et de le faire aimer, je me recommande aux prières du R. P. Aubery je garde une de ses lettres comme une relique dans mon oratoire avec celles du Père Carheil, à celles de mes chères sœurs de Ste-Cécile et de Ste-Claire, de nos quatre vertueuses communautés et de tous nos bons amis en Notre-Seigneur. C'est dans son divin amour que je suis et que je veux toujours être

Mes très chères sœurs,

Votre très humble et obéissant serviteur et frère

DUPLESSIS prestre de la compagnie de Jésus.

A Paris, le 27 avril 1745.

¹ Fils du comte de Toulouse, enfant légitimé de Louis XIV et de madame de Montespan.

² Sophie de Noailles, mère du duc de Penthièvre.

LXII

J. + M. J.

Mes très chères sœurs

La Paix de Notre-Seigneur.

Vos lettres du mois de décembre nous ont tiré d'une grande inquiétude, nous n'avions point reçu de vos nouvelles comme vous n'avez point reçu des nôtres. Mr. de Maurepas chez qui j'étais allé pour lui recommander mon frère me fit entendre que notre pauvre pays était en grand danger. Il répondit à ma sollicitation comme font les courtisans, des politesses, sans me faire aucune promesse positive. Je le lui ai fait aussi recommander par les personnes que j'ai l'honneur de connaître. Mme la duchesse d'Aiguillon ¹ lui en a parlé plusieurs fois j'ai employé jus-

¹ Cette duchesse d'Aiguillon était la fille du comte de Piéto. Elle épousa en 1740 Emmanuel-Armand de Vignerot du Plessis-Richelieu, duc d'Aiguillon, fils d'un petit neveu de Marie-Madeleine de Vignerot, duchesse d'Aiguillon, la même qui employa une grande partie de sa fortune à la fondation de l'Hôtel-Dieu de Québec. Le duc d'Aiguillon fut appelé au ministère des affaires étrangères en

qu'à M. le duc de Penthièvre, et madame la comtesse de Toulouse sa mère. Ainsi c'est à tort que mon frère se persuade que je ne m'intéresse point à son avancement. Il est vrai que je ne ménage point en politique la protection des personnes qui ont quelque bonté pour moi car je ne vois les grands que le plus rarement que je peux, et précisément lorsqu'il s'agit de leur intérêt spirituel, je ne vais jamais à la cour, et quoique j'aie passé bien des fois à Versailles, je n'y suis jamais arrêté pour en voir les beautés. Les fonctions de mon ministère m'occupent uniquement et continuellement, le jubilé que nous avons eu l'année dernière m'a engagé dans un surcroît de travail. Je l'ai prêché successivement dans cinq diocèses où les prélats l'ont placé précisément dans le temps où je pourrais m'y rendre je l'ai commencé par Paris d'où Mgr. l'archevêque m'avait défendu desortir avant qu'il fut fini. Ensuite j'ai été à la cathédrale

1771. Après la cession du pays à l'Angleterre la duchesse d'Aiguillon s'intéressa vivement au sort des Hospitalières de Québec, à l'œuvre fondée par l'illustre aïeule de son époux. Elle écrivit au comte de Chatham, et Pitt donna instruction au gouverneur de Québec, le général Murray, de protéger et d'aider les religieuses du monastère de l'Hôtel-Dieu.

1734 Voici le brouillon d'une lettre qu'écrivait la mère de l'Enfant-Jésus à la duchesse d'Aiguillon en 1751 :

Madame,

Si j'ai lieu de me flatter de la protection de notre vertueuse fondatrice par l'attachement que N. S. m'a inspiré en entrant dans cette maison pour suivre ses pieuses intentions, que j'ai soutenu de mon mieux et me suis même exposée à des contradictions assez dures, depuis 27 années que la providence m'a confiée en qualité de dépositaire des pauvres le soin de cet hospital qui a fait le sujet de ses sollicitudes pendant sa vie, et qui je crois fait une partie du contentement de sa béatitude dans le ciel, ne dois-je pas espérer madame quelques petites parts dans l'honneur de vos bonnes grâces. Ma sœur prend la liberté de vous informer du besoin que nous avons de votre protection. Si le ministre s'aperçoit de votre affection pour cette fondation il ne lui faudra pas d'autre motif pour l'engager à être favorable, comme j'ai soin de faire un petit régal à la communauté des Religieuses et à nos pauvres à l'anniversaire du décès de madame la duchesse d'Aiguillon nous avons été porté à vous faire goûter madame aux fruits de ce pays, et à l'excellent sirop de capillaire qui s'y fait. Si les valseaux se rendent en France heureusement j'espère que vous voudrez bien accepter cette petite marque de notre reconnaissance et être persuadé du très profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être.....

d'Amiens, à celle de Noyon, à celle de Beauvais, et dans le diocèse de Boulogne dont le nouvel evesque est aussi saint. que son prédécesseur, et j'avais l'honneur d'être fort de ses amis avant son épiscopat¹. Je dois encore l'aller joindre immédiatement après la quinzaine de Pâques, et de là à Abbeville avec M. l'évêque d'Amiens, ensuite à St-Quentin avec Mgr l'évêque de Noyon, et au Havre avec M. le duc de St. Agnan qui en est gouverneur et qui me sollicite pour cela depuis plusieurs années. Il y viendra avec toute sa famille pour nous loger et donner l'exemple à tout le peuple. Voilà mon ouvrage pour le cours de cette année. Je crois que l'année suivante je serai obligé de l'aller passer presque toute entière à Bordeaux dont le prélat avait fait une mission avec moi avant d'être nommé archevêque et m'avait fait promettre que lorsqu'il serait en place j'irais dans son diocèse. Je ne passe à Paris que le temps de l'hiver que je partage mon ouvrage pour trois paroisses où je prêche une ou deux fois par jour. Quoique cela ne s'appelle pas une mission parce que je suis presque toujours seul, j'en suis la même méthode et Dieu veut bien y repandre ses bénédictions, autant que les Parisiens sont capables de les recevoir. J'ai commencé cette année par St. Louis de l'île où j'ai prêché tout l'avent et j'ai continué jusqu'au carême. Je prêche maintenant dans deux des plus grandes paroisses, St. Sauveur et St-Laurent. Quelque bien qu'on y puisse faire, si la volonté de mes supérieurs ne m'y attachait pas, je travaillerais plus volontiers dans toute autre province où il y a communément plus de fruit et de consolation. Vous m'avez fait plaisir de me mander que quel-

1 François-Joseph Gaston de Partz de Pressy

ques curés de notre pays se servent des pratiques de religion que nous avons inséré dans le livre des exercices de nos missions pour reveiller la piété des fidèles et la ranimer ¹. Celles du renouvellement des engagements du baptême, de la réparation des outrages faits à Jesus-Christ Notre Seigneur au St-Sacrement et de la consecration, sous la protection de la très Ste. Vierge se font tout les ans dans une grande solennité dans bien des paroisses où nous avons annoncé les vérités du salut. Dans celle de St-Sulpice qui est la plus grande et la plus noble du monde chrétien elles se font avec un concours, une piété et une édification charmante. Si les vaisseaux arrivent à bon port, vous recevrez deux paquets des livres de mission que vous avez demandé à *Toronton*. Il y en a 24 dans chacun je vous prie de les distribuer 10 à nos missionnaires 20 aux curés qui en voudront faire usage pour le bien de leurs paroisses. Vous me demandiez quelques autres livres anciens qu'on ne peut trouver à présent. Je les ferai cependant encore chercher. Plus j'avance dans ma carrière et j'approche de mon terme plus je sens combien j'ai besoin des grâces et des miséricordes du Seigneur pour ne pas me perdre moi-même en travaillant à sauver les autres. Je les demande souvent par les mérites de ces Sts que nous avons connus en Canada priez et faites beaucoup prier pour moi. Vous avez vu dans la retraite du St. Père de LaColombière qu'il appréhendait les fonctions du ministère évangélique à cause des dangers et des occasions où on y est exposé. Jugez ce que nous devons craindre. Priez et faites beaucoup prier pour

1. C'est vers 1743 que les religieuses Hospitalières firent planter une croix dans leur seigneurie de Dombourg (paroisse St-Augustin, comté de Portneuf) près d'un lac qui porte encore le nom de lac Calvaire.

moi les âmes vertueuses que vous connaissez ; je vous le demande encore une fois, et si nous avons été si unis de cœur en Jésus-Christ dans le désir de le connaître et de l'aimer que nous ne soyons pas séparés de lui dans l'éternité. Je suis dans son saint amour, Mes très chères sœurs

Votre très humble et obéissant serviteur et frère,

DUPLESSIS de la Comp. de Jésus.

A Paris le 14^{ième} Mars 1746.

Il est difficile que vous n'ayez appris que depuis bien des années je suis celui de tous les catholiques que les jansémites calomnient avec plus d'acharnement. Je n'avais encore répondu à aucun de leur libelles mais j'ai été engagé par un assez grand nombre de prélats et de personnes de première condition à donner au public la réponse ci-jointe ¹. Il n'y a point d'impiétés, de folies et d'extravagances qu'ils n'aient publié sur mon compte mais j'ai toujours remarqué que dans les villes où ils m'avaient décrié avec plus de fureur Dieu y répandait ses bénédictions avec plus d'abondance.

¹ Cette réponse n'a pu être retrouvée.

LXIII

Mes très chères sœurs,

Etant obligé de partir aussitôt après la Quasimodo pour mes courses évangéliques qui m'occuperont hors de Paris jusqu'au carême prochain, je dérobe un moment à mes occupations pour vous donner encore de mes nouvelles en vous adressant une lettre pour mon frère et une pour sa chère épouse. Chaque lettre que je vous écrit je m'imagine toujours que c'est la dernière, car mes forces s'affaiblissent sensiblement ; cependant malgré cela j'ai prêché le vendredi St. dans deux des plus grandes paroisses de Paris et dans une troisième moins considérable ; j'ai été encore ce jour là six heures en chaire ; quoique je sentis bien qu'il y avait quelque indiscretion qu'on m'a reproché, je n'ai pu refuser l'occasion de faire connaître à plus de vingt mille personnes Jésus-Christ crucifié dans un jour où on est plus disposé à se déterminer de l'aimer. Je m'estimerai bien heureux si je pouvais mourir au milieu de mon travail. Je réponds à tous ceux qui me disent que je me tue qu'il y a douze ans ce que je veux et que je ne peux pas réussir. Tout ce que

je fais me parait si peu de chose en comparaison de ce que Dieu mérite, que je me regarde comme cet arbre stérile qui devrait être arraché depuis longtemps. Priez Dieu et faites beaucoup prier Dieu pour moi. La cloche pour me disposer au sermon m'appelle. Excusez mon griffonnage.

DUPLESSIS de la Compagnie de Jésus,

A Paris, le 17 Avril 1746.

*A ma révérende mère la révérende mère Duplessis
de Ste-Hélène, supérieure des religieuses de l'Hôtel-Dieu de
Québec, à Québec, en Canada.*

LXIV

J. + M. J.

Mes très chères sœurs,

L'on m'avait dit qu'il ne partirait pas de vesseau pour le Canada qu'au mois de may, mais je viens d'apprendre qu'on va faire partir ceux qui doivent conduire votre gouverneur général ; ainsi quelque accablé que je sois d'ouvrage dans le fort du carême que je prêche dans une des plus grandes paroisses de Paris malgré l'avis des médecins qui voulaient m'obliger à reposer ma poitrine une année entière après la violente maladie que j'ai eu cet été, je me dérobe un moment pour vous témoigner combien je suis inquiet, depuis que j'ay appris que ma chère sœur de l'Enfant Jésus était dangereusement malade, lorsque les vessaux sont partis l'année dernière. Quelque détachés que nous soyions du monde et de la vie, je suis plus sensible de vous voir mourir avant moy que de mourir moy même ¹. J'ay été conduit aux portes de l'éternité par une violente flu-

¹ Extraits des lettres de la mère de Ste-Hélène au sujet de la maladie de sa sœur :

xion de poitrine que j'ai eu au mois de juillet et pour laquelle j'ay été saigné onze fois en quatre jours ; la veille du jour que j'en ai été attaqué j'avais prêché cinq fois, le jour que j'en ay été attaqué j'ai confessé et prêché jusqu'à ce qu'étant tombé en faiblesse on m'a conduit à l'infirmierie. Monseigneur l'évêque d'Amiens dans le diocèse duquel j'étais a eu pour moy des soins aussi grands que si j'avais été son propre frère. Le grand avantage que j'ai tiré de ma maladie a été de goûter les douceurs de la solitude où je me suis retiré sous prétexte de mes incommodités sans voir presque personne, n'ayant de plus grand plaisir que de m'entretenir seul avec Dieu seul. Je passerais volontiers le reste de mes jours dans cette situation, mais je crois que la volonté de Dieu est que nous mourions les armes à la main ; ainsi j'ai repris mes fonctions et je vous prie de demander à Dieu que ce soit pour sa gloire. Je suis toujours

Mes très chères sœurs,

Votre très humble et obéissant serviteur et frère.

DUPLESSIS, prestre de la compagnie de Jésus.

A Paris le 13 mars 1747.

"... Ma sœur dont la santé est faible ordinairement est actuellement d'une grosse fièvre....."

10 9bre 1746

".....Ma sœur de l'enfant Jésus a été languissante tout l'hiver.... J'ai une petite nièce de 4 ans et demi qui est pleine d'esprit et qui apprend tout ce qu'elle veut, je souhaite qu'elle soit élevée dans la crainte de Dieu".....

10 8bre 1747.

".....Ma sœur est beaucoup plus incommodée qu'à l'ordinaire, elle sort d'une fluxion de poitrine dont elle a de la peine à revenir. J'ai craint de la perdre, mais Dieu me la laisse encore ; quoique ce soit une santé bien fêlée elle est dépositaire des pauvres et cet emploi est laborieux..... Nous avons une petite nièce dont l'esprit est admirable. Elle a de fort bonnes inclinations et si elle est bien cultivée ce sera de quoi faire un aimable enfant. On ne croit pas que sa mère, ma belle sœur, en ait davantage parce qu'elle est devenue extrêmement grasse, je ne serai pas fâchée que leur famille se bornât à cette petite fille, car après tant de pertes il ne leur reste pas trop de bien....."

30 8bre 1748.

LXV

Mes très chères sœurs,

Le P. Charlevoix vient de me mander que la voye la plus sûre pour vous écrire était celle qui se présentait inopinément. J'en profite pour vous mander que je ne suis pas mort comme on l'avait annoncé dans plusieurs gazettes qui ont couru la France, et comme le P. Louis Picquepusse m'a dit vous l'avoir mandé sur les bruits publics. Je vous avoue que par la confiance que j'ay en la miséricorde de Dieu j'aurais quitté ce monde bien volontiers, et j'ay fait des reproches à bien des personnes qui ont demandé ma guérison de n'avoir pas demandé plus-tôt une bonne mort. On a fait des prières publiques pour moi dans plusieurs diocèses, et je croy que l'effet le plus avantageux qu'elles ont eu a esté que Dieu m'a inspiré un désir plus ardent que jamais de l'aimer et de le faire aimer. Après avoir été longtemps dans l'inaction au dehors, ce qui m'a fait gouter le plaisir d'être seul à seul avec Dieu, j'ai repris mes fonctions et Dieu me donne assez de force pour les soutenir. J'ay toujours re-

marqué qu'on ne fait jamais plus de bien pour la grâce de Dieu que quand on souffre, ou qu'on est persécuté, et je le vois encore à présent que je prêche dans une des paroisses de Paris des plus gâtées, pour la religion et pour les mœurs. J'ay la consolation de voir un grand nombre d'âmes revenir à Dieu de bon cœur. Priez beaucoup pour moi et procurez moi des prières de tous nos bons amis en Notre Seigneur.

Le frère Ancelin a été surpris. Comme il est compagnon du confesseur de Madame la Dauphine, il a été obligé de faire un voyage en Allemagne pour aller au devant et depuis son retour ses fréquents voyages de Versailles ne lui en ont pas laissé la liberté. Il paraît disposé à les faire avec affection, et je croy que vous en serez plus contente que vous ne l'avez été du P. Calpin qui est bien fâché des rapports désavantageux qu'on a fait de luy à ma sœur de l'Enfant-Jésus

Je suis avec toute l'affection possible

Mes très chères sœurs,

Votre très humble et obéissant serviteur et frère,

DUPLESSIS prestre de la compagnie de Jésus.

A Paris le 15 mars 1747.

A ma Révérende Mère

La Révérende mère Duplessis de Ste. Hélène,

Supérieure des Religieuses hospitalières à Québec.

LXVI

J. + M. J.

A Paris, le 10 février 1748.

Mes très chères sœurs,

J'ai été fort inquiet de la situation où vous vous trouviez et du danger auquel vous étiez exposé ; ainsi vos lettres m'ont donné bien de la consolation. Depuis le peu de temps que je suis à Paris, j'ai vu Mr. de Lanouillier, et le plus grand plaisir qu'il m'a fait a été de me dire de vos nouvelles. Elles sont plus sensibles quand ce sont des personnes qui vous ont vu. J'ai vu deux fois Mr. Coton et je vous prie de le gronder de ce que je n'ai pu le retenir qu'un moment ayant des affaires qui le pressaient. Je l'ai prié de parler à la Rochelle à M. Darguy apoticaire à la Rochelle à qui vous avez adressé du capillaire pour me le faire tenir ; si je le reçois, je dédommagerai les personnes qui m'ont fourni du sirop de capillaire depuis ma fluxion de poitrine qui n'est pas encore bien rétablie. Cependant j'ai continué mon travail presque aussi vivement qu'auparavant

c'est ce qui m'a empêché d'agir aussi fortement que je l'aurais souhaité pour mon frère. J'ai fait plus de 900 lieues depuis Pâques de l'année dernière et je ne suis revenu à Paris que pour y prêcher le carême, le travail qui m'occupe à présent prêchant et confessant tous les jours ne me laissant pas la liberté de solliciter.

Si mon frère continue à croire que je n'ai que de l'indifférence pour lui, il a grand tort, mais il doit savoir qu'étant presque toute l'année hors de Paris et entièrement occupé des fonctions de mon ministère il est impossible que je puisse me trouver au temps des promotions pour solliciter son avancement. De plus je vous avouerai simplement que les liaisons ¹ et les visites des grands du monde altèrent en moi l'esprit de recueillement qui doit être l'âme des fonctions de mon ministère, et que j'en sens par la grâce de Dieu l'éloignement le plus grand. Je ne connais de plus grand bonheur au monde que celui qu'on goûte quand on est seul avec Dieu seul, les jours et les moments sont rares dans l'état où je vis, mais je n'en ai point perdu le goût et rien ne me chagrine et ne me trouble davantage que quand il faut me mêler de quelque affaire temporelle, aussi Dieu permet que je n'y réussisse pas. Dans les travaux qui n'ont que la gloire de Dieu et le salut des âmes pour fin, je m'y livre avec confiance et tranquillité, et Dieu qui l'exige de moi daigne y répandre ses bénédictions. J'ai fait cette année une mission où je l'ai expérimenté ; c'est à Saumur l'ancien boulevard des calvinistes et le nouvel arsenal des Jansénistes, quand nous y sommes entrés, nous

1. Le commencement de cette lettre est malheureusement perdu et jusqu'aux mots : *et les visites du grand monde*, nous l'avons reconstitué sur une copie faite dans le temps.

n'avons entendu que brocards et qu'injures, et nous avons eu la consolation d'y laisser aussi peu d'hérétiques que nous y avons trouvé de bons catholiques. De là j'ai été à la célèbre abbaye de Fontevrault où il restait un levain des erreurs nouvelles. C'est une maison composée de cent-quatre-vingt religieuses et où la piété et l'exemple de trois dames de France ¹ qui n'ont pas manqué un exercice de la retraite que nous y avons donné ont renouvelé l'esprit de catholicité et de ferveur religieuse qui était bien altérée. J'envoie à mon frère et à ma sœur quelques petits ouvrages qui ont été travaillé par mes dames de France et les demoiselles qui ont l'honneur de les servir, elles ont eu pour moi des attentions et des soins qui ne peuvent être que l'effet des sentiments de religion que Dieu a gravé dans le fond de leur cœur, priez le Seigneur qu'il les conserve dans les sentiments de piété qu'il leur a inspiré, on attend ces jours cy à Versailles Mme. Victoire ² qui est l'aînée des trois, on a besoin à la cour de pareils exemples, car le monde est aujourd'hui dans un tracas si éloigné de ce qui conduit à Dieu qu'on est bien à plaindre quand on est obligé d'y demeurer. Bénissons Dieu mes très chères sœurs de nous en avoir délivrés et n'estimons et n'aimons que lui.

Ma santé est bien meilleure que l'année passée quoique je ne sois pas encore tout à fait guéri de ma fluxion de poitrine, ce qui m'a procuré plus de soulagement c'est d'avoir pris du Baume, selon la recette de notre pauvre oncle le curé de St. Senevé qui m'a laissé un papier où il a

1. C'est dans cette abbaye de Fontevrault que jadis les filles de France recevaient leur éducation.

2. Victoire de France, fille de Louis XV et de Marie Leszcinska.

marqué les effets qu'il avait produit. Vous me ferez plaisir de m'en envoyer, je m'en étais jusqu'ici beaucoup servi pour les autres, mais jamais pour moi-même. On vient d'ordonner à la cour que la flotte parte incessamment, ainsi je ne sais si j'aurai le loisir d'écrire par cette première occasion à mon frère et à ma belle-sœur. Je le ferai le plus tôt que je pourrai. Je suis toujours avec le plus cordial attachement en Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Mes très chères sœurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur et frère.

DUPLESSIS, de la compagnie de Jésus

A Paris, le 10^{ième} février 1748.

Recommandé au R. P. Charlevoix.

A ma Révérende mère

La Révérende mère Duplessis de Ste. Hélène

Supérieure des religieuses hospitalières de l'Hôtel Dieu

A Québec,

En Canada.

LXVII

Mes très chères sœurs,

Je profite d'une occasion que m'annonce le P. de Jonquières pour vous donner de mes nouvelles, je vais commencer une mission avec Monseigneur l'évêque d'Amiens qui se souvient toujours de vous, qui prie pour vous et qui se recommande à vos prières. Je vous ai déjà écrit par plusieurs vaisseaux aussi bien qu'à mon frère et à sa chère épouse, j'ai fait tout ce qui a été en mon pouvoir pour l'avancement de mon frère, mais je n'en sais point le succès, parce qu'on n'a pas voulu dire au bureau de M. de Maurepas ceux qui avaient eu part à la promotion ¹. Je n'ai point reçu le capilaire que vous m'avez envoyé parce qu'on ne l'a point remis à celui à qui vous l'avez adressé à la Rochelle. J'ai fait usage du reste du baume que j'avais et qui me fit du bien. Vous me ferez plaisir de

1. Les démarches du P. Duplessis avaient réussi. Le premier mai 1749, le roi nommait Duplessis de Moramont, prévôt des maréchaux au Canada, en remplacement du sieur de St-Simon, décédé.

Cf. *Régistre des insinuations du conseil supérieur de Québec* vol. 1 fol. 76

m'en envoyer une bouteille, je vous ai adressé dans la boîte du frère Ancelin un paquet de livres et autres bagatelles mais j'ai ouï dire qu'on n'avait osé le risquer, à cause de la guerre, si cela est vous l'aurez au printemps prochain, puisque nous avons enfin la paix. Je continue mon travail à l'ordinaire quoique mes forces diminuent beaucoup. Je m'estimerai heureux, si j'ai le bonheur de mourir en travaillant au salut du prochain. Demandez à Dieu qu'il me fasse la grâce. Je suis pressé de partir ainsi je n'ai qu'un moment pour vous témoigner combien je vous suis très attaché en Jésus-Christ,

DUPLESSIS de la Compagnie de Jésus.

Amiens, ce 25 juin 1748.

LXVIII

J. + M. J.

A Paris, le 9 février 1749.

Mes très chères sœurs,

Le Seigneur m'a laissé assez de santé pour continuer mes travaux, et j'ai été toute l'année occupé dans différents diocèses ; je ne suis à Paris que depuis quelque jours et je vais en partir après demain pour aller gagner des âmes à Dieu dans des provinces où je n'ai point encore travaillé. Je vais en Champagne faire deux missions avec Mgr l'évêque de Langres, de là j'irai à Dijon en Bourgogne ensuite à Aix, capitale de la Provence, de sorte que je ferai plus de 300 lieues avant de revenir à Paris.

J'ai employé tout le temps que j'ai été ici à agir pour l'avancement de mon frère. J'ai vu cinq ou six fois Mr le marquis de Beauharnois et Mr Bégon. Ces deux Messieurs sont venus un jour dîner chez nous avec 15 archevêques et évêques et tous les ambassadeurs le jour de la fête que nous faisons pour attirer la bénédiction de Dieu sur nos mis-

sions. Ils passèrent presque toute la journée dans ma chambre où ils parurent sensibles à l'invitation que je leur avais procuré.

J'ai vu Mr. de la Jonquière, c'est celui qui m'a paru le mieux disposé. Il m'a dit que la procuration n'était point encore faite, et qu'il parlerait pour mon frère ¹. . . .

. . . . Mais venons à vous mes très chères sœurs, je puis vous dire avec autant de vérité que vous me le dites que vous êtes toute ma consolation et ma joie et que je n'ai de plus grand plaisir que quand je reçois de vos nouvelles. Vous ne cherchez que Dieu vous n'aimez que lui, et vous ne souhaitez de liaison qu'avec ceux qui peuvent vous porter à l'aimer encore davantage, vous n'en trouvez plus guère de ce caractère, c'est pour y suppléer que je vous ai fait chercher tous les livres de Mission et des journées chrétiennes à Toronton, une année Ste en 18 volumes que je trouve charmante, un livre du même auteur pour la préparation et l'action de grâce de la communion, deux exemplaires de reflexions chrétiennes, ce sont les méditations du fameux père Jude qu'un particulier qui avait ses papiers a fait imprimer en changeant le titre etc, je vous envoie aussi un tableau de la Ste Famille ² pour avoir part au culte que votre communauté rend aux trois.

¹ Toute cette première partie est prise sur une copie conservée aux archives de l'Hôtel-Dieu. La suite est prise sur le fragment de manuscrit autographe qui reste. Le copiste a passé les mots suivants qui ne donnent pas un sens complet: "de mon ministère, que je n'entretiens aucune relation particulière avec toutes les personnes de distinction qui m'ont donné des marques d'amitié. Ainsi je serais absolument hors d'état de lui rien procurer de convenable, de plus il ne doit pas ignorer qu'on a encore plus de peine à vivre en France qu'en Canada."

² On possède encore ce tableau au monastère de l'Hôtel-Dieu. C'est un groupe de l'Enfant-Jésus, de la Sainte-Vierge et de Saint-Joseph, au-dessus duquel plane le Père éternel environné d'anges. Sur le revers de la toile se lit l'inscription suivante: *de la part du Rd Père Duplessis, de la Comp. de Jésus missionnaire 1750*

augustes personnes qui la composent. J'ai donné à un peintre le dessein d'un autre tableau propre à inspirer la plus solide dévotion à la Sainte-Famille, il sera de votre goût et vous pourrez l'appeler la fournaise de l'amour divin ¹, mais vous ne pouvez l'avoir que l'année prochaine. J'ai reçu le paquet de capillaire que vous m'avez adressé, le baril de Baume est chez notre commissionnaire de la Rochelle, et le quart de capillaire est perdu cette année. Je continue à faire usage du baume et je m'en trouve fort bien ; je vous enverrai le mémoire de mon oncle si je le trouve, car je l'ai déjà cherché, je sais par expérience de bien des personnes que pour les maux d'estomac, on en met un emplâtre sur le creux de l'estomac et il le fortifie. Pour les coliques sur le nombril, pour les rhumatismes sur l'endroit où la douleur est la plus vive pour les maux de tête ou des dents sur les tempes. Avant de finir je vous prie d'assurer de mes respects Mr. de Lalanne ². Je pars demain avec deux ecclésiastiques des missions étrangères qui viennent faire mission avec moi chez Mgr l'évêque de Langres et qui m'ont bien parlé de lui comme d'un homme qui ressemble à nos Sts de l'ancien temps. Continuez à prier et à faire prier pour moi ceux que vous connaissez qui veulent véritablement aimer Dieu. Je prie tous les jours en particulier pour ceux qui prient pour moi. Vous me demandez des nouvelles du calvaire d'Arras, j'y vais tous les ans et j'ai vu encore cette année la piété se

¹ Ce tableau qui existe encore porte l'inscription: *Sanctificavit tabernaculum suum altissimus Deus in medio ejus.* Psalm 46. L'église de Tadoussac possède aussi trois petits tableaux qui furent donnés par le P. Duplessis au P. Maurice. Ils représentent *Notre-Seigneur, la Sainte-Vierge, Saint-Charles Borromée.*

² Auguste Lalanne arrivé au Canada en 1742. Vicaire général et supérieur du séminaire de Québec. Repasse en France vers 1753.

soutenir avec le même concours ; et pour conserver le Christ qui commence à être altéré par l'injure du temps, j'ai demandé qu'on l'enveloppât d'un étui de vermeil battu sur le bois et on le fera cet été, il pesera 50 marcs d'argent et avec la dorure il coûtera environ 20,000 lbs. Je suis charmé qu'on commence à planter des calvaires en Canada. Cela fait faire aux passants bien des actes d'amour de Dieu. Je le prie de le graver plus que jamais dans le plus profond de nos cœurs. C'est dans ce divin amour que je veux toujours être plus encore par la grâce que par les sentiments naturels. Votre très cher frère

DUPLESSIS, prêtre de la
Compagnie de Jésus.

A Paris, le 9ième février 1749.

LXIX.

J. + M J.

A Paris, le 4ème juin 1750.

Mes très chères sœurs,

La Paix de Notre-Seigneur

Je suis bien fâché de n'avoir pu vous donner de mes nouvelles par le premier vaisseau, le travail violent et continuel que j'ai soutenu depuis cinq mois en Bourgogne où j'ai fait trois missions avec Mgr l'évêque de Langres sans aucune interruption a tellement augmenté le tremblement de ma main que je n'ai pu pendant ce temps écrire un mot sans l'effacer en l'écrivant. Je sens aujourd'hui en arrivant à Paris ma main un peu moins agitée n'ayant point prêché depuis quatre jours que je suis parti de Troye où l'on m'a retenu dix jours pendant lesquels j'ai prêché dix-neuf fois. Malgré la résolution que j'avais prise de mettre des bornes à mon travail, l'occasion de gagner des âmes à

Dieu m'a fait passer pardessus tout et quoique mes forces soient bien diminuées le travail ne fait qu'augmenter. J'ai prié le cher frère Duval de vous donner le plus souvent qu'il pourrait des nouvelles de mon état, il vous a mandé les longues courses que j'ai été obligé de faire l'année dernière qui ont été à plus de six cents lieues et le reste du temps dans les fonctions de mon ministère ; si nous avions la consolation de nous entretenir ensemble, je vous parlerais de la joie que j'ai eu de visiter sur ma route les tombeaux de plusieurs Sts pour lesquels nous avons eu dès la jeunesse une dévotion particulière Ste. Marie Madeleine St. Bernard, St. Bonaventure, St. François de Sales, St-Jean François Regis, tous Sts. qui ont si ardemment aimé Notre Seigneur Jésus-Christ, je leur ai bien demandé pour vous et pour moi qu'il vous obtiennent la grâce de l'aimer plus parfaitement que jamais. Je vous ajouterai qu'étant au pied de la croix que St. André a si tendrement aimé et entre les bras de laquelle il a consommé son sacrifice la première pensée qui me vint fut la joie qu'aurait ressenti ma chère sœur Ste Hélène si elle avait été à ma place, je tachai d'entrer dans ses sentiments que je savais bien qu'elle aurait eu et je demandai au grand St. dont elle porte le nom qu'il nous obtint cet amour qui doit être l'effet du solide et du généreux que nous devons avoir pour Jésus-Christ. Cette croix a été trouvée à Damas enveloppée dans un étui vermeil dans la première croisade et apportée à Marseille où elle est dans l'église souterraine de St. Victor qui est le lieu où s'assemblaient les premiers chrétiens dans le temps des persécutions. J'en ai mesuré les dimensions, chaque membre de la croix a douze pieds de long, huit pouces de large et cinq pouces d'épaisseur. On

y voit encore l'autel où les premiers chrétiens offraient le St. Sacrifice, et il s'appelle encore la confession des Martyrs. Il est environné d'un très grand nombre de châsses et de tombeaux qui renferment les corps des martyrs de Marseille. J'y ai vu ce grand et St. évêque qui pendant le temps de la peste à Marseille a passé les jours et les nuits dans la rue et les places publiques au milieu des pestiférés. C'est lui qui m'avait invité à aller prêcher à Marseille aussitôt que la mission d'Aix serait finie avant de retourner à Paris. Il nous a retenu trois jours et j'ai vu qu'il y encore des évêques dans le goût des premiers apôtres. M. l'archevêque d'Aix est encore un prélat d'une éminente piété, c'est lui qui m'avait attiré dans cette province si éloignée, j'ai rencontré en revenant par Lyon un jésuite dans le degré de sainteté et d'amour de Dieu du P. Carheil et de nos anciens fondateurs de la mission du Canada. Pendant huit jours que j'ai demeuré dans cette grande ville pour y prêcher, je passais avec lui presque tout le temps que je n'étais pas en chaire, je m'imaginais être en Canada. C'était le père Galifet, frère de M. de Galifet que nous avons vu à Québec. Ce St. vieillard est mort deux mois après, il m'avait bien promis de prier pour moi. En arrivant à Paris j'ai envoyé chercher le tableau que je vous ai promis, le peintre n'était pas chez lui. Dès que je l'aurai, je l'enverrai à votre commissionnaire à la Rochelle. Il représente un autel où sont représentés les cœurs de tous ceux à qui nous sommes unis en Jésus-Christ qui s'offrent tous ensemble à Dieu par les Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie et Joseph. Vous recevrez les livres que vous avez demandé à M. Guérin. J'ai reçu le baril de baume et les deux barils de capilaire par les soins que s'est donné le

frère Duval dont je vous suis bien obligé. Je suis avec l'affection la plus parfaite en N. S.

Mes très chères sœurs,

Votre très humble et obéissant serviteur et frère,

DUPLESSIS, prêtre de la compagnie de Jésus.

A ma révérende mère

La révérende mère de Ste Hélène

Supérieure des religieuses hospitalières de l'Hôtel-Dieu

de Québec, à Québec.

LXX

Mes très chères sœurs,

La Paix de Notre-Seigneur.

En passant à Paris j'apprends qu'il doit encore partir un vaisseau pour Louisbourg, je profite de cette occasion pour vous écrire un mot, car je repars demain pour la Picardie et la Flandre, où je vais encore tous les ans. Le régiment nouveau des grenadiers royaux composé de trois mille hommes m'attend à Arras et je leur ai promis l'année passée que je leur donnerais une retraite de quinze jours, je n'ai jamais fait de mission qui ait produit des biens plus solides que celles des militaires, il y a des régiments que je n'ai pas vu depuis dix ou 13 ans et où la piété et la religion se transmet par les reglements que je leur ai conseillé d'observer à l'égard de ceux qui s'engagent tous les jours dans leurs corps, de sorte que l'époque de la conversion d'un grand nombre dont la jeunesse a été fort dérangée est celle de leur engagement au secours du roi. Priez notre Seigneur qu'il nous fasse la grâce de travailler à procurer sa gloire :

quoique mes forces diminuent beaucoup, je ne puis refuser le travail qui se présente sans interruption, c'est un grand bonheur devant Dieu de souffrir dans l'exercice du zèle et de la charité, on m'accuse d'indiscrétion, mais je me reproche toujours de n'en point faire assez. Peut-on voir tant d'âmes qui périssent tous les jours sans faire tous ses efforts pour en arracher quelques unes à l'enfer. Vous savez que les prières y contribuent davantage que la prédication, ayez toujours du zèle pour m'en procurer. Je crois que vous aurez reçu mon tableau de la fournaise de l'amour divin, regardez le comme l'oblation des cœurs de toute votre communauté à laquelle je m'unis et qui s'offrent à la majesté de Dieu par le sacré cœur de Jésus. J'ai reçu le capilaire et le baume que vous m'avez envoyé et j'en ai déjà fait usage avec succès pour le soulagement des malades. Je ne vous ai point mandé qu'on murmure bien dans le diocèse de Langres du délai de M. de Lalanne. S'il est encore à Québec assurez le de mes respects. Je suis toujours,

Mes très chères sœurs,

Votre très humble et obéissant serviteur et frère,

DUPLESSIS.

A Paris, le 21^{ème} juillet 1750.

A ma révérende mère

La révérende mère Duplessis de l'Enfant-Jésus

Religieuse hospitalière de l'Hôtel-Dieu à Québec

En Canada.

LXXI

Mes très chères sœurs,

La Paix de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Le temps du jubilé où nous sommes et pour lequel je suis à Paris depuis deux mois me donne un ouvrage qui égale les fatigues des premiers temps où la vigueur de l'âge me soutenait dans les plus grands travaux. Je prêche tous les jours une, deux, ou trois fois et si je pouvais donner chaque jour toutes les vingt-quatre heures au confessionnal je ne ferais qu'une partie de la besogne qui se présente. Je me suis cependant dérobé quelques moments pour vous donner de mes nouvelles. L'affaiblissement de ma santé jointe à mon travail me fait espérer que quelque accident qu'on appellera indiscretion me dispensera d'aller aux invalides. Je suis charmé quand je lis dans les lettres de ma sœur de l'enfant Jésus qu'il faut toujours travailler et mourir à la poine surtout quand on est occupé que de ce qui contribue au salut des âmes qui ont coûté si cher à Jésus-Christ. Son zèle pour les pauvres et sa fermeté à soutenir

les intérêts de l'hôpital malgré toutes les contradictions ayant le même principe de la gloire de Dieu que je puis et que je dois avoir dans mes travaux, sera plus abondamment récompensé parce qu'il part d'un cœur et d'une intention plus pure¹. Mr. de la Lanne s'est donné tous les mouvements possibles pour les affaires de votre maison et j'ai employé tout le crédit que je puis avoir. Cependant le bureau de la marine paraît inflexible et je crois que vous aurez encore des croix pesantes à porter. Mais Dieu qui les permet vous soutiendra toujours, et elles contribueront à vous purifier davantage à ses yeux. J'ai été charmé de la connaissance de Mr. de Lalanne mais comme mon travail ne m'a laissé la liberté de le voir que quelques moments j'espère me dédommager pendant trois mois que je dois passer dans le diocèse de Langres dont il est vicaire-général. Sitôt que j'aurai fini à Paris ma troisième mission que j'y fais, j'irai successivement dans cinq ou six diocèses pour le jubilé. J'ai chargé Mr. Guérin de vous envoyer les livres que vous me demandez. Votre baril de capillaire n'a point eu le sort de la plupart des autres envois. Après bien des dangers il est arrivé et est actuellement en route pour venir de Rouen à Paris. Le cher frère Duval s'est donné tous les soins imaginables pour qu'il ne fut pas perdu. C'est un homme infatigable quand il s'agit de rendre service à vous, à mon frère ou à moy, il a fait plus de vingt voyages pour tirer l'argent qui était dû et il a réussi. Le frère Ancelin s'est acquitté avec zèle de toutes les commissions qu'il a reçu, je lui fait prester de l'argent pour ache-

¹ Par une lettre de la Mère de l'Enfant Jésus, du 11 février 1753, on voit quelles difficultés les dépositaires des pauvres éprouvaient pour se faire payer des soins que l'Hôtel-Dieu donnait aux soldats malades.

ver le paiement des ornements que vous demandez. J'ai vu M. le Maire de Morempont et il m'a fait des reproches de ce qu'ayant fait une mission à Bar-sur-Aube qui est prêt de Morempont, je n'y avais pas esté, mais ma besogne est si suivie qu'en passant encore par là cette année, je n'ai pu y arrêter, j'ai été plus heureux dans l'occasion que j'ai eu de lui rendre service que dans tous les voyages que j'ai fait pour mon frère. Il avait un procès au parlement pour lequel il aurait encore languï bien des années, Mr. le premier président à ma recommandation l'a fait terminer et il l'a gagné, je lui ai demandé pour toute reconnaissance qu'il rendit à mon frère tous les services qu'il pourrait pour la succession de Morempont dont les partages ont été fait au détriment de mon frère ¹. J'ai fait l'usage que vous marqué du mémoire que vous m'avez adressé, et ai fait dire à Mr. Rouillé ² par un de ses amis tout ce que je savais des misères de notre pauvre pays, mais il y a lieu de croire que les commis du bureau s'entendent avec ceux qui sont les auteurs de vos maux. J'y suis infiniment sensible et je vois avec douleur que l'impiété et l'irréligion qui règnent ici s'est communiqué à un pays où nous avons reçu une éducation si chrétienne ; adorons et bénissons sans cesse la conduite de la providence infiniment aimable à notre égard qui nous a fait naître dans un temps, dans un lieu et dans des circonstances qui ont toutes contribué à nous faire connaître le Seigneur dès notre enfance et à nous faire renoncer à tout ce qui aurait pu nous empêcher de l'aimer. Je ne m'occupe plus que de son amour, et j'expérimente que c'est

1 Charles-Denis Duplessis prit le nom de cette terre seigneuriale.

2 Rouillé, comte de Jouy, alors ministre de la marine.

le moyen de pénétrer jusqu'au cœur des plus grands pécheurs. Priez pour moi afin que je l'aime encore davantage et que je le fasse aimer. Je demande la même grâce à tous nos amis qui se souviennent encore de moi dans notre cher Canada, je vous ai envoyé de petites croix et des petits crucifix auxquels j'ai appliqué les indulgences que le souverain pontife a bien voulu nous accorder pour les communiquer.

Je suis toujours avec l'affection la plus tendre en N. S.
Votre très humble et obéissant serviteur et frère.

DUPLESSIS de la compagnie de Jésus.

A Paris ce 11 Avril 1751.

LXXII

Mes très chères sœurs,

La Paix de Notre-Seigneur.

Après quatorze mois de travaux continuels pour annoncer et faire gagner le jubilé aux fidèles, à Paris, en Lorraine, en Champagne, en Bourgogne, en Franche-Comté et en Touraine, où je suis actuellement chez M. l'archevêque de Tours qui est neveu de défunt M. le cardinal de Fleury, je profite d'un petit moment que je dérobe au temps que je donne au confessional en sortant du dernier sermon que je viens de faire dans l'église métropolitaine pour vous donner quelque signe de vie. En relisant quelques unes de vos lettres je suis tombé sur celle que vous avez écrites toutes deux le jour de St. Martin, et la dévotion que vous avez à ce grand saint m'a fait tant de plaisir que j'ai pris la résolution d'aller demain avant mon départ dire la messe pour vous et pour moi sur son tombeau. Je suis ici au milieu du théâtre de son apostolat, et dans le centre de l'église qu'il a conduit. Je l'ai invoqué tous les jours

et j'ai lieu de croire qu'il nous a obtenu bien des grâces, car malgré les fureurs des ennemis de l'église nous avons engagé bien des âmes à revenir de tout leur cœur au seigneur dont elles étaient éloignées depuis bien longtemps. Je pars pour aller commencer au plus tôt une mission pour la cloture du jubilé dans la cathédrale de Nevers, et de là j'irai sans presque interruption en Flandre, en Picardie, en Normandie et en Bretagne, de sorte que j'ai encore de l'ouvrage de faite pour plus d'un an ; jugez si je ne suis pas excusable, lorsque malgré la plus tendre affection pour vous, je dirais presque la plus respectueuse, car vous êtes mes aînées, et pour d'autre raison encore, lorsque je ne vous écris pas aussi souvent que je le souhaiterais. Ma santé est toujours bien délabrée et je ne vais guère d'une province à l'autre sans penser que probablement j'y laisserai mes os, je les ai trainé depuis le commencement du jubilé plus de quatre cents lieues de chemin et j'en ai autant à faire avant de me reposer. Le grand besoin que les fidèles ont d'instruction partout m'a fait passer pardessus les règles de la prudence que l'on m'avait prescrit et la providence a permis que mes supérieurs pressés par un grand nombre de prélats qui m'ont demandé, m'ont arrangé la besogne que je fais dans l'ordre que je vous annonce. Vous jugez sans doute que je ne puis exécuter toutes les commissions qu'on me donne pour Paris. J'ai chargé le frère Duval de faire ce qui dépendrait de lui pour exécuter celles qui vous regardent. J'ai prié le P. Martel de solliciter ce que mon frère demande, il est fort bien avec M. de la Porte. Ce qui m'est revenu de toute part de la conduite de mon frère avec sa vertueuse et digne épouse m'a beaucoup affligé. J'en ai eu de grandes plaintes de la part de toute la famille de M. de Guillemain qui veulent absolu-

ment, si cela se continue, qu'on en vienne à un acte de séparation. Je n'ai pu entendre ce qu'on en rapporte sans en être touché jusqu'aux larmes. Je crains que du caractère dont est mon frère s'il passe en France, son voyage ne me cause encore bien des chagrins. Les voyages et les travaux auxquels je suis engagé ne me laisseront pas la liberté de le voir (mon frère) et moins encore d'aller solliciter pour lui ; je n'ai plus aucune liaison avec les personnes de la cour, et prêt d'aller paraître devant Dieu je ne veux m'occuper que de lui et des fonctions de mon état. J'ai vu ces jours passés M. de la Lanne qui venait de son pays où il a été quatre mois malade. Ainsi le projet de vivre ensemble à Langres a été rompu. Il est fort sensible à la triste situation où est notre pauvre pays, la France n'est guère mieux conduite c'est une misère effroyable partout. Lorsqu'on vous a dit qu'on m'avait offert des sommes considérable d'argent pour doter des religieuses, on vous en a imposé, l'estime et la considération particulière que j'ai pour votre communauté me ferait profiter avec bien du plaisir de l'occasion de lui rendre service. Vous me parlez dans plusieurs de vos lettres d'une boîte brodée aux armes de madame la duchesse d'Ayen que vous dites m'avoir envoyée, je ne l'ai point vu. Je prevois que je n'aurai point le loisir de répondre à nos chers et reverends pères missionnaires qui m'ont écrit. J'ai mis entre les mains du cher frère Duval l'argent qui m'avait été remis par Mgr l'évêque de Boulogne pour les missionnaires des pays étrangers, et je l'ai appliqué aux nôtres comme aux plus pauvres. Je viens de recevoir une lettre du frère Duval qui me mande qu'il a reçu le baril de capillaire que vous m'envoyez et qu'il en a fait la distribution que vous lui marquez. Je ne saurais vous exprimer

avec quelle affection il se prête à tout ce qui peut vous faire plaisir. J'ai lu volontiers les vers du P. Lachasse sur le calvaire de St-Augustin¹. Je vais mander au frère Duval que s'il trouve à Paris les symboles dorés dont je fais décorer les croix que j'érige il vous envoie de quoi garnir celui de ma chère sœur de l'enfant Jésus. Nous en avons érigé un grand nombre pendant le temps du jubilé, celui de Metz fut accompagné dans la translation du crucifix de neuf mille six cents personnes en cierges ou flambeaux. Il a produit la conversion de bien des protestants, officiers, soldats, bourgeois. Il a même ébranlé les juifs qui m'ont avoué dans leur synagogue où j'ai fait quelques controverses avec eux qu'ils ne pouvaient pas répondre aux preuves de notre religion, mais qu'il ne pouvaient pas changer. Il y en a dix mille à Metz et ils n'osaient plus passer par la place où M. le Maréchal de Belisle a fait placer l'oratoire du crucifix. Priez notre Seigneur qu'il détruise en moi tous les obstacles que je mets à ses plus abondantes bénédictions afin que j'emploie le reste de mes jours à le faire glorifier et à l'aimer de plus en plus. Je me recommande instamment aux prières des personnes que vous connaissez qui aiment véritablement Dieu, je suis toujours avec l'affection la plus grande en Notre Seigneur Jésus Christ Mes très chères sœurs,

Votre très humble et obéissant serviteur et frère,

DUPLESSIS de la Compagnie de Jésus.

A Tours le 6ème avril 1752.

¹ Comté de Portneuf.

LXXIII

Mes très chères sœurs,

La Paix de Notre Seigneur Jésus-Christ.

C'est toujours pour moi une satisfaction bien sensible d'apprendre de vos nouvelles ; notre âge et nos infirmités nous donnant lieu de croire que nous n'aurons pas encore bien longtemps commerce de société ici-bas. Je suis bien sensiblement affligé du triste état où est notre pauvre pays où nous avons vu autrefois dans les prêtres et les missionnaire la sainteté et le zèle des apôtres, et dans le peuple la piété et la charité des premiers fidèles ; que nous sommes heureux d'être nés dans toutes les circonstances que la divine providence nous a ménagé pour notre satisfaction, et qu'il est difficile aujourd'hui de ne se pas laisser entraîner par le torrent. Quelque déplorable que soit aujourd'hui l'état de notre pauvre Canada, la France est encore dans un état bien plus triste et plus lamentable devant Dieu, l'impiété, l'irréligion, l'incrédulité, le libertinage y font tous les jours les progrès les plus rapides. Je viens de

prêcher l'Avent à Orléans, j'y avais prêché il y a dix ans ; j'y ai trouvé plus à travailler que jamais, et ce qui me déssole c'est qu'après avoir inspiré au peuple la crainte et l'amour du Seigneur dans toutes les provinces que nous avons parcouru, il y a si peu de ministres du Seigneur qui travaillent à les maintenir, que l'ennemi du salut rentre bientôt dans les cœurs dont Dieu par notre ministère avait bien voulu les chasser ; dans les villes où il y a des curés et des prêtres vraiment zélés nous trouvons après un assez grand nombre d'années la même piété et la même ferveur dont nous avons été les témoins ; prions avec plus d'ardeur que jamais Notre Seigneur qu'il n'abandonne point l'ancienne et la nouvelle France. Vous m'avez fait un grand plaisir en me mandant que mon frère avait profité de la maladie que Dieu lui a envoyé pour calmer ses vivacités, et qu'il avait aujourd'hui pour sa respectable épouse les sentiments d'affection et les considérations qu'elle a si justement mérité. Dieu n'a pas permis que j'aie eu la consolation de l'apprendre de lui-même, je n'ai point reçu de lettres de lui ni d'elle, sans doute qu'on aura oublié au collège de les mettre dans la boîte aux lettres. Je n'ai point reçu non plus la boîte ronde où vous aviez mis les petits ouvrages sauvages que vous me marquez avoir envoyé au collège à mon adresse, on ne m'a point envoyé non plus l'année passée le petit panier où vous aviez brodé les armes de la duchesse d'Ayen ¹.

¹ Brouillon d'une lettre de la Mère Duplessis de l'Enfant-Jésus à la duchesse d'Ayen :

“ Votre piété s'étend jusque dans les pays étrangers et même dans ce nouveau monde par les dévotes images du crucifix que vous avez fait imprimer. Cela nous a procuré l'honneur de vous connaître et de savoir plus particulièrement les bontés que vous avez eues pour le Père Duplessis. Permettez s'il vous plaît M^{de} à deux uniques sœurs qu'il a religieuses dans le Canada de vous témoigner leur

Je pars dans peu de jours pour aller prêcher à Alençon, de là à Brest, ensuite en Picardie, Flandre et Bourgogne, en voilà pour plus d'un an tout de suite, si ma santé se soutient. Elle a eu de rudes atteintes, et j'ai cru que je ne pouvais plus rien faire ; après avoir prêché 18 mois de jubilé, mes rhumatismes m'avaient réduit à une espèce de paralysie. Pendant la mission de Nevers on me conduisait sous le bras et une canne à la main, et si on n'était venu me tirer du confessional comme un sac de blé, j'y serais demeuré. De plus mon tremblement des mains était venu à un tel point, que j'ai été quatre mois sans pouvoir dire la Ste Messe, et j'avais lieu de croire que je ne pourrais jamais la dire ; j'avais fait à Dieu mon sacrifice, et ma consolation était de communier tous les jours ; j'ai fait quelques remèdes après avoir pris les eaux de Forges¹ et par les prières des bonnes âmes j'ai été soulagé et je dis maintenant la Ste messe avec plus de facilité que je ne l'avais dit depuis plusieurs années, et je vais continuer mes fonctions au risque de mourir à la peine, j'aime mieux mourir en travaillant pour faire connaître et aimer Dieu, que de

reconnaissance de l'affection dont vous l'honorez, et leur édification de remarquer dans une personne de votre qualité un amour tendre pour N. S. Nous avons pris la liberté Mde de vous adresser l'année passée un petit ouvrage sauvage sur lequel vous auriez cependant trouvé des marques de l'estime française. Nous n'avons pas appris qu'il vous ait été remis. Le naufrage d'un vaisseau qui retournait en France dans lequel peut-être il était nous aura privées de vous avoir donné des marques de notre dévouement. Si ceux qui partent actuellement font une plus heureuse traversée nous espérons Mde, vous faire goûter du fruit de ce pays préparé dans cette maison. C'est la moindre chose que nous puissions vous offrir pour vous donner des preuves du très profond respect avec lequel nous avons l'honneur d'être Mde vos....."

—Ayen, petite ville de France (Corrèze) fut érigée en duché en 1737 en faveur de Louis de Noailles. Depuis lors les aînés de la maison de Noailles portent toujours jusqu'à la mort de leur père, le titre de duc d'Ayen. La duchesse d'Ayen était l'épouse de Louis, duc de Noailles, qui fut maréchal de France en 1766, et à qui on attribue un pamphlet contre les jésuites : *Les larmes de St Ignace*. (1762)

¹ Forges-les-Eaux, bourg de France, (Seine-Inférieure) célèbre par ses eaux thermales.

vivre en me reposant. Priez Notre Seigneur Jésus-Christ qu'il me fasse la grâce de réparer pendant le peu de temps qu'il voudra bien me laisser en ce monde l'indignité et la lâcheté avec laquelle je l'ai servi jusqu'ici.

Tandis que je vous écris, je reçois une lettre du frère Duval qui me mande du Collège qu'il vient de recevoir le baril de capilaire que vous m'envoyez, mais qu'une bouteille de baume qui était dedans s'étant cassé l'avait presque tout perdu. C'est un malheur dont il faut se consoler, il me mande qu'il m'en donnera du sien, car j'en fais usage par ordre des médecins avec du lait que je prends tous les jours il a trouvé à l'ouverture du baril la petite boîte où sont les ouvrages sauvages qui ne sont point gâtés, ainsi j'ai accusé à tort les frères du collège de ne les avoir point mis dans la boîte aux lettres du collège où vous me marquez qu'ils étaient, mais je n'ai point reçu celui que vous m'avez envoyé l'année passée pour Mme la duchesse d'Ayen. Je m'en suis consolé, car je n'entretiens aucune liaison avec les grands et je n'ai pas vu cette duchesse depuis près de deux ans.

On m'a conseillé pour me préserver des plus violents accès de rhumatisme de porter une camisole doublée en quelques endroits de peau de chat sauvage. Si vous pouvez m'en envoyer deux peaux en les adressant au frère Duval, vous me ferez plaisir. C'est une grande humiliation d'être obligé d'user de tant de précautions pour conserver une misérable santé, ma chère sœur de l'Enfant Jésus est dans le même cas, mais elle a plus de courage que moi, et elle surmonte toutes les difficultés qui s'offrent à son zèle pour les intérêts des pauvres malades. M. de Lalanne conserve toujours le même empressement à vous rendre service, je suis honteux de me trouver hors d'état par mes

courses continuelles de me mêler d'aucune affaire temporelle, mais le frère Duval qui m'aime véritablement se porte de tout son cœur à exécuter les commissions de mon frère et les vôtres, je lui ai recommandé de vous envoyer le tableau du Sacré Cœur de la Ste. Vierge, je m'estime heureux de pouvoir contribuer aux hommages qui lui seront rendus. Je me recommande instamment aux prières de nos chères Srs. Ste. Cécile et Ste. Claire, à toute votre communauté et à vos Sts. Amis. Je suis toujours avec l'affection la plus cordiale, mes très chères sœurs, votre très humble et obéissant serviteur,

DUPLESSIS, de la Comp. de Jésus.

A Paris, le 25ième février 1753.

LXXIV

J. + M. J.

Mes très chères sœurs,

La Paix de Notre Seigneur.

Mes infirmités et la continuation de mes travaux ne me laissent pas le pouvoir de vous écrire aussi souvent que je le voudrais, je mets souvent la main à la plume, et le tremblement de ma main me refuse le service ¹. J'ai prié le frère Duval d'y suppléer. Je vous ai tous les jours présentes devant Dieu et je lui demande que votre ferveur supplée à mes misères, je suis depuis six mois avec Mgr l'évêque de Langres qui travaille dans le même goût que Mgr l'évêque d'Amiens, et nous tâchons de sauver du naufrage une partie des âmes que la tempête excitée contre la religion fait périr tous les jours ; je n'ai vu mon frère que

¹ Le 26 Mai 1755, M. de Lalanne, prêtre, écrivait à la Mère de l'Enfant-Jésus.

² Le révérend Père Duplessis travaille avec autant de force que jamais. Vouloir l'obliger à prendre un peu de repos ce serait le rendre malade. Il mourra dans le lit d'honneur. Il s'y attend bien.....

dans les trois occasions que j'ai eu de passer à Paris depuis qu'il est en France. J'appréhende fort qu'après toutes les peines qu'il s'est donné il ne retire pas le fruit qu'il s'est proposé dans son voyage, il m'a promis de fréquenter les sacrements avec plus d'assiduité et de ferveur et de s'appliquer avec plus d'attention à reprimer ses vivacités. J'ai eu bien de la peine à le convaincre qu'il était trop vif, et il appréhende si fort que je ne vous marque quelque mécontentement de ses vivacités et de son imprudence dans la poursuite qu'il se proposait d'obtenir qu'il m'a fait promettre que je vous manderais qu'il a fait de son mieux. C'est toujours une preuve de son bon cœur il a beaucoup versé de larmes quand je l'ai embrassé pour la dernière fois dans un voyage que j'ai fait à Paris presque uniquement pour le voir, je prévoyais que je ne pourrais pas quitter l'ouvrage que je pourrais avoir ici après Pâques quoique je lui fisse espérer que je pourrais encore le voir avant son retour en Canada ; il m'avait promis de me mander le succès de ses projets, mais n'ayant point reçu de ses nouvelles depuis deux mois que je suis reparti de Paris, je crains qu'elles n'aient pas été favorables. Quoique j'aie rompu toute liaison avec les grands qui pouvaient me troubler dans mon ministère, je lui ai procuré les protections les plus fortes au bureau de la marine et surtout celle du P. de la Tour qui est l'intime ami de M. de Machaud et de Mr. de la Porte. Prions Dieu qu'il lui fasse la grâce de profiter des evenements que la divine providence conduira toujours pour le salut de son âme. Il est celui pour qui nous devons plus particulièrement nous intéresser devant Dieu. Je suis aussi bien sensible à tous les malheurs de notre pauvre pays qui participe d'une manière bien affligeante à tous les maux spirituels

et temporels de la France. Quel bonheur pour nous que le Seigneur nous ait mis tous trois dans un état où nous pouvons avec tranquillité malgré toutes les tempêtes aller droit à lui. Le terme ne peut pas être bien éloigné, et je ne pars point de Paris que je ne m'attende à n'y pas retourner, j'ai eu la fièvre pendant tout le carême et je n'ai interrompu mon travail en chaire et au confessionnal que deux ou trois jours que Mgr l'évêque de Langres m'a interdit. Le Seigneur vous conduit par la même voye des infirmités et des croix ¹. C'est le vrai chemin du ciel, priez mes bons amis en Notre Seigneur qu'ils demandent à Dieu qu'il nous y fasse marcher constamment en esprit de charité et d'amour. C'est dans l'union de ce divin amour plus intime encore que celle de la nature que je suis Mes très chères sœurs votre très humble et très obéissant serviteur et frère,

DUPLESSIS, de la Compagnie de Jésus.

A Langres, le 10ième Août 1755.

A ma très Révérende Mère,

La Révérende Mère Duplessis de Ste Hélène,

Religieuse hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Québec.

à Québec, en Canada

¹ Allusion à la maladie de la mère de Ste. Hélène :

".....J'ai pensé partir pour l'autre monde il y a six mois. On est surpris de me revoir sur pieds. Le lait qu'on m'a fait prendre m'a fait beaucoup de bien. Cependant depuis quelques semaines il m'a repris une toux qui m'annonce une fin prochaine, malgré les ménagements dont on m'oblige d'avoir. Pourvu que nous mourrions dans la grâce de Dieu le plutôt est meilleur, mais la volonté divine se manifestera. Je tâche de m'y soumettre entièrement comme étant la disposition qui peut mieux réparer toutes mes lachetés. Quoique je parle ainsi ne me croyez pas à l'extrémité. On languit quelquefois longtemps. On me prédit autrefois que j'encerrerais toute ma famille, et qu'ayant un corps de France il me faudrait assommer. Je ne crois qu'on soit à cette peine car je trouve que les années se font sentir et amènent des infirmités qui démolissent peu à peu le bâtiment....."

Lettre du 6 9bre 1754. écrite à madame Hecquet par la mère de Ste. Hélène.

Ma très chère sœur,

La Paix de Notre-Seigneur.

Depuis quatre mois que je suis à Paris, j'ai été si occupé des fonctions de mon ministère, que je n'ai pu vous écrire par les premiers vaisseaux. J'ai suppléé par le frère Ancelin et le frère Duval qui vous ont mandé que le bon Dieu m'ayant donné une santé un peu plus vigoureuse, je m'étais livré au travail presque comme dans les premiers temps. Je vais partir dans peu de jours pour cinq missions en différentes provinces qui me donneront de l'occupation hors de Paris jusqu'au carême de l'année prochaine ; je crois que nous devons travailler maintenant au salut des âmes avec d'autant plus d'ardeur que nous voyons que l'enfer fait plus d'efforts que jamais pour détruire par tout le monde la connaissance et l'amour de Dieu et de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ce qui m'afflige singulièrement c'est d'apprendre qu'il n'a que trop réussi dans notre pauvre pays, où Dieu n'est plus servi comme il l'était, quand nous y avons eu tant d'exemples de la plus solide piété, ces mal-

heurs me touchent encore plus que la misère temporelle extrême où nous avons sujet de croire que vous êtes et à laquelle on se voit dans une difficulté extrême à porter des secours. Tous nos vaisseaux ne peuvent sortir d'aucun des ports, sans s'exposer à un très grand danger d'être pris par les Anglais qui bordent toutes nos côtes, c'est ce qui me fait craindre que mon frère ne s'en retourne pas encore cette année. Il est toujours d'une vivacité étonnante dès qu'on lui donne quelque avis qui n'est pas conforme à sa façon de penser. Cependant je bénis Dieu de ce qu'on ne lui reproche aucun dérangement dans les mœurs. Je vous envoie encore un nombre de médailles choisies pour les sujets de dévotion de votre goût, la Ste Trinité, la Ste Famille et le Sacré-Cœur de Jésus et de Marie. Si vous en avez de reste, envoyez en quelques-unes aux dames Ursulines que j'estime plus que jamais depuis les bontés qu'elles ont eues pour vous après votre incendie ¹. J'aurais bien voulu pouvoir m'intéresser plus efficacement pour procurer à votre hôpital les secours dont il a si grand besoin ; je me suis joint à Mr. de Villars ² pour le recommander aux prési-

¹ Le monastère de l'Hôtel-Dieu fut incendié le 7 juin 1755. Les Ursulines donnèrent l'hospitalité aux Hospitalières.

"..... nous avons tout perdu (dans l'incendie), linge, hardes, meubles, vaiselle, livres, tout en un mot. Le feu qui avait pris sans savoir comment par les greniers et par le toit de la maison, n'eut pas plutôt paru qu'on nous contraignit de sortir, et qu'on nous arracha pour ainsi dire avec violence de notre maison, et nous n'emportâmes que le peu que nous avions sur nous.

"Une de nos R-ses fut consumée dans les flammes. Ma sœur, l'enfant Jésus, ne pût sortir de sa chambre que par la fenêtre qui était au 4e étage, à la faveur d'une échelle qu'on eut de la peine à trouver et des hommes forts élevèrent sur leurs bras pour qu'elle pût atteindre si haut....

"Nous sommes à présent dans un corps de logis que les PP. Jésuites nous ont offert chez eux et qui a été occupé autrefois par des pensionnaires. On a mis des retranchements qui nous séparent entièrement d'eux, mais qui ne les empêchent pas de nous assister. Nous y resterons jusqu'à ce que notre maison soit assez rétablie pour que nous y puissions retourner....."

25 Sbre 1755. Lettre de la mère de Ste-Hélène.

² Directeur du Séminaire des Missions Etrangères à Paris

dents du bureau des communautés. On promet toujours et les temps sont si malheureux que je ne sais ce qu'on exécutera. Je vais aller encore aujourd'hui avant de partir chez Mr. de Villars pour le prier de ne se point rebuter. Après tout ce que Dieu permettra sera le plus utile pour votre sanctification, et s'il veut que nous participions plus que jamais à la pauvreté et aux souffrances de notre Seigneur, c'est la plus grande preuve qu'il puisse nous donner de son amour et de sa prédilection pour nous ; je vous envoie les œuvres du P. Huby ¹ qui était bien pénétré de cette maxime fondamentale de l'Évangile et dont la lecture me charme. Demandez à Notre Seigneur qu'il imprime bien profondément dans mon âme l'amour de Jésus Christ crucifié que nous annonçons sans cesse, mais que nous n'aimons et n'imitons point assez. Je le prie de tout mon cœur qu'il vous perfectionne dans son saint amour pendant l'année jubilaire de votre consécration à son service ². Pardonnez mon griffonnage, j'ai été obligé d'interrompre presque à chaque ligne à cause de mon tremblement des mains. Je suis avec vous dans l'union du Sacré-Cœur de Notre-

1. Le P. Vincent Huby, jésuite, (1608-1693). Pendant 30 années s'occupa de retraites. Ses écrits ont été réunis sous le titre d'*Œuvres spirituelles*. (Paris 1755).

2. La mère Duplessis de Sainte Hélène célébra ses noces d'or le 8 janvier 1759. Extraits des lettres de la mère de Ste-Hélène.

“ Il y a près de 45 ans que je suis en religion, ce temps m'a passé comme un éclair. ”

8 9bre 1751.

“ Ne me laissez pas ignorer, s. v. p., l'état où vous êtes. Notre âge amène les infirmités. Comme Dieu voit mon pauvre esprit travaillé de plusieurs soucis, il veut bien épargner mon corps. Je me porte assez bien, et à la pesanteur près, je ne croirois pas être vieillie. Le temps passe bien vite et nous conduit à l'éternité, j'espère vous y voir, chère amie. Travaillons à la mériter heureuse. Ne m'oubliez point, et croyez que vous m'êtes fort présente et que je serai toujours avec la même tendresse et respect. (2 oct. 1758).

Seigneur dont je vous envoie deux petits tableaux pour suppléer à vos oratoires qui ont été brûlés.

Ma très chère Sœur

Votre très humble et très obéissant

Serviteur et frère

DUPLESSIS de la Compagnie de Jésus.

A Paris le 22 avril 1756.

A ma très révérende mère

La révérende mère Duplessis de Ste Hélène

Supérieure des religieuses hospitalières

de l'Hôtel-Dieu de Québec.

A Québec, en Canada.

LXXVI

J. + M. J.

Ma très chère sœur,

La Paix de Notre-Seigneur.

L'éloignement où je suis de vous depuis bien des années n'a rien diminué de la sensible douleur que m'a causé la mort de ma chère sœur de l'enfant Jésus ¹. Ce que vous

¹ La mère de l'Enfant Jésus était morte le 12 de Mai 1750. Sa santé toujours chancelante n'avait pu soutenir les pénibles émotions et les fatigues qu'elle avait dû subir après l'incendie du monastère. Elle était âgée de 64 ans et elle avait 43 ans de profession religieuse. Elle fut enterrée dans la chapelle du collège des Jésuites.

Extrait d'une lettre de la mère de Ste. Hélène :

"..... A cette affliction comme à toute notre communauté le Seigneur m'en a envoyé deux autres qui me sont personnelles. La première est le poids de la supériorité dont je suis encore chargé, et la seconde la mort de ma sœur de l'enfant Jésus arrivée le 12 de mai. Cette séparation de l'unique sœur que j'ai eue a été pour moi un coup bien douloureux, étant plus unie avec elle par le sentiment que par le sang, elle m'a laissée dans une grande solitude, quoique toutes mes sœurs lui aient donné et à moi des témoignages de la plus sincère amitié. Elle était âgée de 64 ans et ma cadette de 5 ans. Sa dernière maladie qui a duré deux mois a été une suite de ses infirmités habituelles et continuës. Un catarrhe l'a tourmenté depuis plus de 30 ans, et l'a enfin épuisée...."

me marquez des circonstances qui l'ont accompagné me donne lieu de croire que Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'elle a toujours aimé de tout son cœur, l'a voulu faire participer à tout ce qu'il y a de plus douloureux dans l'amertume de la Ste agonie sur la croix. Cet abandon où la partie inférieure de son âme était réduite, tandis que la partie supérieure demeurait parfaitement soumise et attachée à la Ste. Volonté de Dieu, les plaintes que faisait alors notre chère sœur n'étaient que l'effet du désir qu'elle avait d'être dans les derniers moments de sa vie plus intimement unie que jamais à son céleste époux, et ce sont les désirs du cœur que Dieu écoute plus que les sentiments sensibles qui flattent toujours l'amour-propre qui cherche jusqu'au dernier moment à se satisfaire. Quoique j'espère que Dieu aura déjà récompensé la charité qu'elle avait pour les pauvres malades et tout ce qu'elle a fait et souffert pour la conservation et l'augmentation de ce qui devait contribuer à leur subsistance, je recommande tous les jours son âme à Dieu au St-Sacrifice. Pour moi qui croyais mourir le premier de nous trois, Dieu me fait la grâce de continuer mon travail sans presque aucune interruption. J'ai prêché cette année cinq mois avec la fièvre, j'ai encore des engagements jusqu'après Pâques de l'année prochaine dans cinq diocèses différents. Je viens de finir une mission des plus consolantes que j'ai jamais faite. C'est dans l'hôpital de Bicêtre où il y a près de cinq mille pauvres ou prisonniers. Je pars dans deux jours pour Rouen où j'ai trois missions à faire et le carême à prêcher à la cathédrale. Cette continuité de travaux qu'exige mon ministère me met hors d'état de rendre efficace le désir que j'avais de procurer par moi-même à votre maison les secours dont elle a si

grand besoin ; j'ai donné à Mr. de Villers ¹ et au P. de Launay procureur des missions du Canada ² des blancs signés pour les personnes de qui ils pourront tirer quelques secours par considération pour moi. J'ai représenté aux évêques de la commission établie pour le secours des communautés qui sont dans le besoin l'indigence entière de la vôtre, ils ont promis d'y avoir égard. Mr. de Lalanne m'a promis qu'en mon absence il les pousserait pour l'exécution. Je ne vous dirai rien de bien consolant de mon frère, je le vois très rarement, quand je passe à Paris. Les petits reproches que je suis obligé de lui faire, malgré les caresses dont je les accompagne ne s'accordent point avec l'idée qu'il a de lui-même. Il m'a cependant assuré plus positivement que jamais la dernière fois que je l'ai vu qu'il partirait certainement au printemps ³. L'estime que j'ai pour votre communauté et la confiance que j'ai dans les prières

1 Lettre de M. de Villars, prêtre, datée de Paris, le 18 février 1757, à la mère de Ste Hélène "M. Hocquart me paraît bien disposé en faveur de votre communauté. . . . M. de Lalanne et le P. Duplessis travaillent en votre faveur. J'espère que leurs travaux et leurs soins ne seront pas stériles mais tout se fait ici avec beaucoup de lenteur."

2 Lettre de M. de Launay, jésuite, à la mère Ste Hélène, datée de Paris le 25 Mars 1757. . . .

"Tout ce qui a rapport au R. P. Duplessis m'est très cher et très respectable. Il connaît mes sentiments pour lui depuis longtemps et mon zèle pour vos intérêts zèle que vos malheurs n'ont fait qu'exciter davantage. Je compatis très sincèrement à votre triste situation et je suis bien éloigné de vous refuser les petits services qui dépendront de moi. Je ressens avec vous et avec toute votre communauté la perte que vous avez faite d'une sœur dont on m'avait dit toute sorte de bien."

Le 8 Mars 1758, l'abbé de l'Île-Dieu écrit à l'Hôtel Dieu de Québec : "Vous aurez 140 livres de rente sur le legs de Mgr le duc d'Orléans sur la ville de Paris, à commencer du 1er janvier 1756."

3 M. Sarrazin de l'Etang, fils du célèbre chirurgien et naturaliste Michel Sarrazin, écrivant de Paris le 25 Mars 1757 à la mère de Ste Hélène pour la remercier des bontés qu'elle avait eues pour sa famille et de l'amitié dont elle avait honoré son père, lui parlait longuement de Denis Duplessis qui logeait près de chez lui et qui le venait visiter très souvent. Tout en regrettant le caractère emporté de cet enfant prodigue il l'assurait que sa conduite et ses mœurs étaient irréprochables. Il ne voulait plus retourner au Canada.

de toutes les religieuses qui la composent m'engagent à vous envoyer pour chacune d'elles une médaille du Sacré-cœur de Jésus et de Marie bénites par le Souverain pontife et auxquelles sont attachés des indulgences dont je vous envoie l'extrait. J'en ai mis une de plus que je vous prie de donner aux religieuses Ursulines qui voudront bien prier pour moi. Elles ont mon nom écrit dans leur registre du jour que Mgr de St Villier établit la confrérie du Sacré-Cœur dans leur église. J'ai par là une union plus intime dans ce Sacré-Cœur avec elles. Serrons de plus en plus par de fréquents et d'ardents actes d'amour les nœuds qui nous unissent malgré notre indignité à ce cœur tout divin et si l'oratoire que nous lui avons érigé a été consommé par les flammes que rien au monde ne puisse détruire ni altérer la beauté de celui que nous lui avons érigé dans notre cœur. C'est dans l'amour de cet adorable Sauveur que je suis toujours dans la plus tendre affection, Ma très chère sœur,

Votre très humble et obéissant serviteur et frère,

DUPLESSIS, de la compagnie de Jésus.

A Paris, ce 25ième janvier 1757.

A ma Révérende Mère,

La Révérende mère Duplessis de Ste. Hélène,

*Supérieure des dames religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec,
à Québec en Canada.*

LXXVII

A Rouen, le 14 mars 1757.

Ma très chère sœur,

La Paix de notre Seigneur.

Je profite de l'occasion que me donne la lettre que Mgr l'évêque d'Amiens m'a adressée pour vous l'envoyer et je me dérobe un moment du travail continuel qui m'occupe. Je prêche actuellement le carême dans la cathédrale de Rouen et le bon Dieu me donne assez de force pour joindre aux prédications du carême deux espèces de mission une dans une paroisse, et une autre dans un hôpital où il y a plus de deux mille pauvres ¹. C'est la dernière qui fait mes délices, parce qu'elle est plus conforme aux exemples de Notre Seigneur. J'ai laissé mon frère à Paris déter-

1. Lettre de M. l'abbé de l'Île-Dieu, vicaire général, à la mère de Ste-Hélène (Paris, 12 Mars 1757).....

"Le révérend Père Duplessis qui est fort de mes amis se porte très bien. Il est actuellement à Rouen où il prêche le carême et donne des retraites. Cette ville en a grand besoin et je prie Dieu de tout mon cœur d'y seconder son zèle."

miné à partir au plus tôt. Je n'en ai point eu de nouvelles depuis que je suis ici. Il m'a promis de faire une retraite au Noviciat pendant huit jours, et afin qu'il n'y manquât pas, je lui ai fait accepter l'argent nécessaire pour la payer. Ne nous laissons point de prier pour lui. Je demande à Dieu tous les jours qu'il lui fasse la grâce de donner à sa vertueuse et respectable épouse autant de consolation qu'il lui a causé de chagrin. Je vous prie de bien l'assurer de mon respectueux attachement. Je salue de tout mon cœur toute votre communauté et je demande une union et une participation plus particulière à leurs prières et à leurs mérites depuis qu'elles ont une union plus étroite avec la croix de Jésus-Christ. Redoublons, mes très chères sœurs, le désir que nous avons de nous unir plus intimement à Notre Seigneur, et souvenons nous tous les jours que dans les plus grandes sécheresses et les plus désolantes aridités notre soumission à Dieu est plus méritoire que les goûts et les consolations spirituelles les plus délicieuses. Mille fois plus de confiance que de crainte pendant la vie et encore plus à la mort dès que nous n'avons point d'attache délibéré et volontaire à ce qui déplaît à Dieu. Les mérites infinis de Jésus-Christ suppléeront surabondamment à ce qui nous manque.

DUPLESSIS de la Compagnie de Jésus.

LXXVIII

Ma très chère sœur,

La Paix de Notre Seigneur

Quoique j'adore avec respect la conduite du Seigneur qui veut nous conduire par bien des tribulations au bonheur de l'aimer parfaitement et éternellement avec les Sts. je suis sensiblement touché des maux que souffrent et de ceux dont sont menacés ceux qui habitent notre pauvre Canada, où Dieu m'a fait tant de grâces, et où nous voyons sa Ste religion prête à être détruite ; je suis saisi, quand je pense à quel danger, vous êtes personnellement exposé, si nos ennemis s'emparent de Québec. Quelle situation pour ma belle-sœur et sa chère fille, mais j'espère toujours que Notre Seigneur en qui nous mettons toute notre confiance vous protégera, je le demande de tout mon cœur tous les jours. Pour moi Dieu m'ayant donné plus de force que les années précédentes, j'ai travaillé toute l'année et prêché dans huit diocèses en Normandie, en Picardie, en Champagne et en Bourgogne, et j'ai encore dans ces

quatre provinces des engagements pour toute cette année. Je suis pour quelque temps à Paris où Mgr. notre archevêque m'a engagé de venir prêcher le carême et où il m'a recommandé une bonne œuvre bien dégoûtante à la nature, mais qui me donne une consolation infinie : c'est l'instruction des pauvres de l'Hôpital et des prisons de Bicêtre. Il y a cinq mille hommes et garçons dont deux mille sont des brigands ramassés de toute la France. Ce sont ceux-ci auxquels je me suis particulièrement attaché, et quoique l'infection des salles où ils sont renfermés m'ait donné plusieurs fois une espèce de scorbut, je viens d'y passer trois semaines où j'ai eu la consolation de voir toutes les exécutions et les blasphèmes imaginables, changés en louanges du bon Dieu et en prières ; cela me dédommage abondamment des malédictions et des calomnies dont on nous charge de toute part. Mes occupations et mes voyages ne m'ont point empêcher d'agir et de . . . pour procurer quelque secours à votre maison que j'estime que j'aime et au besoin de laquelle je compatissais bien sensiblement. J'ai été plusieurs fois prier Marie de RuPellemende carmélite de la rue Grenelle pour la prier de ne point se lasser d'employer son crédit auprès des prélats de la commission pour les communautés dans le besoin, et si ce qu'on vient de me dire est vrai, on vient d'assigner à l'Hôtel-Dieu de Québec quatre mille livres de pension ¹. Je ne vous parle point

¹ Lettre de M. de Villars, directeur du séminaire des missions étrangères à Paris, du 28 février 1759, à la mère Duplessis de Sainte-Hélène :

..... "Nous parlons souvent de vous avec l'apôtre de notre France, le révérend P. Duplessis, le plus aimable et le plus gai des missionnaires..... La mort de M. de Meaux vous prive d'un protecteur très bien intentionné. Mde de RuPelmonde, Carmélite, avait beaucoup agi pour vous auprès de cet évêque. La commission établie pour les pauvres communautés religieuses vous a attribué pour cette année 4000 livres.—"

de mon frère, il y a plus d'un an que je ne l'ai vu quoique j'aie été plusieurs fois à son auberge. Je juge qu'il n'ose pas paraître devant moi. Je ne me rebutterai point cependant, et je ferai mon possible pour le faire partir. Prions pour lui, recommandez-moi toujours aux prières de nos bons amis en Notre-Seigneur.

Je suis avec le plus sincère attachement ma très chère sœur. Votre très humble et très obéissant serviteur et frère.

DUPLESSIS de la Compagnie de Jésus.

Paris, le 25 de février 1759.

A ma révérende mère.

*La révérende mère Duplessis de Ste Hélène,
Supérieure des Religieuses Hospitalières
De l'Hôtel-Dieu de Québec.*

A Québec. En Canada.

FIN.

APPENDICE

NOTES SUR LE FRÈRE ET LES SŒURS DU P. DUPLESSIS

— I —

Nous avons dit dans la notice biographique qui précède les lettres du P. Duplessis que Georges Regnard Duplessis eut de son mariage avec Marie Le Roy huit enfants.

La mort en prit quatre au berceau. Ce furent :

1° *Louis*, filleul du gouverneur de Frontenac, né et mort à Québec le 29 Janvier 1693.

2° *Nicolas-Joseph*, né à Québec le 18 Mars 1695 et mort dans la même ville le 18 avril 1695.

3° *Joseph*, né à Québec le 6 avril 1697.

4° *Antoine-Louis*, né à Québec le 25 novembre 1699 et sépulturé le 16 mars 1700.

La mère de Sainte-Hélène écrivait le 13 octobre 1749 à Madame Hecquet qui avait perdu quelques enfants... "Je vous félicite sur les petits protecteurs que vous avez en paradis. Vous avez bien raison de vous réjouir de leur bonheur. J'ai quelques frères

morts en bas âge que j'invoque souvent : ce sont des âmes bien agréables à Dieu."

Nous avons trouvé aux registres de la basilique de Québec les actes de sépulture de Louis, Nicolas-Joseph et Antoine-Louis, mais nous avons cherché en vain celui de Joseph.

Au recensement de la ville de Québec qui fut fait en 1716,¹ on voit que dame Marie Leroy, veuve de feu M. Georges Regnard Duplessis, âgée de 54 ans, habitait alors sur la rue des Pauvres, près de la cathédrale. Le recenseur lui donne pour enfants :

Joseph, âgé de 20 ans.

Charles-Denis, âgé de 12 ans.

Servante : Hélène Bardet, âgée de 22 ans.

L'âge de 20 ans que l'on donne à Joseph correspond assez bien avec la date de sa naissance (6 avril 1697). Joseph Duplessis vivait donc encore en 1716. C'est le vingt et un octobre de cette même année que le P. Duplessis partit pour la France. Dans sa lettre du 28 avril 1717, le jeune novice consacre une ligne à sa mère et à son frère cadet Denis. Il n'y parle point de Joseph, et comme dans tout le cours de sa correspondance de novembre 1716 à 1758, il n'est jamais fait allusion à ce frère Joseph, il faut supposer que ce dernier est mort en 1716 et avant le départ du P. Duplessis du Canada. Si Joseph était mort après 1716, comment le P. Duplessis aurait-il laissé passer cet événement inaperçu ?

¹ *Recensement de la ville de Québec pour 1716*, publié par l'abbé L. Beaudet.
—1887—

Dans une lettre du 21 octobre 1720, la mère de Sainte-Hélène, écrivant à Madame Hecquet, passe en revue toute sa famille. Après avoir parlé de sa mère, elle ajoute :

“ Ma sœur est religieuse avec moi, elle porte le nom de l'Enfant-Jésus, nous avons une grande sympathie et nous sommes fort unies de sentiments, nous nous ressemblons si bien que très souvent on nous prend l'une pour l'autre. Comme elle est plus jeune elle est plus vermeille et plus grasse.

“ Mon frère est celui-là même qui voulait autrefois être évêque ou cardinal. Depuis qu'il est grand il n'a pas porté ses vues si loin ; il est entré dans un ordre où on fait vœu de ne jamais accepter de dignités, il est dans la Compagnie de Jésus, fervent comme un ange, il ne songe qu'à Dieu et ne s'applique qu'à son devoir, il régent à Rennes en Bretagne une classe de 250 écoliers, on en est fort content et lui est fort satisfait.

“ Le dernier de tous et le seul qui reste à ma mère passa en France il y a un an pour aller achever ses études au collège de La Flesche. C'est un très joli enfant fort éveillé qui ne demande qu'à rire et dépenser. On nous en mande mille biens. J'espère qu'il nous donnera de la consolation.”

Cette lettre prouve surabondamment qu'en 1720 il ne restait plus que quatre enfants de M. Georges Regnard Duplessis.

Mgr Tanguay, dans son *Dictionnaire généalogique des familles Canadiennes* (vol. I p. 512 et vol.

III p. 544) indique bien la naissance de Joseph Regnard-Duplessis en 1697, mais il ne dit rien sur sa mort. A la page 545 du troisième volume de son ouvrage, le savant auteur indique le mariage de Joseph Duplessis dit Regnard, fils de Georges Regnard Duplessis, avec Louise de Lessard, veuve de Jacques Dion, célébré à Lorette le premier juillet 1726. Cette indication, à la suite de la lettre si claire de la mère de Ste Hélène, avait lieu de nous surprendre. Voulant élucider ce point obscur nous avons consulté l'original de l'acte de mariage du premier juillet 1726 au registre de l'Ancienne Lorette, et voici ce que nous avons trouvé :

Die, à julii ego infrascriptus sacerdos rector parochiæ Lauretannæ oïbus rite servatis, matrimonio conjunxi Josephum Duplessis et Magdalenam Lessard viduam Jacobi Dion hujus parochiæ. Testes fuerunt Noël Beaupré, Domina De Villedonné.

Roussel de Villedonné

Noël Beaupré

Jophes Duplésey

C. J. Le Berre pbiter rector.

Il n'est point question de l'année dans cet acte mais au commencement du registre où il est inscrit il est dit que ce registre contient les actes de 1726 et 1727 et M. le curé de l'Ancienne Lorette, l'abbé J. Oct. Faucher, nous écrit qu'il a constaté sûrement par la lecture des actes qui précèdent et qui suivent celui-ci que ce mariage a eu lieu le premier juillet 1726.

Nous sommes donc en présence de l'acte signalé par Mgr Tanguay comme étant celui du mariage de

Joseph Regnard-Duplessis, mais il n'appert pas à cet acte que Joseph Duplessis qui épousait ce jour-là Madeleine Lessard soit le fils de Georges Regnard Duplessis. Il y a eu là erreur et confusion.

A la page 544 du même dictionnaire (III vol) Mgr Tanguay fait épouser à François Duplessis, né le 14 janvier 1694 de l'union de Georges Regnard Duplessis et de Marie Le Roy, Madeleine Coulon de Villiers. Il va sans dire que ce François Duplessis est le père Duplessis que l'auteur a encore confondu évidemment avec une autre branche de Duplessis.

En parcourant les livres de compte de la fabrique de Saint-Joseph de la Pointe-Lévis où Georges Regnard-Duplessis fut seigneur nous avons trouvé dans la recette de 1733 l'entrée suivante : Legs de Joseph Duplessis 34 livres 10 sols. Nous nous demandons si ce ne serait point là l'exécution d'une promesse accomplie par le jeune Joseph Duplessis mort en 1716 ?

De tout ce qui précède nous devons donc conclure que Georges Regnard Duplessis n'a eu qu'un fils pour perpétuer son nom et celui-là fut le cadet, Charles Denis.

II

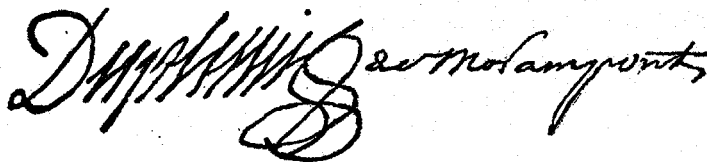
CHARLES DENIS REGNARD DUPLESSIS DE MORAMPONT

Né à Québec, le 22 juin 1704, Charles Denis Regnard Duplessis, sieur de Morampont, alla étudier à la Flèche en 1719 puis fit sa philosophie à Paris en 1724. De retour au Canada il embrassa la carrière des armes. Après avoir servi à Cataracoui, il passa en France en 1733 pour se procurer de l'avancement et revint au pays en 1734.

Le 29 mai 1742, il était aide major des troupes de la colonie lorsqu'il épousa à Québec Geneviève Elizabeth Guillemain, fille de Charles Guillemain, en son vivant conseiller au conseil supérieur de la colonie, et de feue Françoise Lemaître de la Morille. Mgr de Pontbriant, évêque de Québec, bénit ce mariage auquel assistaient Daniel de Beaujeu, officier aide-major,

Nicolas Gaspard Boucault, lieutenant-général de l'amirauté, Guillaume Guillemain, assesseur au conseil supérieur, François Lemaître de la Morille, oncle de la mariée.

Le premier mai 1749, Charles Denis Duplessis de Moramont fut nommé prévôt des maréchaux du Canada, à la place de Denis de Saint-Simon qui venait de mourir¹. On a vu que ce fut grâce aux instances du P. Duplessis qu'il put obtenir ce poste de confiance.

A large, elegant handwritten signature in black ink, reading "Duplessis de Moramont". The signature is written in a cursive style with large, flowing loops and a prominent initial "D".

Les lettres du P. Duplessis et de la mère de Sainte-Hélène nous ont fait connaître le caractère du prévôt des maréchaux. La mère de Ste-Hélène nous le montre dans sa jeunesse, fort éveillé, n'aimant qu'à rire et à dépenser. Le P. Duplessis tremblait pour son avenir. On espérait avoir de lui quelque consolation, mais il conserva jusqu'à la fin son humeur légère et capricieuse. Les documents contemporains le donnent comme un homme d'esprit et intelligent, mais il fut pour sa famille, si bonne et si pieuse, une source d'en-

1. Edits et Ordonnances III-p. 108

nui et d'inquiétude. Ce cadet de bonne famille avait hérité de sa mère d'un tempéramment plein de feu et de vivacité, mais il était plutôt enfant prodigue que mauvais sujet. C'est le témoignage que lui rend M. Sarrazin de l'Etang qui vécut dans son intimité à Paris, où il s'était réfugié vers la fin du régime français. Sa femme supporta patiemment les déboires qu'il lui fit subir. On la voit en 1758 s'occuper à satisfaire la rapacité des créanciers de son mari¹.

De son mariage avec Geneviève-Elizabeth Guillemain, Duplessis de Monrampont eut deux filles : Marie Joseph André, née à Québec le 26 février 1743, et Louise Geneviève, qui vint au monde le 31 décembre 1743. Cette dernière mourut au berceau, car en 1748 la Mère de Ste-Hélène écrivait que sa belle-sœur n'avait qu'un enfant et qu'elle ne croyait pas qu'elle en eût d'autres.

Marie Joseph André, à l'âge de quatre ans et demi, était déjà pleine d'esprit et apprenait tout ce qu'elle voulait². " Mon jeune frère a une petite fille qu'on dit qui nous ressemble, dont le père et la mère sont fous, écrivait la mère de Sainte-Hélène. C'est un petit bijou tant elle est déliée et gentille. Dieu veuille en faire une prédestinée³. Marie Joseph André Duplessis

1. 29 juillet 1758—acte de repartition et de distribution de deniers sur Charles Duplessis entre Geneviève Elizabeth Guillemain et ses créanciers. *Greffé Saillant*.

2. Lettre de la mère de St-Hélène du 10 octobre 1747.

3. Lettre du 18 octobre 1743. Dix ans après, la mère de Ste-Hélène écrivait : Il faut bien vous dire, chère amie, quelques nouvelles qui me touchent ; ma petite nièce âgée de 10 ans a fait sa 1^{re} communion le jour de Pâques de cette

de Morampont épousa à Montréal, le 30 septembre 1760, Pierre Louis de Rastel, sieur de Rocheblave, fils du marquis de Rastel, originaire de St-Jacques de la Savournay, diocèse de Gap, département des Hautes-Alpes.

Charles Denis Duplessis de Morampont mourut en France et avec lui s'éteignit la famille de Georges Regnard Duplessis.

année avec une piété qui surpasse son âge chez les Religieuses Ursulines où elle demeurait. Elle les a beaucoup édifiées et s'y faisoit bien aimer. Son père et sa mère communierent à la même messe pour offrir leur enfant à Dieu, ce qui me fit un sensible plaisir. Mon frère qui est grand prévôt en ce pays, passe en France. Je lui donnerai cette lettre pour vous la rendre, car je serais bien aise que vous le vissiez, mais vous ne voulez pas que je sache votre adresse ni le nom de la campagne où vous et les vôtres allez quelquefois....."

(30 Octobre 1753).

III

MARIE ANDRÉ REGNARD DUPLESSIS

Marie André Regnard Duplessis naquit en France le 28 mars 1687. Entrée au noviciat de l'Hôtel-Dieu de Québec le 2 juillet 1707¹, elle prit l'habit le 3 janvier 1708 et reçut en religion le nom de Sainte-Hélène. Le 8 janvier 1709, après avoir été examinée canoniquement, elle prononça ses vœux entre les mains de Messire Joseph de la Colombière, assisté de Messire Etienne le Vallet, prêtre, et de Messire Jean-Baptiste de Varennes, prêtre du Séminaire de Québec, sous la supériorité de la Rde mère Marie Madeleine Gloria de l'Assomption.

Voici les charges que la mère de Sainte-Hélène occupa pendant sa vie religieuse au monastère :

1. Histoire manuscrite de l'Hôtel-Dieu p. 176

Maîtresse des novices et secrétaire (12 mars 1718 au 13 mars 1721.)

Assistante :—13 mars 1721 au 13 mars 1722.

Supérieure :—12 mars 1732 au 12 mars 1738.

Assistante :—12 mars 1738 au 11 mars 1744.

Supérieure :—11 mars 1744 au 11 mars 1750.

Assistante :—11 mars 1750 au 12 mars 1756.

Supérieure :—12 mars 1756 au 23 janvier 1760.

Ceux qui désireraient se renseigner sur la vie de la mère de Ste-Hélène pourront consulter ce qu'en a écrit M. l'abbé Casgrain dans son *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec* p. p. 345, 383, 425, 442, 452 et 587.

Marie André de Ste Hélène sup.?

Nous croyons devoir reproduire en entier la lettre circulaire que l'Hôtel-Dieu de Québec adressa aux Hospitalières lors de la mort de la mère de Sainte-Hélène :

REQUIESCAT IN PACE.

MA RÉVÉRENDE MÈRE,

Dieu vient de frapper notre communauté d'un coup qui nous plonge dans la plus vive douleur par la mort de notre révérende et chère Mère Marie André Duplessis de Ste-Hélène notre digne Supérieure. Elle

naquit à Paris de parents distingués dans la piété et comme M. son père fut nommé Trésorier pour le Canada, il laissa cette chère fille, âgée seulement de deux ans, entre les mains de Madame sa grande Mère qui est morte en odeur de sainteté. Cette vertueuse dame n'épargna rien pour l'élever dans la piété et l'innocence ; ce qui lui fut d'autant plus aisé que cette enfant de bénédiction se portait d'elle-même à la pratique de toutes les vertus. Sa soumission, sa docilité qui a toujours fait son caractère particulier, lui faisait regarder comme une ordonnance divine les conseils et les instructions de cette bonne dame, aussi eut-elle la consolation de la voir augmenter autant en vertu qu'en âge. Quand elle eut quinze ans Madame sa mère passa en France pour l'amener à Québec. Elle fit en cette ville l'admiration de tout le monde par son air de grandeur et de modestie et par sa piété. Dieu l'avait avantagée de la beauté du corps et d'un grand esprit. Elle fut l'exemple de toutes les demoiselles qui se trouvaient heureuses d'être en sa compagnie. Tant de rares qualités jointes à sa vertu la firent rechercher par plusieurs personnes de condition, mais son amour pour Dieu lui fit refuser ces partis. Jamais son cœur n'a été partagé, ni attaché à aucune créature. Dieu l'appela à la sainte religion et elle choisit notre communauté. Elle entra au Noviciat à vingt ans ; elle n'a pas été moins édifiante que dans le monde ; quoiqu'elle ne fut que postulante elle imitait de fort près les professes les plus avancées. Toutes ses chères sœurs qui étaient au nombre de vingt-cinq l'aimaient

et l'estimaient et elle réciproquement trouvait en elles de quoi s'édifier. Elle était la joie et les délices de sa Mère Maîtresse en qui elle avait beaucoup de confiance et de rapport pour se laisser gouverner et instruire de ses devoirs dont elle était fort jalouse. Elle faisait un progrès de manière à y engager les autres par son exemple de ferveur et d'exactitude pour les observances, prévenante pour obliger et faire plaisir. Sa conversation était autant agréable qu'utile spirituelle et remplie de Dieu. Nous ne l'avons pas possédée sans découvrir ses rares talents que son humilité voulait cacher. Son zèle, son adresse et sa propreté pour la décoration des autels lui ont fait faire des ornements pour les pauvres paroisses, elle réussissait à tout ce que son grand génie lui faisait entreprendre. Au milieu de tant d'avantages elle veillait continuellement sur elle-même pour éviter les moindres fautes, exacte au premier coup de cloche, et au moindre article de la règle. Un air de douceur, de modestie et de recueillement prouvait aisément son application à Dieu. Son cœur nageait dans la joie quand il fallait obéir, elle nous disait souvent qu'elle n'avait de peine dans ses actions que lorsqu'elles n'étaient pas marquées du sceau de l'obéissance. C'est ainsi que cette chère Mère a passé le temps de son noviciat, dont j'ai été témoin ayant eu le bonheur de le faire avec elle. Notre communauté, d'un bon jugement, ne la laissa que trois ans après sa sortie du noviciat, elle fut dès lors élue maîtresse des novices, charge dont elle s'acquitta avec beaucoup de ferveur, s'attirant l'estime et

la confiance de toutes ses filles. Trois ans après Mgr de Saint Valier la nomma économe des pauvres elle s'y est employée très fidèlement et à leur avantage pendant plusieurs années après lesquelles elle fut élue supérieure, sans autre interruption que pour être assistante à chaque triennat, et cela jusqu'à sa mort. Les croix qui faisaient ses délices ne lui ont pas manquées, surtout depuis l'incendie total de notre maison et de l'hôpital qui nous a ruinées et mises dans la disette, ensuite la famine et la guerre enfin les maladies qui nous ont enlevé quinze de nos meilleurs sujets depuis cinq ans : et tant d'autres traverses dont je ne parle point. Mais les épreuves intérieures dont Dieu seul est auteur, et qu'elle n'attribuait qu'à ses péchés ont été plus grandes, toutes ces différentes épreuves n'ont servies qu'à faire éclater sa force, son égalité d'esprit et sa parfaite résignation à la volonté de Dieu. Notre Révérende Mère J. F. de St. Ignace, première supérieure canadienne, jugea qu'elle était capable de faire les annales de notre maison depuis sa fondation elle le lui proposa, et elle le fit par obéissance et avec tant de succès que cet ouvrage a été l'admiration de toutes les personnes de bon goût, qui ont convenues que sa facilité à composer et sa pénétration la rendaient capable d'écrire l'histoire de l'établissement du Canada. Elle a fait plusieurs petits cahiers de dévotion pour elle-même, qui nous servent à l'envie les unes et les autres pour nous entretenir dans la piété et nous exciter à l'amour de Dieu. Dans les plus grands embarras où la plongeait le rétablisse-

ment de notre maison on la trouvait toujours disposée à écouter et d'un facile accès pour toutes les personnes qui avaient affaire à elle. Les Anglais même qui la voyaient et ceux qui s'entretenaient avec elle, s'entendaient en louanges sur son air religieux et sur sa prudence en ses discours. Quoiqu'elle fut d'un tempérament délicat, elle a supporté pendant plusieurs années, un crachement de sang qui faisait que nous la ménageions plus qu'elle ne voulait. Enfin un point de côté, dont plusieurs personnes sont mortes, la prit à quatre heures du matin, elle avait eu le frisson toute la nuit ce qui nous fit désespérer de sa vie l'on appela aussitôt le médecin français qui ne l'abandonna pas. M. le Gouverneur Anglais envoya aussi un habile médecin, mais leurs bons soins furent inutiles. M. le Grand Vicair lui administra ses derniers sacrements, le troisième jour de sa maladie assisté d'un Père de la Compagnie de Jésus, confesseur de notre communauté. Ayant sa connaissance jusqu'au dernier moment elle rendit sa belle âme, le cinquième jour de sa maladie, en présence de toute la communauté le vingt-troisième jour de janvier 1760, âgée de 73 ans moins un mois. Je laisse à votre juste discernement, à juger de la douleur et consternation où nous sommes toutes et que je ne puis exprimer. La relation de lettres qu'elle se faisait un plaisir d'avoir avec nos communautés de France et en particulier la vôtre pour qui elle avait un respect et une estime particulier, vous excitera à lui rendre justice et à lui procurer les suffrages de notre St Ordre et quelques prières pour la consolation de notre affligée

communauté. C'est la grâce que vous demande celle qui a l'honneur d'être avec un très profond respect

Ma Révérende Mère,

Votre très humble et très

obéissante servante,

UUSULE MARIE DES ANGES Super.

Hôtel-Dieu de Québec, 1760.

La mère de Sainte-Hélène, élevée en France par les soins affectueux de son aïeule, avait reçu une éducation de premier choix. Elle avait l'amour de l'étude et savait manier la plume. Nous avons déjà mentionné dans les annotations qui accompagnent les lettres du P. Duplessis plusieurs des écrits de cette femme distinguée. Nous devons citer plusieurs autres études manuscrites que l'on conserve encore au monastère et qui servent de lecture spirituelle :

1o *Notice sur la dévotion à la Sainte Famille. Du temps et de la manière dont la fête et la confrérie ont été établies.*

2o *Notice sur la statue de Notre-Dame de toutes grâces conservée à l'Hôtel-Dieu.*

3o *Notice sur le crucifix outragé.*

4o *Notice sur l'association pour la bonne mort.*

C'est la mère de Sainte-Hélène, qui, pendant près d'un demi siècle, a rédigé les belles lettres mortuaires que l'Hôtel-Dieu de Québec adressait aux communautés sœurs à la mort de ses membres.

La mère de Ste-Hélène a entretenu avec son frère le jésuite un commerce ininterrompu de lettres

depuis 1716 à 1759. On ne peut trop déplorer la disparition de cette correspondance qui aurait été d'un si grand intérêt pour l'histoire intime de la Nouvelle-France.

Dans un voyage qu'ils firent à Paris vers 1850, les abbés Holmes et Ferland avaient recueilli dans les archives de Paris plusieurs extraits des lettres qu'elle écrivit à madame Hecquet de la Cloche, à Abbeville, de 1718 à 1758. Ces lettres aussi chrétiennes que spirituelles contenaient des détails fort intéressants sur le Canada. Aussi, en 1871, l'abbé Verreau n fit faire la copie aux archives nationales où elles sont encore conservées parmi les papiers séquestrés (Carton T. 77, No 66). M. Verreau se proposait de les publier¹, mais il n'a pas mis son projet à exécution. En 1875, il en fit imprimer une vingtaine dans la *Revue Canadienne* (vol. 12, p. p. 41, 105, 183, 289, 384, 458, 529, 603). C'est le collège de Ste-Marie à Montréal qui possède la copie manuscrite de ces lettres.

Madame Hecquet de la Cloche qui tint commerce de lettres pendant quarante ans avec la mère de Sainte-Hélène était de la même famille que le fameux médecin Hecquet, né à Abbeville en 1661 et mort à Paris en 1737. Le médecin Hecquet a écrit un livre des plus nourris pour expliquer le naturalisme des convulsions des disciples du diacre Pâris.

1. *Revue Canadienne* vol. 12, p. 289, en note.

Mais l'œuvre principale de la mère Ste-Hélène est la part qu'elle prit à la rédaction des annales de l'Hôtel-Dieu de Québec depuis sa fondation. L'histoire de cette communauté imprimée à Montauban en 1751 sous le nom de la mère Françoise Juchereau de Saint-Ignace est en effet l'œuvre de la mère de Ste-Hélène. L'une a fourni les documents, l'autre a donné la forme et le style ¹. Le P. Paul Ragueneau avait publié à Paris en 1671, chez Florentin Lambert, la vie de la mère St-Augustin, une des premières religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec, la mère Duplessis, en recueillant les annales de sa communauté pour continuer l'œuvre du P. Ragueneau, nous a donné un des plus précieux récits, abondant en détails de toutes sortes sur les affaires et les personnages non seulement du cloître mais de toute la colonie.

C'est M. de la Tour, ancien doyen du chapitre de la cathédrale de Québec, qui, devenu curé de Montauban, fit imprimer les annales de l'Hôtel-Dieu ².

¹ *Résumé d'une lettre du P. Jésuite Gérard, mort en 1750, à la mère de Ste-Hélène* : Il y a un mois qu'il garde son ouvrage. Il l'a lu avec édification pour la deuxième fois. "Vous avez prêté votre main et votre plume à l'illustre défunte pour peindre au naturel toutes celles qui l'avaient précédées. Je vous félicite de votre part à cet ouvrage. Il est instructif, consolant, curieux, édifiant, net et sans embarras, comme l'esprit des deux personnes qui l'ont médité et exécuté."

Lettre du P. Chardon à la mère de Ste-Hélène. (1743) : C'est la mère Ste Ignace qui vous a donné toutes les connaissances pour cette histoire. Elle a fait choix de vous pour exécuter son projet et donner la forme à la matière qu'elle vous fournissait s'en rapportant à vous pour le style, l'ordre, l'économie et la pléte comme elle en a témoigné.

² Histoire | de l'Hôtel-Dieu | de Québec | a Montauban, | chez Jerome Legier | imprimeur du Roy | avec privilège du Roy | Dédicace à Mgr de Pontbriant, de Québec. Autre dédicace par mère Françoise Juchereau de St-Ignace aux religieuses de l'Hôtel-Dieu.

" M. de la Tour, ancien doyen du chapitre de cette cathédrale et à présent curé de Montauban, a fait imprimer par estime pour cette maison ses annales il nous les promet pour l'année prochaine. Il les a dédié à M. le duc de Richelieu qui les a reçu avec affection. Je prierai ce M. d'avoir la bonté de les envoyer à mon frère le jésuite et vous pourrez, monsieur, l'engager à vous les prêter, elles vous feront plaisir." (Lettre de la mère Ste-Hélène du 8 novembre 1751.)

" M. l'abbé de la Tour, doyen de Montauban a fait imprimer nos annales sous le nom de l'Hôtel Dieu de Québec. Il y a beaucoup de fautes d'impression " (Lettre de la même du 3 Novembre 1752).

IV

MARIE-JOSEPH-GENEVIÈVE REGNARD DUPLESSIS

Marie-Joseph-Geneviève Regnard Duplessis, née à Québec le 7 février 1692, entra au noviciat de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang à Québec le 8 janvier 1713. Elle prit l'habit le 2 juillet 1713 sous le nom de l'Enfant-Jésus, et prononça ses derniers vœux le 5 juillet 1714. Elle fut pendant trente ans la dépositaire des Pauvres et mourut le 12 mai 1756.

GD - L'Enfant Jésus
Adoptée des pauvres

On peut consulter sur sa vie l'*Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec* de l'abbé Casgrain, p. p. 404, 405, 425, 426 et 588.

La mère de l'Enfant-Jésus a composé plusieurs écrits que l'on conserve précieusement dans le cloître. Outre la *Manne de Bethléem* dont nous avons déjà parlé, on peut citer des méditations sur la Ste-Famille et la dévotion à St-Joseph, des oraisons jaculatoires et des litanies.

TABLE DES MATIÈRES

Notice sur le P. Duplessis et sa famille.....	
Première lettre	
La Corogne, 19 novembre 1716.—Il raconte son passage en France. Escale à la Corogne, ville de Galice. Description de la ville. Arrivée à la Rochelle.....	1
Deuxième lettre	
Paris, 18 février 1717.—Son entrée au noviciat des P. P. Jésuites à Paris. Prise d'habit.	17
Troisième lettre	
Paris, 28 avril 1717.—Noviciat. Exhortation à ses sœurs. Il n'y a que Dieu qui mérite d'être l'objet de nos pensées et des affections de notre cœur.....	20
Quatrième lettre	
Paris, 13 janvier 1718.—Noviciat. Il a été malade. Il s'informe de ses amis du Canada.....	28
Cinquième lettre	
Paris, 8 mai 1718.—Douceur que l'on goûte dans la vie religieuse.....	31
Sixième lettre	
Paris, 20 mai 1718.—Il lit beaucoup les œuvres spirituelles du P. Surin. Recommande plusieurs livres sur la vie dévote.....	35
Septième lettre	
Paris, 6 juin 1718.—Il partira en septembre pour la Normandie ou pour la Bretagne pour y commencer sa carrière dans un collège. Sa dévotion à Saint-François-Xavier	39

Huitième lettre

- Rennes, 2 mars 1719.—Il est à Rennes depuis six mois. Soyez des Thérèse et que je sois un Xavier. Dieu seul et vous seules..... 43

Neuvième lettre

- Rennes, 5 mars 1719.—Il est chargé d'une classe de 240 élèves " guères moins éveillés que les Canadiens"..... 47

Dixième lettre

- Rennes, 23 mars 1719.—Exhortations à la mère de Sainte-Hélène qui a été nommée maitresse des novices..... 51

Onzième lettre

- Rennes, 4 mai 1719.—La dévotion à la croix pour parvenir à la perfection ... 54

Douzième lettre

- Rennes, 25 mai 1719.—Moyens pour obtenir le parfait amour de Dieu..... 58

Treizième lettre

- Rennes, 1 Mai 1720.—S'occupe du salut des âmes. Joies qu'il éprouve. Priez Dieu qu'il me donne les dispositions d'un véritable apôtre..... 63

Quatorzième lettre

- Rennes, 29 mai 1720.—Le siècle des Thérèse n'est pas passé. Histoire d'une fidèle servante de Dieu..... 66

Quinzième lettre

- La Flèche, 13 mai 1721.—Il est parti malade pour la Flèche. Incendie de Rennes..... 70

Seizième lettre

- La Flèche, 29 mai 1721.—Son frère Denis au collège de la Flèche. Détails sur la peste de Marseille..... 73

Dix-septième lettre

- La Flèche, 15 juin 1721.—Demande des nouvelles de plusieurs P. P. Jésuites. Son frère Denis. Le P. de la Colombière..... 77

Dix-huitième lettre

- La Flèche, 15 juin 1721.—Passage à Rennes d'un missionnaire des Indes allant à Rome. Vœu secret qu'il a formulé de se faire missionnaire au Japon. 81

Dix-neuvième lettre

- Blois, 5 janvier 1722.—Parti de la Flèche pour Blois. Rétablissement de sa santé. Voyage à Paris avec Denis. A donné deux retraites à la Flèche. Se sent appelé à la prédication ou aux missions..... 83

Vingtième lettre

- Blois, 2 mai 1722.—Son voyage à Paris. M. Raudot fils. Bon air de Blois.
 Son goût le porte vers les missions..... 93

Vingt et unième lettre

- Blois, 15 mars 1723.—Se sent toujours de l'inclination pour les missions 99

Vingt-deuxième lettre

- Blois, 5 avril 1723.—Sa vie retirée. Il a meilleure santé..... 104

Vingt-troisième lettre

- Blois, 15 avril 1723.—M. Chéron. Le ging-seng. Son frère Denis..... 107

Vingt-quatrième lettre

- Blois, 15 juin 1723.—Détails sur sa famille..... 110

Vingt-cinquième lettre

- Blois, 17 janvier 1724.—Prononce un discours latin devant l'évêque de Blois.
 Tout occupé à sa classe, Son frère Denis 113

Vingt-sixième lettre

- Blois, 3 janvier 1724. Mort de son oncle le curé janséniste 116

Vingt-septième lettre

- Blois, 20 juin 1724.—Retour de son frère Denis au Canada. Eloge des fleurs
 préparées à l'Hôtel-Dieu de Québec. A eu plusieurs controver-
 ses avec des hérétiques..... 119

Vingt-huitième lettre

- Tours, 26 avril 1725.—Ses discussions avec les Jansénistes. Détruit le *Nou-
 veau Testament* de Quesnel. Compose un écrit pour réfuter
 leurs erreurs : *Instruction familière sur le neuvième article du
 symbole*. Mandement de l'évêque de Blois. Le parti des Cana-
 diens..... 123

Vingt-neuvième lettre

- La Flèche, 5 mai 1726.—Se réfugie à Tours. L'archevêque de Tours le fait prê-
 tre le 19 mars 1726. Il dit sa première messe au collège de la
 Flèche le 27 mars. Fait plusieurs sermons..... 126

Trentième lettre

- La Flèche, 12 mai 1726.—Exhortation à la mère de l'Enfant Jésus. Ses prédica-
 tions..... 130

Trente et unième lettre

- La Flèche, 2 juin 1726.—Il attend sa troisième année de noviciat pour prendre définitivement un parti..... 134

Trente-deuxième lettre

- Paris, 28 avril 1727.—Prêche pendant 8 jours à un jubilé à Rouen. Ses pratiques de dévotion..... 137

Trente-troisième lettre

- Paris, 15 mai 1727.—Parle des P. P. Jésuites missionnaires au Canada..... 142

Trente-quatrième lettre

- Paris, 18 mai 1727.—Le P. Carheil.—Ira à Rouen à l'automne faire son troisième an de noviciat..... 146

Trente-cinquième lettre

- Arras, 25 avril 1728.—Parti de Rouen pour Arras. Professeur de philosophie. Prêche dans différentes communautés..... 150

Trente-sixième lettre

- Arras, 10 mai 1728.—Lettre au P. Danielou. Son départ de Rouen. Ce qu'il fait à Arras..... 154

Trente-septième lettre

- Arras, 21 mai 1729.—Sa méthode de prédication lui attire beaucoup de confessions. N'ira pas au Canada..... 157

Trente-huitième lettre

- Arras, 23 mars 1730.—Controverses avec les Jansénistes qui ont attaqué ses sermons dans une brochure imprimée à Amsterdam. Fait des retraites qui lui attirent beaucoup de confessions. Ne prêche guère sans attirer des conversions..... 159

Trente-neuvième lettre

- Arras, 1 juin 1731.—Lettre à sa mère. Exhortations à souffrir avec patience. 163

Quarantième lettre

- Arras, 1 juin 1731.—Encouragement à ses sœurs. Ses prédications..... 166

Quarante et unième lettre

- Arras, 18 mai 1732.—Prêche. Visite les prisons, les malades, les pauvres Ses aumônes..... 169

Quarante-deuxième lettre

- Arras, 15 avril 1733.—La mort de madame Duplessis. Visite les prisons, les hopitaux. Prêche à la garnison 171

Quarante troisième lettre

- Arras, 20 mars 1734.—Passage de son frère Denis à Arras. Retraites dans la ville de St. Pol et à Bapaume. 175

Quarante-quatrième lettre

- Arras, 10 avril 1735.—Missions à la Bassé, à Douay..... 178

Quarante-cinquième lettre

- Arras, 10 janvier 1736.—Excursion en Allemagne. Mission dans le diocèse d'Amiens. 180

Quarante-sixième lettre

- St. Germain, 15 avril 1736.—Missions à Abbeville et St-Germain en Laye. 185

Quarante-septième lettre

- Arras, 24 avril 1737.—Va passer deux mois chez l'évêque d'Amiens..... 187

Quarante-huitième lettre.

- Arras, 26 avril 1738.—Séjour à Rouen. Retraite à Arras. La croix miraculeuse. Ecrits de la mère de Ste-Hélène..... 189

Quarante-neuvième lettre

- Chevreuse, 11 novembre 1738.—Séjour à Chevreuse. Détails sur les miracles d'Arras. Missions d'Elboeuf, de Rouen, de Gisors. Méthode qu'il suit. Il preche dans l'église de Saint-Médard..... 194

Cinquantième lettre

- Paris, 3 avril 1739.—Détails sur les missions qu'il doit faire. 206

Cinquante et unième lettre.

- Paris, 25 avri 1740.—Grande mission de Nancy. Stanislas, roi de Lorraine. Le Calvaire de la Malegrange. Retraite de Boulogne. Il passe l'hiver de 1740 dans le diocèse d'Amiens. 208

Cinquante-deuxième lettre

- Rouen, 25 mai 1740.—Mission de Rouen 218

Cinquante-troisième lettre

- Notre-Dame de Liesse, (près Laon), 15 septembre 1740.—Parcourt les diocèses d'Arras et de la Champagne 221

Cinquante-quatrième lettre

- Lunéville, 28 décembre 1740.—Description du calvaire de la Malegrange. Prê-
che l'avent à Lunéville devant le roi de Lorraine..... 223

Cinquante-cinquième lettre

- La Flèche, 10 août 1741.—Missions en Bretagne, à Nantes, Chateaubriant, Pé-
riac et Belle-Isle..... 230

Cinquante-sixième lettre

- Paris, 25 mars 1742.—Missions en Normandie, Calais, Ardres, Guines, Lignes,
Boulogne..... 232

Cinquante-septième lettre

- Paris, 17 avril 1743.—Retraite à Charenton et à Orléans..... 235

Cinquante-huitième lettre

- Paris, 18 avril 1744.—Prêche le carême à Paris..... 240

Cinquante-neuvième lettre

- Paris, 22 avril 1744.—Prêche le carême à Paris. Publication du livre des mis-
sions..... 242

Soixantième lettre

- Paris, 3 juin 1744.—Retraites à Sens, Senlis et Provins..... 244

Soixante et unième lettre

- Paris, 27 avril 1745.—Missions à Sens (Bourgogne), à Angers, à Sées en Basse-
Normandie. Prêche le carême à St-Laurent à Paris. Une neu-
vaine au mont Valérien..... 245

Soixante-deuxième lettre

- Paris, 14 mars 1746.—Prêche le carême dans trois paroisses de Paris. Mis-
sions à Amiens, Noyon, Beauvais, Boulogne, Abbeville, Saint-
Quentin. Répond aux calomnies des jansénistes contre lui..... 248

Soixante troisième lettre

- Paris, 17 avril 1746.—Nouvelles de ses missions..... 253

Soixante quatrième lettre

- Paris, 13 mars 1747.—Prêche le carême à Paris. Tombe malade à Amiens... 255

Soixante-cinquième lettre

Paris, 15 mars 1747.—Détails sur sa maladie..... 257

{Soixante-sixième lettre

Paris, 10 février 1748.—Carême à Paris. Missions à Saumur et à l'abbaye de Fontevault..... 25

Soixante-septième lettre

Amiens, 25 juin 1748.—Mission à Amiens..... 263

Soixante-huitième lettre

Paris, 9 février 1749.—Missions à Langres, Dijon, Aix. Envoie des livres et des tableaux à ses sœurs..... 265

Soixante-neuvième lettre

Paris, 4 juin 1750.—Retour de la mission de Provence. Visite à Marseille, Lyon, Troye..... 269

Soixante-dixième lettre

Paris, 21 juillet 1750. — Part pour la Picardie et la Flandre..... 273

Soixante et onzième lettre

Paris, 11 avril 1751.—Prêche à Paris. La terre de Morampont. Doit partir pour Langres. S'intéresse aux affaires du Canada 275

Soixante douzième lettre

Paris, 6 avril 1752.—A prêché en Lorraine, Champagne, Bourgogne, Franche-Comté. Part de Tours pour Nevers et de là en Flandre, Picardie Normandie et Bretagne..... 279

Soixante treizième lettre

Paris, 25 février 1753.—Missions à Alençon, Brest, Picardie, Flandre et Bourgogne. Ses infirmités..... 283

Soixante-quatorzième lettre

Langres, 10 Avril 1755.—Malade à Langres, mais travaille toujours 288

Soixante-quinzième lettre

Paris, 22 avril 1756.—Incendie de l'Hôtel-Dieu.... 291

Soixante seizième lettre

Paris 25 janvier 1757.—Mort de la mère de l'Enfant-Jésus.—Sollicite des secours pour l'Hôtel-Dieu. Mission à Bicêtre et Rouen.....	295

Soixante dix-septième lettre

Rouen, 14 mars 1757.—Prêche le carême à Rouen ..	299

Soixante dix-huitième lettre

Paris 25 février 1759.—Prêche le carême à Bicêtre.....	301

APPENDICE.—Notes sur le frère et les sœurs du P. Duplessis....	I

ERRATUM

En disant, dans la note au pied de la page 13, que le *baume du Canada* était la préparation connue sous le nom de *Sirop de gomme d'épinette*, nous avons été la victime de la grande habitude qu'ont nos négociants de traduire trop littéralement les expressions qui nous viennent du marché des Etats-Unis. En effet, les négociants du pays voisin appellent nos gommes de sapin et d'épinette, que l'on emploie beaucoup chez eux dans la fabrication des vernis, *Canadian balsam*. On en a fait ici *baume du Canada*. Le *baume du Canada*, dont le P. Duplessis parle si souvent dans ses lettres, n'appartient pas à cette famille. C'est une plante médicinale bien indigène qui croît le long des routes et des bois, et que tout le monde connaît. Nous aurions dû nous souvenir que nos grand'mères en préparaient des tisanes et des sirops merveilleux

Il s'est glissé dans le texte quelques fautes (*mendae quae incuria correctoris obrepserunt*), que le lecteur pourra aisément corriger.